

2015 | Rapport sur la situation du volontariat dans le monde

Transformer la gouvernance



UN

Volontaires

l'inspiration en action

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est l'organisation de l'ONU qui promeut le volontariat afin de soutenir la paix et le développement dans le monde.

Le volontariat est un moyen efficace pour engager les gens à s'attaquer aux défis du développement, et il peut transformer le rythme et la nature du développement. Le volontariat profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire en renforçant la confiance, la solidarité et la réciprocité parmi les citoyens et en créant délibérément des opportunités de participation.

Le programme VNU contribue à la paix et au développement en préconisant la reconnaissance des volontaires, en travaillant avec ses partenaires pour intégrer le volontariat dans la programmation du développement, et en mobilisant de par le monde un nombre croissant de volontaires, d'une plus grande diversité, y compris des Volontaires des Nations Unies confirmés. Le programme VNU conçoit le volontariat comme universel et proche. Il reconnaît le volontariat dans sa diversité, ainsi que dans les valeurs qui le portent : le libre arbitre, l'engagement et la solidarité.



*Au service
des peuples
et des nations*

Le programme VNU est administré par le
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

2015 | Rapport sur la situation du volontariat dans le monde

Transformer la gouvernance



UN

Volontaires

l'inspiration en action

Copyright © 2015
Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU)

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système d'extraction ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit sans autorisation préalable.

Édition : Communications Development Incorporated, Washington, États-Unis
Conception et mise en page : Phoenix Design Aid, Randers C., Danemark
Traduction : Strategic Agenda, Londres, Royaume-Uni
Impression : Phoenix Design Aid, Randers C., Danemark

ISBN : 978-92-95045-82-8

Les éventuelles erreurs et omissions décelées après impression sont disponibles sur notre site Internet : www.unv.org/fr

L'analyse et les recommandations pratiques de ce rapport ne reflètent pas nécessairement le point de vue du Programme des Nations Unies pour le développement. Les travaux de recherche et de rédaction sont le fruit d'une collaboration entre l'équipe chargée du Rapport sur la situation du volontariat dans le monde et un groupe de conseillers internes et externes.

La mention de noms ou de procédés commerciaux ne constitue pas une approbation de fait.

Équipe du Rapport sur la situation du volontariat dans le monde

Responsable d'équipe

Amanda Khozi Mukwashi

Équipe de recherche et de rédaction

Tina Wallace (chercheuse principale), Subhra Bhattacharjee, Mae Chao, Peter Devereux, Heba El-Kholy et Elizabeth Hacker

Gestion de projet

Mae Chao

Coordination de la recherche

Subhra Bhattacharjee

Coordination de la production

Vera Chrobok

Coordination de la diffusion mondiale

Jennifer Stapper

Soutien opérationnel et administratif

Jean de Dieu Kamanzi

Avant-propos

Les débats relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et au programme de développement pour l'après-2015 ont fait ressortir les nets progrès accomplis en matière de développement humain dans de nombreux pays et dans toutes les régions du monde. Ils mettent également en lumière les causes possibles de retard ou d'échec. L'absence d'une gouvernance efficace et responsable, par exemple, peut être un frein au progrès qui sape les efforts nationaux et locaux déployés pour améliorer la vie et les perspectives d'avenir des communautés.

Pour que le programme de développement durable pour l'après-2015 aboutisse, il faudra à la fois améliorer la gouvernance, remédier aux inégalités et étendre l'expression et la participation des citoyens. Le volontariat peut aider, en donnant aux parties prenantes un moyen de s'exprimer et en faisant participer la population et les organisations de la société civile à la recherche de solutions.

Le présent rapport est conçu pour aider les autorités, les organisations de la société civile, les organismes bilatéraux et multilatéraux de développement et les autres parties prenantes à tirer pleinement parti du volontariat au niveau mondial, national et local.

Au niveau mondial, ce rapport illustre comment des réseaux de volontaires se servent de la technologie pour conclure des alliances qui font progresser le volontariat et mettent en relation des acteurs du développement. La propagation rapide de la téléphonie mobile et des autres technologies de l'information et de la communication augmente la portée et l'envergure du volontariat. Ces outils permettent en effet à des personnes et à des groupes motivés et engagés d'échanger entre eux, de tirer parti de l'expérience des autres et de trouver de nouvelles ressources et de nouvelles possibilités. Le rapport propose des moyens d'intensifier ces efforts pour faciliter la mise en œuvre du programme pour l'après-2015 et pour permettre aux personnes exclues et vulnérables de faire valoir leur opinion dans les décisions les concernant, y compris celles prises au sein des Nations Unies et dans d'autres forums internationaux.

Au niveau national, le rapport suggère que la capacité des volontaires à soutenir la progression du développement dépend de la volonté des gouvernements nationaux de garantir la mise à disposition de l'espace correspondant et d'environnements favorables qui encourageront leur participation et leurs initiatives. Il apparaît également que le volontariat peut contribuer à engendrer la confiance sociale, à faire progresser l'inclusion sociale, à améliorer les services

de base et à stimuler le développement humain. Les volontaires et le volontariat sont d'autant plus efficaces quand des conditions favorables, telles que la liberté d'expression et d'association et un contexte de débats politiques animés, sont déjà en place.

Au niveau local, le rapport laisse entendre que le volontariat peut s'imposer comme un vecteur permettant aux personnes et aux communautés exclues et/ou marginalisées d'exprimer leur point de vue et d'accéder aux services, aux ressources et aux options dont elles ont besoin pour améliorer leurs conditions de vie. Il préconise que les volontaires concluent des alliances avec les autorités locales et avec des groupements locaux ou des organisations de la société civile partageant leurs idées afin d'aider les groupes marginalisés, y compris les femmes, à accéder aux informations et à renforcer les capacités dont ils ont besoin pour améliorer leurs perspectives d'avenir et demander des comptes aux autorités locales. Le rapport indique par exemple comment des femmes volontaires de l'Uttarakhand, un État rural de l'Inde, ont constitué des « des groupements représentants tout le village » qui leur ont permis de tirer des enseignements de l'expérience de chacune et d'acquérir l'assurance et les compétences dont elles avaient besoin pour s'adresser aux autorités locales, défendre leurs droits et s'imposer en tant que partenaires en vue d'améliorer leurs communautés.

Au sein du programme VNU et du Programme des Nations Unies pour le développement, nous constatons que les volontaires font avancer les choses dans le bon sens. Compte tenu de notre expérience et des faits présentés dans les pages qui suivent, la motivation et l'engagement de chaque volontaire doivent être complétés et soutenus par des gouvernements et des acteurs du développement réactifs et bienveillants. Nous espérons que ce rapport sera étudié, débattu et utilisé pour donner à un plus large éventail de personnes, partout dans le monde, les moyens de lutter contre l'exclusion, la discrimination et les inégalités qui entravent le développement. Puisse-t-il permettre aux citoyens et aux dirigeants du monde entier de réaliser leur ambition commune : éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et instaurer un développement durable pour tous.



Helen Clark
Administrateur
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Préface – L’art du possible

Ce deuxième *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde*, consacré au volontariat et à la gouvernance, présente l’idée que le volontariat et le fait de placer l’être humain au cœur des politiques et des investissements dans le développement offrent des possibilités inexploitées pour le développement durable. Le volontariat est présenté comme une ressource complémentaire et un vecteur d’acquisition de compétences, de connaissances et d’expertise qui favorisent l’expression, la participation, la responsabilité et la réactivité, autant de piliers clés de la bonne gouvernance qui viennent s’ajouter aux autres solutions et ressources du développement.

Ce rapport fondé sur un large corpus de données décrit comment le volontariat peut promouvoir la paix et le développement. Il présente les résultats obtenus dans certains contextes et témoigne ainsi des contributions possibles des volontaires et du volontariat. Cet « art du possible » est illustré par des études de cas qui offrent un éventail marquant d’exemples illustrant comment les personnes, individuellement et collectivement, mettent en commun leur énergie pour intervenir dans les différents espaces de la gouvernance. Le rapport révèle également que lorsque les gouvernements et les autres acteurs de la gouvernance créent un environnement favorable et invitent la population dans des espaces fermés, cela peut donner lieu à des changements qui bénéficieront d’une meilleure appropriation et d’un soutien accru.

Les exemples de volontariat formel et informel prouvent que les personnes marginalisées, notamment les femmes, les peuples autochtones et les jeunes défavorisés, sont capables de créer des espaces où ils peuvent être entendus et influencer sur la gouvernance locale. Le présent rapport aborde la question de l’engagement des femmes, en donnant des exemples intéressants sur la façon dont elles ont su investir des espaces sortant du cadre traditionnel, demander des comptes aux autorités et obtenir que leurs besoins et ceux

de leurs communautés soient satisfaits. On peut ainsi voir clairement comment des groupes marginalisés forgent des alliances et s’appuient sur les maigres ressources dont ils disposent pour informer et faire évoluer leurs communautés.

Un chapitre inédit du premier rapport de 2011 portait sur la gouvernance. Même en sachant qu’il serait difficile de réunir des éléments sur le volontariat et la gouvernance, il était essentiel d’aborder le sujet aujourd’hui à la lumière du débat qui se tient actuellement à l’échelle mondiale sur le programme du développement durable et la reconnaissance du caractère essentiel des nouveaux partenariats multipartites pour sa mise en œuvre. Des recherches complémentaires et des partenariats stratégiques novateurs sont nécessaires pour améliorer notre compréhension, nos informations et notre évaluation du volontariat, ainsi que la contribution de ce dernier à la paix et au développement. Le présent rapport lance un débat qui peut et doit être approfondi.

Nous espérons exposer l’art du possible dans les pages qui suivent. En allouant toutes les ressources disponibles au développement, nous nous efforçons de rendre surmontables les difficultés de notre époque. En créant des environnements dans lesquels tout le monde peut donner de son temps pour du volontariat, il devient possible d’exploiter les compétences et les connaissances de chacun pour le bien commun en matière de gouvernance. Il se peut aussi que nous élargissions le nombre de personnes capables de s’exprimer, de participer et de demander des comptes aux acteurs de la gouvernance.



Richard Dictus

Coordonnateur exécutif

Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU)

Remerciements

Ce rapport n'aurait jamais pu voir le jour sans les contributions fondamentales et variées d'un grand nombre de personnes, d'organisations et d'institutions à travers le monde.

Le programme VNU remercie tout particulièrement le groupe des experts du rapport, composé de conseillers extérieurs émérites, pour son aide dans la conceptualisation, l'orientation et la rédaction du rapport, pour son expertise en matière de volontariat et de gouvernance et pour ses inestimables contributions sur les grandes lignes et les différentes versions du rapport : Grace H. Aguiling-Dalisay, Cliff Allum, Jeffrey Brudney, Anabel Cruz, Heba El-Kholy, Eva Jespersen, Patrick Keuleers, Frannie Léautier, Robert Leigh, Siphosami Malunga et Manoj Rai.

L'équipe chargée du rapport a également bénéficié de l'aide d'un groupe de référence interne réunissant plusieurs collègues du siège et des unités de terrain du programme VNU : Laura Amadori, Emilie Bay, Francesco Galtieri, Tapiwa Kamuruko, Francisco Roquette et Véronique Zidi-Aporeigah.

Le programme VNU a commandé plusieurs études sur des thèmes liés au volontariat et à la gouvernance, ainsi que des analyses régionales et des études de cas qui ont fourni la substance de ce rapport. Nous tenons à remercier ici leurs auteurs pour les précieuses données et informations qu'ils nous ont fournies : Jody Aked, Omer Ahmed Awan, Emilie Bay, Anabel Cruz, Celayne Heaton-Shrestha, Mihaela Ionescu, Joe Joseph et Afua Twum-Danso. Nous adressons des remerciements particuliers à cette dernière, dont les commentaires sur une version avancée du rapport nous ont permis de consolider le texte.

Nous exprimons également notre sincère reconnaissance à Fernando Bolaños Galdós, Andrew G. Haldane et FK Norway pour leurs contributions spéciales à ce rapport.

Nous tenons par ailleurs à remercier les unités de terrain du programme VNU pour les nombreux exemples et études de cas qu'elles nous ont fournis sur la contribution du volontariat à la gouvernance à travers le monde.

Plusieurs bureaux de pays, coordonnateurs résidents et représentants résidents du PNUD et des Nations Unies se sont prêtés à la relecture attentive du présent rapport. Nous sommes tout particulièrement redevables à Olivier Adam, Ali Al-Za'tari, Anita Nirody, Eugene Owusu, Gerd Trogemann et Claire Van der Vaeren pour leurs observations, ainsi qu'à Kanni Wignaraja pour ses observations très détaillées.

Nous tenons aussi à remercier les membres du comité de lecture interne du rapport, Dominic Allen, Simona Costanzo Sow, Francesco Galtieri, Geoffrey Prewitt et Jennifer Stapper.

Le rapport a également bénéficié du soutien de volontaires en ligne, parmi lesquels Ng Fabrega et Raquel Palomino Gonzalez, que nous remercions.

Un certain nombre de stagiaires enthousiastes ont soutenu le rapport pendant toute la durée du projet. Il s'agit de Valérie Florence Adams, Weiwei Chen, Mercy Onyinye Chime, Anna Chrastinova, Tsepiso Khama, Mwango Mainda, Ekomenzoge Metuge, Vera Seelig et Xiang Xiao.

Plusieurs collègues du siège et des unités de terrain du programme VNU ont accompagné le processus d'élaboration du présent rapport : Carol Atwell, Daniela Bosioc, Eirene Chen, Shubh Chakraborty, Fabrizio Damiani, Annika Diedrich, Siyad Fayoumi, Karen Förnzler, Ibrahim Hussein, Andrew Irvén, Manfred Klee, Margarita Lizcano, Lara Muñoz Peláez, Amina Said, Gelfiya Schienko, Alexandra Solovieva, Jan Snoeks, Xiaodan Zhang et Olga Zubritskaya-Devyatkina.

Nous tenons en particulier à remercier Andra Brige et Marguerite Minani, qui se sont investies

bien au-delà de ce que l'on attendait d'elles dans le soutien qu'elles nous ont apporté, comblant les lacunes dans les moments de crise et endossant des responsabilités qui ont permis de faire avancer le projet.

Nous ne pouvons pas conclure ces remerciements sans remercier les personnes et institutions suivantes pour leurs commentaires et leurs réflexions sur le concept initial d'un rapport sur le volontariat et la gouvernance : Youssef Mahmoud, ancien Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Tchad, actuellement conseiller principal à l'Institut international pour la paix et membre du Groupe

indépendant de haut niveau chargé par le Secrétaire général d'étudier les opérations de paix, et le Groupe de travail sur la démocratie du Comité exécutif pour la paix et la sécurité (CEPS), présidé par le Département des affaires politiques.

Nous tenons également à souligner le travail réalisé par nos éditeurs de Communications Development Incorporated.

Le programme VNU remercie enfin les millions de volontaires à travers le monde dont les voix, l'expérience et l'impact ont permis à ce rapport de voir le jour.

Groupe d'experts du rapport

Grace H. Aguilin-Dalisay — Doyenne et professeur de psychologie, Faculté des sciences sociales et de philosophie, Université des Philippines à Diliman, Philippines.

Cliff Allum — Président du groupe de recherche du Forum international du volontariat pour le développement, et président-directeur général, Skillshare International, Royaume-Uni.

Jeffrey Brudney — Professeur émérite, Innovation dans le secteur non lucratif, à la Betty and Dan Cameron Family Foundation; directeur des études, Amélioration de la qualité au sein des organisations à but non lucratif (QENO) ; Université de Caroline du Nord à Wilmington, États-Unis.

Anabel Cruz — Directrice et fondatrice de l'Institut pour la communication et le développement, Uruguay.

Heba El-Kholy — Conseillère principale du Coordonnateur exécutif et de la Coordonnatrice exécutive adjointe du programme VNU, ancienne directrice du Centre d'Oslo pour la gouvernance du PNUD.

Eva Jespersen — Directrice adjointe, Bureau du Rapport sur le développement humain, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), New York, États-Unis.

Patrick Keuleers — Directeur et chef de profession, Gouvernance et consolidation de la paix, Bureau des politiques et de l'appui aux programmes, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), New York, États-Unis.

Frannie Léautier — Cofondatrice, partenaire et présidente, Mkoba Private Equity Fund, Tanzanie.

Robert Leigh — Consultant, Volontariat et développement, auteur, Rapport sur la situation du volontariat dans le monde 2011.

Siphosami Malunga — Directeur exécutif, Open Society Initiative for Southern Africa (OSISA), Afrique du Sud.

Manoj Rai — Directeur, Participatory Research in Asia (PRIA), Inde.

Acronymes

AGNU	Assemblée générale des Nations Unies
ANAMURI	Association nationale de femmes rurales et indigènes du Chili
CDPH	Convention relative aux droits des personnes handicapées
CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CEDEAO	Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IANSA	Réseau d'action international contre les armes légères
MGF	Mutilations génitales féminines
MOAN	Moyen-Orient et Afrique du Nord
NAADS	Services nationaux dédiés aux conseils et à l'agriculture
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OEА	Organisation des États américains
OIT	Organisation internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OSC	Organisation de la société civile
PAM	Programme alimentaire mondial
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRIA	Participatory Research in Asia
SWVR	Rapport sur la situation du volontariat dans le monde
TCA	Traité sur le commerce des armes
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UE	Union européenne
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VIH/sida	Virus de l'immunodéficience humaine/syndrome de l'immunodéficience acquise
VNU	Programme des Volontaires des Nations Unies
VSO	Voluntary Services Overseas

Table des matières

Équipe du Rapport sur la situation du volontariat dans le monde	v
Avant-propos	vi
Préface — L’art du possible	vii
Remerciements	viii
Groupe d’experts du rapport	ix
Acronymes	x
Résumé	xiv
Introduction	xxiii
Chapitre 1 : Volontariat et gouvernance : logique, contexte et cadre analytique	1
Logique : pourquoi traiter du volontariat et de la gouvernance ? Pourquoi maintenant ?	2
Le volontariat offre une voie d’engagement civique	3
Volontariat et gouvernance : contexte	5
Exemples régionaux de volontariat en faveur d’une meilleure gouvernance	7
L’Afrique	7
Le monde arabe	9
L’Asie	9
L’Amérique latine	11
Un défi majeur	12
Qui sont les volontaires ?	13
Cadre analytique : piliers, niveaux et espaces	16
Piliers	16
Niveaux	16
Espaces	16
Chapitre 2 : Impact du volontariat au niveau local	19
Influencer la prise de décision par la participation	22
Participation aux espaces invités	22
Népal : aider les femmes à s’engager	23
Inde : participation des femmes aux structures formelles de gouvernance	24
La gouvernance de l’eau dans le monde arabe	25
Participation aux espaces revendiqués	26
Renforcer la responsabilité des pouvoirs publics	27
Revendiquer de nouveaux espaces pour demander des comptes aux pouvoirs publics	27
Ouganda : sensibilisation de l’opinion	28
Brésil : une responsabilité ascendante	28
Engagement dans les espaces invités	29
Élections locales en Indonésie	29
Assurer la réactivité des institutions	30
Bangladesh : combattre la violence faite aux femmes	30
Plaider pour la réactivité	30

Chili : un groupe marginal devenu incontournable	31
Chine : militantisme populaire sur les problèmes d'environnement	32
Mexique et Équateur : influence du plaidoyer des volontaires sur les acteurs de la gouvernance	33
Conclusions	34
Chapitre 3 : Impact du volontariat au niveau national	37
Comment les gouvernements tirent-ils profit du volontariat ?	39
Créer des cadres juridiques et institutionnels	41
Promulguer des lois promouvant le volontariat	41
Togo : créer des voies innovantes pour l'emploi des jeunes	44
Éclairer les lois, formuler et mettre en œuvre les politiques	44
Brésil : faire participer les citoyens à l'élaboration de la politique sanitaire	45
Inde : pour une législation tenant compte de la voix des citoyens	45
Niger : renforcer l'accès à la justice	46
Améliorer les processus électoraux	47
Surveillance des élections	47
Réduire les fractures et consolider la paix	48
Sri Lanka : le temps de la réconciliation	50
Sierra Leone : consolider la paix	50
Initiatives populaires	51
Exercer une influence sur la législation	51
Moyen-Orient et Afrique du Nord : amender les lois discriminatoires sur la nationalité	53
Afrique et Amérique latine : empêcher l'adoption de lois préjudiciables	53
Exercer une influence sur les institutions et les pratiques	54
Bangladesh : réaliser le suivi des interventions publiques pour prévenir la violence faite aux femmes	55
Afrique : l'innovation technologique au service des élections	55
Exercer une influence sur les règles d'engagement	56
Le droit à l'information	56
Tunisie : exiger la transparence du gouvernement	57
Libéria : les femmes revendiquent leur participation aux négociations de paix	58
Conclusions	59
Chapitre 4 : Impact du volontariat au niveau mondial	63
Libérer l'expression des populations afin d'éclairer les politiques et normes mondiales	65
Campagne Jubilee 2000 pour l'annulation de la dette des pays du tiers monde	65
Campagne « Contrôlez les armes » en faveur du premier Traité mondial sur le commerce des armes	66
Établir des liens entre les petits producteurs ruraux et les processus d'élaboration des politiques	68
Éclairer le cadre de développement durable pour l'après-2015	68
Porter l'attention sur le changement climatique et la justice économique	69
Adaptation locale des politiques mondiales pour renforcer la responsabilité nationale	71
Adaptation à l'échelle locale de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	73
Les contre-rapports, outils de responsabilité	74
Suivi des activités des acteurs nationaux et locaux relatives aux questions transnationales	75
Adaptation locale de la Convention 169 de l'OIT relative aux peuples indigènes et tribaux	75
Inde : lutte des femmes dalit contre la discrimination fondée sur la caste et le genre	76
Mobilisation de l'opinion publique sur le territoire national et au-delà	77
Accroître la responsabilité des acteurs transnationaux	77
Demander des comptes aux institutions financières internationales	77
Surveiller les conditions de travail et l'industrie manufacturière dans le tiers monde	78
Assurer la responsabilité des acteurs multinationaux	79
Responsabilité des OSC	80

Stratégies communes	80
Sceller des alliances	81
Utiliser les espaces virtuels pour favoriser l'engagement international	81
Une surveillance mondiale pour un impact local	82
Conclusions	83
Chapitre 5 : Les capacités au service du nouveau programme de développement	85
Changement de mentalité pour faire évoluer le programme de développement	86
Conclusions	87
Le volontariat peut contribuer à renforcer l'expression et la participation, la responsabilité et la réactivité de nombreux acteurs à tous les niveaux	87
Les conditions d'exercice du volontariat doivent être plus équitables	88
La création d'un environnement favorable est une condition indispensable pour que le volontariat puisse pleinement contribuer à la réalisation d'un programme de développement durable	88
La collaboration, les alliances et les partenariats multipartites sont essentiels à la réussite du volontariat	89
Il est primordial d'approfondir notre compréhension par des recherches	90
Annexe — Méthodologie	92
Notes	93
Références	96
Encadrés	
Encadré 1 a gouvernance : définition du PNUD	xxiii
Encadré 2 Le volontariat : définition de l'Assemblée générale des Nations Unies	xxiv
Encadré 3 Volontariat formel et informel	xxvii
Encadré 1.1 Volontariat et militantisme social	4
Encadré 2.1 Contribution de la société civile	20
Encadré 2.2 Voix de volontaires : une femme élue à un panchayat	22
Encadré 3.1 Voix de volontaires : défendre les droits des réfugiés et des personnes déplacées	49
Encadré 3.2 Voix de volontaires : le droit des femmes arabes à la nationalité – recueillir, amplifier et diffuser pour informer, engager et mobiliser	52
Encadré 4.1 Voix de volontaires : un militant en faveur du TCA	67
Encadré 4.2 Voix de volontaires : Lombe Tembo, volontaire au sein du groupe Accountability Task Team soutenu par Restless Development	70
Encadré 4.3 Voix de volontaires : mobilisation populaire pour le climat : un phénomène post-moderne	72
Encadré 4.4 Lutter contre les inégalités de pouvoir à partir de la base	78
Contributions spéciales	
La mesure du volontariat garantit des avantages économiques et sociaux à long terme, par Andrew G. Haldane	15
La Déclaration norvégienne sur le travail volontaire, par FK Norway	40
Établir des structures facilitant le volontariat au Pérou, par Fernando Bolaños Galdós	43
Graphique	
Graphique 4.1 : Ampleur et croissance de l'utilisation d'Internet par région	82

Résumé

Le volontariat offre une voie essentielle d'engagement à l'échelle locale, nationale et mondiale

Il est aujourd'hui largement admis que le futur programme de développement doit être profondément révisé afin de mieux mobiliser les individus en faveur de leur développement personnel et du développement de leur communauté et de leur pays. Des mécanismes renforcés d'engagement civique sont nécessaires pour favoriser un renouveau des discussions, des négociations et des décisions. Ce rapport montre, à partir d'un corpus de connaissances recueilli par le biais d'études de cas, que le volontariat offre une voie essentielle d'engagement à l'échelle locale, nationale et mondiale. Les niveaux local et mondial se rapprochant avec l'apparition de nouveaux acteurs de la gouvernance, le volontariat s'adapte et évolue lui aussi. Des citoyens actifs du monde entier se mobilisent déjà, de différentes manières et à divers niveaux, pour faire face aux enjeux fondamentaux traditionnels et aux défis naissants de la gouvernance.

Ce rapport a identifié les grandes stratégies, les principales difficultés et les opportunités offertes par le volontariat en ciblant les trois piliers de la gouvernance (expression et participation, responsabilité, réactivité) sur lesquels les volontaires ont exercé une influence. Des actions et stratégies spécifiques du volontariat illustrent avec quelle diversité les volontaires s'engagent dans les espaces invités, ouvrent des espaces fermés ou revendiquent de nouveaux espaces. Les espaces invités sont ceux où les acteurs de la gouvernance appellent à la participation des citoyens ou des bénéficiaires. Les espaces fermés ont des règles d'accès définies et ne sont accessibles qu'à certaines personnes ou certains groupes de personnes. Les espaces revendiqués sont ceux que les plus faibles ou les exclus peuvent investir ou créer de façon informelle, par le biais de mouvements sociaux et d'associations communautaires, ou de manière organique lorsque plusieurs personnes se réunissent délibérément pour débattre, discuter ou résister. Les volontaires ont les moyens et la volonté de contribuer à des changements positifs, mais

ils se heurtent à de nombreuses difficultés liées à la gouvernance, en particulier à l'inégalité des ressources et au déséquilibre des rapports de force. Ils ne doivent plus se contenter de faire entendre leur voix pour susciter l'engagement ; les principaux acteurs de la gouvernance de tous les niveaux doivent multiplier les occasions de les inviter à prendre part aux discussions et processus de décision.

Le volontariat englobe un large éventail d'activités à l'échelle individuelle, communautaire, nationale et mondiale. Ces activités comprennent des formes traditionnelles d'assistance mutuelle et d'initiative personnelle, ainsi que la prestation officielle de services. Elles incluent également l'activation et la promotion de la participation et de l'engagement au moyen d'actions de plaidoyer, de campagnes ou de militantisme. Dans ce rapport, le terme volontariat désigne des « activités [...] entreprises librement, pour le bien du public et pour lesquelles la rémunération monétaire ne constitue pas la principale motivation. »

Il est également entendu dans ce rapport que le volontariat recoupe et rejoint le militantisme social. Certes, tous les militants ne sont pas des volontaires, mais la plupart le sont, et de nombreux volontaires sont également militants. Les termes volontariat et militantisme social ne s'excluent pas l'un l'autre. L'idée que les volontaires servent uniquement à soutenir la prestation de services ou ne participent qu'à des actions caritatives offre une vision limitée dans laquelle la différence entre volontariat et militantisme est superficielle.

Le présent rapport reconnaît que le volontariat dépend fortement du contexte et s'exerce rarement dans des conditions équitables. Les femmes et les groupes marginalisés sont fréquemment victimes de cette inégalité. Les volontaires ne peuvent pas tous participer sur un pied d'égalité ou à armes égales dans chaque

contexte. Leur action est plus compliquée dans les contextes d'exclusion, de bâillonnement de leur opinion, de déni de leur autonomie ou lorsqu'il est dangereux de poser des questions. Un environnement favorable respectueux des droits de tous renforce la capacité du volontariat à contribuer positivement au développement et à la paix. Ce rapport montre qu'il est indispensable, pour réussir, de créer un environnement plus propice qui favorise un engagement civique positif en faveur du développement durable.

Il ressort des études de cas présentées que lorsque l'on exclut la population des espaces de prise de décision et que l'on ignore ses opinions, elle trouve d'autres moyens d'exiger son entrée dans des espaces de prise de décision plus formels. Elle peut remettre en cause les institutions formelles et informelles de la gouvernance, leur demander de rendre compte et exiger plus réactivité de la part des détenteurs du pouvoir, qu'il s'agisse de gouvernements, d'entreprises ou d'organismes multilatéraux.

Il ressort également des études que lorsque les gouvernements prennent l'initiative de mettre le volontariat au service de la paix et du développement, la majorité des engagements volontaires se déroule dans des espaces invités. En revanche, lorsque la population prend l'initiative, la plupart de ces engagements se produisent dans des espaces revendiqués, du moins au départ. Par la suite, une partie des initiatives peut rejoindre des espaces invités. Dans les deux cas, cependant, les volontaires cherchent à influencer les processus de décision dans les espaces fermés à partir de leurs activités dans les espaces revendiqués et invités.

Ce rapport appelle à solliciter bien davantage les volontaires et le volontariat sous toutes ses formes, aussi bien formelles (avec notamment le volontariat international) qu'informelles, et du niveau local au niveau mondial. Cet engagement suppose de comprendre les besoins et les

droits des volontaires et de trouver des moyens de financer, d'approvisionner, de soutenir et de mobiliser activement les initiatives volontaires afin d'améliorer la gouvernance.

La littérature consacrée au volontariat et à la gouvernance est mince. Ce rapport constitue une première étape dans la compilation d'un corpus sur les contributions du volontariat dans le domaine de la gouvernance, en particulier dans le contexte des pays en développement. Il lance un nouveau débat sur le rôle du volontariat dans la gouvernance qu'il est impératif de poursuivre.

MESSAGES CLÉS

Les messages clés suivants, mis en lumière par le présent rapport, constituent des considérations importantes pour les processus de développement et pour le renforcement des pratiques, politiques et stratégies de gouvernance :

Le volontariat local renforce les capacités de la population.

Au niveau local, le volontariat renforce les capacités de la population, y compris celles des groupes marginalisés, à s'associer aux autorités locales et aux organisations de la société civile (OSC) nationales ou internationales pour rendre les processus de gouvernance plus participatif et plus inclusif. Pour les groupes marginalisés, en particulier les femmes, la création et le renforcement des voies d'expression et de participation peuvent contribuer à la prise en compte de leurs besoins et à l'attribution de ressources à cet effet.

Les gouvernements nationaux renforcent l'inclusion sociale en ouvrant de plus larges espaces au volontariat.

Les gouvernements nationaux découvriront qu'en ouvrant de plus larges espaces au volon-

**Il est
indispensable,
pour réussir,
de créer un
environnement
plus propice
qui favorise un
engagement
civique positif
en faveur du
développement
durable**

Les volontaires peuvent influencer et façonner les normes et les valeurs sociales

tariat, ils renforceront l'inclusion sociale, amélioreront leurs résultats sociaux et en matière de développement et faciliteront la prestation de services. Les retours sur l'engagement des volontaires et du volontariat sont d'autant plus importants quand des conditions favorables, telles que la liberté d'expression et d'association et un contexte de débats politiques animés, sont déjà en place. Les technologies de l'information et de la communication – blogs, plateformes de suivi et réseaux sociaux – permettent aux volontaires de compléter l'information des médias traditionnels avec celle provenant des communautés directement et en temps réel, et de trouver de nouveaux points d'entrée pour faire valoir leur opinion et dialoguer.

Les réseaux mondiaux de volontaires favorisent l'expression, la participation, la responsabilité et la réactivité.

Les réseaux mondiaux de volontaires ont recours à diverses stratégies pour favoriser efficacement l'expression et la participation, la responsabilité et la réactivité en reliant les espaces locaux, nationaux et internationaux. La technologie est un élément déterminant de ces processus, car elle améliore la vitesse et l'ampleur de l'engagement volontaire et permet de conclure des alliances, de mettre en commun les expertises et d'engager les acteurs de la gouvernance à tous les niveaux. Il faudra toutefois impérativement remédier aux inégalités d'accès pour faire en sorte que les plus exclus puissent participer aux débats.

Le volontariat constituera une précieuse réserve de ressources pour le programme de développement durable pour l'après-2015.

Le volontariat constituera une précieuse ressource pour faire valoir l'opinion de toutes les parties prenantes et pour mobiliser l'ensemble des ressources disponibles en vue d'accompagner la mise en œuvre et le suivi du nouveau programme de développement pour l'après-2015. L'augmentation de la participation devra correspondre à une amélioration de la réactivité des acteurs de la gouvernance, y com-

pris les OSC, le secteur privé et d'autres acteurs jouant un rôle de plus en plus central dans les processus de gouvernance et de prestation de services. L'ouverture de possibilités et d'espaces en faveur du volontariat afin d'exploiter pleinement ce potentiel nécessitera un éventail varié de stratégies, de partenariats et d'alliances aux différents échelons de la gouvernance.

IMPACT AU NIVEAU LOCAL

Des millions de volontaires à travers le monde contribuent à la gouvernance au niveau local. Répondant aux gouvernements qui créent des mécanismes locaux encourageant la participation aux processus de décision, les volontaires participent de plus en plus à l'orientation des politiques et à la prise de décision sur les questions influençant directement leur vie. Les comités de développement des villages au Népal et la gestion des fonds pour le développement des communautés et la planification des villages au Kenya et en Ouganda constituent des exemples concrets d'amélioration des espaces de gouvernance. Ces mécanismes de dialogue offrent aux autorités (et aux autres organismes impliqués dans la gouvernance) des moyens pratiques de se rapprocher et d'échanger directement avec leurs concitoyens. Parfois, ces espaces offrent aux volontaires la possibilité d'exercer une influence sur les principes et les pratiques en matière de prestation de services, mais aussi de surveiller leur mise en œuvre.

Les volontaires interviennent également en dehors des structures formelles de gouvernance locale afin de veiller à ce que leur opinion soit prise en compte et à ce que leur gouvernement réponde à leurs besoins. Lorsqu'ils se regroupent de manière informelle pour évoquer leurs besoins et exprimer leur point de vue, les volontaires peuvent influencer et façonner les normes et les valeurs sociales. Ils peuvent élargir les paramètres du débat en inscrivant de nouvelles idées à l'ordre du jour politique et en remettant en cause le statu quo. Même si cela n'influence pas forcément les décideurs et les politiques produites à court terme, cela peut tout de même faire évoluer l'opinion et

conduire à des changements sociaux à long terme. Cela peut également ouvrir la voie à une pluralité d'opinions qui inciteront les autorités, dans certains contextes, à être plus attentives à un plus large éventail de besoins.

Le volontariat exercé au niveau local permet d'acquérir de nouvelles compétences et de mieux comprendre ses droits. Il aide les individus à développer leur aptitude à l'engagement et à la participation au-delà de leur foyer ou de leur village ; à surveiller les engagements et les dépenses des autorités ; et à constituer des groupes qui dépasseront le niveau local pour atteindre l'échelle nationale, voire internationale. Pour beaucoup de femmes, ce peut être un moyen de gagner en autonomie. Le volontariat peut également renforcer les capacités de nombreux groupes exclus jusque-là à s'associer aux collectivités publiques locales et aux OSC nationales ou internationales.

Dans les communautés, le volontariat emploie des stratégies variées pour renforcer son pouvoir d'expression et de participation afin d'influencer le processus décisionnel relatif aux communautés des volontaires. Certains volontaires locaux travaillent seuls, d'autres s'associent à des acteurs extérieurs tels que les OSC nationales ou internationales ; certains forment des réseaux, d'autres encore coopèrent avec les collectivités publiques locales pour rendre les processus de gouvernance plus participatifs et plus inclusifs.

Le volontariat au niveau local n'est pas exempt de difficultés. Il existe un risque que les autorités se déchargent de leurs obligations sur les volontaires, surtout à ce niveau. En outre, la domination persistante d'une élite dans les espaces participatifs pourrait reproduire les inégalités dans l'accès aux processus décisionnels au lieu de les réduire. Certains forums participatifs de nature symbolique peuvent être dépourvus de réels pouvoirs. Enfin, les volontaires subissent parfois les représailles de leurs opposants.

En dépit de ces difficultés, les faits montrent que le volontariat local peut étendre et améliorer les

services, renforcer les compétences, accroître les moyens d'expression des plus marginalisés, intégrer le savoir-faire local, offrir des freins et contrepoids et encourager la diversité des opinions. En fonction du contexte général, cela peut conduire à une plus grande expression et participation, ainsi qu'à une gouvernance plus responsable et plus réactive.

IMPACT AU NIVEAU NATIONAL

On constate que le volontariat s'associe aux autorités sur des questions centrales de la gouvernance d'une manière qui renforce l'inclusion sociale, améliore les résultats sociaux et en matière de développement et favorise la paix. Deux tendances se distinguent, une dans laquelle les autorités prennent l'initiative de mobiliser des volontaires et l'autre dans laquelle l'initiative revient aux administrés. Souvent les autorités invitent les volontaires à collaborer avec elles sur des thèmes tels que l'amélioration de la transparence, le suivi de la prestation de services, la création d'organismes de volontariat et l'association étroite avec des organismes de volontariat officiels (nationaux et internationaux). Comme indiqué plus haut, les retours sur l'engagement des volontaires sont d'autant plus importants quand des conditions favorables, telles que la liberté d'expression et d'association et un contexte de débats politiques animés, sont déjà en place. De même, les volontaires agissent et se mobilisent différemment pour faire valoir leurs points de vue, réclamer des mécanismes de responsabilité et demander qu'on leur réponde, autant de points essentiels pour améliorer la gouvernance.

Lorsque les autorités ont mis en place des structures pour amplifier l'engagement volontaire, elles ont pu en exploiter la force de manière systématique, et cela a donné aux volontaires les moyens de prendre l'initiative dans des domaines importants pour les plans nationaux de développement. Par exemple, au Honduras, au Mozambique et au Pérou, la forte participation des parties prenantes au processus législatif a été encouragée par les autorités. D'autres gouvernements, comme au Ghana et au Kenya, ont

**Une
mobilisation à
grande échelle
est essentielle
à la réussite de
nombreuses
initiatives
ascendantes de
volontariat**

La présence d'un gouvernement à l'écoute des citoyens joue un rôle décisif dans la réussite des initiatives volontaires nationales

de même fait appel à des structures de volontariat officielles, reconnues par la loi et suffisamment financées, afin d'encourager les jeunes volontaires à donner de leur temps pour promouvoir la santé et l'éducation en milieu rural, pour qu'ils bénéficient d'un emploi rémunéré et qu'ils apprennent le but et la valeur de l'engagement civique.

Certains gouvernements mobilisent leurs concitoyens de façon plus systématique et à long terme en vue de l'orientation et de la mise en œuvre de leurs politiques. Au Brésil, les relations étroites entre l'État et la société civile ont permis de formuler une nouvelle politique de santé qui a réduit les inégalités dans l'accès aux soins de santé publique.

Une mobilisation à grande échelle est essentielle à la réussite de nombreuses initiatives ascendantes de volontariat. Pour y parvenir, les volontaires forment souvent des alliances. Les OSC et les partisans au sein du gouvernement et de l'assemblée législative peuvent se révéler de précieux alliés. Le succès de l'action de Naripokkho au Bangladesh, qui défend les femmes victimes de violence et a contribué à la rédaction de la loi relative aux violences à l'encontre des femmes, est surtout dû à sa collaboration avec le gouvernement et à son alliance avec Doorbar, une association de simples citoyens. Lorsque le groupe des parties prenantes est restreint, les alliances et le recrutement d'interlocuteurs à l'échelle transnationale ont parfois apporté le soutien nécessaire. C'est ce que l'on peut constater avec les lois sur la nationalité adoptées dans les pays arabes, où la recherche d'alliés au sein des gouvernements, des parlements et des OSC d'autres pays concernés a parfois été décisive.

De nombreuses initiatives de volontariat se tournent vers les médias pour sensibiliser et mobiliser l'opinion publique et les décideurs. Naripokkho a mené des campagnes dans les médias pour renforcer la visibilité de la violence domestique. Une nouvelle génération de volontaires familiers des technologies élabore des outils pour offrir des informations en provenance directe des communautés et en temps réel. Ils

viennent compléter les médias traditionnels en apportant des nouvelles et des perspectives sur leurs propres sites Internet et par le biais des blogs, diminuant ainsi la dépendance populaire aux médias traditionnels et obligeant parfois les sites d'information à réagir pour garder leur pertinence.

La présence d'un gouvernement à l'écoute des citoyens joue un rôle décisif dans la réussite des initiatives volontaires nationales. Parfois les mouvements créent eux-mêmes la pression politique requise pour obliger leur gouvernement à être plus réactif. Les initiatives de volontaires peuvent aussi être facilitées et favorisées par un gouvernement réceptif. Les initiatives ascendantes les plus concluantes ont ainsi cherché à établir une relation de collaboration avec les autorités dans certains domaines, même si elles les contestaient ou les remettaient en cause dans d'autres.

Il est important que le gouvernement, le pouvoir en place ou l'élite montre une certaine réactivité pour créer un environnement propice à la participation générale et à l'écoute d'opinions multiples, notamment celles de ceux qui souffrent le plus, pour qu'ils soient entendus. Ils contribueront ainsi à l'avènement d'une paix durable et à la réduction des fractures sociales. Si l'expression et la participation peuvent susciter la réactivité dans des conditions de paix et de stabilité, cette dernière doit parfois les précéder dans certaines situations de conflit et de sortie de conflit. Au Sri Lanka, les associations formelles et informelles de volontaires ont été déterminantes pour renforcer l'engagement des citoyens dans le processus de relèvement lorsqu'un gouvernement plus réceptif s'est engagé sur le chemin de la réconciliation. En 2011, à la suite de la guerre civile qui a opposé les forces de l'État et les Tigres de libération de l'Eelam tamoul jusqu'en 2009, le gouvernement du Sri Lanka a avalisé les recommandations et le rapport de la Commission dédiée aux leçons du conflit et à la réconciliation. Parmi les priorités mises en avant figurait l'importance des partenariats entre la société civile et les autorités locales. Les volontaires ont ensuite expliqué le

rapport aux communautés, qu'ils ont informées avant de les engager dans le processus de paix.

IMPACT AU NIVEAU MONDIAL

Le présent rapport se concentre sur les initiatives de volontariat liées aux piliers de la gouvernance dans le contexte d'acteurs mondiaux variés et transversaux qui influencent tous les niveaux de la société (local, national et mondial). L'engagement mondial par le biais du volontariat est le plus souvent confronté à des espaces fermés, car les acteurs de la gouvernance, y compris parfois les gouvernements, tendent à privilégier leurs relations avec d'autres parties prenantes telles que les donateurs, les États membres, les actionnaires et les investisseurs, plutôt que les citoyens et les communautés.

Les campagnes de volontariat qui se sont unies à l'échelle transnationale ont parfois pu revendiquer des espaces locaux, nationaux et mondiaux pour accroître la responsabilité. Les stratégies visant à rattacher des politiques et conventions internationales à l'expression et à la participation de volontaires nationaux ont soulevé des problèmes de responsabilité qui ont parfois été résolus positivement. Cependant, les OSC ancrées dans le volontariat local doivent résister aux pressions de la mondialisation les incitant à accorder une attention excessive au pouvoir en place, car cela pourrait affaiblir leurs liens avec les communautés locales ainsi que leur légitimité auprès des acteurs de la gouvernance locale.

La constitution d'alliances au sein des différents secteurs et niveaux, peut contribuer à renforcer la responsabilité et la réactivité des acteurs mondiaux. Les organismes de volontariat issus du monde des affaires, des pouvoirs publics ou de la société civile concluent des alliances, partagent leur expertise et donnent aux citoyens les moyens de solliciter divers acteurs de la gouvernance, tous niveaux confondus, de façon plus efficace. Aucun groupe ni aucune organisation ne peut obtenir isolément une mobilisation de l'engagement requise pour apporter des changements d'orientation à l'échelle transnationale ou faire évoluer l'état des discours au niveau mondial.

La création d'alliances complexes a joué un rôle déterminant, par exemple, dans la réussite d'initiatives telles que les campagnes Jubilee 2000 ou « Contrôlez les armes », qui dépendaient de la diversité des pays, des acteurs et des groupes de parties prenantes. Les paysans et exploitants agricoles d'Afrique de l'Ouest ont infléchi la politique régionale en raison de leur puissance en tant que réseau, non d'individus, mais d'organisations. Pour mener à bien les consultations relatives au programme pour l'après-2015, les Nations Unies ont cherché à établir des partenariats avec des organisations de la société civile ou employant des volontaires afin d'étendre leur influence auprès des simples citoyens. Le mouvement Occupons Wall Street et la Mobilisation populaire pour le climat se sont appuyés sur de nombreuses alliances pour prendre de l'ampleur, susciter un débat international et se faire entendre à travers le monde. Certes, ni l'un ni l'autre n'a réellement eu d'incidence sur les politiques, mais ils ont révélé l'aptitude des individus et des groupes à interagir directement par-delà les nations en vue de lancer et d'entretenir une conversation sur des sujets d'intérêt commun en dehors des forums intergouvernementaux traditionnels. Ce phénomène émergent recèle d'immenses possibilités de transformation des échanges entre population et nations sur les forums mondiaux.

La technologie est un puissant outil d'engagement civique qui doit être développé à l'échelle mondiale de manière à favoriser la réalisation de son potentiel d'intégration. Elle augmente la vitesse, l'ampleur et la diversité des possibilités d'engagement volontaire, que ce soit en ligne ou en personne, pour aborder des questions locales, nationales et internationales. Il est nécessaire de combler le fossé numérique qui touche les femmes du monde entier, ainsi que les communautés rurales, marginalisées et pauvres. L'accès à Internet est encore limité dans de nombreux pays, et plus encore pour les femmes. En 2013, à peine 17 % de la population d'Afrique subsaharienne avait accès à Internet, contre 84 % en Amérique du Nord. À l'échelle mondiale, 38 % seulement de la population est connectée, et ce, bien que la pénétration d'In-

La constitution d'alliances au sein des différents secteurs et niveaux, peut contribuer à renforcer la responsabilité et la réactivité des acteurs mondiaux

Le volontariat peut contribuer à la mise en œuvre d'un modèle de développement véritablement humaniste

ternet ait explosé dans les pays en développement entre 2000 et 2013, avec des bonds de 4662 % en Afrique subsaharienne, de 4210 % dans les pays arabes et de plus de 3404 % en Asie du Sud. En outre, la majorité des conversations mondiales en ligne se déroule en anglais, même si des sites tels que change.org permettent de participer dans d'autres langues. Ce facteur limite le nombre de personnes pouvant participer et être entendues.

Les organismes de volontaires utilisent diverses stratégies leur permettant d'intervenir indifféremment auprès de simples citoyens, de décideurs nationaux et sur les forums internationaux. Ce faisant, ils contribuent efficacement à la multiplication des points de vue et à l'augmentation de la participation aux débats internationaux, et ils appellent avec énergie à la responsabilité et à la réactivité des divers acteurs de la gouvernance mondiale.

CONCLUSIONS

Cinq grands points se dégagent des éléments d'information tirés de l'action du volontariat à différents niveaux, dans différents espaces et selon une gamme de stratégies appliquées dans des contextes mondiaux très variés.

Le volontariat peut contribuer à renforcer l'expression et la participation, la responsabilité et la réactivité de nombreux acteurs à tous les niveaux.

Bien que ce ne soit pas la seule réponse possible, le volontariat peut contribuer à la mise en œuvre d'un modèle de développement véritablement humaniste. Il constitue une réelle passerelle pour faire entendre davantage de points de vue, soutenir les initiatives de la société civile et compléter les efforts des pouvoirs publics en vue d'élargir la participation, de renforcer la responsabilité et de stimuler la réactivité institutionnelle à tous les niveaux dans un but de paix et de développement durables. Il emploie pour cela différentes méthodes, notamment la mobilisation et l'engagement dans les communautés de volontaires locaux qui décident de se consacrer durablement aux problèmes de gou-

vernance influençant leur vie quotidienne en participant à des conseils, des commissions et d'autres mécanismes de gouvernance. Les volontaires sont les principaux exécutants de nombreux programmes de première ligne. Pourtant, ils sont rarement identifiés ou reconnus comme tels, ni même inclus dans l'analyse des échecs et des réussites ou dans la liste des contributeurs importants. La gouvernance participative devra donc évoluer pour que les volontaires soient davantage reconnus et que d'autres espaces s'ouvrent à leur intention. Il faudra également que les autres acteurs de la gouvernance écoutent l'opinion de ces volontaires, dont on attend souvent qu'ils aident à l'exécution, mais qui sont rarement impliqués dans la conception et la planification des interventions ou dans leur évaluation.

Les conditions d'exercice du volontariat doivent être plus équitables.

Les volontaires constituent naturellement un groupe dont les origines, les structures d'organisation, les âges, les niveaux d'éducation, le sexe et les compétences sont très variés. Le rapport révèle que le volontariat proprement dit ne s'exerce pas dans des conditions identiques et qu'il possède une dynamique du pouvoir et des hiérarchies qui lui sont propres. Ses espaces sont différenciés selon le genre et ses différents groupes ont un accès variable aux financements, à l'aide et au pouvoir en place. Les volontaires ne se heurtent pas tous aux mêmes obstacles, et ils n'ont pas accès aux mêmes possibilités ni aux mêmes espaces clés.

Ainsi, bien que dans de nombreuses communautés et sociétés, les femmes constituent la majorité de la population, intervenant en tant que volontaires, exerçant des fonctions de soins et d'assistance, participant et s'exprimant dans les espaces revendiqués et invités, elles ne bénéficient pour la plupart que de fonds et d'appuis limités. Elles subventionnent souvent des processus que les autorités ne peuvent pas financer. Et dans les espaces invités mis en place pour qu'elles soient plus nombreuses à participer, elles constatent fréquemment que leur opinion n'est pas prise en compte. Les femmes se trou-

vant dans une situation de pauvreté ont souvent du mal à accéder à des structures formelles de volontariat, en raison de problèmes notamment de mobilité, d'analphabétisme, d'inexpérience des espaces publics ou de manque d'argent pour les transports. Il existe également une réelle différence entre les sexes dans l'accès aux nouvelles technologies de communication, indispensables pour un engagement mondial. Les populations les plus pauvres, en particulier les femmes, sont souvent exclues des formes officielles de volontariat à l'échelle nationale et mondiale, ce qui signifie qu'elles ont rarement la possibilité d'exprimer leur opinion sur des forums nationaux ou internationaux.

La création d'un environnement favorable est une condition indispensable pour que le volontariat puisse pleinement contribuer à la réalisation d'un programme de développement durable.

Pour que le volontariat puisse optimiser sa contribution au bien commun, il a besoin d'un environnement favorable. Le contexte social, juridique et politique général joue un rôle important dans ce que les volontaires peuvent offrir ou non pour améliorer la gouvernance. Les négociations politiques entre État et citoyens, la constitution en vigueur, le cadre juridique, le tissu social de différents pays, l'interaction entre gouvernance locale, nationale et mondiale, la diversité des acteurs de la gouvernance intervenant à un niveau donné : tous ces éléments influencent qui pourra ou non pénétrer les différents espaces, qui pourra exprimer son opinion et qui orientera les prises de décision.

Lorsque les autorités ont créé un environnement propice à l'engagement civique (plus particulièrement à la participation des volontaires) ou lorsqu'elles ont été sensibles aux initiatives communautaires d'origine volontaire, davantage de monde participe aux processus décisionnels. Le volontariat réussit d'autant mieux à améliorer l'engagement civique lorsque le cadre juridique et institutionnel global y est favorable. Cela suppose la liberté d'expression et d'association et la présence d'espaces d'engagement suffisamment inclusifs.

La collaboration, les alliances et les partenariats multipartites sont essentiels à la réussite du volontariat.

La collaboration entre les autorités et la société civile a permis l'adoption de lois et de structures. En facilitant le rapprochement entre les autorités et les OSC, il est possible de créer des voies d'engagement volontaire qui renforceront la capacité des autorités à mettre en œuvre les politiques.

La société civile a également cherché à conclure des alliances avec le gouvernement, le secteur privé et d'autres acteurs en mobilisant des volontaires autour d'une cause commune. Lorsque les communautés se familiarisent avec la nature changeante des règles d'engagement, notamment par le biais d'actions collectives locales dans des espaces revendiqués de manière informelle, elles peuvent constater l'intérêt stratégique d'établir des alliances et des partenariats pour traiter des questions de développement liées à la gouvernance qui transcendent les frontières locales, nationales et internationales. En consacrant leur temps, leurs connaissances et leur expertise à relever des défis mondiaux de nature sociale, économique ou environnementale, les volontaires peuvent compléter, interroger et contester les efforts du gouvernement et de la société civile dans son ensemble. À l'échelle mondiale, des groupes de volontaires poursuivant des buts communs collaborent par-delà les frontières pour s'exprimer et participer à des forums internationaux. Il existe de nombreuses possibilités de promouvoir des accords, politiques, conventions et principes propices au volontariat au niveau mondial. Ils contribueront ensuite à renforcer la légitimité, les connaissances et les ressources des actions locales et nationales.

Il est primordial d'approfondir notre compréhension par des recherches.

Ce rapport lance une discussion sur ce que le volontariat apporte pour soutenir des processus de gouvernance participatifs, responsables et réactifs à différents niveaux et dans différents espaces. Mais les défis liés aux données sont réels et doivent être pris en compte si l'on

**Les défis liés
aux données
sont réels
et doivent
être pris en
compte si l'on
veut profiter
pleinement
du potentiel
de ressources
qu'offre le
volontariat**

veut profiter pleinement du potentiel de ressources qu'offre le volontariat dans les années à venir. Une difficulté consiste à définir et décrire l'immense variété des formes de volontariat à travers le monde. Saisir la mesure, la portée et l'ampleur des différentes formes de volontariat par le biais d'indicateurs quantitatifs en est une autre. Enfin, il faut recueillir les nuances, les distinctions et les contributions complexes par des études de cas plus qualitatives ancrées dans divers contextes. Ces trois cas tireraient profit de recherches complémentaires. Il conviendrait également de s'attacher sérieusement à améliorer la collecte des données, y compris par des données qualitatives axées sur un plan culturel sur la manière dont le volontariat est défini et pratiqué dans différents pays.

Il est important de mesurer la contribution des volontaires au développement, tout comme il est important de leur permettre de suivre et de rendre compte du développement à l'échelle locale, nationale et mondiale. Pour y parvenir, l'association des technologies à la bonne volonté et à la détermination des citoyens à se mobiliser pour le développement, à demander des comptes aux acteurs de la gouvernance et à s'assurer de leur réactivité constitue un autre

moyen de faire appel aux citoyens en tant que surveillants et rapporteurs volontaires des progrès du programme de développement. Des millions de personnes ont participé à l'enquête My World et les volontaires ont facilité l'engagement des communautés pour garantir un maximum de mobilisation. Avec la généralisation de l'accès à Internet et à la téléphonie mobile, il est important de saisir cette occasion de garantir une gouvernance participative, responsable et réactive à tous les niveaux.

Introduction

Le Rapport sur la situation du volontariat dans le monde 2015, intitulé « Transformer la gouvernance », s'appuie sur l'analyse exhaustive du volontariat réalisée par sa première édition de 2011. Il met l'accent sur le rôle catalyseur du volontariat pour un engagement civique qui améliore la gouvernance locale, nationale et mondiale (encadré 1). Il étudie l'action des volontaires en relation avec les trois grands piliers d'une bonne gouvernance: l'expression

Avec la **responsabilité**, le pouvoir en place (gouvernements, organisations internationales, prestataires de services, etc.) est obligé d'endosser la responsabilité de ses actes, car les citoyens lui demandent des comptes. Vis-à-vis des gouvernements, le vocabulaire des détenteurs de droits et d'obligations s'applique. Avec les autres acteurs de la gouvernance, les relations de responsabilité exigent en outre reddition de compte et opposabilité.

ENCADRÉ 1. LA GOUVERNANCE : DÉFINITION DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD)

« [La gouvernance désigne] l'exercice de l'autorité politique, économique et administrative dans le cadre de la gestion des affaires d'un pays à tous les niveaux. La gouvernance comprend les mécanismes, les processus, les relations et les institutions complexes au moyen desquels les citoyens et les groupes articulent leurs intérêts, exercent leurs droits et assument leurs obligations et auxquels ils s'adressent pour régler leurs différends. »

Source: PNUD 1997.

et la participation, la responsabilité et la réactivité. Les recherches menées pour ce rapport montrent clairement que le volontariat contribue très largement à la bonne gouvernance dans ces trois domaines. Le rapport illustre également comment les volontaires renforcent l'engagement local, national et mondial en recourant à diverses stratégies et en faisant participer un large éventail de citoyens.

Par **l'expression et la participation**, les citoyens ou leurs représentants participent aux processus politiques et les influencent afin d'atteindre des buts et objectifs civiques. L'expression désigne la capacité à formuler ses intérêts, à exprimer son point de vue et ses priorités et à faire valoir ses droits. Elle s'exerce en participant aux élections, aux consultations, aux processus décisionnels et à la mise en œuvre. Il peut également s'agir de citoyens assumant leurs responsabilités par le biais d'actions de lobbying, de manifestations ou de dépôts de plainte.

Pour la **réactivité**, l'État et les autres acteurs de la gouvernance sont à l'écoute des opinions des citoyens et se montrent disposés à adapter leurs actes en conséquence. Sans une gouvernance impliquée et capable, les opinions exprimées peuvent ne pas être prises en compte ou n'avoir qu'un impact limité. La réactivité est associée à l'établissement d'institutions, de mécanismes et de processus de gouvernance efficaces.

Le concept de pouvoir est inhérent à la gouvernance ; à ce titre, l'amélioration de la gouvernance suppose d'analyser comment le pouvoir est compris, partagé et exercé. Dans un paradigme de développement efficace, inclusif et durable, il est essentiel de déterminer les changements à apporter à l'équilibre des pouvoirs pour qu'une évolution soit possible.

Si les volontaires s'associent souvent à d'autres membres de la société civile pour interpeller les personnes et organismes exerçant un pouvoir

ENCADRÉ 2. LE VOLONTARIAT : DÉFINITION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

« Les termes *volontariat* ou *bénévolat* et *activités bénévoles* se rapportent à un large éventail d'activités [...], entreprises librement, pour le bien du public et pour lesquelles la rémunération monétaire ne constitue pas la principale motivation. »

Source: Assemblée générale des Nations Unies 2002 (A/RES/56/38).

et un contrôle sur leur vie, il leur manque parfois les ressources, les informations, l'accès aux processus décisionnels et la capacité à réclamer les changements nécessaires pour améliorer la gouvernance.

Ce rapport s'appuie sur la définition du volontariat établie par les Nations Unies (encadré 2).

En tant qu'individus, organisations formelles ou groupes et réseaux informels, les volontaires du monde entier relèvent les défis de la gouvernance de nombreuses manières différentes. Ils interpellent le réseau complexe des acteurs de la gouvernance des différents niveaux en exprimant leur point de vue, en trouvant des espaces de participation et en appelant souvent à un leadership plus responsable et plus réactif. Ils permettent également aux pouvoirs publics d'étendre leur influence, d'améliorer leur efficacité, d'asseoir leur légitimité et d'inspirer confiance. Dans différents contextes et par des voies différentes, les volontaires nouent des relations et concluent des alliances pour se rapprocher de ceux qui exercent une influence sur leur vie et sur les opportunités qui sont mises à leur disposition. Ils disposent également de nombreux moyens pour identifier et articuler leurs besoins et pour faire valoir leurs droits, dans le but d'améliorer leurs conditions de vie, de protéger leurs moyens d'existence et de préserver leur bien-être.

Certains gouvernements se sont tournés vers le volontariat pour renforcer les capacités d'expression et de participation en améliorant leur réactivité et leur responsabilité et en ouvrant des espaces jusque-là limités ou fermés. Ils ont fait appel à la force du volontariat pour orienter les lois et les politiques, améliorer le fonctionnement de l'État et les processus électoraux ou en-

core atteindre des groupes que les mécanismes officiels et formels d'engagement avaient du mal à faire participer. Certains gouvernements ont renforcé l'infrastructure du volontariat (en améliorant les lois, les politiques et le financement) pour permettre une action plus importante et plus ciblée des volontaires. D'autres ont renforcé la participation citoyenne en mettant en place des stratégies et des plans encourageant la participation des groupes exclus.

Le Rapport sur la situation du volontariat dans le monde 2015 analyse les liens existant entre le volontariat, la gouvernance et des problématiques fondamentales de la gouvernance que des initiatives de volontariat au niveau local, national et mondial sont susceptibles d'aborder. Il examine le volontariat en tant que mécanisme permettant d'engager les citoyens dans l'amélioration de la gouvernance et fait ressortir la capacité des volontaires à influencer cette dernière, que ce soit dans des structures de gouvernement traditionnelles et locales, dans des organismes multilatéraux ou au sein du secteur privé international. Il se compose en effet de citoyens actifs au niveau local et national qui peuvent intervenir au niveau mondial lorsqu'ils s'intéressent aux grands enjeux mondiaux.

Le rapport examine et les difficultés et les opportunités, existantes et nouvelles, auxquelles le volontariat est confronté au regard des demandes croissantes visant à améliorer la gouvernance et à inclure le point de vue des citoyens dans le programme de développement pour l'après-2015 (chapitre 1). Il explore ce que le volontariat peut offrir pour promouvoir, mettre en œuvre et suivre l'application de ce programme, tout en soulignant les dangers d'un rétrécissement des espaces d'engagement civique.

Le vaste corpus de données recueillies pour ce rapport est de nature principalement qualitative ; il est fondé sur des études de cas détaillées qui ont été contrôlées pour vérifier leur fiabilité. Au niveau local, les études s'intéressent surtout à la manière dont les citoyens s'organisent au sein de leur communauté et en association avec les collectivités locales pour trouver des moyens de se faire entendre et de participer. Notamment, ils appellent souvent à plus de transparence et de responsabilité de la part des acteurs de la gouvernance (chapitre 2). Au niveau national, les études portent plus spécialement sur les relations entre citoyens et États, tout en reconnaissant qu'il existe d'autres acteurs de la gouvernance importants à ce niveau, notamment les instances religieuses, les structures traditionnelles, les donateurs, les organisations intergouvernementales, le secteur privé et les multinationales (chapitre 3).

Au niveau mondial, où la gouvernance des acteurs intervenant au-dessus de l'État constitue un enjeu majeur, les études montrent comment le volontariat évolue en mettant au point de nouvelles stratégies pour essayer d'aborder les nouvelles formes de propriété et de contrôle, la gouvernance des biens publics mondiaux et la réalité d'un univers des réseaux sociaux en constante évolution. Là encore, les activités des volontaires informels occupent une place de premier plan, souvent par le biais d'associations avec des organisations de volontaires formelles ou d'autres organisations non gouvernementales internationales (chapitre 4).

S'inspirant des travaux du Rapport 2011, les recherches pour la présente édition ont permis de réunir de nouvelles données et de nouvelles idées. Toutefois, elles ont également rencontré beaucoup de difficultés comparables à celles de 2011 : manque de données accessibles et comparables, en particulier de données quantitatives ; problèmes de définition et de délimitation des différents concepts du volontariat ; différence de dénomination et de définition du terme selon les contextes géographiques et culturels ; et caractère limité des travaux effectués à ce jour sur ce qui constitue des preuves crédibles et lé-

gitimes du volontariat et de son impact, compte tenu de l'insuffisance des données quantitatives.

Il existe moins de travaux sur le volontariat et la gouvernance que sur les rôles du volontariat dans la fourniture de services et dans l'amélioration de la qualité, de la portée et de l'accès à ces services. Il existe des études nationales et des enquêtes sur l'emploi du temps dans certains pays, mais la terminologie, les catégories et les définitions utilisées pour les mesures sont très variables et ne permettent pas encore de comparaison ou de compilation. Dans certains contextes, il est difficile d'accéder aux données en raison de la barrière linguistique, du faible recours aux sites Internet pour partager l'expérience des volontaires et de l'absence d'évaluations sur l'impact du volontariat sur la promotion de l'expression et de la participation, de la responsabilité et de la réactivité des gouvernements, du secteur privé et des organisations de la société civile (OSC).

Les données sont incomplètes et de qualité variable. Pour remédier à ces difficultés, il a été apporté un soin particulier à la systématisation et la clarification des points tels que le type de données recueillies, les éléments d'information et de compréhension générale à prendre en considération et les études qu'il convenait de sélectionner pour ce rapport. Les éléments qualitatifs étant moins synthétisés que les éléments quantitatifs, l'opposition entre présentation claire des faits et concision du rapport a constamment posé problème.

Il a été pris soin de s'assurer, dans la mesure du possible, que les études de cas illustrent de différentes manières les points apparus : études documentaires, analyses de la situation en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique latine par des chercheurs mandatés à cet effet ou encore analyse globale des grandes tendances affectant le volontariat et la gouvernance sur tous les continents. Chaque cas devait répondre à plusieurs critères (annexe). Les données des études de cas ont privilégié les pays de l'hémisphère sud. La dissémination des bases de données, les délais limités et la rareté des ressources

ont imposé des choix : le sujet du volontariat étant plus connu et plus documenté dans l'hémisphère nord, notamment en ce qui concerne le volontariat international formel, le rapport s'est efforcé de compenser ce déséquilibre. Cela s'est traduit par une diminution des analyses sur certaines régions et par leur augmentation dans d'autres, souvent ignorées par la littérature.

Bien que l'intention ait toujours été de corroborer les données des études de cas et de s'assurer de la fiabilité des sources, il a également été introduit des « voix de volontaires » qui, par définition, ne sont pas révisées par leurs pairs ni nécessairement confirmées par d'autres sources. Leur expérience est essentielle dans un rapport qui étudie comment le volontariat traite les questions de gouvernance. Ce sont les volontaires, en effet, qui peuvent expliquer leur démarche, les obstacles qu'ils ont rencontrés, les stratégies qu'ils ont employées et les changements qu'ils ont constatés ou qu'ils escomptaient.

Ce rapport explore un terrain totalement nouveau. Il est un commencement. De nombreuses recommandations sur ce qu'il faudrait faire pour approfondir les analyses et notre compréhension se dégagent de ce rapport, en particulier concernant la nécessité d'améliorer les définitions et l'analyse des limites ou la possibilité de fusionner le volontariat avec d'autres formes de militantisme et d'engagement civique, telles que

le militantisme social, les OSC et la société civile au sens large. La nécessité de meilleures définitions, mais également de données et de mesures qualitatives (y compris sur l'expérience des volontaires) ressort clairement et doit s'accompagner d'une meilleure collecte et de meilleures mesures des données quantitatives à l'échelle nationale et internationale.

À la suite de l'édition 2011, ce deuxième Rapport sur la situation du volontariat dans le monde entame un nouveau débat sur le volontariat et la gouvernance qui ne doit pas s'achever avec sa publication. Dans le cadre d'un programme mondial de recherche sur le volontariat destiné à constituer un corpus de données et de faits, d'autres discours doivent s'élever pour approfondir notre compréhension du rôle et de la valeur du volontariat formel et informel, y compris sous ses formes plus spontanées et ponctuelles (encadré 3). Des travaux complémentaires sont nécessaires pour identifier où s'exercent les différentes formes de volontariat, les initiatives les plus efficaces selon les espaces et les niveaux, et ce qui permettrait réellement au volontariat de fournir tout son potentiel d'engagement civique en faveur de la gouvernance. Le rapport pose de nouvelles questions qui demandent une collecte plus systématique des données mondiales pour comprendre les relations entre les acteurs civiques et ceux de la gouvernance dans des contextes diversifiés et souvent difficiles.

ENCADRÉ 3. VOLONTARIAT FORMEL ET INFORMEL

Bien qu'universel, le volontariat comporte de nombreuses facettes. Il peut être organisé et géré de façon formelle, au sein d'organisations structurées, en particulier des OSC, mais aussi au sein des gouvernements et du secteur privé. Il peut également fonctionner de manière informelle, des millions de volontaires s'engageant dans des groupes et structures informels indépendants des institutions officiellement reconnues. Il est également fréquent dans les communautés où vivent et travaillent les citoyens et peut durer la vie entière.

Le volontariat formel est organisé par le biais d'organisations formelles, ce qui oblige en général les volontaires à suivre les priorités de celles-ci ; les conditions générales sont alors définies par des politiques et des structures de volontariat, et l'action et la contribution des volontaires sont mesurées par rapport aux objectifs fixés par l'organisation selon ses propres indicateurs.

Le volontariat formel peut prendre des formes diverses, telles que le volontariat des employés dans le secteur privé, le volontariat au sein des OSC ou la participation à des programmes publics. C'est le type de volontariat le plus décrit et le plus analysé dans la littérature, en particulier le volontariat international formel au service du développement, qui s'est fortement développé et a mis en place des systèmes et des procédures solides pour garantir la capacité, la sécurité et l'impact des volontaires là où ils opèrent.

La littérature concernant le volontariat informel est beaucoup moins fournie (en termes de description, d'analyse ou d'étude de son ampleur, de sa portée et de sa nature), en particulier pour ce qui touche aux questions de gouvernance. Les volontaires informels peuvent aussi bien être des analphabètes que des personnes instruites qui travaillent sans protection juridique et souvent avec une formation minimale. L'apprentissage se fait souvent sur le tas. Les faits montrent que les citoyens qui commencent à se porter volontaires à titre informel dans leur communauté, leurs écoles et leurs hôpitaux acquièrent de nouvelles compétences en matière d'organisation, de participation et de sensibilisation. Certains d'entre eux réussissent ainsi à pénétrer des espaces nouveaux et plus formels afin d'exercer un lobbying, de représenter la communauté et les femmes ou les personnes handicapées et de réclamer la prise en compte de leur opinion ou le respect de leurs droits. Le fait de rejoindre un groupe informel qui se consacre à une question de survie ou à un besoin clair et urgent de la communauté peut être le point de départ, pour certains, d'une trajectoire qui les conduira à s'engager par la suite dans des débats politiques, dans la planification du développement et dans la surveillance du gouvernement et d'autres acteurs de la gouvernance.

Quel que soit le type de volontariat, les personnes qui s'engagent ont des profils très variés. Même si elles sont parfois considérées comme des « outils » ou des instruments permettant d'améliorer les services fournis, de combler des lacunes et de répondre à des besoins insatisfaits urgents, la plupart sont capables de formuler leurs besoins et leurs droits et peuvent ainsi s'engager dans des activités liées à la gouvernance en tant que citoyens ayant un point de vue, des perspectives et une autonomie propres.

Bukola Ayawale volontaire de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), se prépare pour une campagne de nettoyage à Monrovia, au Libéria à l'occasion de la Journée internationale des volontaires.
© Eric Opoku, 2012





1

Volontariat et gouvernance : logique, contexte et cadre analytique

Le programme pour l'après-2015 est extrêmement ambitieux. Il imposera de mobiliser tous les atouts à notre disposition, de forger de nouvelles relations et de concevoir de nouvelles façons de penser et de nouvelles méthodes de travail. L'administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Helen Clark, a récemment insisté sur la nécessité de rompre avec le passé et de renouveler notre réflexion et nos actions. Pour garantir un développement durable et réaliser l'ambition mondiale qu'il n'y ait plus de laissés-pour-compte, les institutions internationales, les gouvernements, le secteur privé, les individus et les communautés devront travailler autrement. Il faudra concevoir une meilleure démarche de paix et de développement, qui mette l'accent sur la participation, l'engagement civique et une responsabilité solide. Ce projet ne pourra avoir lieu sans une bonne gouvernance qui implique les citoyens dans la planification et le suivi et qui assure sa propre réactivité¹.

Il est largement admis que cette démarche doit être au cœur des nouveaux engagements pour le développement et qu'elle suppose une approche interactive et multidimensionnelle du développement, permettant notamment aux populations les plus défavorisées d'élaborer leur propre analyse afin qu'elles puissent réellement s'engager. « Les organisations de la société civile ont joué un rôle essentiel [dans le discours stratégique de nombreux pays en développement], prouvant que la réalisation des [objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)] est fondamentalement liée à la réalisation d'un espace politique plus grand et à l'octroi d'une place aux voix des populations affectées par la pauvreté et l'exclusion². »

Le programme pour l'après-2015 imposera de mobiliser tous les atouts à notre disposition, de forger de nouvelles relations et de concevoir de nouvelles façons de penser et de nouvelles méthodes de travail

LOGIQUE : POURQUOI TRAITER DU VOLONTARIAT ET DE LA GOUVERNANCE ? POURQUOI MAINTENANT ?

De nombreuses questions audacieuses ont été posées sur le développement et la pratique de la gouvernance lors de différents forums sur le développement. Les OMD arrivant à échéance, la communauté internationale examine ses succès et ses échecs et s'apprête à élaborer un nouveau cadre international du développement, les objectifs de développement durable. S'il y a eu de nombreuses réussites, les défauts des OMD sont désormais ouvertement reconnus. Ils portent notamment sur les difficultés d'une bonne gouvernance et de la responsabilité et sur le manque d'un engagement citoyen à part entière dans le processus de développement.

La gouvernance a été identifiée comme un défi mondial lors des réunions du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur l'efficacité de l'aide qui se sont tenues à Busan en 2011³. À cette occasion, des ministres des quatre coins du globe, des représentants des gouvernements, des parlementaires, des OSC et des représentants du secteur privé se sont rencontrés pour élaborer un processus d'amélioration de l'aide. Ce dernier, démarré à Rome en 2003, s'est développé à Paris en 2005 et a été formulé à Accra en 2008. Ces réunions ont reconnu que l'aide au développement ne se limitait pas à la finance. La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement a placé l'appropriation nationale au cœur du programme de développement, et le principe de responsabilité mutuelle a été introduit à Accra⁴.

Le Forum de Busan a été plus loin en devenant le premier à faire participer aux négociations, de plein droit et sur un pied d'égalité, des représentants de la société civile⁵. Les participants au forum ont compris que le financement du développement n'était plus une prérogative des gouvernements et du secteur privé, mais une dimension essentielle pour la société civile. Il fallait donc que celle-ci participe aux décisions en matière de développement. Les discussions

ont réaffirmé l'importance de l'appropriation nationale et la nécessité que les gouvernements mettent en place un environnement propice à l'engagement civique. Enfin, le forum a reconnu que le développement durable ne pouvait avoir lieu sans la participation de l'ensemble des acteurs de la société civile.

La volonté exprimée à Busan de promouvoir l'engagement civique s'est révélée difficile à traduire en actes. Un rapport de suivi des principaux indicateurs a récemment examiné les facteurs déterminants d'une forte participation de la société civile à la gouvernance. De nombreux défauts sont apparus. Selon les mots de cette étude menée en Colombie, au Malawi, au Rwanda et au Zimbabwe : « Les gouvernements du monde entier ont pris des engagements de haut niveau, notamment au quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, à Busan, afin de permettre l'émergence de l'environnement participatif et fondé sur les droits nécessaire à l'épanouissement de la société civile. Très souvent, cependant, ces engagements ne sont pas devenus réalité au niveau communautaire⁶. » Si les conclusions de ce rapport de suivi sont mitigées, d'importantes lacunes ont été identifiées au niveau des droits des citoyens à entreprendre des activités liées au développement sans crainte de représailles et à jouir de la liberté d'association, de réunion et d'information ainsi que de la liberté d'expression.

L'importance de ces questions est encore soulignée dans d'autres forums de haut niveau : « Une société civile dotée de moyens d'action constitue un élément essentiel de tout système démocratique et un atout en soi. Elle incarne et favorise le pluralisme et peut contribuer à une efficacité accrue des politiques, à un développement équitable et durable et à une croissance inclusive⁷. »

Il ressort du consensus émergent que les nouveaux objectifs de développement durable, s'inspirant des OMD, doivent placer cette « dimension humaine » en tête de leurs priorités : « Ce nouveau cadre doit parler aux gens. C'est la raison pour laquelle les Nations Unies organisent

depuis deux ans une consultation mondiale sans précédent sur le monde que nous voulons. [...] La population veut participer à la réalisation de ce nouveau programme et s'assurer que les gouvernements tiendront leurs promesses⁸. »

Les problèmes de gouvernance constituent un véritable obstacle au développement durable. C'est ce qui ressort des vastes consultations menées par les Nations Unies, que ce soit à l'échelle mondiale lors des concertations avec la société civile ou dans le cadre des discussions au sein du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale sur les objectifs de développement durable. « Pour l'opinion publique, qui s'est exprimée par le biais de l'enquête MY World sur les priorités du nouveau programme, l'honnêteté et l'efficacité de la gouvernance occupent une place importante dans les sept millions de réponses obtenues⁹. » La gouvernance est arrivée au quatrième rang des priorités mondiales : près de la moitié des participants ont estimé qu'un gouvernement honnête et réactif était une priorité pour le développement futur, derrière l'éducation, les soins de santé et l'emploi¹⁰. Ce constat se retrouve dans d'autres enquêtes : CIVICUS, dans son Rapport sur l'état de la société civile en 2014, insiste sur la nécessité de redresser le « double déficit démocratique » et le Forum économique mondial note, quant à lui, que « parmi les tendances à suivre figurent la baisse de confiance dans les institutions, le manque de leadership, les inégalités persistantes entre les sexes et la mauvaise gestion des données¹¹. »

Les citoyens expriment également leurs inquiétudes par le biais de manifestations. D'après une étude de 2013 (couvrant 87 pays et 90 % de la population mondiale) sur 843 manifestations organisées entre 2006 et 2013, les principales doléances concernaient la justice économique et l'opposition à l'austérité, l'échec de la représentation politique et des systèmes politiques, la justice mondiale et les droits de l'homme. L'étude relevait également que l'augmentation du nombre et de la diversité des manifestations était « le résultat de la prise de conscience de la part des populations que les politiques mises en place ne leur accordent pas la priorité¹² ».

Ces nouvelles approches exigeront également une évolution des méthodes de travail de la société civile. L'époque des OMD s'est souvent caractérisée par le peu d'attention accordée aux voix des volontaires et des militants : les organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales, les Nations Unies et d'autres organismes se sont souvent « exprimés en leur nom ». Cela a eu des répercussions sur la capacité de la société civile à s'exprimer et à exercer une influence, mais cela a également érodé la légitimité et la solidité de certaines OSC. Plusieurs commentateurs mettent en avant les risques qu'engendre le fait d'être plus attentif aux donateurs et de s'appliquer à renforcer la visibilité de l'OSC ou de l'organisation du secteur privé. Certaines ONG semblent par ailleurs perdre de vue les simples citoyens, ce qui menace leur légitimité et diminue également leurs chances de parvenir à des transformations sociales¹³.

Le volontariat offre une voie d'engagement civique

La définition du volontariat adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies fait ressortir trois caractéristiques : le volontariat désigne des activités entreprises librement, pour le bien du public et pour lesquelles la rémunération monétaire ne constitue pas la principale motivation. « La notion de ce qui constitue le bien commun peut être sujette à controverse. Par exemple, lorsque des personnes s'engagent de manière pacifique en faveur ou contre la recherche sur des animaux ou la construction d'un barrage, chacun des deux groupes a le souci de parvenir à des résultats avantageux. Ils sont compris dans notre définition. Mais ne le sont pas les activités impliquant un recours à la violence ou l'incitant, qui portent préjudice à la société ainsi que les actions ne correspondant pas aux valeurs attribuées au volontariat¹⁴. »

Il est également entendu dans ce rapport que le volontariat recoupe et rejoint le militantisme social (encadré 1.1). Certes, tous les militants ne sont pas des volontaires, mais la plupart le sont, et de nombreux volontaires sont également des militants. L'idée que les volontaires servent uniquement à soutenir la prestation de services ou

ne participent qu'à des actions caritatives offre une vision limitée dans laquelle la différence entre volontariat et militantisme est superficielle. Naidoo l'exprime clairement :

En plus d'être un terme contesté, le mot volontariat peut évoquer des connotations négatives pour une partie de la société civile, en particulier dans les milieux militants. Au lieu de s'attaquer aux causes profondes des problèmes sociaux, le volontariat est parfois considéré comme une action humanitaire qui allège les souffrances quotidiennes des populations pauvres et marginalisées en leur fournissant des services directs, mais qui est incapable de produire de réels changements. En revanche, le militantisme est associé aux plaidoyers, à la participation à des campagnes et aux actes de désobéissance civile menés dans le but explicite d'insuffler des changements systémiques de nature sociale, économique et politique. Cette distinction entre volontariat et militantisme représente à mes yeux une dichotomie fautive et inutile qui contribue à une fracture au sein de la société civile entre les soi-disant groupes de volontaires et de militants. Il est de plus en plus admis que l'une des grandes questions auxquelles la société civile est confrontée consiste à savoir comment encourager plus de respect et de dialogue entre ces deux mondes pour qu'ils puissent

trouver de nouveaux modes d'engagement au service des buts communs du développement et de la justice. Cela me paraît indispensable si nous voulons vraiment progresser dans l'élimination de la pauvreté et des inégalités¹⁵.

Les termes volontariat et militantisme social ne s'excluent pas l'un l'autre. De nombreux exemples de ce rapport portent sur un volontariat qui se confond avec le militantisme social en tant que forme d'engagement civique. Ils montrent des citoyens exerçant « un large éventail d'activités [...] entreprises librement, pour le bien du public et pour lesquelles la rémunération monétaire ne constitue pas la principale motivation. »

« Compte tenu du contexte international des quelques dernières années, toute théorie du changement utilisée dans un objectif de paix, de développement, d'éradication de la pauvreté et d'inclusion sociale doit être articulée autour de "l'humain". L'humain doit être placé au cœur de chaque action visant à transformer la société, développer la résilience et atténuer le conflit afin de réaliser des solutions de développement futur. Le volontariat est [...] une ressource incontournable pour relever un grand nombre des défis [du développement] de notre époque et pourrait favoriser, de manière significative, l'appropriation nationale

ENCADRÉ 1.1. VOLONTARIAT ET MILITANTISME SOCIAL

À partir de la définition du volontariat établie par l'Assemblée générale, le programme VNU a formulé quatre catégories de volontariat : l'entraide ; la philanthropie et le service à autrui ; la participation civique ; le plaidoyer et la participation à des campagnes¹⁶. Deux d'entre elles sont directement liées au militantisme social. Les activités visant à aider les gens en améliorant les services et en aidant les communautés complètent celles visant à éradiquer les causes profondes de la pauvreté et de l'injustice¹⁷. Le volontariat et l'action sociale se rejoignent et se recoupent en ce qu'ils créent des opportunités de participation : « Le militantisme social est basé sur les mêmes prémisses que le [volontariat], il s'agit de personnes qui donnent de leur temps pour faire changer les choses dans leur communauté. Tous les [volontaires] que je connais sont à un degré ou un autre des militants sociaux¹⁸. »

Cela s'applique également aux actions menées à l'échelle nationale et mondiale : les citoyens sont déterminés à insuffler des changements au moyen de leur participation, en exprimant leur point de vue et en s'engageant dans des services concrets. Lorsque le volontariat implique des actions de plaidoyer pour faire évoluer les systèmes de responsabilité et de gouvernance et encourage l'engagement civique, surtout en matière de gouvernance, il rejoint le militantisme social dans son but et ses stratégies.

générale, la participation de tous et la pérennité du développement¹⁹. »

VOLONTARIAT ET GOUVERNANCE : CONTEXTE

De nombreuses tendances essentielles de la gouvernance et du développement durable observées pendant la période couverte par les OMD ont déjà été évoquées, y compris les préoccupations relatives à la mauvaise gouvernance, le manque manifeste d'engagement des personnes les plus concernées par les débats et les politiques à mettre en œuvre, et les inégalités en termes de richesses, de rapports de force et de genre qui menacent la plupart des progrès accomplis au cours des 15 dernières années²⁰. Malgré les nombreux efforts déployés pour remédier à la pauvreté et améliorer l'accès aux ressources essentielles, la distribution inégale de la richesse et du pouvoir s'est aggravée. Dans la plupart des pays du monde (développés et en développement), l'écart entre riches et pauvres se creuse. L'écart entre pays également. En 2013, sept personnes sur dix vivaient dans des pays où l'inégalité économique avait augmenté au cours des 30 dernières années²¹. Les 80 personnes les plus riches du monde possèdent désormais autant que les 3,5 milliards de personnes les plus pauvres²².

Sur le plan de la gouvernance, la situation est mitigée. Le contexte mondial évolue rapidement et affiche différentes tendances, certaines semblant assez hostiles à l'engagement, au dialogue et à la responsabilité, et d'autres paraissant plus favorables. Certains gouvernements ouvrent de nouveaux espaces d'engagement civique dans la vie politique et améliorent l'accès et la représentation des femmes et des minorités. D'autres resserrent ces espaces, notamment en limitant la liberté d'association et d'expression, en durcissant la réglementation de la presse et des médias, les règles d'enregistrement et de suivi des OSC, le contrôle des financements et la supervision étroite de leurs activités et de celles de leurs volontaires²³. La plupart des gouvernements ont signé des documents, des conventions et des traités internationaux relatifs aux droits de

l'homme, mais beaucoup ont émis des réserves. Les contextes dans lesquels les droits ne sont pas respectés représentent un grave problème.

Les autres tendances observées comprennent notamment la détermination de la population et de certains gouvernements à demander des comptes à de puissants acteurs mondiaux, à appeler au dialogue et à la négociation et à obtenir une place pour participer aux débats. Les citoyens sont plus nombreux, à travers le monde, à surveiller le comportement des acteurs mondiaux, y compris les organismes multilatéraux, les systèmes juridiques internationaux, les organisations religieuses mondiales et les personnes les plus influentes dans le monde de la finance. La mondialisation n'est pas un phénomène nouveau, mais elle prend de l'ampleur et transforme le caractère du XXI^e siècle par les difficultés qu'elle soulève et les possibilités qu'elle ouvre.

Cependant, si les changements s'accélèrent, les institutions censées gérer et promouvoir un développement positif n'ont pour l'essentiel pas changé : « Les principales institutions de gouvernance mondiale en place actuellement ont été créées après la Seconde Guerre mondiale. Toutefois, en 60 ans, l'économie mondiale a radicalement changé ; les OSC internationales jouent un rôle majeur dans les conférences intergouvernementales ; les multinationales se sont développées et leur portée s'est accrue ; et les problèmes liés à l'environnement sont devenus des enjeux pour la stabilité de l'écosystème mondial. Pourtant, les institutions formelles de la gouvernance mondiale restent centrées sur les États. Et elles se sont montrées incapables de gérer la mondialisation contemporaine, de contenir les changements climatiques internationaux ou de s'attaquer aux dysfonctionnements sociaux systémiques²⁴. »

Les États-nations demeurent les principaux acteurs politiques. La concentration croissante des richesses entre les mains d'un petit nombre d'entreprises ou de personnes confère un immense pouvoir qu'il est difficile de contester ou qui se prête mal à la responsabilité, même de la part des autorités. Les citoyens perçoivent les nom-

Le volontariat est une ressource incontournable pour relever un grand nombre des défis [du développement] de notre époque

breuses évolutions qui affectent leur situation et leurs économies, notamment des changements rapides dans les propriétés foncières et la gestion des ressources naturelles, dont les répercussions affectent directement les moyens d'existence d'un grand nombre d'entre eux. La population peut avoir du mal à comprendre quels sont ces changements, qui sont les propriétaires et vers qui se tourner pour demander des comptes. Les expériences récemment menées au Royaume-Uni illustrent comment certaines personnes se sentent confuses et désemparées. Certains fustigent l'Union européenne, sans savoir que la plupart de leurs services de base (santé et éducation, mais aussi protection sociale, prisons et des services publics tels que l'électricité, les chemins de fer, le gaz ou l'eau) dépendent désormais d'entreprises et de groupes installés à des milliers de kilomètres de là²⁵.

Deux cents entreprises géantes, pour la plupart plus importantes qu'un grand nombre d'économies nationales, contrôlent désormais plus du quart de l'activité économique mondiale [...]. Sur les 100 plus grandes économies mondiales, 51 sont des entreprises, 49 seulement sont des États. Wal-Mart, douzième multinationale, a plus de pouvoir que 161 pays du monde, parmi lesquels Israël, la Pologne et la Grèce. Mitsubishi surclasse l'Indonésie, qui pointe pourtant au quatrième rang des nations les plus peuplées au monde. De même, General Motors a plus de moyens que le Danemark, Ford que l'Afrique du Sud ou Toyota que la Norvège²⁶.

La mondialisation réunit les citoyens et les organisations de manière totalement différente, une tendance qu'Anthony Giddens, observateur réputé du XX^e siècle, avait relevée il y a plus de 30 ans : « Les relations économiques et sociales s'étirent à l'échelle mondiale [...]. De nombreux aspects de la vie des gens sont influencés par des organisations et des réseaux sociaux situés à des milliers de kilomètres des sociétés dans lesquelles ils vivent. L'émergence d'un système planétaire est l'un des principaux aspects de l'étude de la mondialisation. Autrement dit, à certains égards, nous devons considérer le monde comme constituant un ordre social unique²⁷. »

Toutefois, il prévenait que ce n'était pas nécessairement synonyme d'« unité mondiale », ce qui suggère que la mondialisation pouvait être un processus oppressif et violent dans sa quête de l'hégémonie et de l'avantage économique²⁸.

Si les acteurs capables d'intervenir au niveau mondial sont rares, les manifestations contre la hausse des prix, le chômage, la corruption, la perte de contrôle des ressources naturelles et l'immigration illégale deviennent monnaie courante, et de nombreux problèmes locaux sont désormais considérés également comme des problèmes mondiaux. Malgré les obstacles évidents, des citoyens ordinaires saisissent les tribunaux internationaux, comme ces femmes guatémaltèques lorsque leur droit à la vie a été bafoué²⁹. D'autres plaident leur cause en recourant au multimédia, comme les populations du Pacifique Sud durement touchées par les changements climatiques, qui se sont servies des réseaux sociaux pour attirer l'attention du monde entier sur leur sort et leurs demandes³⁰. Les moyens d'expression des citoyens peuvent être amplifiés par la participation à des forums internationaux qui leur étaient jusque-là fermés, comme la conférence Rio+20 et le Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale sur les objectifs de développement durable, pour ne citer qu'eux.

Des relations peuvent désormais s'établir dans le sens ascendant grâce à la nette amélioration des communications mondiales. Les relations peuvent également être horizontales, ce qui permet aux volontaires et aux autres acteurs de la société civile de s'unir dans une action collective afin de faire valoir leur opinion sur des forums internationaux, en assistant aux réunions de l'intérieur, en manifestant à l'extérieur, ou encore en utilisant les nombreuses plateformes offertes par les réseaux sociaux. Les volontaires à travers le monde ont concentré leur action et leur mobilisation sur des problèmes variés : l'ordre économique inéquitable et la crise économique internationale sont ainsi à l'origine des mouvements Occupons Wall Street qui se sont multipliés dans des centaines de villes à travers le monde et qui resurgissent aujourd'hui sous d'autres formes de protestation. La campagne Jubilee 2000 mettait l'accent sur le

caractère injuste de l'endettement. Dans de nombreux pays, les volontaires emploient différentes méthodes pour attirer l'attention sur la nécessité de résoudre certains problèmes de fiscalité, notamment la manière dont certains acteurs internationaux peuvent éviter de payer des impôts dans un grand nombre de pays.

Les volontaires peuvent nouer des relations de nombreuses manières différentes, virtuellement ou en face à face, et ils élaborent des tactiques et stratégies variées pour pénétrer de nouveaux espaces, sièges de débats et de décisions d'envergure mondiale, pour faire entendre leur voix. Ils peuvent ainsi organiser des marches, construire des sites Internet ou élaborer des campagnes locales sur des enjeux mondiaux. On observe une hausse de l'énergie et de la créativité autour des principes d'action et de citoyenneté mondiale, dans lesquels les jeunes s'investissent souvent et auxquels participent de nouveaux acteurs internationaux tels que les plateformes Internet (350.org, Avaaz³¹, etc.) La plupart des jeunes préfèrent apparemment se réunir autour de thèmes qui les préoccupent plutôt que de rejoindre des organisations officielles, comme ils ont pu le faire par le passé.

L'accès aux espaces mondiaux est inégal ; de nombreux volontaires en sont exclus par manque d'argent ou de technologies ou du fait de leur analphabétisme. La communauté internationale favorise encore beaucoup l'expression de citoyens provenant de pays dotés de bonnes infrastructures et d'une éducation universelle. Un rapport récent de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) rappelle les déséquilibres marqués, entre les sexes et entre les économies, dans l'accès à Internet et dans son utilisation. « Plus de vingt ans après la création d'Internet, les deux tiers de la population mondiale n'ont toujours pas d'accès régulier à Internet, et la majorité des personnes concernées sont des femmes. Selon l'UIT, il y aurait un écart de 200 millions entre le nombre de femmes et d'hommes connectés³². » En outre, la plupart des femmes à travers le monde sont moins éduquées et moins mobiles ; elles ont moins accès aux espaces publics et peuvent moins voyager que les hommes.

Malgré tout, on constate une nette mobilisation des citoyens par le biais du volontariat, y compris dans l'hémisphère sud, où leurs opinions étaient rarement entendues par le passé, en particulier en raison des problèmes d'accès. Les nouvelles technologies permettent de mobiliser un plus grand nombre de volontaires qui auraient normalement été exclus. Agissant seul, dans de petits groupes informels ou dans des mouvements plus importants, et parfois en association avec des OSC au niveau national ou international, les volontaires peuvent désormais s'exprimer sur des enjeux mondiaux qu'il est plus difficile de traiter à l'échelle locale ou nationale. En outre, ils exploitent de plus en plus les possibilités qu'offrent les organisations internationales consacrées au développement, aux droits et à la justice d'attirer l'attention internationale sur des questions de recours ou d'arbitrage.

EXEMPLES RÉGIONAUX DE VOLONTARIAT EN FAVEUR D'UNE MEILLEURE GOUVERNANCE

Quelques exemples qui semblent particulièrement ancrés dans chaque région sont présentés ci-après pour illustrer la diversité du volontariat et l'éventail des questions de gouvernance que les volontaires ont récemment abordé. Ces exemples témoignent de la variété et de la force du volontariat et fournissent le cadre des études de cas qui suivent.

L'Afrique

L'Afrique est un continent marqué par la croissance et par une forte présence du volontariat, essentiellement fondé sur les valeurs historiques qui sous-tendent ce concept dans la région. « Les éléments de la philosophie d'*Ubuntu*, qui sont bien connus à travers l'Afrique australe, se retrouvent dans beaucoup de traditions dans le monde. *Ubuntu* valorise l'acte de faire preuve de considération à l'égard du bien-être de chacun dans un esprit de soutien mutuel. Il se fonde sur la reconnaissance de la dignité humaine, les relations intracommunautaires, les valeurs humaines et le respect pour l'environnement naturel et les ressources qu'il procure³³. » Le volontariat comble depuis longtemps les lacunes

Les nouvelles technologies permettent de mobiliser un plus grand nombre de volontaires qui auraient normalement été exclus

dans la fourniture de services aux populations les plus pauvres, les volontaires étant souvent eux-mêmes des personnes défavorisées s'engageant au service d'autres personnes démunies³⁴.

En Afrique, la plupart du volontariat est informel³⁵. Il est fortement présent dans l'est et le sud du continent ainsi que dans certaines régions d'Afrique de l'Ouest. Les deux domaines mobilisant plus particulièrement les volontaires du continent sont la lutte contre le VIH/sida et les mouvements de promotion des droits des femmes.

L'Afrique a ouvert la voie en proposant des services novateurs de prévention et de prise en charge du VIH/sida qui s'attaquent à la stigmatisation et défendent la justice et le traitement des personnes vivant avec le VIH ainsi que les droits de celles concernées par le VIH/sida, y compris les droits des veuves en matière de succession et de propriété ou les droits des enfants. Le travail de centaines de milliers de volontaires du continent a donné lieu à des campagnes destinées à améliorer l'accès aux soins et à favoriser la participation aux décisions politiques, appelées « Rien sur nous sans nous ». Certaines de ces campagnes ont été portées à l'échelle mondiale par les volontaires, notamment des femmes, qui réclamaient que leur expérience et leurs besoins soient mieux pris en compte par les institutions internationales qui établissent les protocoles et les programmes pour lutter au mieux contre le VIH/sida³⁶.

La Communauté internationale des femmes vivant avec le VIH/sida (ICW), qui compte aujourd'hui 15 000 volontaires dans le monde entier, est l'un des vecteurs que ces volontaires féminines utilisent pour s'exprimer en Afrique ; la communauté de pratique promue par Stepping Stones à travers le monde en est un autre. Leur approche de l'action concernant le VIH/sida a démarré en Ouganda, où plusieurs organisations comme The AIDS Support Organization (TASO) rassemblaient les connaissances sur le sida. Elles étaient dirigées par des volontaires issus de toute la société, y compris des membres des associations locales de simples citoyens, des Ougandaises ayant reçu une éducation poussée et d'autres groupes venus du sud et du nord du pays. Ces volontaires œuvrent

pour satisfaire les besoins et assurer la prévention du VIH, notamment en tenant compte des relations entre les sexes, mais aussi en liant les décisions et orientations nationales et mondiales au vécu de la population³⁷.

Du Ghana au Zimbabwe et de l'Ouganda à l'Afrique du Sud, des volontaires constituent des mouvements informels, voire créent des ONG, pour défendre les droits des femmes. Ils demandent ou élaborent de nouvelles lois en faveur des femmes, notamment sur la violence, le harcèlement sexuel et le viol, et sur leurs droits dans le mariage et en matière de succession. Ces groupes se sont tous associés à des femmes pour exprimer leurs sujets de préoccupation et pour mobiliser des volontaires informels (principalement des femmes) pendant leurs campagnes. Au cours des dix dernières années, de nombreux pays d'Afrique ont adopté des lois qui sanctionnent la violence domestique et les autres formes de violence, et réformé le droit matrimonial pour accorder des droits aux femmes³⁸. Les organisations de femmes et de nombreux volontaires continuent d'œuvrer pour que les lois promulguées ne restent pas lettre morte et soient mises en œuvre, financées et correctement surveillées.

La décentralisation, désormais répandue en Afrique, offre de nouveaux espaces d'origine gouvernementale favorisant la participation et l'engagement civique au niveau local, par le biais de structures de gouvernance locale dans les districts et les villages. L'engagement des communautés dans la planification et la mise en œuvre des projets de développement local est l'un des éléments centraux des programmes de développement décentralisés. Les volontaires sont essentiels à l'engagement civique et leurs activités apportent des contributions décisives pour sa concrétisation. Les gouvernements d'Afrique ont également créé des organisations de volontaires avant tout destinées aux jeunes pour encourager leur engagement civique, les aider à se forger une identité nationale et lutter contre le chômage dans cette tranche d'âge. En intégrant des organisations formelles, les jeunes contribuent à la promotion de services clés et s'engagent dans les processus civiques et poli-

tiques, un phénomène qui se poursuit souvent à la fin de leur période de volontariat.

Le monde arabe

Les pays arabes ont assisté à une montée en flèche des manifestations et du militantisme de toutes sortes pendant et après le « printemps arabe ».

Tandis que la région construit de nouvelles relations entre État et citoyens et assume les conséquences d'interventions violentes ou militaires, le volontariat connaît un regain d'intérêt dans certains pays, notamment auprès des femmes et des jeunes³⁹. Lors des événements qui ont marqué le début de l'année 2011 au Yémen, en Libye, en Égypte et en Tunisie, le militantisme social a joué un rôle essentiel dans l'organisation des manifestations, dans la mise en place de cliniques de fortune pour prendre en charge les personnes blessées par les forces de sécurité et dans la diffusion des informations sur l'essor de la corruption dans les contextes de mauvaise gouvernance. De nouvelles formes d'expression des préoccupations collectives, telles que la poésie, les arts, le théâtre et les graffitis, se sont également révélées de puissants moyens de communication. Ainsi, « les jeunes étaient au cœur de la plupart des mouvements en faveur de changements politiques qu'ont récemment connus le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. La canalisation de cet élan de militantisme public chez les jeunes et l'élargissement des bases de leur engagement civique dans la région sont considérés comme des voies décisives pour la réforme politique et un développement plus équitable dans la région⁴⁰. »

Les schémas de l'engagement civique des jeunes que nous avons identifiés en Égypte (par le biais de recherches) se retrouvent avec quelques variantes dans toute la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. De plus en plus de jeunes s'engagent dans les espaces publics par le biais de forums virtuels, d'une expression artistique innovante et d'actions organisées en temps réel. La réaction du gouvernement est différente dans chaque pays, et cette dynamique détermine si les grandes manifestations majoritairement pacifiques qu'ont connues la Tunisie et l'Égypte seront remplacées par des conflits durables et violents.

Ce récit historique de l'engagement civique des jeunes dans une grande partie du Moyen-Orient n'est pas encore achevé⁴¹.

Toutefois, les problèmes d'inégalité, en particulier d'inégalité entre les sexes, sont importants. En 2011, le Rapport sur le développement humain révélait que la région arabe enregistrait les scores généraux les plus faibles concernant les femmes : 12 % des sièges parlementaires étaient occupés par des femmes, 32 % des femmes et des filles suivaient ou avaient suivi des études secondaires et 26 % des femmes étaient intégrées dans la population active officielle, contre 77 % des hommes⁴². Il existe d'importantes variations entre les pays et, même si les femmes de nombreux pays contribuent largement à leurs économies et communautés locales par diverses activités, y compris le volontariat, leur rôle est rarement signalé.

Un manque d'études et de données fiables sur le volontariat dans cette région diversifiée est constaté. « Le manque de données fiables constitue un défi majeur pour pérenniser et étendre les projets et initiatives de volontariat. Les études existantes sont dispersées et manquent parfois de rigueur et de précision⁴³. »

Le volontariat formel est considéré avec méfiance par certains, qui y voient un concept occidental. Cependant, l'aide à autrui fait partie des obligations religieuses ancrées dans l'islam et dans l'orthodoxie copte, et la séparation est floue entre le temps que l'on y consacre à titre volontaire ou par devoir. Dans la région, les membres d'une organisation de volontaires ou d'une organisation de la société civile sont une minorité⁴⁴, et ce pour des raisons historiques liées à la nature de l'État et à sa définition des relations entre l'État et la société civile. Le cadre juridique relativement faible et l'environnement peu favorable de nombreux pays arabes constituent l'un des principaux obstacles qui en découlent.

L'Asie

Les pays d'Asie occupent des espaces complètement différents dans le paysage de la gouvernance et du volontariat. En Birmanie par exemple, l'espace réservé à la société civile et à la citoyenneté active

s'étend rapidement⁴⁵, tandis qu'il rétrécit dans d'autres pays. Dans la plupart des pays de la région Asie-Pacifique, les mouvements et les engagements citoyens se déroulent dans un contexte de gouvernements démocratiquement élus (comme en Inde, en Malaisie et aux Philippines). Les lois sur le droit à l'information et sur le volontariat légitiment l'engagement des citoyens en matière de gouvernance, et les principales difficultés résident souvent dans la reconnaissance et l'application des droits civils des groupes marginalisés ou exclus.

L'urbanisation augmente rapidement : 42 % de la population vivait dans des villes en 2010, et l'on prévoit que l'Asie abritera sept des dix plus grandes villes du monde en 2025. Malgré la croissance et la contribution au produit intérieur brut (PIB), ces mégapoles sont également marquées par la pauvreté et le creusement des inégalités⁴⁶, un phénomène générateur d'opportunités et de défis pour le volontariat. La complexité des problèmes que rencontrent ces méga-régions urbaines exige des innovations dans l'aménagement urbain et la gouvernance, notamment un engagement plus important de la société civile. Prenant conscience de cette nécessité croissante, le Pakistan a réorganisé les autorités urbaines pour octroyer un rôle formel à la population. Les conseils communautaires de citoyens peuvent dépenser le quart du budget qui leur est alloué pour répondre aux besoins de la communauté⁴⁷.

La gouvernance environnementale est un enjeu majeur en Asie, car la pauvreté est en grande partie liée à un problème d'accès aux biens publics communs et aux répercussions croissantes des changements climatiques sur les ressources naturelles. La sécurité alimentaire et l'exploitation des ressources naturelles exigent de nouvelles formes de collaboration qui dépassent les solutions techniques ou financées par l'aide traditionnelle. Il s'agit de problèmes d'action collective qui imposeront une approche itérative et centrée sur les relations humaines pour appeler un grand nombre de volontaires à l'engagement. Les pays enclavés et les petits États insulaires insistent de plus en plus sur le caractère pressant des changements climatiques et sur les aspects néfastes du développement sur l'environnement.

Dans certains pays (comme au Bangladesh, en Birmanie, aux Philippines et au Viet Nam), les volontaires doivent faire face à des catastrophes naturelles majeures (typhons, inondations, etc.) et à leurs effets retardateurs sur le développement. La vulnérabilité de la région aux catastrophes naturelles a conduit à la mise en place de nouveaux cadres de gouvernance internationale, destinés à protéger les biens publics mondiaux et à gérer les menaces d'envergure mondiale. Le programme REDD+ des Nations Unies a réservé un budget de près de 70 millions de dollars pour des programmes nationaux qui seront mis en œuvre dans 18 pays, dont 10 en Asie. Les citoyens devront impérativement revendiquer leurs droits sur les ressources communes et les biens publics à l'intérieur de ce cadre⁴⁸.

En Inde, la tradition du volontariat est forte, du fait des obligations religieuses, d'autres contributions et de l'héritage de Gandhi. De nombreux droits ont pris de l'importance ces dernières années, avec la promotion et l'inscription dans la loi du droit à l'information, à l'éducation, à l'emploi et à l'alimentation, ce qui fournit un contexte favorable au volontariat dans de nombreuses régions du pays.

La Chine, l'Inde et le Sri Lanka ont produit des rapports nationaux sur la situation du volontariat. Le rapport élaboré en 2011 par la Chine étudie sa structure formelle et le fonctionnement tel qu'il a été mandaté et mis en œuvre par les gouvernements, ainsi que les formes de volontariat exercées par les ONG locales, les OSC, le monde universitaire et le secteur privé⁴⁹. Depuis 2001, les pouvoirs publics de tous les niveaux prennent de plus en plus conscience du rôle du volontariat dans le renforcement du capital social, par le biais de politiques, de réglementations et d'un soutien administratif. L'essentiel de ces progrès est à mettre au crédit des ripostes aux catastrophes (telles que le séisme de Wenchuan dans la région du Sichuan en 2008) et des événements de masse mobilisant les volontaires, comme les Jeux olympiques de Beijing en 2008, l'Exposition universelle de Shanghai en 2010 ou les Jeux asiatiques de Guangzhou, qui ont donné lieu, au total, à l'inscription officielle de 4,2 millions de volontaires. Les limites persistantes à l'enregistrement légal en tant qu'organisation à

but non lucratif (la plupart de ces organisations devant s'inscrire en tant qu'entreprises) et l'absence de protection juridique pour les volontaires pendant leur participation demeurent des obstacles majeurs à la garantie d'une expression et d'une participation de grande ampleur.

Une initiative récente, intitulée *Making All Voices Count* (Faire compter toutes les voix), qui réunit le Bangladesh, l'Indonésie, le Pakistan et les Philippines, vise à renforcer la responsabilité et la réactivité des gouvernements face aux citoyens⁵⁰. Elle a cerné des difficultés des deux côtés : manque d'incitations et d'options d'engagement significatif pour les citoyens et manque d'incitations et de capacités à traduire en actes les retours d'information de leurs concitoyens pour les gouvernements. Participatory Research in Asia (PRIA), une ONG influente, a rédigé une « Charte mondiale sur le droit de participer à la gouvernance démocratique locale », qui met en avant le droit des citoyens à décider d'améliorer les processus et les résultats de la gouvernance démocratique locale et qui insiste sur la participation des groupes pauvres, marginaux et exclus⁵¹.

La Asian Peasant Coalition, un réseau de fermiers, de paysans sans terre, de pêcheurs, d'ouvriers agricoles et de peuples autochtones, rassemble plus de 15 millions de membres dans 33 organisations et neuf pays différents. La résistance à l'érosion des droits fonciers constitue l'une de ses principales stratégies. Ce militantisme prend essentiellement la forme de manifestations, d'actes de solidarité et de communiqués de presse⁵². Une grande part des actions locales entraînant des coûts élevés pour les individus, il serait bon que ces derniers puissent bénéficier d'une protection et d'un soutien par le biais d'un rapprochement avec des organisations plus importantes (ONG nationales et internationales).

L'Amérique latine

L'histoire de l'engagement civique et du volontariat dans la région est très ancienne, les mouvements de paysans, les syndicats et les organisations de femmes ayant contribué à une riche économie politique. Aujourd'hui, la théorie des droits se généralise, de même que leur mise en

pratique. Le volontariat, qui soutenait autrefois les gouvernements pour qu'ils s'acquittent mieux de leur mandat, notamment par une fourniture de services de qualité, s'intéresse de plus en plus aux programmes de gouvernance. Au Chili, par exemple, dans le cadre de l'application de la loi sur la transparence de l'administration publique et l'accès à l'information publique, les OSC se sont associées aux communautés locales pour aider à la mise en œuvre de la nouvelle législation. Elles ont élaboré des modèles de volontariat faciles à reproduire au Chili et dans d'autres pays de la région⁵³.

Si certains gouvernements présentent ce qu'ils définissent comme un programme socialement plus juste, les espaces d'action civile se ferment, et les crises de représentation et de confiance se multiplient en raison de l'insatisfaction populaire actuelle à l'égard de plusieurs acteurs de la gouvernance. On observe une forte augmentation des manifestations et des appels citoyens à participer davantage à l'établissement des programmes : les préoccupations portent principalement sur l'éducation, les droits fonciers, l'environnement et la gestion des ressources naturelles. Comme l'explique une commentatrice :

En Amérique latine, nous assistons à la création d'espaces novateurs et élargis pour la société civile, avec une forte amplification et une nette expansion des droits, mais aussi des revendications de ces droits par des collectifs et des mouvements sociaux. Le soulèvement des étudiants chiliens en 2011 concentrait son combat sur le droit à l'éducation. Le mouvement des femmes et d'autres groupes d'Uruguay ont réclamé des droits sexuels et reproductifs et la légalisation de l'avortement. Le mouvement des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres d'Argentine est un exemple paradigmatique des nouvelles formations de la société civile défendant des droits qui ne figuraient pas dans les premières vagues de développement de la citoyenneté et qui n'existaient pas au moment des transitions démocratiques⁵⁴.

Un autre problème auquel le volontariat et une société civile dynamique sont confrontés réside dans la nécessité d'approfondir la démocratie, de renforcer la représentation et d'améliorer la

confiance. « Les nouvelles formes de manifestation non conventionnelle qui caractérisent désormais la région indiquent la propagation de la crise de la représentation et des partis politiques, qui continuent d'être les institutions inspirant le moins confiance aux citoyens. Il s'agit de nouvelles formes de participation qui lancent simplement un appel à être entendu. C'est comme s'ils criaient "écoutez-moi !" ⁵⁵. »

Le volontariat contribue à combler ces déficits démocratiques. « Le volontariat est exactement le contraire du "clientélisme", qui est un vrai problème dans la région (tendance à privilégier, sans que cela se justifie, des personnes, des organisations, des partis politiques, etc., afin d'obtenir leur soutien). [...] Il peut jouer un rôle fondamental dans l'amplification et l'amélioration de la qualité de la démocratie, en comblant les écarts et en créant de nouveaux types d'espaces différents pour la participation civile ⁵⁶. »

Des approches passionnantes encouragent également le volontariat dans les communautés pauvres, par exemple par le biais de l'organisation internationale América Solidaria, et réclament justice pour les victimes de conflits et de violence ⁵⁷. En juin 2011, la Colombie a adopté la loi de dédommagement la plus ambitieuse de son histoire (connue sous le nom de « loi des victimes »), qui reconnaît officiellement les conséquences de la guerre civile persistante. Cette loi marque un tournant radical dans la réflexion sur la justice de transition et définit même une forme de volontariat appelée « volontariat de victimologie ». Il s'agit d'un ensemble d'activités d'accompagnement, de soutien et de conseil s'adressant aux victimes de violences et d'infractions commises par l'État. Ces activités sont mises au point par un groupe de citoyens libres, organisés et non rémunérés, qui apportent leur soutien altruiste après avoir reçu une formation de base sur l'aide aux victimes ⁵⁸.

Un défi majeur

Il est difficile de comparer l'incidence du volontariat dans différents pays, et plus encore dans des régions aussi diversifiées, un défi que l'édition 2011 du Rapport sur la situation du volontariat dans le monde avait déjà identifié. Les

chiffres disponibles concernent principalement le volontariat formel dans les études nationales menées sur le phénomène dans certains pays, et dans une moindre mesure le volontariat formel international. Bien que les gouvernements, tout comme les ONG nationales et internationales, collaborent avec de nombreux volontaires dans le cadre de leurs programmes, le nombre et la contribution de ces volontaires à leurs activités ne sont généralement pas discutés ou mesurés séparément. De même, leur participation est rarement reconnue dans la plupart des rapports.

Il existe peu de travaux sur les définitions ou les indicateurs de mesure du volontariat formel, et encore moins sur le volontariat informel. Le nombre de personnes concernées, les groupes inclus ou exclus ainsi que la fréquence ou la durée des activités des volontaires selon les contextes (compte tenu de leurs engagements familiaux et productifs) sont très peu mentionnés.

Les différentes mesures du volontariat souffrent du manque de recherches universitaires, de la faible documentation des expériences des volontaires et de la rareté des ressources documentaires fiables, en particulier dans les pays en développement. L'accès aux données est difficile. Le Rapport 2011 avait évalué quatre méthodes de mesures différentes : le sondage Gallup, le projet de l'université Johns Hopkins, l'Enquête mondiale sur les valeurs et l'indice de la société civile de CIVICUS. Elles employaient toutes des méthodes et des définitions différentes et parvenaient à des conclusions différentes sur le volume et la nature du volontariat à travers le monde ainsi que sur sa valeur économique. Les données sont souvent mises en doute ou contestées ⁵⁹.

Peu d'études sont disponibles sur l'ampleur du volontariat local et national en dehors du secteur formel, même si quelques études d'emploi du temps ont été menées récemment, par exemple en Allemagne, pour évaluer l'engagement volontaire de la population ⁶⁰. La situation commence toutefois à s'améliorer grâce à des initiatives récentes.

Premièrement, la 19^e Conférence internationale des statisticiens du travail, organisée par l'Orga-

nisation internationale du Travail (OIT) en 2013, a approuvé une *Résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre*, qui intègre officiellement le « travail bénévole » parmi les formes de travail possibles. Elle appelle également à mesurer les activités volontaires au même titre que les autres études sur le travail. Des indicateurs de mesure comparables du volontariat contribueront à la mesure du travail décent et du bien-être des ménages et des sociétés. Cela permettra également de réaliser une évaluation comparative de la participation dans les différentes formes de travail au sein de divers groupes de population, tels que les femmes, les jeunes et les migrants⁶¹. Cette initiative fait suite au *Manuel sur la mesure du travail bénévole* lors de la conférence précédente.

Deuxièmement, le Comité économique et social européen a émis une opinion sur les outils statistiques permettant de mesurer le volontariat, dans laquelle il recommande vivement aux pays de suivre les principes énoncés par le *Manuel sur la mesure du travail bénévole* de l'OIT⁶². Partant de ce Manuel, l'Institut national de statistique italien, la Coordination nationale des centres de services pour les volontaires et la Fondazione Volontariato e Partecipazione ont enquêté sur les activités des volontaires en 2013. Les conclusions ont notamment révélé qu'un Italien sur huit était volontaire, soit environ 6,6 millions de personnes. Le taux de volontariat atteint 12,6 % au total, dont 7,9 % pour le volontariat au sein d'un groupe ou d'une organisation et 5,8 % pour le volontariat direct ou informel. Les hommes s'engagent davantage dans des organisations, notamment dans les sports organisés, tandis que les femmes et les personnes âgées consacrent plus de temps au volontariat informel⁶³.

Par ailleurs, en Australie, une étude nationale a été lancée pour actualiser la définition du volontariat. Cette nouvelle définition devrait inclure les activités menées dans des cadres formels, virtuels et informels⁶⁴. Enfin, le Canada et les États-Unis ont récemment ajouté à leurs études statistiques des données sur le volontariat formel et informel⁶⁵.

QUI SONT LES VOLONTAIRES ?

Lorsque l'on étudie comment le volontariat est organisé, il est important de se poser la question suivante : qui sont ces personnes qui consacrent leur temps et leurs compétences, librement et sans contrainte, au service d'autrui, ou qui œuvrent pour faire évoluer des problématiques qui les préoccupent ? Si le profil du volontariat varie d'un pays à l'autre, des citoyens de tous âges et de toutes origines, classes et religions s'engagent de différentes manières et à des fins différentes. De plus, ceux qui souhaitent s'engager dans des espaces variés ne sont pas tous en mesure de le faire. Plusieurs exemples ci-après étudient les groupes dont la capacité de participation est influencée par la nature du groupe auquel ils appartiennent et par les obstacles qui les attendent.

Le volontariat des jeunes est particulièrement important dans les pays où ils sont majoritaires et où la rapidité des changements sociaux entraîne une dislocation, la disparition des structures traditionnelles et le chômage. Les jeunes font don de leur temps et de leurs compétences pour des raisons très variées, telles que l'idéalisme, l'espoir d'un monde meilleur, l'envie d'acquérir des compétences en vue d'un futur emploi, le besoin de s'occuper ou la volonté d'apporter leur contribution à leur société. Ils s'investissent surtout dans les manifestations et les demandes de changement ; ils veulent être entendus et jouer un rôle dans la conduite des affaires, et, souvent, ils peuvent aussi appeler à plus de transparence et de responsabilité au niveau national et international. Les exemples récents ne manquent pas pour illustrer l'engagement des jeunes dans les troubles civils qu'ont connus de nombreux pays, sous forme de manifestations, de marches et de campagnes sur Internet.

Les gouvernements ont bien compris les obstacles auxquels se heurtent les jeunes : ils sont nombreux à avoir conçu des programmes de volontariat pour offrir une chance aux jeunes et leur montrer l'importance d'un engagement civique positif. Ces programmes ont également pour vocation d'occuper les jeunes, de les aider à trouver un sens à leur vie et d'instiller en eux un sentiment d'identité nationale et le sens de l'engagement,

Des citoyens de tous âges et de toutes origines, classes et religions s'engagent de différentes manières et à des fins différentes

Le volontariat est différencié selon le genre, tout comme les espaces dans lesquels les femmes s'engagent comme volontaires

notamment dans les contextes où l'identité nationale peut être fragile. Ces structures formelles attirent surtout de jeunes hommes éduqués vivant en milieu urbain, les jeunes ruraux moins instruits ayant tendance à privilégier des formes moins organisées de volontariat. La plupart s'engagent au sein de leurs organisations religieuses et entendent le volontariat comme une obligation.

Des organismes tels que Helpage ont permis d'améliorer la visibilité des personnes âgées engagées au service du développement en mettant en lumière l'immense travail qu'ils accomplissent en tant que volontaires dans leur société. C'était encore récemment un domaine négligé par les analyses et les recherches. Les personnes âgées travaillent de façon informelle comme volontaires dans leur propre communauté : les veuves et les grands-mères sont un groupe négligé dont l'activité volontaire est sous-évaluée alors que leur contribution est souvent essentielle pour maintenir la cohésion des familles et des communautés⁶⁶, notamment dans les situations de conflit, de catastrophe naturelle ou de crise sanitaire comme le VIH/sida ou Ebola.

Les femmes s'engagent dans de nombreux contextes, en particulier là où les services sont très limités. Elles sont majoritaires dans la plupart des régions d'Afrique, où elles travaillent parfois dans des conditions déplorables et sans protection⁶⁷. Elles participent en particulier dans des contextes de volontariat informel, et sont des millions à donner de leur temps, de leurs compétences et de leur énergie à titre bénévole à travers le monde. Le volontariat peut les aider à se libérer des inégalités sociales, à les remettre en cause, à renforcer leur confiance en elles et à leur donner les moyens de contribuer à la gouvernance, comme lorsqu'elles participent aux forums des collectivités locales, à la planification villageoise ou à la budgétisation sensible au genre, ou lorsqu'elles plaident pour de nouvelles politiques avantageuses pour elles. Les femmes du monde entier ont mené des campagnes pour mettre fin aux violences faites aux femmes, un frein majeur au développement ; pour la reconnaissance des droits des femmes sur le plan physique et dans les domaines économique et social ; ou pour réclamer une justice entre hommes et femmes.

Toutefois, le volontariat peut également servir à renforcer les rôles traditionnels et l'inégalité des rôles dévolus à chaque sexe, car les femmes prodiguent des services essentiels (notamment des soins) sans être dûment reconnues ou récompensées. Si, dans la plupart des contextes, les femmes sont de plus en plus encouragées à participer à des réunions, souvent au moyen de quotas ou de formations, leurs opinions y sont rarement prises en compte. Le volontariat peut même alourdir leur charge de travail déjà pénible et provoquer des frictions au sein du ménage si les tâches ménagères et familiales ne sont pas accomplies en raison de leur participation à des activités extérieures. En dépit des nombreux programmes conçus pour encourager leur expression et leur participation, notamment au sein de structures de gouvernance formelles, les obstacles considérables à la participation effective des femmes ne sont pas réellement pris en compte. Elles peuvent notamment pâtir de leur analphabétisme ou d'un manque d'éducation, d'une incapacité à se déplacer pour assister aux réunions, de l'autorité masculine sur leurs mouvements et leurs finances et de la pauvreté ou d'une discrimination sexiste qui s'étend de leur domicile au parlement dans la plupart des pays⁶⁸.

Le volontariat est différencié selon le genre, tout comme les espaces dans lesquels les femmes s'engagent comme volontaires. D'après des données récentes sur la situation en Allemagne, les femmes ont toujours plus de difficultés que les hommes à investir des espaces de volontariat formel, car ces derniers semblent reproduire les structures sexistes. Elles peuvent plus facilement accéder aux espaces informels, qui sont flexibles et ouverts⁶⁹. Lorsqu'elles ont été volontaires dans ces espaces, certaines femmes poursuivent leur route dans le volontariat formel, ce que confirment les conclusions observées dans d'autres régions du monde.

Les personnes handicapées, issues de castes ou de classes inférieures, vivant dans des bidonvilles ou appartenant à d'autres groupes marginalisés s'engagent souvent dans le volontariat pour mener une action collective en association avec des ONG et des réseaux (employant eux-mêmes des volontaires),

LA MESURE DU VOLONTARIAT GARANTIT DES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX À LONG TERME

Le nombre de volontaires dans le monde a sans doute dépassé un milliard. Si le volontariat était un pays, seule la Chine aurait une population active plus importante.

Pourtant, la mesure de la valeur créée par les volontaires en est encore à ses balbutiements en termes d'analyse. Les coûts de ce problème de mesure pourraient être bien réels, car il pousse les citoyens et les sociétés à sous-investir dans les activités volontaires au regard de son intérêt social potentiel. La façon la plus stricte de mesurer le bénéfice du volontariat consiste à prendre la valeur économique des biens et services produits par les volontaires, c'est-à-dire l'équivalent en PIB de la valeur des services de volontariat. Même cette méthode restrictive laisse apparaître l'importance des avantages possibles. Dans une étude récemment parue au Royaume-Uni, je les estimais à 3,5 % au moins du PIB annuel.

Pris séparément, l'intérêt économique sous-estime cependant fortement les avantages sociaux plus larges du volontariat. Par exemple, les études sociales montrent clairement qu'il apporte des avantages personnels très nets aux volontaires, qu'il s'agisse du perfectionnement de leurs compétences techniques et sociales ou de l'amélioration du bien-être que l'on observe généralement. Les études semblent clairement indiquer que le volontariat peut offrir des avantages plus vastes pour la société, soit, en termes économiques, des externalités positives. Il peut par exemple entraîner une baisse des coûts pour le Trésor public (au niveau du maintien de la sécurité sociale ou des systèmes de santé et de justice pénale), mais aussi accroître l'engagement civique dans les activités des organisations caritatives et des pouvoirs publics.

Il n'est pas simple de résumer cet intérêt économique, personnel et social, qui a rarement été étudié. Des estimations préliminaires suggèrent toutefois que le volontariat pourrait offrir des avantages cumulés largement supérieurs à sa valeur en équivalent PIB.

On peut dire que nous sommes encore à l'aube d'une mesure analytique précise de ces avantages, notamment pour certaines des grandes externalités sociales. L'une des voies les moins étudiées, d'un point de vue sociétal, est l'amélioration de la gouvernance, qui permettrait d'améliorer le bien-être social par différents moyens.

Pour les OSC et les organisations employant des volontaires, une meilleure mesure de leur impact permettrait d'affecter les ressources du volontariat là où elles pourront être les plus utiles. Cela pourrait renforcer l'efficacité des services fournis par les volontaires.

Pour les entreprises, une meilleure appréciation des avantages du volontariat en termes de renforcement des compétences et du bien-être de leurs effectifs permettrait d'améliorer la quantité et la qualité des programmes de volontariat existants, ce qui pourrait orienter à la hausse la rentabilité de leur activité.

Pour les gouvernements et les organismes publics, le volontariat peut non seulement aider à alléger la charge de ces fonctions, mais dans un sens favorisant la transparence, la responsabilité et la représentativité des actions concernées. Et cela pourrait également contribuer à améliorer l'efficacité et la légitimité des activités des pouvoirs publics.

*Contribution spéciale de **M. Andrew G. Haldane**, Économiste principal à la Banque d'Angleterre et cofondateur de Pro-Bono Economics.*

le but étant d'accroître leur visibilité et d'exprimer leurs préoccupations au sujet de leur exclusion.

Les volontaires issus de ces groupes et de bien d'autres groupes souvent exclus se mobilisent pour traiter les problèmes de gouvernance en employant un large éventail de méthodes. Beaucoup s'attachent à promouvoir leur inclusion dans les débats politiques et cherchent des moyens de faire valoir leur opinion et de participer dans les contextes où ils rencontrent discrimination et rejet. Le volontariat peut constituer une étape décisive sur le chemin de la confiance et de la reconnaissance, qui pourra les mener à la participation et à l'expression. « [Le volontariat] donne aux groupes privés de leurs droits la possibilité de se réinsérer par des activités "normales" s'ils sont capables de surmonter les obstacles qu'ils rencontrent. Qu'il s'agisse d'un acte philanthropique ou d'autonomisation, le volontariat peut fonctionner comme un puissant impératif d'inclusion sociale⁷⁰. »

Une grande part du volontariat dans le monde est organisée et gérée par des instances religieuses, y compris en matière de gouvernance sur des thèmes tels que la paix, la justice sociale, l'inégalité et les changements climatiques. La plupart de ces instances exhortent à donner de l'argent et du temps pour les plus défavorisés ou pour les victimes de violations graves de leurs droits.

Dans les contextes plus restreints, les volontaires apprennent à travailler dans l'ombre et peuvent progresser pour demander des comptes aux acteurs de la gouvernance, en les tenant responsables des échecs dans ce domaine. Les études de cas montrent que le développement progresse d'autant plus quand les volontaires s'associent à d'autres acteurs de la société civile et coopèrent souvent avec les autorités ou d'autres acteurs pour pouvoir participer et aider à construire ou à exiger une gouvernance plus responsable et plus à l'écoute.

CADRE ANALYTIQUE : PILIERS, NIVEAUX ET ESPACES

Piliers

Après avoir étudié les différents éléments d'une bonne gouvernance (expression et participation,

État de droit, transparence, réactivité, équité et responsabilité, entre autres), le rapport se penche sur les contributions de l'action des volontaires à l'expression et la participation, à la responsabilité et à la réactivité, selon le poids des preuves.

Niveaux

Les contextes et les possibilités d'engagement des volontaires varient considérablement au niveau local, national et mondial, ainsi qu'au sein de chaque société ou communauté. Ceux qui se mobilisent au niveau local sont souvent ancrés dans leur communauté et travaillent sur des problèmes de gouvernance qui ont une incidence directe sur leur vie quotidienne et sur celle de leur famille. Au niveau national, les préoccupations portent surtout sur les relations entre État et citoyens et avec divers autres acteurs de la gouvernance qui conditionnent la ligne de conduite de l'État, tels que le secteur privé (y compris les multinationales) et les organismes religieux. L'action des volontaires au niveau mondial, où il n'existe ni gouvernement ni système de gouvernance fixe, passe par l'examen de la gouvernance d'un large éventail d'acteurs, ayant tous des responsabilités différentes. À ce niveau, on trouve différentes formes d'organisation, notamment un usage généralisé des réseaux sociaux, et les volontaires se mobilisent souvent en s'associant à des ONG internationales et à d'autres parties prenantes.

La plupart des problématiques varient selon les niveaux, de même que les citoyens capables de s'engager, et les stratégies divergent elles aussi fréquemment (même si certaines sont communes à tous les niveaux). Il est cependant important de reconnaître que les volontaires peuvent se déplacer d'un niveau à un autre, tout comme leur travail peut impliquer de fusionner certains piliers de la gouvernance.

Espaces

Les chercheurs ont développé le concept d'« espace » pour permettre d'analyser qui peut participer, où, quand et selon quelles règles d'accès et d'engagement. L'Institute of Development Studies du Royaume-Uni a développé ce concept en se concentrant sur les espaces fermés, invités et acceptables, chacun étant façonné par les re-

lations de pouvoir qui définissent les limites et les possibilités de chaque espace⁷¹.

■ *Espaces fermés.* La plupart des espaces décisionnels sont fermés et assortis de règles limitant l'accès à des personnes ou groupes définis. Les décisions sont prises par une élite sans qu'il y ait besoin, ni même simulacre, d'une consultation ou d'une participation plus large. L'action des volontaires vise à ouvrir ces espaces en appelant à plus de responsabilité, de transparence, d'information et de participation du public. Les volontaires peuvent contester les espaces fermés, mener des actions de plaidoyer et des campagnes à leur sujet, mais ils ne sont que rarement invités à y participer.

■ *Espaces invités.* Pour élargir la participation, les acteurs de la gouvernance invitent les citoyens ou les bénéficiaires à participer, souvent dans des espaces créés à cet effet. Au sein des espaces invités, les volontaires peuvent participer selon les conditions fixées par leur hôte. Il peut s'agir de groupes d'utilisateurs, de forums de collectivités locales, d'un comité de suivi du budget, de commissions ecclésiales, d'associations de parents et de professeurs, etc. Ces espaces peuvent être institutionnalisés et permanents, ou temporaires et ponctuels. Ils peuvent inclure ou exclure certaines personnes en établissant des critères tels que l'alphabétisme, la langue utilisée, l'horaire des réunions et la personne chargée de contrôler les travaux dans l'espace en question. Certains espaces sont inclusifs et accueillent les personnes marginalisées, mais d'autres peuvent être dominés par l'élite locale, généralement masculine et issue de la caste/classe ou du groupe religieux dominants.

■ *Espaces revendiqués.* Les acteurs défavorisés peuvent investir ou créer des espaces de façon informelle, par le biais de mouvements sociaux et d'associations communautaires, ou de manière organique lorsque plusieurs personnes se réunissent délibérément pour débattre, discuter ou résister. Les espaces créés sont importants pour développer et agrandir de nouveaux domaines et ils constituent des voies de participation. Ils peuvent conduire à des

actions collectives et inciter les citoyens à satisfaire leurs besoins urgents et à exercer leurs droits au sein de leurs contextes et de leurs communautés. Les compétences et les notions acquises ici peuvent souvent se traduire par la suite par une action au sein des espaces invités ou aider les citoyens à mener des campagnes et à créer des réseaux dépassant le niveau local.

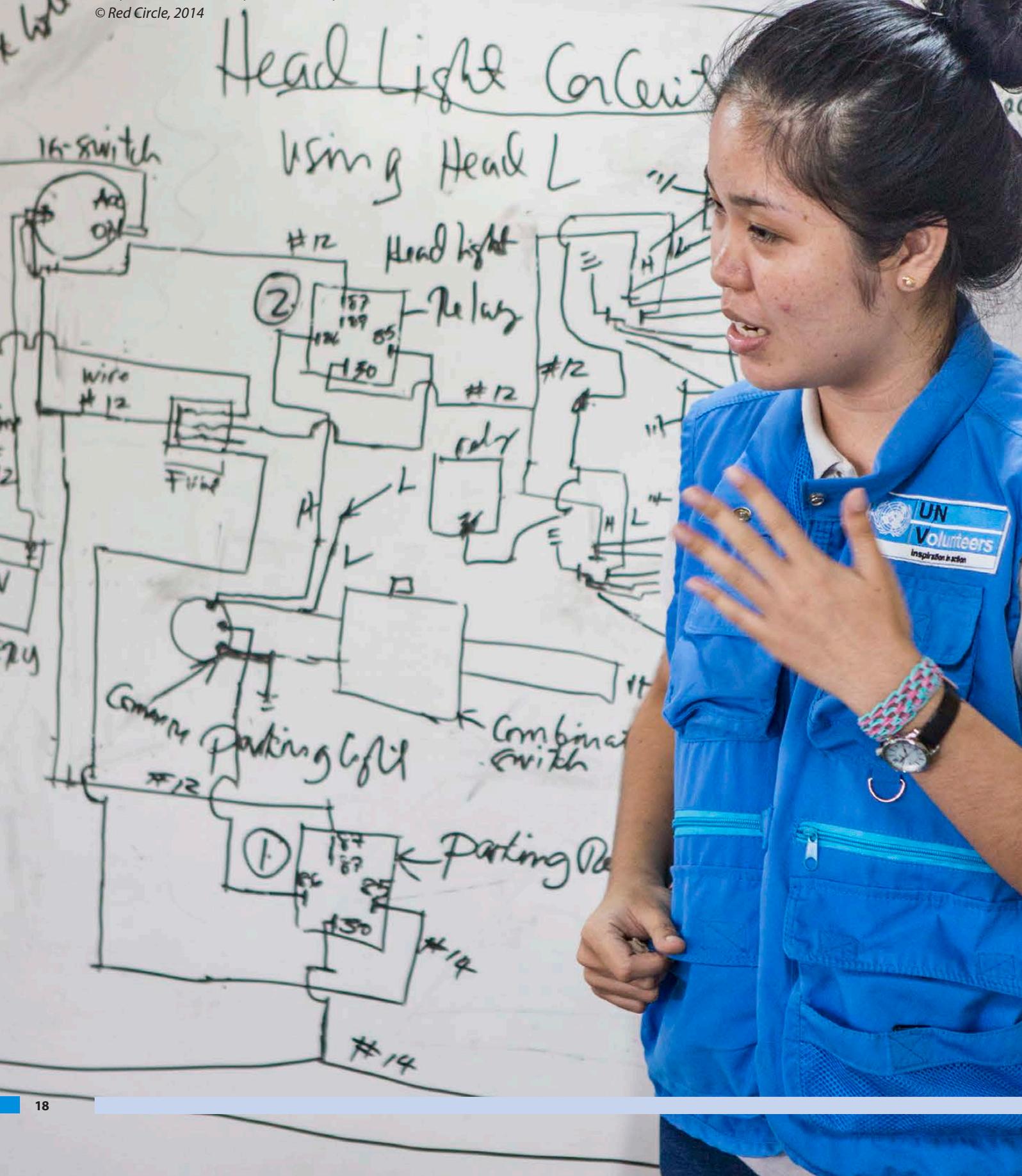
La participation à différents espaces est essentielle pour que les groupes marginalisés puissent se forger une opinion et exprimer leur point de vue, prendre confiance en eux et s'engager activement dans des événements qui les concernent directement. « Les définitions radicales de la participation en tant que plateforme de citoyenneté mettent non seulement en lumière l'implication des communautés dans les processus de développement local, mais exigent également que le développement social conduise à une autonomisation substantielle des membres de la communauté en termes de droits, de pouvoirs, de moyens et d'expression⁷². »

Les volontaires étant considérés comme un élément essentiel de la société civile au sens large, la limitation ou la fermeture des espaces de participation, d'expression ou de négociation de la responsabilité réduiront inévitablement leur capacité à s'engager et à participer. Par conséquent, en mettant l'accent sur les espaces et sur ce que les volontaires peuvent faire pour eux-mêmes, les chercheurs mettent en évidence le fait que le volontariat ne peut généralement pas apporter de changements majeurs à lui seul⁷³. Plusieurs autres facteurs sont essentiels à sa réussite, notamment des politiques favorables plus larges, des fonctionnaires à l'écoute et des citoyens organisés et coordonnés. L'expression et la participation, bien qu'indispensables, ne sont pas suffisantes pour faire évoluer les règles et les mécanismes de gouvernance ; il faut pour cela un gouvernement réactif. Un environnement favorable est donc primordial, ainsi que des partenariats et des alliances solides avec d'autres acteurs non gouvernementaux aux différents niveaux.

La participation à différents espaces est essentielle pour que les groupes marginalisés puissent se forger une opinion et exprimer leur point de vue

Un Volontaire ONU international spécialisé en petites et moyennes entreprises et moyens de subsistance, et 19 Volontaires ONU nationaux ont pris part aux travaux de reconstruction et de résilience du PNUD suite au Typhon Yolanda aux Visayas, aux Philippines dans la programme « travail contre rémunération ». Ci-contre, Jeline Pearl Cabuenas, responsable de terrain, en soutien aux personnes affectées par la catastrophe.

© Red Circle, 2014





2

Impact du volontariat au niveau local

« Depuis ma libération, je suis plus convaincu que jamais que ceux qui font vraiment l'histoire sont les hommes et les femmes ordinaires de notre pays ; leur participation à toutes les prises de décision concernant notre avenir est la seule garantie d'une véritable démocratie et de l'exercice plein et entier des libertés. »

Nelson Mandela⁷⁴

Les volontaires du monde entier se mobilisent au niveau local pour relever les défis ayant une incidence directe sur leur vie et leur communauté. C'est à ce niveau que les décisions de gouvernance touchent le plus directement les individus et les groupes sociaux. C'est aussi à ce niveau que des millions de personnes issues de toutes les communautés du monde s'engagent pour traiter les problèmes qui les concernent de près et qui façonnent leur existence. L'essentiel de leurs activités consiste à fournir et à soutenir la fourniture de services limités ou fragmentaires et qui n'atteignent pas les groupes les plus pauvres. Certaines visent à organiser les citoyens pour faire valoir leurs droits : droit de ne pas subir de violences (en particulier pour les femmes et les enfants), droit à des moyens d'existence et au respect des besoins essentiels, droit de faire valoir son opinion, etc. De nombreuses activités remettent en cause ou élargissent les normes et les comportements pour favoriser le changement. Et certaines exigent une responsabilité plus grande et de meilleure qualité de la part d'un large éventail d'acteurs de la gouvernance dont les décisions influencent des vies entières.

Ce chapitre étudie comment des volontaires, dont la plupart vivent et travaillent dans les communautés dans lesquelles ils s'engagent, se mobilisent pour influencer la gouvernance au niveau local. Il montre comment les volontaires font valoir leur droit de participer aux processus décisionnels dans des espaces très variés et sur une multitude de thèmes liés à l'expérience et à la situation locales. Il indique également comment les collectivités locales travaillent parfois en étroite collaboration avec des volontaires, dont ils dépendent fortement, pour fournir ou améliorer des services, atteindre des groupes marginalisés ou résoudre des questions difficiles. Les récits de ces volontaires sont cependant rarement pris en compte ou analysés, car leur action est souvent informelle et locale.

Les volontaires exercent leur droit à être entendus au niveau local de façon diverse et parfois avec inventivité. Certains s'associent aux collectivités locales dans des espaces formels « invités » instaurés par le pouvoir public pour faire participer la population locale aux processus décisionnels. « Les collectivités territoriales constituent l'un des moyens les plus importants pour les plus défavorisés, les femmes et les minorités de participer au développement de leur communauté et d'influencer les processus décisionnels ayant une incidence directe sur leur vie. [Ces groupes] trouveront d'importantes occasions de participer au développement de leur communauté dans les institutions locales et régionales de gouvernance⁷⁵. »

Dans certains pays, des membres de la communauté locale sont élus pour participer à la planification et à la mise en œuvre des programmes publics dans le village et au niveau local et régional. Certains pays ont instauré des quotas pour garantir la représentation des femmes et d'autres groupes minoritaires dans ces forums. En outre, les groupes formels d'usagers des services de santé, des forêts et de la planification communautaire ont augmenté les possibilités de participer aux prises de décisions susceptibles de renforcer la responsabilité et d'améliorer l'efficacité des services fournis. La population locale a contribué à rendre les institutions et leurs dirigeants plus responsables et plus à l'écoute, et à améliorer la fourniture des services.

ENCADRÉ 2.1. CONTRIBUTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

En tant que chercheuse et maintenant praticienne du développement, j'ai eu le privilège de rencontrer beaucoup de femmes et de filles de plusieurs pays d'Afrique. J'ai pu voir l'ampleur des défis qu'elles doivent relever au quotidien, mais aussi la force et la résilience extraordinaires qui peuvent naître de l'union de leurs efforts dans le travail et l'apprentissage et de la solidarité qu'elles expriment les unes envers les autres. Je les ai vues donner de leur temps et de leur énergie pour se réunir, apprendre, se soutenir les unes les autres et contester les normes et les structures sociales qui perpétuent leur vulnérabilité et leur exclusion.

Lors d'une réunion au Kenya début 2015, j'ai entendu l'histoire d'une jeune femme qui avait contracté le VIH après avoir épousé un homme devenu récemment veuf. Vu le rang social élevé de l'homme, cette jeune femme ne pensait pas que sa défunte épouse ait pu mourir des suites du VIH/sida. Elle-même a été diagnostiquée séropositive quand elle est tombée enceinte. Abandonnée par son mari, elle s'est retrouvée seule, terrifiée, ne sachant pas où aller. Elle a pensé au suicide, notamment à cause de la stigmatisation et de la honte associées au VIH et au divorce dans sa communauté. Elle a connu le désespoir, jusqu'à ce que des amies lui tendent la main par solidarité et lui racontent leur propre histoire de survie. Elle a vu l'isolement et le désespoir d'autres femmes, et compris l'importance du partage d'expérience et du soutien. Alors elle a commencé à rendre visite à d'autres femmes, mettant souvent sa propre santé en danger en raison de la tuberculose associée au VIH, parce que « si nous ne nous en chargeons pas, qui le fera ? ». Elle donne de l'espoir aux femmes, et les aide aussi à comprendre leur santé et d'autres sujets.

Grâce à ces visites, les femmes apprennent à comprendre les normes sociales qui façonnent leur existence et leurs choix et qui les rendent si vulnérables. Cette femme a récemment créé une petite ONG et prend de nouveau des risques en militant activement pour les droits des femmes. Son action au sein de la communauté lui a permis de prendre confiance en elle et d'acquérir des compétences. Elle est aujourd'hui présente dans de nombreux forums publics. Elle établit des réseaux de femmes pour qu'elles puissent commencer à s'attaquer aux contraintes qui sont à l'origine de leur mauvaise santé, de leur manque de choix, de leur faible éducation, de leur exclusion et de leur stigmatisation. Grâce au contact humain, aux discussions et aux activités collectives, les femmes apprennent à participer et à s'exprimer sur leur besoin de changement.

Source: Seri Wendoh, coauteur d'un rapport de recherche sur le genre en Afrique (Wendoh et Wallace, 2006), féministe et actuellement conseillère sur les questions de genre et de droits à la Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF) à Londres.

Au Brésil, la participation des communautés aux décisions sur les programmes de santé a eu un impact spectaculaire sur la mortalité infantile.

En dehors de ces espaces invités, les volontaires appellent également à renforcer la responsabilité et la réactivité des autorités. Ils œuvrent parfois au sein même des systèmes formels de gouvernance pour plaider en faveur de l'adoption ou de l'amélioration des mécanismes de responsabilité et d'une fourniture de services de meilleure qualité (c'est notamment le cas des volontaires qui surveillent les services fournis par les autorités aux femmes victimes de violences au Bangladesh).

Au niveau local, les volontaires s'organisent de manière informelle pour aborder les questions qui les concernent directement. Par exemple, ils s'intéressent à la prévention, à la prise en charge et à l'accompagnement des personnes vivant avec le VIH/sida ou Ebola, en fournissant non seulement un soutien concret, mais également en agissant contre les normes et les attitudes qui perpétuent ces situations. De même, des volontaires se mobilisent pour contester les attitudes masculines à l'égard de la violence dans de nombreuses communautés du monde entier, pour promouvoir les droits des enfants, pour nouer de meilleures relations avec les prestataires de services officiels et pour améliorer l'accès à l'éducation, à la santé et aux autres services. En manifestant dans les rues, les volontaires expriment leur insatisfaction à l'égard de la gouvernance, des violations des droits des citoyens ou d'une exploitation des ressources naturelles qui est vécue par les communautés comme une atteinte à leurs moyens d'existence.

Les obstacles à la participation au niveau local sont nombreux. Dans certaines sociétés, des groupes ou des individus (les femmes, notamment) sont « formatés » pour se taire ou n'ont pas l'habitude de participer aux espaces invités ou traditionnels⁷⁶. Certains groupes peuvent être délibérément exclus. Les espaces invités auxquels participent les volontaires peuvent également être dominés par une élite, à savoir des individus ou des groupes ayant reçu une meil-

leure éducation, bénéficiant de ressources économiques plus importantes ou entretenant des relations privilégiées avec les décideurs. Les hiérarchies cachées et les normes sociales peuvent limiter le pouvoir des groupes moins influents. Il existe cependant des témoignages montrant comment des activités collectives menées dans des espaces informels, comme les associations de mères ou les forums en ligne, peuvent donner aux citoyens les outils, les connaissances et la force collective nécessaires pour intégrer des espaces décisionnels plus formels et amener le pouvoir en place à écouter et à prendre en compte les voix des groupes marginalisés.

Les autorités locales ne sont pas toujours à l'écoute des besoins des volontaires et peuvent parfois même entraver leur satisfaction. Par exemple, dans de nombreux pays, des groupes autochtones luttent pour protéger leur environnement face à des politiques publiques plus intéressées par l'extraction minière ou l'expansion économique. Dans ce cas, les volontaires revendiquent souvent les espaces existants pour exercer une influence et exprimer leur opinion. Au Chili, l'*Asociación Nacional de Mujeres Rurales e Indígenas* (ANAMURI) s'appuie sur des alliances nationales et mondiales avec d'autres mouvements autochtones et *campesinos* pour obtenir assez de pouvoir pour modifier les normes culturelles qui ont empêché la prise en compte de leurs problèmes⁷⁷.

Ce chapitre donne des exemples, façonnés par leur contexte, de volontaires participant aux trois types d'espaces : fermés, invités et revendiqués. Il existe plus de données accessibles sur les volontaires qui travaillent dans les espaces publics invités ou avec des volontaires formels, des ONG nationales et internationales ou d'autres organismes comme les Nations Unies. Pour des raisons linguistiques, d'accessibilité et en raison de l'absence de traces écrites, la plupart des activités de volontariat ne sont ni reconnues ni enregistrées. Cependant, cela ne signifie pas qu'elles sont moins importantes. Les faits révèlent une immense mosaïque d'activités de la part des volontaires, qui s'attachent à interpeller les autorités et d'autres acteurs puissants pour les aider à

Le volontariat au niveau local apparaît comme une ressource permettant d'assurer et de préserver l'expression, la participation, la responsabilité et la réactivité

assumer leurs obligations en matière de services de base, à satisfaire les besoins locaux et à renforcer leur responsabilité. De ce fait, le volontariat au niveau local apparaît comme une ressource permettant d'assurer et de préserver l'expression, la participation, la responsabilité et la réactivité.

INFLUENCER LA PRISE DE DÉCISION PAR LA PARTICIPATION

Les tendances à la décentralisation du pouvoir vers le niveau local, observées depuis les années 1980, en particulier en Afrique, en Asie et en Amérique latine, témoignent de l'attention accrue portée à la gouvernance locale et aux pratiques participatives de la gouvernance locale⁷⁸. De nouveaux espaces formels se sont créés dans le monde entier pour permettre aux citoyens de participer aux processus politiques locaux⁷⁹. Les personnes ou groupes autorisés à accéder à ces espaces et le niveau de participation et d'influence des volontaires dans ces forums sont très variables selon la manière dont le système des collectivités locales a été mis en place et selon l'autorité dont ces dernières disposent en matière de financement et de prise de décision.

Participation aux espaces invités

Les comités de développement des villages au Népal et la gestion des fonds pour le développement des communautés et la planification des villages au Kenya et en Ouganda constituent des exemples concrets d'élargissement des espaces invités de la part des autorités. Ces mécanismes de dialogue leur offrent (ainsi qu'aux autres or-

ganismes impliqués dans la gouvernance) des moyens concrets de se rapprocher et d'échanger directement avec leurs concitoyens. Parfois, ces espaces offrent aux volontaires la possibilité d'exercer une influence sur les principes et les pratiques en matière de prestation de services, mais aussi de surveiller leur mise en œuvre. Par exemple, en matière de gouvernance environnementale, la contribution de la gestion forestière communautaire à l'amélioration des résultats du développement est de plus en plus reconnue, à tel point que « lorsque la gestion est initiée et assumée localement, les communautés ont prouvé leur capacité à mettre en place des pratiques efficaces et adaptatives de gestion forestière pour traiter la gouvernance future des forêts⁸⁰ ». Au Brésil, où les comités sanitaires locaux permettent à des dizaines de milliers de volontaires de participer à l'amélioration de la fourniture des services de santé et à l'orientation des politiques de santé, les taux de mortalité ont fortement diminué⁸¹.

Ces mécanismes visent à faciliter le développement depuis les communautés en fournissant à la population locale des espaces invités où elle peut exprimer son opinion et influencer les décisions qui la concernent directement. Toutefois, l'influence potentielle des espaces invités locaux, tels que les groupes communautaires d'usagers des forêts et les comités sanitaires locaux, peut être entravée par de nombreux facteurs : méfiance réciproque entre citoyens et autorités, manque de transparence et de responsabilité, incapacité à respecter les droits constitutionnels, forte centralisation de la prise de décision, etc.



ENCADRÉ 2.2. VOIX DE VOLONTAIRES: UNE FEMME ÉLUE À UN PANCHAYAT

Une étude du Development Research Centre on Citizenship, Participation and Accountability (The Citizenship DRC) en Inde rend compte d'un entretien avec une femme élue à un *panchayat* (organe législatif local) :

« Tout ce que je sais, c'est que j'en suis membre, et rien d'autre. Les membres de ma famille m'ont dit qu'il y avait un siège réservé aux femmes, je devais me présenter à l'élection et ils prendraient les choses en main ensuite. » Pourquoi s'est-elle présentée à l'élection, dans ce cas ?, lui ai-je demandé. Elle s'est étranglée : « Ma famille a insisté, mais vous savez, c'est vraiment humiliant. Ces femmes se moquent tout le temps de moi en disant que je ne suis qu'un pion au sein du *panchayat*⁸². »

En outre, ces mécanismes participatifs peuvent renforcer les inégalités communautaires si des mesures ne sont pas prises pour remédier aux problèmes d'inégalité d'accès et de déséquilibre des pouvoirs. L'existence d'une forte culture patriarcale et de normes sociales sexistes peut priver les femmes du pouvoir d'influencer les décisions face aux hommes, même lorsque des quotas ou des réserves visent à garantir leur représentation officielle dans les processus décisionnels. Elles peuvent avoir du mal à trouver le temps, voire à obtenir l'autorisation, de sortir de chez elles pour s'engager dans les processus décisionnels locaux. D'ailleurs, même lorsqu'elles peuvent accéder à ces espaces, elles ne sont pas toujours en mesure de s'exprimer, ou leurs opinions peuvent ne pas être prises en compte. De même, les personnes issues de groupes marginalisés, du fait du statut inférieur de leur caste, de leur situation économique ou de leur manque d'éducation, peuvent elles aussi être amenées à lutter pour être entendues, ce qui entraîne la domination des forums locaux par des individus ou des groupes ayant plus de pouvoir ou de ressources. Ce phénomène peut provoquer le désengagement des citoyens ou leur inspirer un sentiment de déresponsabilisation, voire d'humiliation (encadré 2.2).

Ces possibilités de participation font-elles vraiment basculer l'équilibre des pouvoirs et évoluer les schémas d'exclusion sociale et d'injustice ? Ou servent-elles simplement à légitimer le statu quo ? De nombreux exemples concrets montrent que les volontaires ont un impact positif par leur engagement auprès des autorités locales dans les espaces invités et par la mise en place de stratégies diverses pour accéder aux espaces fermés. Ces succès peuvent être le fruit d'actions ciblées de la part d'organisations qui mobilisent les volontaires pour relever les défis de la gouvernance, comme au Népal. Ou, dans le cas des groupes de femmes comme dans l'État de l'Uttarakhand, en Inde, ils peuvent connaître une croissance organique, parce que les volontaires de la communauté prennent conscience d'une situation et décident de faire valoir leur opinion dans ces espaces, tout en élaborant les outils individuels et un mode d'expression collective pour y parvenir.

Népal : aider les femmes à s'engager

En 2007, la Constitution provisoire du Népal a imposé un quota de 33 % de femmes dans tous les comités de gouvernance locale, y compris dans les comités de développement des villages (institutions responsables de leur planification). Elle prévoit par ailleurs la création de partenariats entre les communautés et le secteur public, et exige que 10 % du budget des comités soient destinés aux affaires féminines.

Dans les faits, cependant, la représentation des femmes dans ces instances locales est très faible. Même lorsque des volontaires y prennent part, elles parviennent rarement à contester les décisions qui réattribuent les fonds dédiés aux questions d'égalité entre hommes et femmes à d'autres projets de développement.

Pour remédier à la situation, les volontaires internationaux⁸³ et leurs partenaires d'une organisation locale de femmes de l'ouest du pays ont dispensé des formations sur le leadership pour aider les femmes à exprimer leurs préoccupations, à parler à titre collectif et à prendre confiance dans l'importance de ce qu'elles ont à dire. En plus de s'associer aux volontaires locales participant déjà aux forums de gouvernance locale, ils ont collaboré avec la communauté pour expliquer à la population que la politique n'était pas réservée aux hommes et démontrer le rôle capital des femmes dans la gouvernance locale. Les volontaires internationaux ont également été à la rencontre des membres masculins des comités (dont beaucoup ignoraient l'existence de quotas de participation des femmes) pour leur présenter les avantages de garantir une participation active des femmes.

Grâce à ces formations, les Népalaises commencent à faire valoir leur opinion au sein des comités. Les citoyens s'efforcent également d'attribuer les ressources de manière plus juste et en fonction des besoins locaux. Dans un comité de développement de village, les femmes ont demandé à ce qu'une partie du budget soit dédiée à l'achat de civières pour soutenir les parturientes. Dans un autre village, elles se sont

assurées que la violence domestique et l'abus d'alcool étaient ajoutés à l'ordre du jour⁸⁴.

Lorsque la population peut réellement participer dans les espaces invités, cela peut donner des résultats importants. Comme indiqué ci-dessous, l'inclusion des groupes marginalisés dans le processus décisionnel permet aux programmes de développement de prendre en compte les besoins de groupes particuliers et de répartir les ressources de manière plus efficace et plus équitable, tout en améliorant la réactivité des institutions de gouvernance. La participation peut également commencer à transformer les relations sociales, car des normes sociales très ancrées sont remises en cause et réévaluées.

Inde : participation des femmes aux structures formelles de gouvernance

Dans l'État de l'Uttarakhand, en Inde, les femmes ont commencé à s'engager dans les structures de gouvernance formelle après avoir acquis des compétences théoriques et pratiques et développé leur capacité d'organisation collective en participant à des activités volontaires locales⁸⁵. Elles ont d'abord constitué des groupes informels de femmes pour discuter des problèmes de gestion et de maintien des écoles maternelles *balwadi* avec le soutien d'une organisation à assise communautaire, l'Uttarakhand Environment Education Centre. Des groupes se sont formés autour de ces écoles maternelles dans différents villages et ont fini par constituer un réseau informel composé de 450 groupes répartis dans sept districts de l'Uttarakhand. Selon l'un des principes directeurs de ces groupes (inspiré par le Centre), toutes les familles du village devaient être représentées par une volontaire, quelles que soient leur caste ou leur situation économique. Ces groupes sont connus sous le nom de « groupements représentant tout le village » (WVG, pour *Whole Village Groups*) pour souligner l'inclusion de femmes de tous les milieux.

Au départ, les discussions portaient sur l'éducation des enfants, puis les associations sont devenues des forums où l'on abordait d'autres problèmes, comme la gestion durable des ressources forestières et en eau locales. En tant

que volontaires au sein de ces associations, les femmes ont commencé à s'organiser, à participer aux débats et à prendre des décisions. Les WVG intégrant des volontaires de tous les foyers du village, il a fallu traiter des rapports de force au sein du village, ce qui a exigé des négociations, des débats et la résolution de conflits sur des points tels que la répartition égalitaire de l'eau entre les villageois.

De nombreuses associations se sont ensuite intéressées aux structures formelles de gouvernance et au processus électoral. Plusieurs membres des WVG ont été élues dans les conseils de circonscription et les comités de quartier ou comme représentantes au *panchayat* de leur village. Elles ont également parrainé une candidate indépendante aux élections à l'assemblée de l'État en 2006, désignant une femme dont la famille vivait au-dessous du niveau de pauvreté et finançant sa campagne par des contributions des WVG de tout l'État. Même si cette candidate n'a pas été élue, son exemple a incité d'autres femmes à s'engager plus activement dans le système de gouvernance et à se familiariser avec le processus électoral.

Indirectement, les femmes ont pu prendre confiance en elles, acquérir des compétences et développer l'envie de faire évoluer leur situation grâce au volontariat au sein des WVG. Cela leur a donné les capacités personnelles requises pour participer à des processus de gouvernance formels, telles que parler en public, avoir assez d'assurance pour s'adresser aux pouvoirs publics et aux figures d'autorité et, pour certaines, s'imposer en tant que leader. Les WVG offrent également aux femmes une plateforme pour échanger avec les *panchayat* de village ainsi qu'avec les fonctionnaires de quartier et de district pour présenter leur demande, en exerçant des pressions sur eux en tant que collectif et parfois même en menant des campagnes ou des marches devant les institutions de l'État. De plus, en investissant les espaces publics du village, soit pour organiser des réunions soit pour chanter (lors de festivals ou de mariages), elles sont devenues actives dans le domaine public et ont pu « normaliser » leur participation. La remise en

cause des normes sociales de façon indirecte et non hostile leur a évité de se retrouver aliéner aux hommes dans les villages.

Collectivement, les femmes ont pris conscience de la nécessité d'influencer les structures de gouvernance afin de faire évoluer le programme de développement. Dans certains cas, les volontaires ont contribué à garantir la responsabilité des services de l'État, notamment en matière d'éducation. Les femmes se sont exprimées pour garantir la mise en place de centres de développement de l'enfance gérés par l'État afin d'offrir des crèches de qualité pour tous. Face aux problèmes de gestion dans certaines écoles et aux absences ou à l'inefficacité de certains enseignants, les WVG ont fait part de leur insatisfaction aux représentants de l'État et instauré un suivi mensuel des registres scolaires. Elles ont également pu modifier les initiatives de développement en fonction du contexte local, par exemple en refusant la construction de routes lorsqu'elles réduisaient la productivité des exploitations agricoles ou qu'elles traversaient des sources d'eau.

Comme l'a observé un membre d'une organisation à assise communautaire concernant l'influence des WVG : « De nos jours, les agents publics qui viennent au village demandent à voir la présidente du WVG, et non le *gram pradhan*, car ils savent que les femmes se feront entendre par la suite si elles n'ont pas été consultées⁸⁶. »

Les exemples du Népal et de l'Uttarakhand témoignent de l'importance de prendre en compte les hiérarchies de pouvoir souvent invisibles qui restreignent la capacité des pauvres et des plus marginalisés à s'exprimer et à participer aux espaces de gouvernance formels, même si leur présence dans ces forums fait suite à une invitation ou à une obligation légale.

Les volontaires sont également indispensables à la réalisation des programmes de développement. Les organismes dédiés au développement souhaitent souvent encourager la participation des communautés et l'appropriation locale, sachant que sans cela les programmes échoue-

raient. En élargissant, en soutenant et en améliorant la fourniture de services, les volontaires employés dans ces programmes formels renforcent la capacité des pouvoirs publics à honorer leurs engagements.

Citons par exemple la création de programmes d'alimentation scolaire⁸⁷, la construction d'écoles adaptées aux filles et la mise en place de clubs de mères pour les sensibiliser à l'importance d'éduquer les filles et encourager les parents à envoyer leurs enfants à l'école. Le travail de ces clubs de mères, gérés par des volontaires, a permis d'améliorer la scolarisation des deux sexes et d'augmenter le taux de réussite des filles⁸⁸. En 2011, l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles s'est appuyée sur ce travail, souvent de manière informelle dans les villages où les femmes se réunissent pour conduire leurs filles à l'école, pour connaître les taux d'abandon et inciter les mères à reconnaître la valeur de l'éducation. La campagne « My education, my future » est mise en œuvre par le biais de partenaires locaux employant des volontaires dans les communautés⁸⁹.

La gouvernance de l'eau dans le monde arabe

Douze pays arabes disposent d'un taux moyen de disponibilité des ressources en eau par habitant inférieurs au seuil de pénurie grave fixé par l'Organisation mondiale de la Santé. Pour le PNUD, la crise de l'eau est avant tout une crise de gouvernance : la sécurité hydrique exige une gouvernance efficace, des principes et des pratiques de bonne gestion et une prise en compte de circonstances complexes et fluctuantes, de nature sociale, économique, politique et environnementale⁹⁰. Des associations d'usagers et de parties prenantes ont été récemment mises en place dans les communautés locales en Égypte, en Jordanie, au Liban, au Maroc, à Oman, en Tunisie et au Yémen. Des groupes d'usagers de l'eau ont également été créés par le biais d'une démarche consultative ascendante. La consultation des volontaires en tant qu'usagers ordinaires par les autorités peut garantir l'inclusion, la transparence et la responsabilité.

Le volontariat dans des espaces communautaires créés de façon informelle peut aider les citoyens à acquérir l'assurance et la capacité nécessaires à participer

Depuis quelques années, des associations de ce type d'origine volontaire sont créées dans le bassin d'Amran au Yémen à l'initiative du Groundwater and Soil Conservation Project, avec le soutien de l'Agence allemande de coopération technique (GIZ). L'une d'elles, Wa'alah, date de 2006. La communauté s'est rassemblée pour empêcher l'utilisation abusive des nappes phréatiques et l'assèchement des aquifères. Le transport d'eau hors du district s'est révélé être la principale raison de la diminution des niveaux d'eau. La communauté a convenu d'interdire la vente d'eau des puits à des camions citernes et d'empêcher ces derniers de sortir de l'eau du district. Elle a lancé une pétition (*markoum*), signée par l'ensemble des propriétaires de puits et des cheikhs, pour instaurer une nouvelle règle approuvée par l'autorité locale. Une amende est prévue en cas de transgression de la pétition. La communauté a accepté de signaler les transgresseurs afin de les empêcher de revenir chercher de l'eau pour la transporter hors du district. Cet accord a évité des conflits entre les différentes tribus de la région. Des volontaires de la communauté ont également participé à la mise en œuvre du *markoum*. Les camions citernes ont cessé de transporter l'eau hors du district et les niveaux d'eau se sont stabilisés. D'autres groupes d'utilisateurs d'eau du bassin d'Amran ont repris ces règles de *markoum*⁹¹.

Participation aux espaces revendiqués

Les exemples précédents illustrent comment la mobilisation des volontaires prend différentes formes et adopte différents types de partenariat avec d'autres groupes, locaux et internationaux. Ils montrent également l'importance des espaces revendiqués dans les communautés locales pour que les opinions des groupes marginalisés gagnent en audibilité et en légitimité, comme l'indique Rosemary McGee : « Les interfaces les plus pertinentes et la dynamique de la "gouvernance" concernent rarement les relations entre citoyens et État, mais plutôt les relations entre les citoyens et au sein de la communauté⁹². »

Cette expérience du volontariat dans des espaces communautaires créés de façon informelle peut

aider les citoyens à acquérir l'assurance et la capacité nécessaires pour participer, à développer leurs compétences, leurs connaissances et les outils permettant d'exercer une influence, à trouver l'expression collective qui infléchira la gouvernance et à neutraliser les pressions politiques exercées par les groupes dominants. Comme le relève John Gaventa : « Le pouvoir acquis dans un espace, par l'intermédiaire de compétences, de capacités et d'expériences nouvelles, permet de pénétrer et d'influencer d'autres espaces⁹³. »

Face aux conflits, aux catastrophes naturelles, aux problèmes de santé, au manque d'éducation et à la pénurie d'eau, les communautés locales trouvent des moyens de survivre et même d'améliorer leur situation. Beaucoup œuvrent dans les espaces revendiqués, mais leur action est rarement connue au-delà du rayon local. D'autres voient leurs activités repérées, soutenues et étendues, parfois grâce à une aide extérieure, y compris financière, mais ce n'est souvent que pour une durée limitée.

Ce sont les volontaires se mobilisant à ce niveau qui assument les tâches requises dans de nombreux domaines : encourager la scolarisation des filles par le biais de clubs de mères, lutter contre la violence au sein de la communauté, promouvoir de meilleures pratiques en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs, ou encore sensibiliser l'opinion et faire évoluer les attitudes et les croyances à l'égard de la violence faite aux femmes, des mutilations génitales féminines, du VIH/sida et d'Ebola. Leur travail de remise en cause des normes sociales par la fourniture de services essentiels, de soins et de soutien est indispensable pour satisfaire des besoins urgents et durables.

Un exemple illustre désormais l'importance d'espaces locaux revendiqués pour lutter contre le VIH/sida. Il montre également comment les compétences et la compréhension acquises dans ces espaces peuvent donner lieu à une participation et à une expression dans des milieux plus éloignés géographiquement, voire au niveau international. Il prouve également la difficulté de se faire entendre dans des niveaux

de prise de décision supérieurs, formels et plus influents et le peu de soutien accordé sur le terrain pour promouvoir et encourager l'action décisive du personnel et des volontaires sur place : en 2015, 3,6 % seulement du budget d'ONUSIDA sera dédié au travail communautaire⁹⁴.

L'action de Stepping Stones découle de la mobilisation d'un groupe de militantes ougandaises ayant connu l'impact du VIH/sida en Ouganda il y a 20 ans. Un programme de formation officiel a été mis au point selon des principes participatifs, sous la direction d'Alice Welbourn⁹⁵, grande spécialiste du développement et elle-même séropositive. Ce programme forme des hommes et des femmes de tous âges, dans les communautés, sur les causes du VIH, et notamment sur les problèmes de violence et d'inégalité entre les sexes et entre les générations. Des volontaires de chaque communauté deviennent les formateurs et les mentors des autres villageois, encourageant de nouvelles attitudes, combattant les préjugés et la discrimination, enseignant aux femmes et aux hommes l'importance du consentement aux rapports sexuels, etc. Il existe désormais dans le monde entier des communautés dotées de volontaires formés qui étudient les meilleurs moyens de lutter contre le VIH/sida, et une communauté de pratique a même été créée sur Internet⁹⁶.

Grâce à cette expérience, un grand nombre d'hommes et de femmes ont pu formuler les problématiques qui les touchent de près: nécessité d'inclure les personnes vivant avec le VIH dans toutes les décisions les concernant, d'intégrer la violence faite aux femmes dans les causes du VIH/sida, de s'opposer aux lois et aux politiques qui stigmatisent les personnes vivant avec le VIH, de faire valoir le droit de choisir et le droit à l'information concernant le dépistage, parmi bien d'autres thèmes⁹⁷.

La participation des volontaires aux espaces invités et revendiqués dans les communautés peut donner lieu à un élargissement de l'engagement civique et des demandes de changement. Il ressort cependant des données qu'il est souvent difficile d'obtenir une réaction de la part des

institutions gouvernantes et que l'ouverture des pouvoirs publics et des autres acteurs de la gouvernance joue un rôle déterminant.

RENFORCER LA RESPONSABILITÉ DES POUVOIRS PUBLICS

Lorsque les volontaires peuvent exprimer leur opinion et participer aux processus décisionnels, les services fournis deviennent plus efficaces et plus équitables. Certains mécanismes ou instruments nouveaux destinés à améliorer la responsabilité sont le résultat d'interventions ciblées, menées par les organisations, qui mobilisent les volontaires pour répondre aux besoins en matière de gouvernance. On compte également de nombreux exemples de volontaires s'investissant de manière indépendante au niveau local pour répondre aux problèmes de gouvernance qui les concernent.

Revendiquer de nouveaux espaces pour demander des comptes aux pouvoirs publics

Les outils et les stratégies employés par les volontaires locaux pour appeler à plus de responsabilité sont variés : ils peuvent être organisés de façon informelle, sous forme d'actions ciblées locales. Ils peuvent également être soutenus (par des fonds et des formations, par exemple), voire initiés, par des ONG internationales et nationales et d'autres acteurs extérieurs de la gouvernance, tels que les autorités locales. Souvent, des mesures ayant débuté modestement dans un village ou un bidonville donné peuvent être reprises et généralisées. D'autres communautés peuvent observer ce qui se passe et reproduire les activités collectives qui peuvent alors s'étendre au-delà du rayon local. Des volontaires ont ainsi utilisé des fiches (souvent conçues par des ONG) dans les écoles pour évaluer la fréquentation. Les volontaires sont encouragés et formés à recueillir des informations pour surveiller les projets publics de fourniture de services. Et les retours d'expérience des usagers peuvent être largement diffusés pour mettre en lumière la médiocrité constante de la fourniture de services. Les stratégies de responsabilité peuvent

Les volontaires jouent un rôle essentiel dans la défense du droit à l'information et l'apport de commentaires aux institutions de gouvernance locale

découler de préoccupations et d'activités locales pour devenir des projets élaborés de façon plus formelle. Une fois le projet financé ou les programmes des ONG terminés, les volontaires locaux peuvent cependant poursuivre ces activités par la suite si elles se sont révélées utiles dans leur vie quotidienne.

Ouganda : sensibilisation de l'opinion

En 2012, cinq communautés du nord de l'Ouganda ont participé à un projet visant à garantir que la population locale était informée des ressources publiques auxquelles elle avait droit. Certains membres de la communauté ont reçu une formation pour améliorer leur capacité à comprendre les informations relatives aux flux financiers et aux processus de développement connexes, avant d'être nommés chargés de suivi des ressources à titre volontaire⁹⁸.

Conscients de leur droit à l'information, les volontaires ont demandé des informations aux principaux acteurs de la gouvernance (aux conseillers locaux, par exemple). Ils ont également été formés à faire part de leur expérience sur l'aptitude de ces ressources à répondre à leurs besoins ainsi que sur la qualité et la pertinence des fonds des programmes. Ils ont commencé à s'intéresser au programme de services nationaux dédiés aux conseils et à l'agriculture (NAADS), destiné à améliorer la sécurité alimentaire. Puis ils ont demandé des informations aux acteurs de la gouvernance locale, comme le décrit un volontaire, Toobalo Churchill Otim :

Nous connaissions nos droits à accéder aux informations, et nous avons toutes les compétences et l'équipement requis pour remplir notre rôle tout au long du processus complexe du développement. En concertation avec le conseiller local, nous avons organisé une réunion du village et invité les conseillers principaux. Lors de la réunion, nous avons exprimé notre volonté de savoir pourquoi nous ne bénéficions pas des programmes publics en cours d'aide aux revenus et de sécurité alimentaire⁹⁹.

En réaction, le conseiller local a invité le coordinateur du programme NAADS à une réunion de

suivi au cours de laquelle il a fourni la liste des entreprises financées dans le sous-comté. Le coordinateur a aidé la communauté à comprendre ses droits et présenté les lignes directrices du programme, qui fournit des services de conseil dans la région. Cela a permis à 42 membres de la communauté et à six fermiers orientés vers les marchés de découvrir qu'ils avaient droit à des binettes, à des chèvres et à des génisses. En outre, les fermiers ignoraient qu'une fluctuation des prix du marché leur permettait d'obtenir davantage de semences.

Cet exemple montre que les volontaires jouent un rôle essentiel dans la défense du droit à l'information et la fourniture de commentaires aux institutions de gouvernance locale. Avec le soutien d'organisations leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires ou d'accéder aux technologies requises, cette capacité accrue peut produire des fruits concrets lorsque les citoyens prennent conscience de leurs droits et commencent à poser des questions pour s'assurer que les systèmes de partage des informations atteignent les groupes exclus de la société, améliorant ainsi leur position pour demander des comptes aux pouvoirs publics¹⁰⁰.

Brésil : une responsabilité ascendante

Au Brésil, des volontaires ont revendiqué de nouveaux espaces pour appliquer des mécanismes de responsabilité ascendante en réaction à l'opacité et au détournement de fonds publics à Maringa, ville et municipalité du sud du Brésil¹⁰¹. En 2000, un cas de détournement de plus de 57 millions de dollars US par le maire et l'une de ses secrétaires a conduit la société civile à s'organiser pour lutter contre la corruption. Les activités visaient au départ à sensibiliser l'opinion sur la corruption, puis le mouvement a donné naissance à la Société éthiquement responsable (*Sociedade Eticamente Responsável*), qui réalise des audits préventifs des dépenses publiques au sein de l'administration locale.

Cette société a créé l'Observatoire social de Maringa pour surveiller l'ensemble des appels d'offres et des dépenses réalisés par le bureau du maire et le conseil législatif municipal. Géré

par des volontaires (coordonné par une petite équipe d'employés), l'Observatoire contrôle la totalité des processus d'appel d'offres municipaux, de leur formulation jusqu'à la fourniture des produits, et analyse les coûts d'exploitation du conseil législatif. Les volontaires présents à toutes les étapes du projet ont leur importance ; ce sont pour la plupart des professionnels retraités ou des étudiants, membres de la communauté, qui s'emploient à mettre fin à la corruption et à empêcher la perte et la mauvaise utilisation des recettes fiscales.

Les volontaires travaillant à l'Observatoire ont créé des espaces de « contrôle social » de l'utilisation des ressources publiques¹⁰². Conscients qu'il était crucial de créer une culture dans laquelle les citoyens sont informés et peuvent demander des comptes aux autorités afin de garantir la réactivité de ces dernières à long terme, les volontaires ont mené des activités de sensibilisation de l'opinion publique, par le biais notamment de programmes dans les écoles et les universités. Ils s'attachent ainsi à prévenir la corruption en faisant connaître le problème, en formant les citoyens à la surveillance des dépenses publiques et en encourageant la collaboration du secteur public à cette surveillance.

Le projet a permis au Trésor public d'économiser 7,3 millions de dollars US entre 2004 et 2008. Il a contribué au remboursement de fonds, à l'annulation d'acquisitions frauduleuses, à la réduction du montant des offres publiques et à la redéfinition des quantités. À long terme, on espère que les activités d'éducation fiscale de l'Observatoire (conférences, séminaires, recherches, concours de rédactions, films documentaires et pièces de théâtre) donneront lieu à un comportement plus éthique et à un meilleur sens de responsabilité civique. Ce modèle, qui renforce la participation des citoyens dans les appels à la responsabilité des autorités et améliore la réactivité des institutions de gouvernance, a été largement reproduit : on compte aujourd'hui plus de 50 observatoires de ce type dans tout le pays¹⁰³.

ENGAGEMENT DANS LES ESPACES INVITÉS

Des élections pluralistes fournissent des mécanismes de responsabilité formels aux décideurs et aux citoyens ; elles peuvent permettre à l'opinion et aux préférences de ces derniers d'influencer les décisions politiques. Le volontariat peut être un moteur incitant la population, en particulier les jeunes, à participer à la vie politique, notamment par le biais des urnes. D'après un rapport publié par Mercy Corps en 2012 sur l'engagement civique des jeunes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, l'engagement croissant des jeunes dans des groupes locaux favorise leur participation électorale et politique. Les activités des volontaires dans leur communauté peuvent aider les jeunes à prendre confiance dans leur capacité à exercer une influence sur des thèmes plus larges et à intervenir dans la vie politique¹⁰⁴.

Élections locales en Indonésie

Lors des élections à Jakarta en 2012, les volontaires qui soutenaient à titre informel Jokowi et Ahok, candidats aux fonctions de gouverneur et de vice-gouverneur, ont transformé la manière dont la politique électorale s'exerçait dans les circonscriptions indonésiennes. On a également assisté à une participation accrue des volontaires aux processus gouvernementaux à la suite de la victoire desdits candidats, notamment dans le domaine de la création ou de l'amélioration des mécanismes de responsabilité en matière de gouvernance¹⁰⁵.

Les volontaires se sont organisés de manière informelle et spontanée pour soutenir les deux candidats. Beaucoup étaient motivés pour s'engager dans le volontariat, quelle que soit leur affiliation politique. Les volontaires provenaient de confessions religieuses, d'origines ethniques, de classes sociales et de professions différentes. La plupart d'entre eux n'avaient jamais été affiliés au parti politique des candidats, ou étaient affiliés auparavant à un autre parti. Ils ont cependant choisi de mettre de côté cette identité pour soutenir Jokowi et Ahok. Leur nombre est difficile à estimer en raison de la diversité de leurs activités et du caractère informel de leur mobi-

L'engagement croissant des jeunes dans des groupes locaux favorise leur participation électorale et politique

lisation. On comptait environ 45 000 volontaires officiels détachés dans les bureaux de vote (trois par bureau de vote), mais les volontaires non officiels étaient encore plus nombreux.

Le 28 septembre, la Commission électorale générale de Jakarta a annoncé la victoire du binôme Jokowi-Ahok avec 54 % des suffrages, soit sept points de plus que leurs adversaires Foke et Nara. Les deux élus ont pris leurs fonctions de gouverneur et de vice-gouverneur deux semaines plus tard. Selon certains, cela a fait évoluer la tradition électorale en Indonésie, les partis politiques prenant conscience que la coopération avec des mouvements sociaux était cruciale pour le succès de leurs campagnes¹⁰⁶.

Beaucoup de volontaires se mobilisent pour s'assurer de l'efficacité et de la réactivité de l'administration. Certains ont indirectement rejoint des programmes publics ou s'engagent pour aider au lancement ou à la mise en œuvre des promesses du gouverneur. D'autres sont devenus des surveillants de la participation : sans s'opposer au gouvernement, ils s'assurent de la transparence, de l'efficacité et de l'efficience de la fourniture des services publics sur le terrain.

ASSURER LA RÉACTIVITÉ DES INSTITUTIONS

Les volontaires exercent également des pressions pour faire en sorte que les autorités soient à l'écoute de leurs appels et adoptent de nouveaux mécanismes renforçant leur responsabilité et leur réactivité¹⁰⁷.

Dans l'exemple bangladais suivant, les volontaires recourent aux activités de plaidoyer, aux alliances et aux actions collectives pour améliorer la réactivité de la gouvernance locale.

Bangladesh : combattre la violence faite aux femmes

Naripokkho, une organisation qui lutte contre les violences faites aux femmes au Bangladesh, s'est appuyée sur ses alliances avec divers acteurs de la gouvernance et ses actions collec-

tives pour créer des mécanismes améliorant la responsabilité et la réactivité des institutions de gouvernance locale. Elle a rattaché son action aux femmes victimes de violence afin d'améliorer la compréhension du problème, et exercé des pressions auprès des acteurs de la gouvernance pour que ses volontaires puissent surveiller les interventions publiques relatives à la lutte contre la violence faite aux femmes, augmentant ainsi la réactivité aux besoins des femmes.

Naripokkho a bâti des alliances et des partenariats pour exercer son action dans tout le pays. Elle a conclu l'une de ses principales alliances avec Doorbar, un réseau de femmes qui travaille en faveur de l'autonomisation politique et la prévention de la violence faite aux femmes. Dans les deux groupes, les volontaires sont principalement des femmes. Elles sont originaires de milieux économiques très divers et ont un niveau d'études variable, certaines étant nouvellement alphabétisées, d'autres titulaires de diplômes universitaires. Leurs activités consistent notamment à surveiller, à rendre compte, à soutenir le personnel judiciaire, les médecins, la police et les autres fonctionnaires pour qu'ils s'adressent avec délicatesse et respect aux victimes de violence, mais aussi à organiser des campagnes, des activités de lobbying et des actions de mobilisation pour influencer l'opinion publique.

Le réseau trouve son utilité dans ses compétences de surveillance et pour la collecte d'informations sur les violences faites aux femmes. Il recueille également des renseignements sur les plaintes pour violences faites aux femmes déposées dans les postes de police de tout le pays. À partir des informations fournies par les volontaires des sites de services de première ligne, des informations nationales sur l'incidence et des retours d'information des organismes de simples citoyennes, l'organisation transmet ses conclusions relatives aux progrès et aux limitations de la qualité des services administratifs, de police, médicaux et judiciaires aux responsables des programmes nationaux¹⁰⁸.

Plaider pour la réactivité

L'un des aspects du renforcement de la gouver-

nance porte sur l'orientation et l'exercice d'une influence sur les programmes politiques. Cela peut se traduire par la remise en cause, voire le rejet, des valeurs dominantes, de l'idéologie ou du programme de développement de l'État, et par l'expression d'opinions différentes pour faire en sorte que les institutions publiques reconnaissent et satisfassent les besoins de groupes particuliers. Ces difficultés ont parfois plus de mal à être prises en compte dans les espaces de gouvernance habituels¹⁰⁹. Lorsque les questions sont controversées ou lorsque les groupes sont en position de faiblesse pour négocier avec des acteurs de la gouvernance formelle, leurs incitations aux changements se déroulent souvent en dehors des espaces de gouvernance formels. Les exemples réunis ici montrent que cette action peut non seulement donner lieu à une évolution des politiques, mais aussi à une transformation de l'opinion publique et des normes culturelles. Cependant, ils révèlent également qu'elle peut aussi être ignorée par les pouvoirs publics, voire faire l'objet de représailles de la part du gouvernement.

Les valeurs de certains groupes et leur compréhension du développement vont à l'encontre des idéologies qui privilégient le progrès économique au détriment de l'environnement. De nombreuses communautés autochtones à travers le monde dépendent de l'accès aux ressources naturelles et de la biodiversité dans laquelle leurs moyens d'existence, leur culture et leurs traditions sont ancrés¹¹⁰. Les politiques qui favorisent l'expansion économique et l'extraction des ressources ont de profondes répercussions sur les communautés autochtones et déstabilisent leurs relations avec la terre.

Chili : un groupe marginal devenu incontournable

Au Chili, les politiques encourageant une industrie agroalimentaire de grande envergure se sont heurtées à la résistance des volontaires locaux, qui estiment qu'elles marginalisent les petits producteurs et menacent d'éradiquer les coutumes des peuples autochtones. L'un des grands enjeux résidait dans la protection des semences et de la souveraineté sur celles-ci. Ces dernières années, les tentatives de moderniser

les lois existantes relatives aux brevets sur les semences et les plantes pour garantir la compétitivité internationale du secteur agroalimentaire chilien ont rencontré l'opposition d'organismes tels qu'ANAMURI, pour qui un changement de législation empêcherait les paysans autochtones d'employer des variétés qu'ils utilisent depuis des générations. ANAMURI estime que de tels changements feraient obstacle à des pratiques traditionnelles telles que les échanges de semences, tout en permettant aux grandes entreprises d'obtenir le monopole des ventes, de l'importation et de l'exportation des semences.

ANAMURI compte 10 000 membres, toutes des femmes volontaires issues de communautés autochtones et rurales du Chili¹¹¹. À l'origine, il s'agissait d'un groupe marginal ayant un accès limité aux médias de masse et sans contact institutionnalisé avec les autorités. Le succès de ses campagnes dépend donc de son action dans les espaces informels et de la création de nouveaux réseaux. Ses initiatives locales prennent la forme de potagers biologiques, de marchés de producteurs, de dégustations de plats traditionnels, de foires d'échange de semences et de conservation des semences (pour préserver celles qui se transmettent d'une génération à l'autre). Les volontaires participent également à des rassemblements et à des manifestations dans tout le Chili¹¹².

Les activités locales d'ANAMURI influencent et sensibilisent l'opinion publique à l'importance de la souveraineté alimentaire et sur les semences. Des alliances transnationales lui ont permis d'accroître son autorité. Elle a pu exercer des pressions sur les décideurs nationaux en concluant des alliances avec *La Via Campesina*, une vaste coalition mondiale réunissant plus d'un milliard de paysans, de fermiers et de partisans se mobilisant en faveur de régimes fonciers appropriés, de la souveraineté alimentaire et de l'agro-écologie.

ANAMURI s'est rapprochée des législateurs chiliens et accède de plus en plus directement aux espaces décisionnels informels, malgré son statut initial de groupe marginal. L'accès à des espaces de gouvernance plus formels s'est ré-

Dans les pays où la société civile est faible, les volontaires doivent mettre au point des méthodes informelles d'action collective

vélé décisif : l'association représente désormais directement les intérêts des femmes rurales et autochtones dans les forums publics, y compris au sein du Conseil des exportateurs agricoles et du Conseil régional des agriculteurs dépendant du ministère de l'Agriculture. Alicia Muñoz, codirectrice d'ANAMURI, s'est rendue cinq fois au Parlement entre 2013 et 2014 pour convaincre les législateurs de rejeter le projet de loi relatif aux brevets sur les semences qui, selon l'association, risquait de compromettre la souveraineté (nationale) sur les semences et les pratiques traditionnelles. En mars 2014, le gouvernement a renoncé à réviser la loi¹¹³.

ANAMURI applique de multiples stratégies pour influencer les différentes étapes du processus politique. Partant de sa position marginale, l'association s'est introduite dans le processus politique et occupe désormais une place lui permettant d'infléchir les politiques relatives aux brevets nationaux et transnationaux sur les semences.

Chine : militantisme populaire sur les problèmes d'environnement

Dans les pays où la société civile est faible, les volontaires doivent mettre au point des méthodes informelles d'action collective pour s'assurer que les institutions publiques entendent leur point de vue et répondent à leurs besoins¹¹⁴. Depuis 20 ans par exemple, la Chine connaît un militantisme populaire en plein essor sur les problèmes d'environnement. De nombreuses organisations de protection de l'environnement opèrent dans des domaines qui ne s'opposent pas aux intérêts du gouvernement, par exemple en encourageant des modes de vie respectueux de l'environnement, centrés sur les comportements individuels plutôt que sur la politique publique ou sur le programme de développement de l'État.

Dans les villes chinoises, les volontaires locaux se mobilisent en faveur de la qualité de l'air, à cause notamment de la pollution urbaine. Bien que les pouvoirs publics aient tenté de lutter contre la pollution ces dernières années, elle reste un problème majeur dans les villes¹¹⁵. En 2011, des organismes locaux ont lancé une campagne d'évaluation populaire de la qualité de l'air, en

priant instamment les autorités de mesurer et d'annoncer publiquement et précisément les niveaux des agents polluants. En effet, les évaluations officielles tenaient rarement compte des particules fines en suspension dans l'air, les plus dangereuses, dont le diamètre est inférieur à 2,5 micromètres (PM2,5).

À Beijing d'abord, puis dans d'autres villes comme Wuhan, Chongqing ou Nanjing, des organisations écologiques ont invité leurs membres et de nouvelles recrues volontaires à mesurer les PM2,5 en différents lieux en empruntant pour cela le matériel nécessaire, en apprenant à s'en servir et en publiant leurs mesures sur Internet. Elles ont formé les volontaires à l'utilisation du matériel, à son entretien, et à la mesure et au téléchargement standard des données. Les habitants se sont portés volontaires pour mesurer les agents polluants de façon régulière, parfois dans le cadre d'associations souples d'enseignants ou d'élèves, qui publiaient sur Internet des journaux sur la qualité de l'air par le biais de sites de microblogging. Les militants se sont servis des réseaux sociaux pour créer des fils de discussion, organiser des réunions, recruter localement de nouveaux membres, collecter des fonds et organiser des conférences ou de courtes visites. Ils souhaitaient fournir les résultats des tests régulièrement en tant que source d'information ouverte et indépendante.

Les volontaires ont ainsi pu sensibiliser l'opinion publique sur les effets néfastes de la pollution de l'air et ils ont mis en lumière le droit des citoyens à des informations exactes sur les questions affectant leur vie quotidienne. Certains organismes publics ont réagi en mesurant et en rendant publics les niveaux de PM2,5. Les organismes municipaux de protection de l'environnement ont également modifié leurs normes et commencé à intégrer cette mesure dans leurs prévisions. En 2012, le Bureau de protection de l'environnement de Wuhan a donné suite à la demande d'un groupe de volontaires locaux qui souhaitaient que les niveaux de PM2,5 soient publiés après l'installation de plusieurs stations de contrôle dans toute la ville. Dans certaines villes, les bureaux de protection de l'environnement

ont ajouté de nouveaux sites de mesure dans les zones peuplées ou industrielles afin d'améliorer la précision des mesures.

Une identité collective a ainsi vu le jour parmi les volontaires des différentes villes, en tant que défenseurs du droit de savoir de la population, un mouvement qui semble rencontrer une forte résonance parmi les Chinois urbains¹¹⁶. Les réseaux populaires de volontaires peuvent donner lieu à des actions collectives complémentaires incitant à réduire la pollution et exerçant des pressions sur les autorités pour qu'elles accordent une plus grande priorité aux problèmes liés à l'environnement.

Mexique et Équateur : influence du plaidoyer des volontaires sur les acteurs de la gouvernance

Les actions des volontaires peuvent influencer l'opinion publique en repoussant des limites culturelles qui conduisent les autorités à se montrer plus à l'écoute des besoins des groupes et des personnes exclues. Elles peuvent également contribuer à renforcer la visibilité ou la légitimité de certains problèmes en s'appuyant sur de puissantes alliances, sur des mobilisations collectives ou sur des technologies pour recueillir des informations. Cependant, ces actions sont souvent très localisées et informelles, car la population défend son territoire, créant des associations souples pour exercer plus de poids face aux acteurs en position de force, qu'ils soient officiels ou du secteur privé.

Les membres du *Paso de la Reyna*, au Mexique, ont montré comment la limitation des ressources et du soutien organisationnel pouvait inciter les citoyens à se tourner vers des initiatives directes pour se faire entendre. En 2009, la Commission électrique fédérale du gouvernement mexicain a proposé la construction d'un barrage hydroélectrique sur le Rio Verde, à Oaxaca, qui affecterait 43 communautés dans six régions différentes¹¹⁷. La population d'un petit village de 500 habitants a commencé en 2009 à bloquer le seul pont du village à l'entrée des terres communales pour empêcher les agents publics et les techniciens d'entrer et d'étudier la zone concernée. La cam-

pagne a été soutenue par d'autres communautés menacées.

Il s'agissait d'une manifestation non violente, au cours de laquelle les villageois sont venus renforcer le blocus à tour de rôle pendant la journée, prenant parfois sur leur temps de travail rémunéré pour assurer une présence continue. Les volontaires surveillaient le fleuve et les tentatives des fonctionnaires pour étudier la zone. Au fil du temps, les habitants se sont organisés, créant notamment un comité pour mettre au point des stratégies non violentes. Ils ont également pris contact avec une organisation ayant l'expérience des effets des autres barrages de la région afin de sensibiliser l'opinion publique sur les implications du projet et de compenser ce qu'il considérait comme des informations biaisées de la part de la Commission électrique fédérale mexicaine. Ce blocus a entraîné la suspension du projet hydroélectrique.

Toutefois, le recours à des stratégies fastidieuses pour insuffler des changements en raison du peu d'influence exercée dans les espaces formels peut modifier les moyens d'existence et le bien-être des individus et des communautés à long terme. Les actions menées en dehors des espaces formels, notamment si elles sont directes ou coercitives, encourrent également des représailles de la part des institutions publiques. En Équateur, un projet minier se heurte à une résistance locale depuis 1995. Les évaluations d'impact sur l'environnement ont montré que la mine pourrait contaminer les réserves d'eau et provoquer le déplacement d'une centaine de familles¹¹⁸. Des volontaires locaux se sont opposés au projet par le biais de barrages routiers et de marches vers Quito. Des résidents ont également occupé le camp de la société minière, entraînant des représailles. En 2006, le chef local de la résistance a été arrêté, mais une décision de justice l'a relaxé deux ans plus tard. En 2014, un autre responsable local aurait été incarcéré pendant 90 jours, le temps que les autorités mènent l'enquête.

Le volontariat local peut étendre et améliorer les services, accroître les moyens d'expression des plus marginalisés, intégrer le savoir-faire local, offrir des freins et contrepoids et encourager la diversité des opinions

CONCLUSIONS

Des millions de volontaires à travers le monde contribuent à la gouvernance au niveau local. Répondant aux gouvernements qui créent des mécanismes locaux encourageant la participation aux processus de décision, les volontaires participent de plus en plus à l'orientation des politiques et à la prise de décision sur les questions influençant directement leur vie. Les volontaires interviennent également en dehors des structures formelles de gouvernance locale afin de veiller à ce que leur opinion soit prise en compte et à ce que leur gouvernement réponde à leurs besoins.

Lorsqu'ils expriment leur point de vue, les volontaires peuvent influencer et façonner les normes et les valeurs culturelles et sociales de leur société. Ils peuvent élargir les paramètres du débat en inscrivant de nouvelles idées à l'ordre du jour politique et en remettant en cause le statu quo. Même si cela n'influence pas forcément de façon directe les décideurs et les politiques produites à court terme, cela peut tout de même faire évoluer l'opinion et conduire à des changements sociaux à long terme. Cela peut également encourager une pluralité d'opinions qui incitera les autorités, dans certains contextes, à être plus attentives à un plus large éventail de besoins.

Le volontariat au niveau local permet aux citoyens de s'enseigner mutuellement de nouvelles compétences et aux groupes jusque-là exclus de comprendre et de revendiquer leurs droits. Il aide également les individus à développer leur aptitude à l'engagement et à la participation au-delà de leur foyer ou de leur village ; à surveiller les engagements et les dépenses des autorités ; et à constituer des groupes de femmes qui dépasseront le niveau local pour atteindre l'échelle nationale, voire internationale. Il renforce les capacités des citoyens à s'associer aux collectivités publiques locales et aux OSC nationales ou internationales.

Dans les communautés, le volontariat emploie des stratégies variées pour renforcer son pouvoir d'expression et de participation afin d'influencer les processus décisionnels relatifs à la communauté. Certains volontaires locaux travaillent seuls, cependant la nécessité de s'associer à des acteurs extérieurs tels que les OSC nationales ou internationales est évidente, de même que la nécessité de coopérer avec les collectivités publiques locales pour rendre les processus de gouvernance plus participatifs et plus inclusifs.

Le volontariat fournit aux groupes marginalisés un moyen de trouver et de créer des voies renforçant leur capacité d'expression et de participation. Par exemple, les nombreuses preuves des effets du volontariat sur l'autonomisation des femmes au niveau local ne sont pas le fait du hasard. Lorsque les groupes marginalisés sont en mesure de faire véritablement entendre leur opinion, les programmes de gouvernance sont plus susceptibles de prendre en compte leurs besoins spécifiques et d'attribuer des ressources garantissant la fourniture de services.

Le volontariat au niveau local n'est pas exempt de défis. Il existe un risque que les autorités se déchargent de leurs obligations sur les volontaires, surtout à ce niveau. En outre, la domination persistante d'une élite dans les espaces participatifs pourrait reproduire les inégalités dans l'accès aux processus décisionnels au lieu de les réduire. Certains forums participatifs de nature symbolique peuvent être dépourvus de réels pouvoirs. Enfin, les volontaires subissent parfois des représailles de leurs opposants.

En dépit de ces difficultés, le volontariat local peut étendre et améliorer les services, accroître les moyens d'expression des plus marginalisés, intégrer le savoir-faire local, offrir des freins et contrepoids et encourager la diversité des opinions. En fonction du contexte général, cela peut conduire à une plus grande expression et participation, ainsi qu'à une gouvernance plus responsable et plus réactive.

*Estafania Aguirre Chauvin, Volontaire ONU nationale,
Assistante protection au HCR en Equateur.
© Andrew Smith, 2009*



3

Impact du volontariat au niveau national

« Nous aspirons à un nouveau système basé sur les droits des individus et sur un contrat social entre les gouvernants et les gouvernés favorisant le respect des valeurs internationales propres aux droits de l'homme telles que la démocratie, la justice, l'égalité des citoyens, l'égalité des sexes, la liberté d'expression et la liberté de la presse¹⁹. » Tawakkol Karman

La force du volontariat réside dans la capacité des peuples à influencer la gouvernance par le biais de l'expression et de la participation, deux notions souvent associées à la présence d'un gouvernement plus responsable et réactif²⁰. Historiquement, les volontaires ont souvent œuvré à l'échelle nationale, de concert avec les gouvernements, pour trouver les moyens de créer et/ou d'exploiter les possibilités, les moments et les voies susceptibles d'encourager les citoyens à agir pour influencer les services, les politiques, les discours, les décisions et les relations qui affectent leur vie et leurs intérêts. À ce niveau (comme aux autres), la force du volontariat réside dans sa capacité à permettre aux individus de déployer leurs initiatives via l'engagement civique. En relayant la voix des plus pauvres, des exclus et des personnes marginalisées, le volontariat peut, dans les conditions adéquates, améliorer la qualité des processus démocratiques, et les rendre inclusifs et plus à l'écoute des besoins. Il peut également, en mobilisant un large éventail de voix, susciter une responsabilité et une réactivité accrues des gouvernements. Pour atteindre ces résultats, l'influence du volontariat s'exerce principalement sur la législation, les institutions et les règles de l'engagement entre différents acteurs.

Différents acteurs de la gouvernance sont présents au niveau national, notamment les institutions financières internationales (la Banque mondiale et le Fonds monétaire international [FMI]) dans de nombreux pays; les multinationales qui participent de plus en plus à la gestion des services publics sous-traités et des ressources naturelles comme le pétrole, les diamants, l'eau et la terre; les OSC nationales et internationales, les organisations religieuses et les autorités traditionnelles. Tous jouent des rôles différents dans des contextes divers et contribuent à façonner le travail des gouvernements. Leur pertinence et leur capacité à influencer favorablement ces derniers varient en fonction du contexte. On constate aujourd'hui à l'échelle mondiale une participation croissante du secteur des entreprises à tous les niveaux du développement (activités, prestation de services d'utilité publique et autres), ce qui risque de compliquer la chaîne de responsabilité entre les citoyens et les gouvernements. La sous-traitance des responsabilités publiques au secteur privé national et international ainsi qu'aux OSC (les services de santé et d'éducation de la plupart des pays étant en grande partie gérés par des ONG) soulève plusieurs questions : qui doit rendre des comptes à qui et à propos de quoi ? Quels mécanismes sont en place pour faciliter les négociations et le dialogue (participation et expression) ? Comment susciter la réactivité ?

Le présent chapitre se concentre largement sur les liens entre le volontariat et les gouvernements, qui continuent d'établir les règles, les lois et les politiques concernant l'allocation des ressources, la qualité des services et les interactions entre les personnes, les marchés, les entreprises, les médias et d'autres éléments de la société civile. Il présente les différentes formes que prend l'action des volontaires pour aider les citoyens à mieux faire entendre leur voix et à accroître leur participation afin d'influencer la gouvernance au niveau national, en réclamant l'amélioration des services, la satisfaction de leurs besoins et l'exercice de leurs droits, de nouvelles lois et politiques, ainsi qu'une responsabilité et une réactivité accrues.

Dans le cadre du volontariat lié à la gouvernance nationale, la plupart des volontaires travaillent directement ou indirectement avec différentes forces gouvernementales, souvent en coopération avec des OSC. Pour leur part, certains gouvernements ont exploité la force du volontariat pour atteindre des objectifs en matière de développement et mieux s'acquitter de leurs obligations envers les citoyens. Si les volontaires peuvent contribuer directement à la modification des lois et des constitutions – les instruments officiels de gouvernance – ils arrivent souvent à leurs fins en influençant les institutions de gouvernance informelles, c'est-à-dire les coutumes, les traditions et les normes économiques et sociales. Sans aide, les gouvernements peinent à faire évoluer ces dernières et doivent coopérer à long terme avec les citoyens, ce que les volontaires sont souvent bien placés pour accomplir.

Le présent chapitre aborde deux questions. En premier lieu, comment les gouvernements exploitent-ils la force du volontariat pour accroître la part de l'expression et de la participation du peuple dans les processus décisionnels et éclairer et améliorer la gouvernance formelle et informelle ? En deuxième lieu, comment les volontaires s'appuient-ils sur l'expression et la participation de la population pour influencer et faire évoluer le fonctionnement des gouvernements, en particulier du point de vue des trois piliers que constituent l'expression et la participation, la responsabilité et la réactivité ? Les stratégies d'engagement au niveau national et les espaces auxquels les volontaires auront accès différeront selon que les initiatives sont ascendantes ou descendantes. Ainsi, lorsque les gouvernements exploitent la force du volontariat, l'engagement des volontaires et la participation de la population s'inscrivent dans des espaces invités. La plupart des volontaires en mesure d'agir à ce niveau dans les espaces invités sont des volontaires issus d'associations formelles, nationales ou internationales, mais on y retrouve également de simples citoyens qui ont acquis les compétences et l'assurance nécessaires pour accéder à ces espaces. Les gouvernements peuvent décider d'ouvrir des espaces auparavant fermés, comme les organes élaborant les politiques, et

de faciliter l'accès de groupes marginalisés à des espaces invités où ils sont sous-représentés. Par ailleurs, lorsque les initiatives émanent des citoyens et que les volontaires leur donnent l'élan nécessaire, une grande partie des activités initiales sont réalisées dans les espaces revendiqués (voir la fin du chapitre 1).

La création d'un environnement plus ou moins favorable à la participation des citoyens à la gouvernance dépend des autorités. On constate plusieurs tendances : certains gouvernements ouvrent de nouveaux espaces via la décentralisation, le référendum, le débat en ligne, un meilleur accès aux décideurs, de nouvelles structures de volontariat et en encourageant l'essor et le développement d'un secteur du volontariat indépendant et dynamique (organisations de la société civile et volontaires). D'autres, au contraire, ferment des espaces civiques en limitant l'accès à certains types de financement, en adoptant des lois limitant la liberté de plaider et de lobby de la société civile, en restreignant la liberté des médias et la liberté d'association et en sous-traitant de plus en plus le secteur du volontariat, voire le travail des volontaires eux-mêmes, et en les contraignant à satisfaire des contrats assortis de nombreuses conditions qui limitent leur autonomie et leur capacité à remettre en question les tendances, les politiques et les nouvelles lois.

Le présent chapitre s'intéresse ensuite aux accomplissements actuels susceptibles de promouvoir l'établissement de relations cordiales entre les gouvernements et les volontaires, d'accroître les avantages du développement pour les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables et de garantir que les décisions, les processus et les procédures liés à la gouvernance comprennent les besoins et les droits des citoyens ordinaires, en particulier les plus marginalisés, et les prennent en compte.

COMMENT LES GOUVERNEMENTS TIRENT-ILS PROFIT DU VOLONTARIAT ?

De nombreux gouvernements ont fait appel au volontariat pour atteindre leurs objectifs de développement et mieux s'acquitter de leurs obligations envers les citoyens. Certains ont créé des cadres juridiques et institutionnels facilitant une participation accrue des volontaires au gouvernement et l'ouverture d'espaces accueillant leurs initiatives. D'autres ont invité les volontaires à participer à de nombreux aspects du fonctionnement de l'État et des processus électoraux, dont les processus législatifs et décisionnels participatifs et le suivi par les citoyens de l'administration publique. D'autres encore ont collaboré avec des volontaires à la réparation des fractures sociales.

La création d'un environnement plus ou moins favorable à la participation des citoyens à la gouvernance dépend des autorités

LA DÉCLARATION NORVÉGIENNE SUR LE TRAVAIL VOLONTAIRE

Le travail volontaire est profondément ancré dans la tradition norvégienne. Les chaînes montagneuses, la taille des fjords et la dissémination des îles qui caractérisent le pays ont de tout temps compliqué les déplacements et les communications. Les petites communautés isolées ont ainsi été contraintes de compter sur leurs seuls efforts communs pour l'exécution des tâches à effectuer.

Dépourvu de traduction exacte, le mot norvégien « dugnad » est unique. Il décrit une sorte de travail collectif volontaire consistant à rassembler des ressources humaines ou financières locales au sein d'un groupe social, comme la famille, le quartier, la communauté, la zone géographique ou le secteur professionnel.

Traditionnellement, on a recours au « dugnad » pour construire des routes, des ponts et des ports communautaires ou une maison communale. Il peut également servir à soutenir les personnes dans le besoin, par exemple en réalisant des tâches agricoles pour les veuves d'agriculteurs.

À l'heure actuelle, la Norvège est considérée comme l'un des pays où le travail volontaire organisé est le plus répandu au monde. Les services communautaires et le secteur des loisirs reçoivent d'innombrables contributions en travail ou en espèces, qui soutiennent les activités sportives locales, la culture et d'autres activités organisées, en particulier pour les enfants et les jeunes.

La Norvège a également une longue tradition de service volontaire international. Des milliers de personnes de tous âges ont travaillé et travaillent dans les pays en développement par le biais d'organisations de missionnaires et d'ONG ou d'organismes publics, comme FK Norway.

Le volontariat et le secteur du volontariat font ainsi l'objet de nombreuses politiques publiques. Le dernier livre blanc consacré à ce sujet a été débattu par le Parlement norvégien en 2007. Le 5 décembre 2014, Journée internationale des volontaires, le gouvernement norvégien a présenté une Déclaration sur le travail volontaire aux fins d'une vaste consultation.

La Déclaration est avant tout politique et reconnaît l'importance du secteur du volontariat comme vecteur de la participation sociale et du renforcement de la démocratie. Elle souligne le soutien et l'engagement continu du gouvernement en faveur du volontariat et des organisations employant des volontaires, et met en avant les mécanismes liés à l'inclusion politique du secteur du volontariat.

Elle vise à promouvoir la prévisibilité et une perspective à long terme de l'interaction entre le gouvernement et le secteur du volontariat. Elle définit un cadre d'engagement visant à faciliter la participation du secteur aux processus politiques et garantit la responsabilité globale liée aux activités communes. Elle souligne en outre l'importance que revêt la gestion des recherches et des connaissances pour le secteur.

Le gouvernement a invité, par l'intermédiaire du ministère de la Culture chargé de la coordination du secteur, les organisations qui emploient des volontaires en Norvège à participer au vaste processus de consultation sur la Déclaration jusqu'à mars 2015. La déclaration politique finale sera approuvée une fois ce délai écoulé.

*Contribution spéciale de **FK Norway**.*

Créer des cadres juridiques et institutionnels

L'une des manières les plus efficaces pour un gouvernement d'exploiter le volontariat est de créer des structures et des mécanismes institutionnels favorisant le développement du volontariat et la contribution des volontaires aux objectifs de développement nationaux. Ces cadres, qui comprennent les lois en vigueur et les institutions en place, fournissent aux volontaires des possibilités et des structures spécifiques encadrant leurs activités. Ils permettent aux gouvernements de mobiliser et de déployer systématiquement les volontaires. L'établissement de ces mécanismes juridiques et institutionnels permet également aux autorités de compter sur le volontariat de groupes cibles spécifiques – par exemple, les jeunes – pour poursuivre divers buts, comme le renforcement de la cohésion sociale, en leur fournissant un espace où ils peuvent étudier des questions liées à la différence et à l'identité, définir de nouveaux engagements nationaux de sorte à se faire entendre, et accroître leur participation aux processus décisionnels.

Par conséquent, lorsque les gouvernements ont établi de nouveaux cadres institutionnels et de nouvelles structures favorisant le volontariat, les organisations créées ont clairement pour but de promouvoir les objectifs de développement nationaux et l'inclusion sociale. En d'autres termes, les gouvernements ayant activement promu le volontariat considèrent celui-ci comme un moyen clé de mettre en œuvre leur programme de développement et un outil indispensable pour relever les défis spécifiques au développement.

Pour leur part, les volontaires ont clairement contribué à promouvoir et à éclairer les lois et les cadres institutionnels facilitant le volontariat. Ils ont en outre collaboré avec les gouvernements, participé aux programmes publics, amélioré leurs propres compétences et capacités, et contribué aux débats nationaux par le biais de ces mécanismes. Dans les pays où la tradition et les structures du volontariat sont fortement ancrées, la reconnaissance de l'importance du travail volontaire et le soutien apporté à ce secteur

ont permis aux gouvernements de récolter des fruits semblables. Quant au secteur du volontariat, il bénéficie d'une inclusion et d'une stabilité politiques accrues.

Promulguer des lois promouvant le volontariat

Le Honduras, le Mozambique et le Pérou ont promulgué des lois promouvant le volontariat afin que celui-ci contribue aux objectifs de développement nationaux. Ils ont encouragé la forte participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques. Pour sa part, le gouvernement du Togo a incité les jeunes à s'impliquer dans des activités de volontariat, pour lutter spécifiquement contre le chômage de ce groupe. D'autres pays, comme le Ghana et le Kenya, ont établi des structures officielles encadrant le volontariat, reconnues par la loi et suffisamment financées, afin d'encourager les jeunes volontaires à donner de leur temps pour promouvoir la santé et l'éducation dans les zones rurales, à exercer une activité professionnelle et à comprendre l'objectif et la valeur de l'engagement civique.

En septembre 2011, le Congrès national du Honduras a adopté la loi sur le volontariat, qui a pour principal objectif de promouvoir le volontariat organisé et responsable et d'exploiter le potentiel détenu par les personnes compétentes, disponibles et dévouées (en particulier les jeunes) dans des organisations publiques, privées et à but non lucratif pour contribuer au développement du pays. L'esprit de la loi protège également les droits et les obligations des volontaires et des organisations les employant et encourage les synergies entre les différents efforts déployés.

Le responsable de la Commission de la jeunesse a soumis la loi sur le volontariat au Congrès avec le soutien du secrétaire du Bureau de la jeunesse. La proposition de loi a été rédigée à l'occasion d'ateliers réalisés par les organisations membres du réseau de volontaires du Honduras et coordonnés par le Bureau de la jeunesse. La loi reconnaît l'importance du volontariat en tant que capital humain, qui doit être apprécié à sa juste valeur et en tant que ressource efficace servant un double objectif : renforcer le bien-être

des citoyens et contribuer au développement économique du pays¹²¹.

Le Mozambique a adopté une loi sur le volontariat en 2010. Le Conseil national du volontariat, créé en 2009 par le gouvernement pour renforcer les OSC et pour les faire participer à la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, s'est chargé de son élaboration. Un processus hautement participatif a été mis en place pour soutenir son évaluation, sa rédaction, sa mise en œuvre et son suivi. La loi a deux séries d'objectifs : d'une part, promouvoir les objectifs de développement nationaux, dont la démocratie, les droits de l'homme, l'unité nationale, la protection sociale, la santé publique, la riposte aux catastrophes naturelles et la protection de l'environnement, et, d'autre part, faciliter, soutenir et reconnaître le volontariat, et fournir des mécanismes de gestion efficace des volontaires¹²².

Pour sa part, le Pérou a mis en place un cadre juridique et créé un département du volontariat afin d'institutionnaliser le secteur.

La législation et les politiques ont beau être les piliers fondamentaux d'un environnement favorable, elles doivent être accompagnées de processus, d'institutions, de pratiques et de partenariats solides pour permettre la participation accrue des individus à la prise de décisions affectant leur vie.

Depuis 1988, plus de 2,5 milliards d'enfants ont été vaccinés contre la poliomyélite grâce à trois facteurs déterminants : la coopération sans précédent de plus de 200 pays, des investissements internationaux substantiels et la mobilisation communautaire de plus de 20 millions de volontaires. Un environnement favorable, assorti de ressources, de politiques et de lois favorables, est important pour garantir que les individus, les communautés et les nations bénéficient pleinement du volontariat. La mobilisation de tous les secteurs de la société – gouvernement, société civile, médias, entreprises et universités – est essentielle¹²³.

ÉTABLIR DES STRUCTURES FACILITANT LE VOLONTARIAT AU PÉROU

Le Pérou a une longue tradition de travail volontaire, notamment dans les communautés des Andes. Pendant les crises économiques et sociales des années 1980, des groupes de volontaires, pour la plupart des femmes travaillant dans les soupes populaires et les organisations rurales, ont remis le pays sur les rails.

En 2013, dans le cadre d'un projet d'institutionnalisation du volontariat, le gouvernement, en collaboration avec le programme VNU, a créé un département dédié sous la tutelle du ministère de la Femme et des Populations vulnérables. Ce département a pour mission de rassembler les principales parties prenantes du pays pour mettre en œuvre une infrastructure du volontariat, garantir un environnement favorable et promouvoir les meilleures pratiques au sein des organisations de volontaires locales et internationales.

Le réseau SoyVoluntari@, soutenu par les autorités, est le fruit de la collaboration intersectorielle entre le gouvernement, les OSC, le secteur privé et les organismes de coopération pour le développement à l'échelle nationale, régionale et locale. Le réseau permet, outre l'articulation, le dialogue et les discussions sur le volontariat, de créer des synergies entre ces secteurs pour renforcer le volontariat en tant que ressource stratégique du développement.

Le département du volontariat et la méthodologie du réseau constituent les deux piliers qui permettent d'améliorer en continu l'infrastructure du volontariat au Pérou et d'exploiter la force du volontariat en vue de relever les défis liés au développement.

Parmi les accomplissements de cette collaboration, citons les activités de plaidoyer de masse à l'occasion de la Journée internationale des volontaires, les prix de reconnaissance décernés aux organisations de volontaires, les alliances entre universités pour réaliser des recherches sur le volontariat, la participation de volontaires aux programmes sociaux de l'État, les outils de formation au volontariat, la marque nationale de qualité associée aux activités du volontariat, ainsi qu'un manuel permettant de systématiser les expériences des volontaires.

L'infrastructure du volontariat, qui est à l'origine d'une compréhension commune de ce secteur, adopte plusieurs approches pour mobiliser et faciliter le volontariat et stimuler la participation citoyenne au Pérou. L'un des problèmes substantiels consiste à garantir la pérennité du financement et à promouvoir un environnement favorable à la participation des volontaires aux programmes sociaux de l'État. L'institutionnalisation du financement est cruciale pour permettre à la population d'utiliser de manière stratégique le volontariat en tant que ressource de développement, indépendamment des changements survenant dans les administrations locales et nationales.

Le Pérou est en voie de devenir un pays développé. Nous considérons que l'adoption de politiques claires et solides promouvant les initiatives et l'infrastructure du volontariat confirment que nous sommes sur la bonne voie.

*Contribution spéciale de **Fernando Bolaños Galdós**, Vice-ministre des populations vulnérables du Pérou (sous la tutelle du ministère de la Femme et des Populations vulnérables)*

Togo : créer des voies innovantes pour l'emploi des jeunes

Le Togo, comme plusieurs autres pays africains, a eu recours au volontariat pour relever les défis liés au chômage des jeunes. Le chômage et le sous-emploi des jeunes dépassent respectivement les 8 % et les 20 %. Le Programme de promotion du volontariat national (PROVONAT) a été lancé par le gouvernement en septembre 2011 pour former les jeunes et les employer en tant que volontaires dans les institutions publiques, privées et de la société civile.

En trois ans, le programme a recruté 4 280 jeunes (dont 40 % de femmes) dans des domaines tels que la communication, la santé, l'agriculture et l'environnement, liés aux priorités nationales comme la santé maternelle et de l'enfant, les maladies évitables, l'assainissement, le développement rural et la protection sociale. Le programme a amélioré l'employabilité des jeunes, qui dans 40 % des cas ont trouvé un emploi rémunéré suite à leur expérience du volontariat. Plus de 635 organisations togolaises emploient désormais des volontaires. La base de données du programme contient plus de 20 000 candidats.

En juin 2014, au vu des résultats obtenus par le programme, le gouvernement a adopté une loi prévoyant la création d'un organisme public chargé de gérer les volontaires nationaux. Le PROVONAT est désormais une institution autonome associée au ministère togolais du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes. Il est à l'origine de nombreuses initiatives dirigées par des jeunes à l'échelle régionale et locale, qui ont sensiblement contribué au développement, en particulier des jeunes femmes. Ainsi, dans le cadre d'un projet de production d'huile de palme à Kpalime, 400 jeunes femmes ont accès à des conseils techniques et à des banques coopératives, ce qui leur permet d'accroître leur production et leurs revenus. La Direction régionale du ministère de la Promotion de la femme à Kara a accueilli une jeune avocate chargée de traduire les droits des femmes dans les langues locales afin d'y sensibiliser la population.

Le programme a pour effet indirect positif d'entraîner la mobilité des volontaires du sud du pays vers le nord et l'inverse, un aspect d'autant plus important au Togo compte tenu des tensions politiques historiques existant entre les deux régions.

Fort du succès du PROVONAT, le gouvernement a lancé une nouvelle initiative dénommée PROVONAT-JDS qui cible la déscolarisation et l'abandon scolaire des jeunes. Dirigée dans le cadre de l'infrastructure de PROVONAT, elle a pour objectif d'encourager 5 000 jeunes âgés de 15 à 35 ans non scolarisés ou ayant abandonné leurs études à participer en tant que volontaires aux projets de développement locaux pendant une durée de six mois, à l'issue de laquelle ils réaliseront une formation ou un apprentissage.

Les autres initiatives gouvernementales s'appuyant sur la force du volontariat pour améliorer la gouvernance peuvent être classées en trois groupes, à savoir éclairer les lois et les politiques, renforcer les processus électoraux et consolider la paix¹²⁴.

ÉCLAIRER LES LOIS, FORMULER ET METTRE EN ŒUVRE LES POLITIQUES

À l'échelle nationale, l'élaboration de lois et de politiques façonnant les comportements, rôles et responsabilités des gouvernements et des citoyens figure parmi les principaux devoirs fondamentaux de la gouvernance. Il est par conséquent crucial que les lois et les politiques représentent pleinement les intérêts de tous, et non pas seulement de la majorité ou des groupes d'intérêt les plus puissants. Dans certains contextes, les processus décentralisés et hautement participatifs sont plus susceptibles de donner lieu à des lois et des politiques répondant aux intérêts locaux et bénéficiant aux minorités et aux groupes d'intérêt non dominants. Certains gouvernements se sont appuyés sur les efforts des volontaires pour accroître le nombre et la diversité des voix se faisant entendre dans le cadre des consultations, des structures décentralisées et des référendums afin de mieux éclairer les lois et les politiques.

Cependant, les lois et les politiques, aussi bonnes soient-elles, peuvent ne pas bénéficier aux personnes les plus marginalisées si leur mise en œuvre n'est pas uniforme et n'atteint pas tous les segments de la population. C'est la raison pour laquelle plusieurs gouvernements ont adopté des mesures spéciales pour élargir la portée des lois et des politiques favorables aux groupes marginalisés. Les volontaires leur ont prêté main-forte pour sensibiliser la population aux nouvelles lois et atteindre ces groupes. Ils ont réussi à accroître le niveau d'engagement mutuel entre les citoyens et les gouvernements, par exemple en permettant à de nouveaux acteurs de participer à l'élaboration des lois et des politiques et aux groupes marginalisés de bénéficier de celles-ci.

Brésil : faire participer les citoyens à l'élaboration de la politique sanitaire

Certains gouvernements ont mobilisé de manière plus systématique et durable les actions de leurs concitoyens visant à éclairer et à mettre en œuvre les politiques. Au Brésil, les liens étroits entre l'État et la société civile ont permis d'élaborer une nouvelle politique de santé réduisant considérablement la répartition inégale des soins de santé dans le secteur public. Le plaidoyer d'un mouvement volontaire à niveaux multiples, particulièrement actif à l'échelle communautaire, revendiquant la santé comme un droit fondamental et appelant à la participation citoyenne dans l'élaboration, la gestion et le suivi de la politique de santé a porté ses fruits. La « Constitution citoyenne » adoptée en 1988 dispose que la santé est un droit universel et remplace l'ancien système de santé publique par le Système unique de santé. Au cours des deux décennies suivantes, la répartition des ressources en matière de santé publique entre les régions s'est équilibrée. Non seulement les inégalités entre et au sein des régions se sont réduites, mais elles se sont également atténuées au sein de la population dans son ensemble et pour certains des groupes les plus vulnérables du pays¹²⁵.

L'augmentation sensible de la demande de services de santé et la répartition inégale des ressources publiques ont entraîné un engagement

civique intense, qui, se greffant sur la lutte pour l'universalité des soins de santé, est à l'origine d'innovations et, par extension, de résultats aussi concluants. De nombreux volontaires étaient des fonctionnaires du système de santé publique : le mouvement a permis aux citoyens de s'associer à des bureaucrates progressistes, de mettre en place un processus ascendant et de créer et tester des initiatives au niveau local et des États avant de faciliter leur adoption au niveau national. Pour reprendre les mots d'un chercheur : « Les effets distributifs [...] dépendaient d'un processus politique qui a permis d'atténuer la séparation entre l'État et les acteurs de la société, ce qui a facilité l'adoption d'un accord spécifique institutionnel promouvant un débat régulier entre les décideurs, les professionnels de la santé et les représentants des usagers des services¹²⁶ ».

Inde : pour une législation tenant compte de la voix des citoyens

L'engagement des volontaires a contribué de manière décisive à la nécessaire révision de la loi indienne pour prévenir la violence faite aux femmes. La mobilisation de masse qu'ils ont suscitée a permis de sensibiliser le gouvernement au besoin de réformer la loi et de contraindre les organes publics à endosser la responsabilité de sa mise en œuvre. Les volontaires ont aidé le gouvernement, qui s'est montré réactif, à accélérer la réforme. Les médias du monde entier se sont largement fait l'écho des manifestations massives dans le pays qui ont suivi le viol et le décès d'une étudiante à New Delhi en décembre 2012 et de nombreux articles ont été consacrés à la colère populaire suscitée par l'apathie institutionnelle face à la violence faite aux femmes. Les jeunes issus de la classe moyenne, généralement peu politisés, ont pris d'assaut les rues. Le gouvernement indien a amendé la législation afin d'accélérer les procès pour viol. La manière dont les autorités ont mobilisé les volontaires à cette fin n'a pas, elle, été médiatisée.

Le gouvernement a créé un comité dirigé par un ancien président de la Cour suprême chargé d'examiner la législation et de recommander des modifications. Dans un avis au public, l'exécutif

Les volontaires ont prêté main-forte [aux gouvernements] pour sensibiliser la population aux nouvelles lois et atteindre ces groupes

a invité la société civile à enrichir les recommandations du comité de ses idées, ses connaissances et son expérience. En dépit du bref délai alloué de deux semaines, le comité a reçu plus de 80 000 contributions de groupes de femmes, d'OSC et, en grande partie, d'individus agissant à titre personnel¹²⁷. Ces volontaires ont épluché les lois pertinentes, fait état du traitement infligé par la police aux victimes de violence et de harcèlement, observé la relation entre les médecins et le personnel hospitalier et les victimes de viol et de violence conjugale, étudié les facteurs profonds et moins visibles favorisant la violence faite aux femmes, et remis au comité des milliers de suggestions.

Par conséquent, la réforme judiciaire entreprise par le comité couvre non seulement les viols et les agressions sexuelles mais également les agressions verbales et les autres formes de harcèlement sexuel, les attaques à l'acide, les crimes commis contre les femmes dans les zones de conflit, les violences sexuelles infligées aux enfants, la réforme de la police, les organes compétents pour entendre des recours dans le cadre d'infractions commises à l'encontre des femmes, et la réforme électorale et de l'éducation. Les volontaires n'ont pas lésiné sur leurs efforts pour réaliser, durant le court délai imparti, un examen approfondi et fournir diverses perspectives sur les multiples sphères et facettes de la violence faite aux femmes indiennes.

L'amendement de la loi inclut un sous-ensemble des recommandations du comité et laisse de côté d'autres recommandations et certaines demandes clés de la population¹²⁸. Étant donné la portée des changements réalisés, la période s'étant écoulée entre la date de création du comité, le 23 décembre 2012¹²⁹, et la promulgation de l'ordonnance portant modification de la loi pénale le 3 février 2013¹³⁰, est remarquablement courte. Les volontaires ont permis d'accélérer les changements, dans un premier temps, en sensibilisant le gouvernement et les législateurs par le biais de manifestations et, dans un deuxième temps, en aidant le comité à examiner les recommandations.

Niger : renforcer l'accès à la justice

Le gouvernement du Niger a chargé des avocats volontaires de veiller à ce que ses réformes juridiques atteignent les groupes les plus vulnérables, reconnaissant ainsi que, pour être efficace, l'inclusion de la responsabilité et la réactivité dans des lois équitables et progressistes doit s'accompagner d'une mise en œuvre adéquate. Sans efforts spécifiques, les segments les plus marginalisés de la société ne bénéficient pas de ces avancées. Des experts volontaires ont constitué les ressources humaines permettant au gouvernement de mettre en œuvre efficacement sa politique.

En 2003, le gouvernement a lancé un programme de soutien de la réforme judiciaire visant à moderniser le cadre juridique et la prestation de services, renforcer l'accès des justiciables à la justice et améliorer le fonctionnement du système judiciaire. En 2006, le ministère de la Justice s'est associé à plusieurs instances externes (le PNUD, l'Union européenne et le gouvernement français) pour étendre ces progrès aux personnes les plus vulnérables du système carcéral.

À l'heure actuelle, dans huit régions du pays, 32 avocats nationaux et internationaux Volontaires des Nations Unies sensibilisent les prisonniers à leurs droits et suivent leur dossier auprès des juridictions compétentes. Ils coordonnent également les activités de sensibilisation dans les cliniques juridiques de l'Association nigérienne pour la défense des droits de l'homme. Les volontaires, dont environ un tiers sont des femmes, gèrent les lignes d'assistance téléphonique dans les prisons pour apporter une assistance aux détenus, les initier aux formalités des audiences et conseiller les justiciables. Ils tentent de cibler les femmes détenues au sein de ce groupe vulnérable que constitue la population carcérale et de leur venir spécialement en aide.

Depuis 2003, plus de 1 800 détenus ont bénéficié d'une aide et de conseils juridiques sur place et près de 2 500 d'une formation de sensibilisation à leurs droits et à leurs obligations. L'amélioration des relations entre les détenus et les fonctionnaires de l'administration pénitentiaire

a entraîné une meilleure protection des droits de l'homme. Compte tenu des résultats concluants du projet, il est question de l'étendre à l'ensemble du pays¹³¹.

Il est possible que les réformes institutionnelles ne bénéficient pas automatiquement aux groupes vulnérables et c'est pourquoi il est souvent nécessaire de recourir à des initiatives spéciales. Même au sein des populations vulnérables, certaines le sont plus que d'autres, et les initiatives dirigées par les volontaires peuvent amplifier les avantages des réformes institutionnelles pour atteindre ces groupes. Dans les situations où les capacités sont limitées, les volontaires peuvent faciliter l'accès des groupes marginalisés aux avantages qui leur reviennent conformément aux lois ou aux politiques.

La prise en compte de l'opinion des citoyens dans les processus législatif et politique présente plusieurs avantages : les lois sont plus axées sur les besoins des personnes, leur mise en œuvre est plus équitable et les objectifs recherchés sont plus faciles à atteindre. La participation des volontaires à la mise en œuvre des politiques peut s'avérer essentielle pour garantir que les avantages liés aux lois progressistes bénéficient aux groupes les plus marginalisés. La mobilisation réussie du volontariat par l'administration publique peut en outre entraîner une amélioration des résultats.

AMÉLIORER LES PROCESSUS ÉLECTORAUX

On a traditionnellement considéré que la participation des volontaires au fonctionnement et aux processus de l'État consistait principalement à réaliser des activités parallèles de budgétisation et à renforcer les capacités des organismes gouvernementaux (les associations formelles de volontaires travaillant dans les bureaux du gouvernement ou formant des fonctionnaires locaux). Pourtant, les gouvernements ont souvent recours à la force du volontariat pour apporter de multiples améliorations à leur fonctionnement et à leurs processus, y compris le processus électoral.

Les exemples cités se caractérisent par le fait que loin d'être contraints par des acteurs externes à rendre des comptes, les gouvernements prennent l'initiative d'améliorer la responsabilité de leurs propres organismes et processus en s'appuyant sur les efforts des citoyens volontaires. Les interactions entre les volontaires et les autorités s'inscrivent dans des mécanismes un tant soit peu formels, une chaîne de responsabilité mutuelle les unit. Cependant, puisque ces mécanismes sont l'œuvre des gouvernements, l'engagement peut prendre fin si ceux-ci décident de revenir sur leur décision.

La contribution des volontaires à l'amélioration du travail et de la responsabilité de l'État se décline sous plusieurs formes : surveiller les activités des départements et des partenaires clés des gouvernements, inciter les électeurs à user de leur droit de vote ou encore suivre les processus électoraux.

Surveillance des élections

L'intégrité électorale est un aspect fondamental de la bonne gouvernance. Le rôle des volontaires en tant qu'agents électoraux ou observateurs dans les situations fragiles est bien documenté. En 2013-2014, en Afghanistan, des centaines de volontaires nationaux et internationaux travaillant dans un cadre formel ont inscrit les électeurs, participé au dépouillement des votes, et observé et suivi les processus électoraux complexes et extrêmement longs. Des centaines de volontaires nationaux ont exercé les fonctions de journalistes citoyens pour suivre, documenter et diffuser des informations sur les activités politiques dans les zones éloignées.

En Indonésie, en 2012, à l'occasion des élections gouvernementales à Jakarta (chapitre deux), ce sont principalement des associations informelles de volontaires qui ont déclenché un mouvement social contre l'ingérence historique de la politique de l'argent dans les élections. En 2014, lors de l'élection présidentielle, la mobilisation des volontaires, pour la plupart issus de cadre informels, a été encore plus importante. Ils ont incité la population à participer aux élections en votant pour le candidat de leur choix.

La contribution des volontaires à l'amélioration du travail et de la responsabilité de l'État se décline sous plusieurs formes

La création de mécanismes formels permettant aux citoyens d'assurer le suivi de la mise en œuvre des politiques et de la prestation des services peut considérablement renforcer la capacité des gouvernements à améliorer leur fonctionnement

Les réseaux sociaux ont également joué un rôle important. De nombreux électeurs ont eu recours à une application téléphonique dénommée iWitness pour mettre en ligne et partager sur les réseaux sociaux des photographies des formulaires C1 contenant le recensement général des suffrages dans chaque bureau de vote¹³². La commission électorale nationale a affiché sur son site Internet les résultats des 480 000 bureaux de vote. Trois spécialistes des logiciels, aidés de 700 autres personnes, ont extrait ces données pour vérifier les résultats. La participation citoyenne visant à assurer l'inviolabilité du processus électoral a atteint des proportions telles que le phénomène a été baptisé « crowdsourced election¹³³ » (élection participative).

L'observation électorale est une tradition très ancrée dans de nombreux pays d'Amérique latine, où elle reçoit le soutien technique de l'Organisation des États américains (OEA). Ces dernières décennies, on estime à 200 les missions d'observation exclusivement réalisées par des volontaires ; elles constituent un instrument multilatéral et collectif clé de promotion et de maintien de la démocratie représentative. Mesurées à l'aune de leur fréquence et de l'attention qu'elles suscitent auprès du corps diplomatique et de l'opinion publique, les missions ont transformé l'approche de la gouvernance démocratique dans l'hémisphère. Avant 1989, les observateurs de l'Organisation des États américains (OEA) étaient sollicités de manière sporadique, dans le cadre de missions de petite envergure d'une seule journée, celle des élections. Aujourd'hui, les missions sont plus élaborées, s'appuient sur une méthodologie normalisée et des technologies capables de suivre l'ensemble du processus, à compter de l'annonce de la tenue des élections¹³⁴.

Les gouvernements du Kenya et de la Zambie ont eu recours à des volontaires pour assurer le déroulement pacifique et régulier des élections. La Zambie accrédite les observateurs et les superviseurs électoraux, chargés de différentes missions. Les superviseurs, issus de la société civile locale, signalent les irrégularités relevées aux fonctionnaires pertinents. Les observateurs, détachés par la communauté internationale, ne

sont pas autorisés à communiquer les anomalies aux fonctionnaires électoraux, mais peuvent toutefois envoyer un rapport écrit à la commission électorale¹³⁵.

Qu'il s'agisse de prestation de services ou d'élections, le suivi exercé par les volontaires nationaux et internationaux et les différentes fonctions assumées par les volontaires travaillant dans un cadre formel et informel ont renforcé la légitimité de l'instance (ministère) et du processus (élections). La création de mécanismes formels permettant aux citoyens d'assurer le suivi de la mise en œuvre des politiques et de la prestation des services peut considérablement renforcer la capacité des gouvernements à améliorer leur fonctionnement. Il reste à voir si ces approches seront maintenues si les sont confiés à des prestataires privés.

Dans tous les cas cités, les gouvernements, y compris ceux dont la capacité est limitée, reconnaissent et assument leurs obligations envers leurs concitoyens, et ceux-ci acceptent leur gouvernement comme l'autorité centrale détentrice d'obligations.

RÉDUIRE LES FRACTURES ET CONSOLIDER LA PAIX

Dans les situations fragiles, généralement des scénarios de conflit ou d'après-conflit où les groupes se méfient les uns des autres et les individus refusent de se plier à l'autorité du gouvernement, celui-ci (ou, à défaut, d'autres organismes de gouvernance) s'appuie sur les volontaires pour atténuer les fractures sociales. Ce type de situation se prête également aux initiatives de volontariat ascendantes, informelles et spontanées.

La vaste participation de la population et la liberté d'expression, en particulier des moins nantis, constituent une condition préalable essentielle à la paix durable et à la réduction des fractures sociales. Un certain niveau de réactivité de la part du gouvernement, du groupe dirigeant ou des élites est indispensable pour permettre un tel engagement. Par conséquent, à l'inverse des situations

ENCADRÉ 3.1. **VOIX DE VOLONTAIRES** : DÉFENDRE LES DROITS DES RÉFUGIÉS ET DES PERSONNES DÉPLACÉES

Antoine, Emmanuel et Naiel ont aidé les réfugiés et les personnes déplacées en Côte d'Ivoire, en République centrafricaine et en Guinée-Bissau. Leur action se concentre sur la violence sexiste, l'accès aux services communautaires comme l'éducation, la santé, les activités génératrices de revenus et le renforcement des capacités, ainsi que la cohabitation pacifique avec les populations locales.

Antoine Monemou (originaire de Guinée) est un Volontaire international des Nations Unies travaillant sous la responsabilité du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) en tant que chargé de la réintégration et des services communautaires dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Il s'occupe des réfugiés, des personnes déplacées et des rapatriés ivoiriens. Parmi les activités réalisées en 2014, il cite les soins médicaux dispensés à plus de 1 600 réfugiés, pour la plupart libériens ; les passeports délivrés à plus de 337 d'entre eux grâce aux politiques locales d'intégration ; l'accès à l'éducation de 150 enfants ; la réhabilitation de 16 puits et de 14 pompes à eau ; le soutien apporté à la construction de maisons pour 100 familles rapatriées ; le traitement de cinq cas de violence sexuelle et sexiste concernant des mineurs ; et la réalisation d'une campagne de sensibilisation de seize jours contre la violence sexuelle et sexiste. Il encourage la cohabitation pacifique entre les réfugiés et la population locale (y compris ceux qui considèrent que les réfugiés bénéficient de privilèges « spéciaux »), en promouvant les écoles et d'autres associations mixtes et en y assurant des formations afin de favoriser les échanges et la compréhension.

Agbonon Emmanuel Ehouman (de Côte d'Ivoire) a constaté que le fait d'être un Volontaire international lui ouvre des portes auprès des personnes de confession musulmane déplacées en République centrafricaine qui se méfient des fonctionnaires et des autres populations nationales. Dans un contexte marqué par la présence continue de groupes armés, il n'a cessé d'expliquer le droit des personnes déplacées à retourner dans leur région d'origine et à y vivre librement, ainsi que leur droit à accéder à la justice et à solliciter l'aide des autorités pour résoudre leur situation et remédier à la perte de leurs biens. La mosquée du site de Haoussa a accueilli jusqu'à près de 8 000 personnes déplacées ; on estime à seulement 200 celles qui ont pu retourner dans leur région. La grande majorité des personnes déplacées sont des femmes et des enfants, des populations particulièrement vulnérables dans des conditions de sécurité difficiles.

Naiel Saiti Cassama est un volontaire national chargé par l'UNHCR de s'occuper des réfugiés en Guinée-Bissau. Environ 8 000 réfugiés, pour la plupart sénégalais, cohabitent dans des zones rurales avec les communautés d'accueil. Dans ces zones où l'agriculture est la seule activité génératrice de revenus, l'accès à la terre constitue le principal point de discordance entre les réfugiés et la population locale. Naiel et ses collègues sensibilisent les propriétaires fonciers traditionnels à la nécessité d'une nouvelle loi sur la propriété foncière et à la reconnaissance du droit de propriété des réfugiés. La cohabitation pacifique représente un défi continu, que Naiel s'efforce de relever à l'aide de campagnes de sensibilisation, d'évaluations participatives, de réunions et de formations dans les zones rurales isolées ; de formation des autorités locales et nationales en vue de la reconnaissance des documents officiels des réfugiés ; et de l'organisation de groupes de protection en matière de santé sexuelle et sexiste.

Ces trois volontaires se heurtent au manque de cohésion entre les réfugiés et les populations locales, à l'insuffisance des ressources financières et humaines et à la violence et aux soulèvements récurrents qui limitent leurs services. Néanmoins, Antoine réaffirme clairement leur détermination à garantir que les réfugiés et les personnes déplacées « jouissent de leurs droits consacrés par les conventions internationales relatives aux droits de l'homme et par le droit coutumier. »

Source : entretiens avec Antoine Monemou, Agbonon Emmanuel Ehouman et Naiel Saiti Cassama, programme VNU, novembre-décembre 2014.

où règnent la stabilité et la paix, la réactivité doit parfois précéder l'expression et la participation.

Dans de telles situations, les volontaires internationaux provenant de l'extérieur et travaillant souvent dans un cadre formel contribuent de manière constructive à la consolidation de la paix. Dans de nombreux cas, ils se voient chargés tout à la fois de combler les lacunes relatives à la prestation de services, de lutter contre la violence faite aux femmes et aux enfants et de veiller à la cohésion entre les groupes.

Les gouvernements, de concert avec les volontaires, ont créé des espaces sûrs propices à l'échange d'opinions et à la résolution de problèmes. La plupart des commissions de vérité et de réconciliation sont largement composées de volontaires ayant un certain degré d'indépendance vis-à-vis du gouvernement. Lors de l'évaluation du rôle des volontaires externes dans le renforcement et la consolidation de la paix, il importe de garder à l'esprit que la consolidation de la paix repose sur des processus longs et complexes, auxquels viennent se greffer les allégeances et les intérêts divers de multiples acteurs et l'histoire de chaque communauté ou groupe.

Sri Lanka : le temps de la réconciliation

Au Sri Lanka, les associations formelles et informelles de volontaires ont été déterminantes pour renforcer l'engagement des citoyens dans le processus de relèvement lorsqu'un gouvernement plus réceptif s'est engagé sur le chemin de la réconciliation. En 2011, à la suite de la guerre civile qui a opposé les forces de l'État et les Tigres de libération de l'Eelam tamoul jusqu'en 2009, le gouvernement du Sri Lanka a avalisé les recommandations et le rapport de la Commission dédiée aux leçons du conflit et à la réconciliation. Parmi les priorités mises en avant figuraient l'importance des partenariats entre la société civile et les autorités locales et la capacité des personnes vulnérables à participer à la gouvernance grâce à des débats structurés et à un meilleur accès aux services.

Cinq OSC nationales qui avaient déjà accueilli des volontaires internationaux pour s'occuper

des personnes affectées par le conflit et Voluntary Service Overseas (VSO) Sri Lanka ont fourni une analyse vulgarisée du rapport de la Commission en anglais, en cinghalais et en tamoul. Dans sept districts, ils ont amené la société civile et le gouvernement local à collaborer pour mobiliser la population et l'inciter à définir les priorités de la réconciliation à l'échelle locale. Ils ont en outre soutenu le renforcement des partenariats et des liens entre les membres de la coalition afin de surmonter les préjugés et d'améliorer les relations interethniques.

Plusieurs raisons expliquent que les associations formelles de volontaires aient pu se mouvoir dans cet espace politique litigieux et permettre aux OSC et aux individus de même sensibilité d'élaborer ensemble un programme commun. Tout d'abord, le projet a été entériné par les gouvernements local et national. Il a créé des espaces sûrs pour débattre des priorités du district en matière de réconciliation, en soutenant et en s'appuyant sur le rapport de la Commission approuvé par le gouvernement. La prise en compte de la multiplicité linguistique et de la sensibilité culturelle a également été déterminante¹³⁶.

Sierra Leone : consolider la paix

La consolidation de la paix et la réconciliation sont suivies d'un processus visant à garantir la durabilité de la paix. Les volontaires ont contribué à réintégrer les combattants dans la société et à lancer les processus visant au développement local et à l'instauration de la paix. En Sierra Leone, à la suite d'une guerre civile de onze ans, les associations formelles de volontaires nationales et internationales ont aidé les communautés de douze districts à gérer le processus de réintégration et la transition vers la paix à l'issue du programme public de démobilisation, de désarmement et de réintégration.

Les volontaires se sont associés à des organisations locales pour permettre le financement de microprojets au sein des communautés. Des camps de paix, des événements sportifs et culturels, des formations et des ateliers sur des sujets tels que le VIH/sida, la consommation de drogues, l'égalité des sexes et les droits de

l'homme, ainsi que des activités visant à instaurer la confiance et des campagnes de plaidoyer ont été organisés dans le cadre des 83 projets d'apaisement social mis en œuvre. Ces activités ont permis aux volontaires de venir en aide aux ex-combattants, d'instaurer la confiance envers le processus de paix, d'accroître la sensibilisation de l'opinion publique aux droits et aux responsabilités des citoyens et de renforcer leur action dans l'ensemble du pays. Les microprojets ont également permis aux volontaires nationaux de nouer des relations avec des parties prenantes essentielles, dont les communautés, les autorités et les partenaires de mise en œuvre. Les volontaires ont établi des liens entre les programmes des organismes des Nations Unies et la population locale. La réussite de l'initiative tient en grande partie au fait qu'elle « n'a cessé de soutenir la réintégration sans différencier les notions identitaires de "combattant" ou de "victime" mais en ciblant l'ensemble des jeunes, la population la plus vulnérable à la frustration et à la violence¹³⁷ ».

La plupart des combattants étant de jeunes hommes, il est particulièrement important de se concentrer sur les jeunes dans les situations de conflit et d'après-conflit. Ils sont souvent parmi les premiers à amorcer la réconciliation et à surmonter les obstacles territoriaux et comportementaux dans les régions sortant d'un conflit. Les jeunes volontaires nationaux peuvent ainsi contribuer de manière particulièrement efficace à la consolidation de la paix¹³⁸.

INITIATIVES POPULAIRES

À l'échelle nationale, la plupart des initiatives émanant des volontaires s'appuient sur des actions collectives afin de susciter des changements, que ce soit pour coopérer avec les gouvernements ou d'autres détenteurs du pouvoir, ou pour exercer une influence externe sur les décideurs dans les espaces dont les volontaires sont exclus. Lorsque le volontariat est en mesure de relayer la voix des plus pauvres et marginalisés et de déclencher une action collective, il est à même de réduire les inégalités de pouvoir et d'influence.

C'est à ce niveau, plus qu'à tout autre, qu'une expression et une participation accrues de la population peuvent entraîner une meilleure intégration de la responsabilité et de la réactivité dans les lois et les politiques. Les volontaires s'efforcent d'amener les gouvernements et leurs organismes à endosser non seulement la responsabilité de l'adoption des lois, mais également de leur mise en œuvre et du suivi dont elles font l'objet. Ils n'ont cessé d'exercer une influence sur les lois, les institutions et les politiques, ainsi que sur les règles informelles de participation entre les groupes.

La majorité des initiatives ascendantes influant sur la gouvernance au niveau national sont le fait d'associations informelles de volontaires qui utilisent les espaces revendiqués (citons, entre autres forums, la rue, Internet et les réunions publiques), souvent de concert avec des OSC. Plusieurs initiatives abouties ont revendiqué l'espace offert par les médias pour faire entendre et relayer la voix de la population en misant sur le pouvoir d'une mobilisation de grande ampleur pour exercer une influence externe sur les processus décisionnels ayant lieu dans des espaces fermés.

Le présent rapport classe les domaines de la gouvernance nationale influencés par des initiatives volontaires en trois grandes catégories qui ne sont ni exhaustives ni incompatibles : la législation, les institutions, et les pratiques et conditions d'engagement au sein des groupes.

EXERCER UNE INFLUENCE SUR LA LÉGISLATION

Pour influencer sur la gouvernance à l'échelle nationale, les volontaires travaillent avec divers acteurs et ont recours à différentes stratégies en fonction de la cause qu'ils défendent, du contexte sociopolitique et de la disponibilité des espaces d'engagement. Le succès de leur action dépend d'un éventail de facteurs, dont la dynamique du pouvoir, la force et la diversité des alliances qu'ils peuvent forger et, dans une large mesure, la réactivité des gouvernements. « Influencer » sur la législation peut consister à susciter

La plupart des initiatives émanant des volontaires s'appuient sur des actions collectives afin de susciter des changements

le soutien et l'élan politique nécessaires à l'adoption de lois favorables, amender ou abroger les lois discriminatoires ou bloquer l'adoption de nouvelles lois susceptibles de nuire aux intérêts des personnes pauvres et marginalisées.

Les volontaires influent sur les lois principalement en sensibilisant, en mobilisant la participation des citoyens, en coopérant avec diverses parties prenantes, en exerçant des pressions sur les élus et en sensibilisant les autorités aux questions concernant les groupes marginalisés et sous-représentés. Certaines initiatives sont

couronnées de succès, d'autres pas, comme l'illustre par exemple la manifestation contre l'invasion de l'Iraq qui a rassemblé près de deux millions de personnes en 2003 au Royaume-Uni (et dont l'échec hante encore la mémoire nationale et la politique publique du pays). De nombreux exemples illustrent la diversité des contextes, des volontaires et de leurs stratégies – qui se traduisent parfois par la création d'alliances ou par le recours à des interlocuteurs. De nombreuses initiatives auxquelles les volontaires ont largement contribué ont permis d'amender ou de bloquer l'adoption de lois nuisant aux intérêts des



ENCADRÉ 3.2. **VOIX DE VOLONTAIRES** : LE DROIT DES FEMMES ARABES À LA NATIONALITÉ – RECUEILLIR, AMPLIFIER ET DIFFUSER POUR INFORMER, ENGAGER ET MOBILISER

Lina Abu Habib, directrice générale du Collectif pour la recherche et la formation pour le développement-action (CRTD-A) basé à Beyrouth, qui dirige la campagne régionale visant à modifier les lois sur la nationalité, se souvient : « La nationalité est aujourd'hui une question politique importante, très présente dans les médias. À nos débuts en 2002, c'était loin d'être le cas ; elle n'était alors qu'une question marginale. Quand nous avons commencé à nous adresser aux médias, ils nous demandaient des faits, des chiffres et des histoires vécues. Mais nous n'avions rien ; nous manquions de données précises. C'est pourquoi nous sommes revenus à la case départ, à savoir la recherche¹⁴¹ ».

La recherche participative réalisée et coordonnée par le CRTD-A dans sept pays a permis aux familles affectées de se faire entendre et a placé la question sur le devant de la scène. Wajeeha Al Baharna, vice-présidente de l'Association des femmes du Bahreïn, explique le déroulement de la recherche : « Nous avons publié un avis dans les journaux. Le résultat a dépassé toutes nos attentes : un jour, 140 femmes sont venues à notre bureau pour nous raconter leur triste expérience. C'était la première fois que quelqu'un s'intéressait à leur souffrance¹⁴² ».

Une femme s'est étonnée d'apprendre que des dizaines de milliers de femmes sont victimes, comme elle, de cette loi, non seulement en Syrie mais également dans l'ensemble du monde arabe. « J'étais si heureuse de savoir que je n'étais pas la seule et qu'il y avait de nombreux cas semblables au mien. Je me suis mise à espérer que la situation s'améliorerait », a-t-elle déclaré¹⁴³.

S'appuyant sur les données issues de cette recherche, le CRTD-A a mené une campagne régionale sous le slogan « *My Citizenship is a Right for Me and My Family* » (Ma citoyenneté est mon droit et celui de ma famille) visant à exercer une pression pacifique sur les gouvernements pour qu'ils amendent les lois sur la nationalité et abrogent les dispositions discriminatoires à l'égard des femmes.

D'après Iman Bibars, membre volontaire du conseil d'administration de l'Association pour le développement et l'amélioration de la situation des femmes, qui a dirigé la campagne en Égypte, la capacité de l'association à formuler les enjeux de manière à trouver un écho direct auprès de l'opinion publique a largement contribué à la participation des médias nationaux : « Nous avons donc présenté la cause non pas du point de vue des "droits et des libertés des femmes" mais de celui de la "protection des femmes et des enfants" ». Cette approche, bien que traditionnelle, a accentué la visibilité de la question, s'est attiré la sympathie et le soutien d'une large part de la société, y compris des groupes religieux, et s'est révélée essentielle pour faire pression sur le gouvernement et l'amener à modifier la loi ; elle prouve en outre que pour être efficace, une stratégie doit s'adapter aux différents contextes.

Source: programme VNU, 2014c.

groupes marginalisés. Dans tous les cas, la mobilisation de l'expression et de la participation des citoyens a suscité la réactivité des gouvernements.

Le parlement étant un espace fermé, les volontaires influent indirectement sur la législation en suscitant une pression populaire (qui est généralement plus efficace dans les démocraties représentatives), en forgeant des alliances avec des acteurs internationaux (si les gouvernements manquent de réactivité) et en recrutant des alliés et des interlocuteurs au sein de la structure du pouvoir en place. Ils arrivent à cette fin en créant de nouveaux espaces informels pour y rassembler plusieurs forces gouvernementales et secteurs de la population, trouver des points d'entrée dans les espaces invités, diffuser les points de vue des parties prenantes dans d'autres espaces restreints (revues universitaires et notes politiques par le biais d'experts volontaires, par exemple) et élargir les espaces de changement existants.

Moyen-Orient et Afrique du Nord : amender les lois discriminatoires sur la nationalité

Le mouvement visant à amender les lois discriminatoires sur la nationalité dans plusieurs pays de la région reflète la nature autonome du volontariat et sa capacité à persister et à innover face aux obstacles institutionnels et culturels. Dans de nombreux pays de la région, la loi interdit aux femmes mariées à des étrangers de transmettre leur nationalité à leurs enfants, alors que la transmission est automatique pour les hommes¹³⁹. Non seulement cette pratique viole le principe d'égalité des citoyens, mais elle crée également d'innombrables problèmes pour les familles, dont l'accès aux services sociaux et à la propriété est bloqué et les possibilités d'emploi limitées¹⁴⁰.

Ces vingt dernières années, les associations formelles et informelles de volontaires ont mené des campagnes visant à abroger ces lois et à aider les personnes discriminées. Face à l'indifférence, à l'ignorance de l'étendue des souffrances et du poids des traditions patriarcales, les volontaires se sont attachés à sensibiliser la population en réalisant des recherches-actions participatives afin d'établir un corpus de connaissances, en dif-

fusant ces connaissances grâce à des campagnes ingénieuses dans les médias et en mobilisant les communautés à l'échelle locale et nationale. Ils ont également forgé ou encouragé la création d'alliances et de réseaux au niveau local, national, régional et mondial (en particulier avec des groupes communautaires, des organisations de femmes, des médias, des chercheurs, des gouvernements et des autorités religieuses). Enfin, ils ont exercé des pressions politiques et fourni des services aux femmes et aux enfants affectés.

Ces campagnes ont permis d'accroître l'écoute et la responsabilité des gouvernements, comme le prouvent la modification de la législation dans plusieurs pays et les nouvelles approches programmatiques dans d'autres. L'Égypte a accordé aux femmes le droit de transmettre leur nationalité à leurs enfants en 2004. L'Algérie et le Maroc lui ont emboîté le pas en 2005 et 2007 respectivement. En Tunisie, des décrets présidentiels ont abouti à la même fin. Dans les pays où ces changements n'ont pas encore eu lieu, comme au Bahreïn, en Jordanie, au Liban et en Syrie, des programmes ont été mis en œuvre qui visent à soutenir les femmes et leur famille.

Au-delà de ces modifications législatives et politiques, l'une des principales réalisations du mouvement a été de permettre aux femmes affectées de se faire entendre (encadré 3.2). La recherche-action participative a sensiblement contribué à recueillir les témoignages de femmes mariées à des non-ressortissants, dont les médias se sont fait l'écho. Les volontaires et les OSC ont fait en sorte que leurs efforts soient complémentaires. La campagne relative à la loi sur la nationalité atteste de la force pérenne et de la persistance des volontaires et témoigne du dévouement des femmes, salariées ou volontaires des ONG, qui y ont consacré des mois, voire des années de travail.

Afrique et Amérique latine : empêcher l'adoption de lois préjudiciables

Si la lutte pour l'adoption de nouvelles lois ou l'abrogation de lois existantes suppose des efforts de longue haleine, le blocage du processus législatif requiert une mobilisation rapide per-

mettant d'exercer une pression suffisante sur le pouvoir législatif dans un laps de temps réduit. Cette mobilisation est souvent précédée de longues campagnes au cours desquelles les volontaires réalisent des activités semblables en s'appuyant sur l'éventail de stratégies cité plus haut.

Citons, entre autres exemples, les mouvements populaires des peuples autochtones au Chili et au Guatemala qui ont réussi à empêcher l'adoption de la loi Monsanto, et les activités de l'Alliance of Rural Democracy en Afrique du Sud. Dans les deux cas, les législateurs nationaux étaient sur le point d'adopter des lois qui ne tenaient pas compte de l'opinion des populations ou ne servaient pas au mieux leurs intérêts ; quant aux communautés, elles se sont insurgées contre ces projets, ont mobilisé l'opinion publique, ont fait pression sur les législateurs et ont empêché l'adoption des lois en cause. Elles ont réussi à influencer la prise de décisions dans des espaces dont elles étaient exclues, voire d'en créer de nouveaux où elles ont pu collaborer avec les décideurs, leur demander des comptes et accroître la réactivité du gouvernement et des institutions.

En 2012, en Afrique du Sud, un groupe d'ONG a créé l'Alliance for Rural Democracy, qui a dirigé une campagne publique contre une nouvelle loi renforçant le rôle des juridictions traditionnelles au sein du système juridique, mais menaçant certains droits des citoyens garantis par la Constitution. Ce projet a fait craindre que les groupes exclus, en particulier les femmes, soient privés de leur droit à la propriété foncière et immobilière. L'alliance a informé et éduqué les parties prenantes, collaboré avec les médias et organisé des événements publics afin de mobiliser l'action volontaire des communautés rurales les plus affectées. Cette mobilisation a porté ses fruits, puisque seules deux provinces sur neuf ont soutenu le projet de loi ; la pression croissante de la société civile aidant, le projet a été retiré début 2014. Le South African Women's Legal Centre décrit cet aboutissement comme une « victoire pour les droits à la propriété foncière et immobilière des femmes en zone rurale, qui sont essentiels à leur santé et à leur bien-être¹⁴⁴ ». L'Alliance for Rural Democracy, s'appuyant sur les as-

sociations informelles de volontaires et les OSC, a réussi à exercer une influence sur un espace fermé national en s'attaquant d'abord au processus décisionnel ayant lieu dans les espaces fermés au sein des provinces.

Dans d'autres cas, le processus législatif a été bloqué de manière plus directe, comme l'illustre la campagne mondiale visant à protéger la souveraineté sur les semences et à protéger les pays contre les cultures génétiquement modifiées. Cet exemple illustre les conflits entre les intérêts locaux et internationaux se traduisant dans la politique nationale ou entre les politiques transnationales inférant au niveau national¹⁴⁵. De vastes campagnes se sont opposées au brevetage des semences au Mexique¹⁴⁶, au Pérou¹⁴⁷ et aux États-Unis¹⁴⁸. En Colombie, en 2013, les agriculteurs s'insurgeant contre cette loi ont participé à la grève nationale agraire. Au Chili, les agriculteurs autochtones ont empêché la promulgation d'une telle loi (chapitre 2). Au Guatemala, suite à la mobilisation massive des agriculteurs autochtones, la plus haute juridiction du pays a prononcé l'inconstitutionnalité de la loi adoptée par le Parlement en 2014, qui a fini par l'abroger¹⁴⁹.

La portée de ces succès dépasse les frontières nationales, et s'étend même au-delà de l'Amérique latine. En effet, les paysans du Ghana mènent actuellement campagne contre une loi semblable dont le Parlement va débattre¹⁵⁰. Le soutien fourni par les pouvoirs exécutif et législatif n'est pas étranger au succès de ces initiatives. Recruter des interlocuteurs au sein des structures du pouvoir peut améliorer l'efficacité des initiatives communautaires lancées par des associations informelles de volontaires afin d'influer sur les lois.

EXERCER UNE INFLUENCE SUR LES INSTITUTIONS ET LES PRATIQUES

Les textes de loi fournissent des cadres essentiels, mais c'est leur mise en œuvre qui a des répercussions réelles sur la vie des personnes. À l'échelle nationale, les volontaires multiplient leurs efforts pour contribuer à une meilleure mise en

œuvre des lois, permettre aux personnes de faire valoir leurs droits, garantir la responsabilité et la réactivité des États, et permettre aux personnes d'influencer les décisions affectant leur vie. Dans de nombreux pays, par exemple, la Bulgarie, l'Inde et le Mexique, les campagnes prônant le droit à l'information visent à informer les citoyens sur leurs droits, à leur permettre de les revendiquer en les aidant à remplir les formulaires pertinents, à agir d'intermédiaires entre les populations et les fonctionnaires de l'administration, et à suivre la mise en œuvre des projets publics.

Les efforts déployés pour influencer les processus sont généralement continus et difficiles à évaluer. Le fait qu'un organisme de l'État soit contraint d'endosser des responsabilités de manière ponctuelle ne signifie pas pour autant qu'il continuera de le faire à l'avenir. De même, la participation effective d'un groupe marginalisé au processus décisionnel d'un forum peut avoir un caractère exceptionnel et ne pas se reproduire. Cependant, l'expérience prouve qu'il existe généralement plusieurs « marqueurs » de succès. Un premier marqueur est l'amplification des initiatives locales : par exemple, la reproduction d'une initiative locale dans différentes régions d'un même pays ou la répétition d'un processus dans plusieurs zones qui finit par acquérir une dimension nationale. Un autre marqueur de succès est la participation habituelle et non pas exceptionnelle d'un groupe marginalisé à un espace de pouvoir décisionnel. Les associations formelles et informelles de volontaires influencent les institutions, les mécanismes et les pratiques via la mobilisation, le renforcement des capacités et le plaidoyer continu (auprès du gouvernement et du groupe qu'il représente).

Bangladesh : réaliser le suivi des interventions publiques pour prévenir la violence faite aux femmes

L'efficacité de Naripokkho, dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, tient surtout à sa collaboration avec le gouvernement et les institutions de l'État. L'organisation a obtenu l'accord écrit de l'inspecteur général de la police, du directeur général des services de santé, de la Cour suprême et du ministère du Droit pour surveiller

le traitement réservé aux femmes victimes de la violence par les services publics.

L'organisation a dû apporter son soutien aux organismes de l'État qui avaient failli à leurs obligations. Loin de pointer du doigt les manquements des services publics vis-à-vis des victimes de violence, les volontaires ont choisi de proposer des suggestions aux prestataires de services et de les encourager à avoir un comportement plus respectueux envers les femmes. Ils ont contribué au renforcement des capacités des administrateurs judiciaires en les aidant à prendre des notes exhaustives destinées à être utilisées par les femmes pendant les audiences. Les volontaires ont ainsi gagné la confiance et le respect des prestataires et amélioré la qualité des services fournis. Naripokkho a reçu l'approbation et le soutien de hauts fonctionnaires du gouvernement, qui ont tenu compte de ses recommandations lors de l'amendement de la loi sur la prévention de la violence faite aux femmes et aux enfants en 2000. Cinq nouveaux ministères ont également été persuadés de tester une nouvelle approche de la prestation de services, susceptible de mieux répondre aux besoins des femmes victimes de violence. En ayant recours aux médias, le programme a accru la visibilité de la violence à l'encontre des femmes au Bangladesh et « a amené l'opinion publique à s'y opposer¹⁵¹ ».

Afrique : l'innovation technologique au service des élections

En Afrique, l'expansion rapide des technologies de l'information et des communications (TIC) a créé les conditions idéales à la création par les jeunes de classe moyenne d'outils de crowdsourcing^a permettant aux organismes centralisés de surmonter les problèmes liés à la collecte d'informations en temps réel et d'utiliser celles-ci pour réaliser le suivi des élections et la communication des résultats. L'African Elections Project et Ushahidi en constituent de bons exemples.

Lancé par le volontaire Eric Osiakwan et son équipe, l'African Elections Project est une initiative régionale disposant d'espaces dédiés pour les plateformes nationales. Créé en 2008, il a pour ambition de permettre aux journalistes

a NgT : le crowdsourcing est un procédé permettant d'obtenir, généralement par Internet, des informations ou une aide de la part d'un grand nombre de personnes en vue de la réalisation d'un projet ou d'une mission (source : Oxford Dictionaries).

Le développement au niveau le plus élémentaire requiert une nouvelle répartition du pouvoir entre les membres de la société

citoyens et professionnels, ainsi qu'aux médias, de fournir plus rapidement des informations et données pertinentes sur les élections tout en surveillant certains aspects spécifiques importants de la gouvernance¹⁵².

Ce projet e-démocratique volontaire et multipartite est dirigé par l'International Institute for ICT Journalism et financé, entre autres, par l'Open Society Initiative for West Africa and for Southern Africa. Dix volontaires travaillent dix heures par semaine, et à temps complet pendant les jours de scrutin, pour former les rédacteurs en chef, les journalistes et les reporters, et réaliser d'autres activités faisant appel aux technologies. L'équipe a mis au point, entre autres techniques d'observation des élections, un système permettant de présenter les résultats sous forme de graphiques, de tableaux et de cartes. Elle a en outre contribué à éduquer les électeurs, à les sensibiliser au processus électoral, et à susciter la responsabilité des organismes de gestion électorale en les impliquant dans le projet en tant que parties prenantes. L'initiative dispose de portails Internet dédiés dans onze pays¹⁵³.

De même, Ushahidi est un outil novateur de communication d'informations axé sur le crowdsourcing. Conçu en 2007 pour surveiller la violence postélectorale au Kenya¹⁵⁴, il est désormais connu dans le monde entier et a déclenché une vague de projets de surveillance d'élections sur le continent africain et ailleurs.

EXERCER UNE INFLUENCE SUR LES RÈGLES D'ENGAGEMENT

Même lorsque les institutions formelles de gouvernance fonctionnent comme il se doit, la capacité des citoyens à faire valoir leurs droits et à participer aux décisions ayant des répercussions sur leur vie peut être entravée par les institutions de gouvernance informelles, notamment les traditions, les pratiques, les coutumes et les normes culturelles. De même, les personnes les plus pauvres, sans instruction ou les membres de groupes historiquement réprimés qui vivent dans des démocraties fonctionnelles dotées

d'institutions représentatives ne sont pas assurés de participer aux processus décisionnels les affectant directement, même si leur présence et leur voix sont reconnues sur le papier. Même lorsqu'ils sont physiquement présents, ils peuvent manquer de l'assurance nécessaire pour faire entendre leur voix ou faire valoir leur cause, en particulier lorsque la confidentialité et les procédures bureaucratiques compliquées confèrent un avantage aux représentants de l'État par rapport aux citoyens, entravent leur responsabilité et réduisent leur réactivité.

Ainsi, les règles d'engagement entre les groupes privilégiés et marginalisés, les débiteurs d'obligations et les détenteurs de droits, les riches, les pauvres et la classe moyenne sont des manifestations d'un pouvoir relatif. Le développement au niveau le plus élémentaire requiert une nouvelle répartition du pouvoir entre les membres de la société.

Les règles d'engagement peuvent être remises en question de multiples façons, bien qu'aucune ne soit aisée ni directe. Par exemple, lorsque l'accès aux informations sur les activités des gouvernements devient un droit de fait plutôt qu'un privilège ou un droit de principe, les règles d'engagement entre les représentants de l'État et les citoyens se transforment radicalement. De même, lorsque les groupes marginalisés accèdent aux espaces qui leur étaient auparavant interdits en vertu de conventions plutôt que de lois (comme dans les négociations de paix) et qu'ils y consolident leur présence, leur participation et leur influence sur les décisions évoluent.

Le droit à l'information

L'accès aisé à des informations pertinentes en temps opportun est une condition préalable d'une gouvernance responsable et transparente. Les intérêts particuliers et la corruption abondent lorsque les citoyens sont privés d'un tel accès. Qui plus est, le droit de savoir est l'un des droits fondamentaux de l'être humain. Faire de l'accès aux informations sur le gouvernement un droit au lieu d'un privilège et le mettre en œuvre peuvent avoir des répercus-

sions profondes sur les règles d'engagement entre les fonctionnaires du gouvernement et les citoyens.

Plusieurs gouvernements ont promulgué des lois permettant aux citoyens d'accéder aux informations émanant des institutions de l'État. La société civile joue un rôle clé dans la création de la demande, l'élaboration et la mise en œuvre de telles lois. Une étude sur la promulgation de lois sur l'accès à l'information en Afrique du Sud, en Bulgarie, en Inde, au Mexique et au Royaume-Uni relève les différents types d'actions réalisées par la société civile dans ces pays pour influencer sur le processus : plaidoyer, renforcement du soutien populaire, participation à l'élaboration et à la mise en forme de la législation, exercice d'une pression sur les membres du pouvoir législatif, aide aux citoyens pour comprendre la loi et l'utiliser pour accéder aux informations, formation des fonctionnaires au traitement des demandes d'information, sensibilisation aux meilleures pratiques et utilisation de la loi aux fins de promouvoir les objectifs sociaux.

Généralement, les mouvements favorables au droit à l'information agissent au cours de deux phases distinctes. Dans la première, l'opinion publique est sondée et une pression politique exercée sur le gouvernement pour qu'il intègre le droit en question dans la législation. Cette phase est habituellement le fait d'OSC spécialisées et de professionnels. Les volontaires travaillant dans un cadre informel peuvent contribuer aux premières étapes du processus, mais sont le plus souvent issus d'un cadre formel et recrutés par les organisations. Cela dit, la distinction entre le travail professionnel et le volontariat est souvent floue car il est possible de passer de l'un à l'autre.

Par exemple, à leurs débuts, les mouvements revendiquant l'accès à l'information en Bulgarie et au Mexique ont été menés par des groupes d'experts volontaires qui ont rapidement obtenu un financement externe et créé des organisations professionnelles, respectivement le Programme pour l'accès à l'information et le groupe Oaxaca. L'Inde constitue une exception, en ce que le

mouvement, lancé par de simples citoyens, a plus largement fédéré des volontaires experts et non experts issus d'un cadre informel.

La deuxième étape consiste à mettre en œuvre le droit à l'information, à donner aux citoyens les moyens de demander des informations et à aider les fonctionnaires à y donner suite. Elle s'appuie généralement autant sur les volontaires travaillant dans un cadre formel qu'informel. Ils sensibilisent les citoyens à leur droit, les aident à remplir les formulaires de demande d'information et mettent en place des plateformes permettant d'assurer le suivi des demandes et de leur traitement.

Tunisie : exiger la transparence du gouvernement

La confidentialité conférant un pouvoir aux détenteurs d'informations privilégiées, la transparence peut être un outil efficace pour remettre en question le statu quo. OpenGovTN est un programme exhaustif mis en œuvre en ligne et hors ligne qui plaide pour mettre l'institutionnalisation de l'ouverture et de la transparence du gouvernement au rang des priorités politiques en Tunisie. Ce collectif informel de citoyens militants a été créé au lendemain de la révolution tunisienne de 2011 pour consolider les avancées en matière de transparence et de responsabilité institutionnelles ayant suivi la chute du précédent régime fermé et autoritaire. Si OpenGovTN a recours aux TIC dans nombre de ses projets, il attribue sa capacité à obtenir des résultats mesurables à sa structure volontaire, inclusive, ponctuelle et horizontale.

Le programme OpenGovTN est avant tout une campagne hors ligne conçue dès le début pour atténuer la fracture numérique et relever les défis liés à la stratification sociale auxquels se heurtent les projets de bonne gouvernance axés sur les TIC mis en œuvre dans la région. Il s'appuie sur des stratégies comme la coordination des campagnes d'information et dans les médias, le plaidoyer direct auprès des décideurs et l'action judiciaire auprès des juridictions tunisiennes. Ses difficultés à accorder sa communication aux priorités de la société rurale et des

villes de l'intérieur qui sont plus pauvres constituent cependant un bémol.

La décision d'être une entité dénuée de personnalité juridique agissant de manière ponctuelle répond au désir de préserver son autonomie. Mais le programme se prive ainsi d'une base légale qui lui permettrait de faire appel au financement des donateurs, ce qui limite sa capacité à gérer des projets engageant d'autres ressources que celles des volontaires. Si son efficacité à faire participer les médias tunisiens s'est avérée remarquable, la plupart de ses messages et de sa communication de campagne était cependant en français, une langue réservée en grande partie à l'élite éduquée.

Le collectif a réalisé des campagnes prônant l'ouverture du gouvernement tunisien aux niveaux national et régional, l'existence d'une législation instituant la liberté d'information, l'institutionnalisation des données ouvertes et la transparence de l'Assemblée constituante. Ses campagnes actuelles visent à institutionnaliser les données ouvertes sur le budget national. Ayant influencé positivement les politiques et les discours publics, OpenGovTN fait figure de proue du mouvement de la société civile en faveur de la bonne gouvernance en Tunisie¹⁵⁵.

Libéria : les femmes revendiquent leur participation aux négociations de paix

Lorsque les institutions de gouvernance formelles ne fonctionnent pas adéquatement, comme dans les situations fragiles ou les États défaillants, les institutions informelles qui favorisent certains groupes au détriment d'autres peuvent avoir un effet néfaste sur les groupes marginalisés et minoritaires. En l'absence d'État fonctionnel et de lois sur la discrimination positive, les groupes marginalisés sont exclus des processus décisionnels, sont en proie à une plus grande insécurité et ont un accès réduit aux biens publics.

Dans de telles situations, les volontaires sont souvent en première ligne et, en l'absence d'autres recours, prennent l'initiative de régler les doléances de leur communauté, découlant souvent de la

discrimination systématique et du déni de la liberté d'expression. En répondant aux besoins immédiats du groupe afin de compenser le manque de réactivité des institutions, les volontaires peuvent être amenés à remettre en question et à influencer les règles traditionnelles d'engagement entre les groupes, à l'instar des femmes qui ont contribué à rétablir la paix au Libéria.

Deux guerres civiles (1989–1997 et 1997–2003) ont eu raison des institutions de l'État, détruit les infrastructures, fait plus de 250 000 morts et condamné 500 000 personnes à l'exil. Les femmes ont été victimes de viols, d'enlèvements, d'esclavage et de l'insécurité dans des proportions effroyables, ont vu périr les hommes de leur famille, et ont perdu leur maison et leurs moyens de subsistance. Depuis 1990, les pourparlers de paix se sont succédé sans pour autant générer une paix durable ; les interlocuteurs, chefs de guerre et combattants, étaient tous des hommes, les femmes n'ayant pas été invitées à s'asseoir à la table des négociations.

Face à l'enlisement de la guerre, les femmes ont commencé à faire pression pour l'instauration de la paix en organisant des réunions publiques, des pétitions, des rassemblements silencieux et des manifestations pacifiques. Elles n'étaient qu'une poignée en 1994, mais au fil des ans elles ont été rejointes par des milliers d'autres femmes représentant un large éventail d'horizons démographiques et religieux. Un groupe réduit de femmes était présent lors de chaque pourparler de paix et, si elles n'ont jamais pu participer aux processus formels de négociation, elles ont fini par y être admises en tant qu'observatrices. Elles ont également exercé leur influence en faisant pression sur les délégués des rebelles en dehors des réunions. S'exprimant au nom des citoyens lambda, elles pouvaient approcher toutes les parties. Elles ont en outre mobilisé l'opinion publique en organisant le Forum des femmes libériennes en marge des pourparlers de paix, au sein duquel elles analysaient les progrès des négociations et continuaient d'œuvrer à la paix sans se laisser distraire par les aspects politiques émaillant les pourparlers. Ce forum a constitué un espace plus formel où les femmes pouvaient

faire entendre leur voix lors du processus de paix. Elles ne se sont jamais départies de leur neutralité politique, n'accordant de préférence et n'adhérant à aucune faction particulière. Leur seul objectif était de mettre un terme à la guerre.

En 2002, Leymah Gbowee, présidente de l'organisation des femmes de l'Église luthérienne Saint-Pierre à Monrovia, et Comfort Freeman, présidente des femmes de l'Église luthérienne du Libéria, ont créé ensemble l'antenne libérienne du Women in Peace Network (WIPNET, réseau de femmes pour la consolidation de la paix)¹⁵⁶. Les femmes libériennes de toutes religions ayant enduré les mêmes types de violence et de souffrances, leur initiative de paix a rapidement tendu la main aux femmes musulmanes.

Le réseau a amplifié sa mobilisation, en lançant des pétitions exhortant à mettre un terme à la guerre, en organisant des manifestations immobiles dans des espaces publics et des protestations axées sur la prière, la danse, la psalmodie et le chant, tout en maintenant sa neutralité. Vêtues de blanc et coiffées de voiles blancs, les femmes gommaient toute différence économique. S'adaptant aux normes socioculturelles, elles ont mis en avant leur rôle et leurs souffrances en tant que mères. Elles ont ainsi renforcé leur légitimité et leur pouvoir au sein d'un système qui les avait exclues. L'uniformité de leur apparence (vêtements blancs et absence de bijoux) a permis de fédérer leurs expériences communes de la perte et de la souffrance. Enfin, la participation de femmes de toutes religions a élargi l'étendue et la portée du mouvement.

L'Accord de paix global signé en 2003 est l'un des premiers à inclure des politiques en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes, dont la participation des femmes au gouvernement.

Lors de sa phase finale, le mouvement a bénéficié de ses connexions internationales. Le mouvement a exercé des pressions auprès de la communauté internationale, forgé des alliances et récolté les fruits de la mobilisation de WIPNET à l'étranger. Son action a attiré l'attention des médias nationaux et internationaux. Les mani-

festations pacifiques se sont étendues à d'autres sites de Monrovia, où des évêques et des imams se sont rendus pour manifester leur soutien. Le mouvement a maintenu sa pression sur le gouvernement et les factions rebelles pendant les négociations de paix d'Accra de 2003. Lorsque les négociations étaient dans l'impasse, les femmes ont barricadé l'entrée du site, refusant de laisser sortir les hommes tant qu'ils ne prendraient pas les négociations au sérieux¹⁵⁷.

Ce mouvement illustre la manière dont les volontaires forment des alliances entre les clans, les religions et les nations, et revendiquent des espaces au sein des systèmes sociopolitiques pratiquant l'exclusion et la restriction afin de faire entendre leur voix. Ils influent également sur les processus décisionnels ayant lieu dans des espaces qui leur sont initialement fermés et auxquels ils revendiquent l'accès. Ils bousculent le discours prédominant sur les femmes en tant que « victimes » des conflits et montrent de quoi elles sont capables lorsque l'État et la communauté internationale les abandonnent.

Il est ardu d'exercer une influence sur les institutions de gouvernance informelles et de la maintenir. Les changements recherchés ne sont pas ponctuels et requièrent des efforts soutenus susceptibles de faire évoluer les mentalités et les comportements. Les mentalités étant liées aux normes sociales, politiques et culturelles existantes, les activités des volontaires et leurs réussites varient sensiblement d'un cas à l'autre, mais l'on constate l'émergence de certains points communs.

CONCLUSIONS

Le présent chapitre a démontré que les gouvernements nationaux peuvent être amenés à constater que la création d'espaces pour le volontariat renforce l'inclusion sociale et améliore les résultats sur le plan social et du développement, ainsi que la prestation des services existants. La collaboration avec les volontaires et le volontariat est particulièrement efficace lorsque des conditions favorables, comme la liberté d'ex-

pression et d'association, et un climat d'intense débat politique, sont déjà en place. Le chapitre a montré en outre qu'à l'instar des gouvernements qui créent des espaces de participation pour les volontaires, ceux-ci prennent également des initiatives et font entendre leur voix, créent des mécanismes de responsabilité et sollicitent la réactivité des autorités, des actions qui contribuent toutes à améliorer la gouvernance.

La mise en place de structures favorisant l'engagement des volontaires a permis aux gouvernements d'exploiter systématiquement leur force et aux volontaires de prendre des initiatives dans des domaines importants pour le développement national. Un environnement favorable est indispensable à la contribution optimale du volontariat au bien commun. Les gouvernements ayant créé un climat propice à l'engagement civique, et plus particulièrement à la participation des volontaires, ou ayant tenu compte des initiatives communautaires dirigées par des volontaires, ont permis à un nombre accru de personnes de participer au processus décisionnel.

Les volontaires ont particulièrement contribué à l'amélioration de la gouvernance lorsque certaines conditions favorables, comme la liberté d'expression et d'association, ainsi qu'un climat d'intense débat politique étaient déjà en place. Si ces conditions favorisent de manière intrinsèque l'exercice des droits des personnes, elles sont également déterminantes pour stimuler les synergies entre les citoyens et leur gouvernement. Le volontariat est un puissant catalyseur pour renforcer ces synergies au nom de la paix et du développement.

Une mobilisation à grande échelle est essentielle à la réussite des initiatives ascendantes de volontariat. Pour y parvenir, les volontaires forment souvent des alliances. Les OSC et les partisans au sein du gouvernement et de l'assemblée législative peuvent se révéler de précieux alliés. Lorsque le groupe des parties prenantes est restreint, les alliances et le recrutement d'interlocuteurs à l'échelle transnationale ont parfois apporté le soutien nécessaire.

De nombreuses initiatives de volontariat se tournent vers les médias pour susciter une prise de conscience, sensibiliser les décideurs et mobiliser l'opinion publique. Une nouvelle génération de volontaires familiers des technologies élabore des outils pour offrir des informations en provenance directe des communautés et en temps réel. Ils viennent compléter les médias traditionnels en apportant des nouvelles et des perspectives sur leurs propres sites Internet et par le biais des blogs, diminuant ainsi la dépendance populaire aux médias traditionnels et obligeant parfois les sites d'information à agir pour garder leur pertinence.

La présence d'un gouvernement à l'écoute influence de façon décisive la réussite des initiatives d'envergure nationale portées par des volontaires. Parfois les mouvements créent eux-mêmes la pression politique requise pour obliger leur gouvernement à être plus réactif. Les initiatives de volontaires peuvent aussi être facilitées et favorisées par un gouvernement réceptif. Les initiatives ascendantes les plus concluantes ont ainsi cherché à établir une relation de collaboration avec les autorités dans certains domaines, même si elles les contestaient ou les remettaient en cause dans d'autres.

Environ 300 000 manifestants ont participé à la mobilisation populaire pour le climat à New York, devenant ainsi la plus grande marche pour le climat de l'histoire.

© Kena Betancur/VIEWpress, 2014





4

Impact du volontariat au niveau mondial

« Nous vivons dans un monde où aucun individu ni aucun pays ne peut exister isolément. Nous vivons tous côte à côte dans nos communautés et dans le monde au sens large. Nous sommes connectés, reliés, interdépendants. Face aux avantages potentiels de la mondialisation et à ses dangers, face à la persistance de conflits meurtriers dont les civils sont les premières victimes et face à l'omniprésence de la pauvreté et de l'injustice, nous devons identifier les domaines nécessitant une action collective, puis prendre des mesures pour préserver les intérêts communs et mondiaux ».

Kofi A. Annan, ancien Secrétaire général des Nations Unies¹⁵⁸

L'expression et la participation, la responsabilité et la réactivité (les trois éléments de gouvernance pour lesquels l'impact des actions et des contributions des volontaires est le plus manifeste) prennent une forme au niveau mondial qui est différente de celle observée aux niveaux local et national. Au niveau mondial, les rôles des acteurs étatiques en tant que débiteurs d'obligations et des citoyens en tant que détenteurs de droits ne sont pas clairement définis, alors qu'ils permettent aux individus de demander des comptes et une réactivité accrue aux niveaux local et national. Pourquoi ? La plupart des organisations mondiales rendent des comptes non pas aux populations des États membres, mais aux gouvernements et aux États nationaux ; la majorité des multinationales rendent des comptes à leur conseil d'administration ; et de nombreuses OSC internationales rendent des comptes aux donateurs plus qu'aux personnes dont elles influencent la vie.

Les systèmes informatiques et les réseaux d'affiliation permettent d'établir de plus en plus de liens entre des personnes d'horizons divers à travers le monde

Alors que la responsabilité fait partie intégrante de la relation entre les États et leur population, les acteurs non étatiques la définissent souvent par rapport à leurs parties prenantes. Le fait d'influencer la gouvernance au niveau mondial et d'appeler les organisations internationales à rendre des comptes est donc une entreprise plus complexe, qui peut nécessiter d'établir des alliances avec un large éventail d'acteurs, notamment des gouvernements.

L'accès aux espaces invités au niveau mondial peut être limité par des considérations pratiques telles que la distance physique entre le lieu où les décisions sont prises et le lieu de vie des individus. Les possibilités de création et de revendication d'espaces étaient traditionnellement limitées pour les mêmes raisons. La situation a récemment changé du fait des évolutions technologiques et d'une meilleure organisation. Ces dix dernières années, Internet a permis la création de nouveaux espaces virtuels mondiaux permettant aux volontaires de faire entendre leur voix et de s'adresser aux décideurs au-delà des frontières et souvent en temps réel. Les systèmes informatiques et les réseaux d'affiliation permettent d'établir de plus en plus de liens entre des personnes d'horizons divers à travers le monde. Citons l'exemple du grand espace invité mondial, la plateforme en ligne « World We Want 2015 »¹⁵⁹, coanimée par la société civile et les Nations Unies dans le but de libérer l'expression des populations et d'éclairer les discussions sur le programme de développement pour l'après-2015.

En l'absence de gouvernement mondial, les gouvernements des États souverains s'entendent sur toute une série de résolutions, de conventions, de normes, de décisions juridiques et d'accords mondiaux concernant une multitude de questions et de préoccupations. À l'échelle mondiale, une proportion importante des actions des volontaires vise à influencer le contenu, la mise en œuvre et le suivi de ces accords. Les mouvements volontaires transnationaux impliquent également les volontaires dans des campagnes et alliances visant à renforcer l'expression et la participation des acteurs locaux et nationaux et à souligner l'importance mondiale des enjeux locaux ; à promouvoir et à faire connaître

les politiques, normes et accords mondiaux ; et à inciter les acteurs multinationaux à prendre des décisions réactives et à rendre des comptes. De nombreuses initiatives volontaires locales et nationales fondent leurs actions sur des conventions et des traités internationaux tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) afin de promouvoir la connaissance des politiques mondiales, de renforcer les alliances et de soutenir le respect des engagements. En outre, les volontaires contribuent souvent à établir des liens entre les niveaux local, national, régional et mondial par le biais d'alliances verticales mutuellement coordonnées¹⁶⁰.

Certains des défis rencontrés par les volontaires au niveau mondial diffèrent de ceux rencontrés aux niveaux local et national. Cela tient au fait que les mécanismes d'application régionaux et mondiaux sont limités et que la dynamique du pouvoir peut entraver le respect des décisions et accords internationaux. Bien souvent, le volontariat mondial est confronté à des espaces fermés à l'expression et à la participation.

En outre, la taille même et l'influence des acteurs non étatiques ont rapidement augmenté, dépassant l'influence des gouvernements nationaux dans certains domaines. Par exemple, la société civile (y compris les acteurs religieux, les syndicats et les associations locales) joue un rôle dans le plaidoyer, le militantisme et l'élaboration des politiques à tous les niveaux de gouvernance¹⁶¹. L'engagement international important des entreprises dans certains secteurs, notamment l'industrie extractive, les services et l'industrie manufacturière, influence la gouvernance locale et nationale des ressources fiscales, naturelles et humaines. Des institutions intergouvernementales telles que la Banque mondiale et des accords tels que le Traité sur le commerce des armes (TCA) peuvent influencer les politiques relatives à la finance, au commerce, à l'aide, aux droits de l'homme, aux catastrophes, aux crises et à l'environnement¹⁶².

Même en ce qui concerne les États, les demandes de responsabilité des acteurs internationaux de la gouvernance, notamment des dona-

teurs et des multinationales, peuvent entrer en contradiction avec leurs responsabilités envers les citoyens. L'engagement des volontaires peut renforcer la responsabilité et la transparence internes et externes. Des recherches montrent que la gouvernance responsable et réactive est plus souvent liée à des espaces revendiqués et invités au sein desquels de multiples parties prenantes établissent des alliances volontaires¹⁶³.

Malgré ces défis, en tant que citoyens du monde, les volontaires s'appuient sur des échanges et des réseaux à la fois verticaux et horizontaux pour renforcer la responsabilité des différents acteurs de la gouvernance.

Le présent chapitre examine de quelle manière les volontaires participent aux éléments de gouvernance au niveau transnational (qu'il soit mondial ou régional). Cet engagement prend essentiellement trois formes. Premièrement, les actions des volontaires sont essentielles pour mieux faire entendre la voix des populations et transmettre des messages aux forums transnationaux afin d'éclairer les politiques mondiales et d'attirer l'attention sur des enjeux de portée mondiale. Deuxièmement, les volontaires continuent de travailler aux niveaux local et national afin de garantir l'application locale des politiques mondiales ou d'utiliser les conventions et accords mondiaux au service de leurs initiatives en cours. Troisièmement, une grande partie de l'énergie des volontaires vise à exiger la responsabilité des acteurs transnationaux qui ne rendent pas directement des comptes à la population.

LIBÉRER L'EXPRESSION DES POPULATIONS AFIN D'ÉCLAIRER LES POLITIQUES ET NORMES MONDIALES

Les politiques et normes mondiales sont définies dans le cadre de forums par les États membres. L'opinion des personnes concernées ne parvient pas toujours directement à ces organismes et les décisions prises ne reflètent pas toujours leurs intérêts supérieurs. Une grande partie de l'énergie des volontaires vise donc à libérer et à amplifier l'expression des populations afin de faire entendre leurs voix dans le cadre de ces forums. Une activité connexe consiste à mobiliser une opinion pu-

blique suffisante pour demander des comptes et une réactivité accrue aux gouvernements des populations concernées, ainsi qu'à d'autres gouvernements et acteurs de la gouvernance. En ce sens, les volontaires facilitent la citoyenneté mondiale.

Ces initiatives se divisent en deux grandes catégories : celles qui ciblent et influencent des politiques mondiales spécifiques et celles qui mobilisent l'opinion publique mondiale autour de préoccupations que les responsables politiques ne prennent pas à bras-le-corps. La campagne Jubilee 2000 pour l'annulation de la dette des pays pauvres et la campagne pour l'adoption d'un traité sur le commerce des armes appartiennent à la première catégorie, tandis que le mouvement Occupons Wall Street et la Mobilisation populaire pour le climat appartiennent à la seconde.

Alors que l'accès mondial à la communication se développe, les volontaires diversifient leurs stratégies. De nombreux militants, pour la plupart sans affiliation formelle, passent outre les frontières et établissent des liens autour de préoccupations communes, soutenant l'expression de cultures et de secteurs divers afin d'accroître la responsabilité et la réactivité face aux citoyens. Qu'ils travaillent dans un cadre formel ou informel, les volontaires mettent leur temps et leur expertise au service de politiques, de normes et d'accords transnationaux afin de favoriser le respect universel des droits de l'homme.

Campagne Jubilee 2000 pour l'annulation de la dette des pays du tiers monde

La campagne internationale Jubilee 2000 pour l'annulation de la dette que les pays du tiers monde ne sont pas en mesure de rembourser a été l'une des actions les plus réussies d'opposition aux conséquences négatives des relations de pouvoir inégales entre les pays, grâce à des appels à l'action spécifiques dirigés par des citoyens volontaires¹⁶⁴. Cet exemple montre comment les volontaires peuvent faire entendre leur opposition aux espaces fermés tels que la finance internationale afin de susciter un mouvement mondial de grande ampleur incitant les acteurs de la gouvernance à devenir plus responsables et plus réactifs.

De nombreux militants, pour la plupart sans affiliation formelle, passent outre les frontières et établissent des liens autour de préoccupations communes

Cette campagne ancrée au niveau local réunissait un large éventail d'acteurs, de l'hémisphère sud comme de l'hémisphère nord. Elle a bénéficié de changements politiques favorables à la tête des États européens et nord-américains et d'évolutions potentielles similaires favorables aux pauvres au sein d'organisations intergouvernementales telles que les Nations Unies (p. ex. la Campagne du Millénaire des Nations Unies), la Banque mondiale ou le FMI. La participation large d'organismes et groupes éclectiques (groupes religieux, OSC internationales, syndicats, entreprises, universitaires, artistes, vedettes des médias et villageois isolés) a été un événement sans précédent, donnant lieu à la création de 69 coalitions à travers le monde, dont 17 en Amérique latine, 15 en Afrique et 10 en Asie. La portée locale et internationale de cette campagne a été déterminante pour sa réussite.

Les responsables politiques ont été surpris d'être contactés non pas par les militants habituels, mais par des « personnes ordinaires » (parents, étudiants, religieux, laïcs, commerçants, citoyens locaux bien informés) participant à des campagnes d'envoi de lettres, à la signature de pétitions et à des appels et visites aux décideurs¹⁶⁵. Quelque 1 850 000 Péruviens ont signé la pétition internationale en tout juste trois mois. À l'échelle mondiale, 17 millions de personnes originaires de plus de 160 pays ont signé cette pétition, qui a été présentée aux membres du G7 à Cologne (Allemagne) en juin 1999. Les leaders en question ont donné leur accord de principe quant à une annulation de la dette bilatérale et multilatérale due par 41 pays éligibles à hauteur de 45 milliards de dollars US supplémentaires.

À la fin de l'année 2000, l'expression et la participation massives de volontaires travaillant dans des cadres formels et informels ont permis d'accroître la reconnaissance de la responsabilité et de la réactivité initiale en ce qui concerne les questions liées à la pauvreté mondiale. Le FMI et la Banque mondiale ont fait en sorte que 20 pays amorcent le processus d'allègement de la dette, avec des objectifs divers : le Mozambique devait voir 72 % de sa dette annulée, l'Ouganda 42 % et le Cameroun 15 %¹⁶⁶.

Campagne « Contrôlez les armes » en faveur du premier Traité mondial sur le commerce des armes

Oxfam, Amnesty International, le Réseau international d'action contre les armes légères (IAN-SA) et d'autres organisations à travers le monde ont lancé la campagne « Contrôlez les armes » en octobre 2003. L'objectif était de réduire la violence et les conflits armés en mettant en place un contrôle mondial sur le commerce des armes, principalement par le biais d'un traité sur le commerce des armes. Cet objectif a été atteint à l'issue d'une campagne de 10 ans, menée en grande partie par des volontaires, soulignant la résilience et le pouvoir persistant des mouvements de volontaires, et leur capacité à influencer les politiques de manière significative.

La campagne en faveur du TCA s'est concentrée sur l'identification de gouvernements prêts à soutenir la cause, bâtissant une campagne internationale de volontaires, élargissant la coalition, partageant leur expertise technique afin de modeler le traité et intégrant le TCA dans leurs programmes politiques¹⁶⁷.

Lorsque la campagne a commencé en 2003, seuls le Cambodge, le Costa Rica et le Mali se sont publiquement associés à l'appel en faveur du TCA. L'intention initiale était de défendre l'idée du TCA auprès de pays clés en organisant des campagnes populaires locales. Les stratégies nationales, régionales et mondiales visaient à accroître le nombre de pays défendant le projet, à convaincre les indécis et à contrer les sceptiques. En 2006, une pétition mondiale appelée « Un million de visages » a été remise à Kofi Annan, alors Secrétaire général des Nations Unies.

Les campagnes nationales et mondiales ont bénéficié du soutien d'organisations et d'individus volontaires issus de différents groupes, notamment des professionnels de santé, de victimes ayant survécu à la violence armée, des femmes, des leaders religieux et des parlementaires. Elles sont même parvenues à impliquer des entreprises du secteur de la défense faisant partie des « acteurs responsables » du secteur de l'armement et un certain nombre de géné-

raux à la retraite et d'anciens correspondants de guerre.

La campagne a débuté en dehors d'un espace fermé, mais entre 2008 et 2011, l'accent a été mis sur une collaboration étroite avec certains gouvernements dans le cadre d'espaces invités, alors que le processus des Nations Unies commençait. Le Réseau des femmes d'IANSa a milité pour l'intégration d'une disposition relative aux violences sexistes dans le TCA. Plus de 100 États ont publié une déclaration conjointe soutenant cette disposition. L'article 7 du traité demande aux États de prendre en compte le risque de violences sexistes dans leurs décisions de transfert d'armes¹⁶⁸.

En avril 2013, 10 ans de campagne ont porté leurs fruits lorsque le TCA, le premier traité mondial visant à réguler le transfert des munitions et des armes classiques, a été adopté à une majorité écrasante par les Nations Unies à New York,

puis ouvert à la signature deux mois plus tard. En septembre 2014, huit États (l'Argentine, les Bahamas, la Bosnie-Herzégovine, le Portugal, la République tchèque, Sainte-Lucie, le Sénégal et l'Uruguay) ont ratifié le TCA lors d'une manifestation spéciale des Nations Unies, portant le nombre d'États parties à 53. Le Traité est donc entré en vigueur 90 jours plus tard, le 24 décembre 2014, à la suite de l'un des processus d'adoption les plus rapides jamais observés¹⁶⁹.

Les militants continuent à rechercher de nouvelles ratifications et signatures, par le biais de stratégies externes et internes. *Armstreaty.org*¹⁷⁰ est un outil interactif qui permet aux volontaires de suivre la position des États sur des questions clés du TCA et de combler les lacunes. Cette campagne mondiale de volontaires permettra de maintenir l'attention sur le TCA pour contrôler et soutenir les mises en œuvre nationale et mondiale de ce traité international¹⁷¹.



ENCADRÉ 4.1. VOIX DE VOLONTAIRES: UN MILITANT EN FAVEUR DU TCA

Julius Arile, un jeune homme de la province de la vallée du Rift au nord-ouest du Kenya, a été à la fois auteur et victime de violences armées. Julius a participé à des violences armées au début de sa vie d'adulte. Son frère venait d'être tué lors d'un vol de bétail dans son village. Il a alors pris un fusil et s'est joint à d'autres jeunes hommes pour se venger.

« [La vie] était très difficile. Nous ne savions pas ce qui nous attendait, alors nous nous battions avec nos armes. Un jour, les Karamojongs [un groupe ethnique originaire d'Ouganda] sont venus nous attaquer. Nous avons alors décidé de riposter. Mon ami a été tué juste à côté de moi. J'ai alors commencé à courir. C'est à ce moment-là que j'ai réalisé que ce que nous faisons était mal. J'aurais pu être le suivant. Alors j'ai déposé les armes¹⁷² ».

C'est à ce moment-là que Julius a décidé d'inciter d'autres personnes à faire comme lui : déposer les armes et mettre un terme à la violence et aux combats. Délaissant son AK-47, il est devenu militant pour la paix et leader volontaire au sein de sa communauté, tout en ouvrant un nouveau chapitre de sa vie en tant que coureur de marathon.

En 2006, Julius a fait partie de l'équipe de la coalition « Contrôlez les armes » chargée de remettre à Kofi Annan, alors Secrétaire général des Nations Unies, la pétition « Un million de visages » appelant à un traité sur le commerce des armes. Dans son plaidoyer auprès des dirigeants des États membres des Nations Unies, Julius a appelé les gouvernements à transmettre un message unifié en faveur d'un traité sur le commerce des armes faisant une réelle différence pour les personnes et les communautés comme la sienne.

Julius est emblématique de la faible réglementation du commerce des armes, des communautés vivant dans la violence armée et du rapport entre les armes et la pauvreté. Il est également emblématique des progrès considérables que les volontaires peuvent réaliser et qu'ils devront continuer à réaliser afin de garantir la mise en œuvre effective du TCA sur le terrain, de sauver des vies et de protéger les populations¹⁷³.

Les plateformes et les réseaux nationaux et mondiaux consolident et renforcent les capacités des groupes de volontaires locaux à revendiquer des espaces aux niveaux politiques

Établir des liens entre les petits producteurs ruraux et les processus d'élaboration des politiques

Les chapitres 2 et 3 évoquent la lutte des paysans autochtones de certains pays d'Amérique latine pour faire barrage aux lois Monsanto, qui devaient être adoptées en vertu du Traité de libre-échange entre les États-Unis et les pays d'Amérique centrale. Trop souvent, les accords régionaux tels que celui-ci ne prennent pas en compte l'opinion des personnes les plus directement concernées. Dans certains cas, pourtant, l'opinion des populations a influencé des décisions internationales ayant une incidence directe sur leurs moyens de subsistance. Les plateformes et les réseaux nationaux et mondiaux consolident et renforcent les capacités des groupes de volontaires locaux à faire entendre leur voix et revendiquer des espaces aux niveaux politiques. Aux niveaux national et mondial, les plateformes multipartites et les forums consultatifs aident les petits producteurs à exprimer leurs préoccupations et leurs intérêts dans le cadre des processus d'élaboration des politiques. Les groupes locaux de volontariat informel et d'entraide, les coopératives et les associations locales se mettent en relation pour constituer des unions, des fédérations et des réseaux de producteurs plus grands et plus structurés. Ceux-ci nouent ensuite des relations avec des organisations similaires pour mettre en commun leurs actifs, leurs compétences et leurs pouvoirs de négociation, notamment en créant des organisations faitières nationales.

Le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest est une organisation paysanne faitière régionale qui regroupe 10 pays d'Afrique de l'Ouest (le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo). En 2001, il a négocié l'adoption d'une politique agricole régionale de l'Afrique de l'Ouest avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Des consultations ont été organisées avec chacune de ses plateformes nationales dans les pays de la CEDEAO. Fournissant des outils, des ressources et une expertise extérieure, il a renforcé la capacité des petits producteurs à analyser les conséquences de la politique de la CEDEAO

sur le développement rural. Ceci a permis aux paysans locaux et à leurs représentants de comprendre les principes de la politique agricole et de proposer des alternatives. Les organisations paysannes nationales ont élaboré et présenté une proposition commune aux responsables gouvernementaux, ce qui leur a permis de mieux s'approprier la politique agricole de la CEDEAO. Sur la base des discussions organisées entre des paysans originaires de différents pays, les organisations paysannes ont élaboré et transmis à la CEDEAO une proposition commune en faveur du développement du secteur agricole, identifiant conjointement les difficultés, les rôles et les responsabilités des différents acteurs concernés.

Ces alliances locales de volontaires à plusieurs niveaux ont permis d'intégrer les intérêts des petits producteurs dans la nouvelle politique régionale. Celle-ci préconise la mise en place d'une « agriculture moderne et durable, fondée sur l'efficacité et l'efficacité des exploitations familiales ». Son objectif général consiste à « contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population dans les États membres »¹⁷⁴.

La série de consultations sur le programme de développement pour l'après-2015 est une autre initiative mondiale qui a demandé une énergie considérable aux volontaires. Ce programme entend influencer la vie de milliards de personnes au cours des 15 prochaines années. Afin de prendre en compte l'opinion des populations lors de l'élaboration de ce programme, les partenaires des Nations Unies et de la société civile ont mené une consultation mondiale de grande ampleur et créé un grand espace invité mondial ainsi que des groupes d'espaces invités locaux et nationaux. Les volontaires ont joué un rôle essentiel en faisant entendre la voix des populations dans ces espaces et en les aidant à participer, que ce soit en personne, par le biais de téléphones portables ou en ligne¹⁷⁵.

Éclairer le cadre de développement durable pour l'après-2015

Un programme mondial de recherche participative visant à renforcer les capacités des personnes les plus pauvres et les plus marginalisées

est chargé d'éclairer les décideurs dans le cadre du processus pour l'après-2015. Entre 2012 et 2014, le Groupe de recherche participative, qui regroupe 18 organisations nationales et internationales de la société civile et du milieu universitaire, s'est engagé à intégrer la recherche participative, et donc la participation communautaire et l'opinion des volontaires dans l'élaboration des politiques mondiales.

L'un de ses membres, ATD Quart Monde, a mené une évaluation participative auprès de personnes vivant dans la pauvreté ou l'extrême pauvreté de début 2011 à fin 2013. Cette évaluation a mobilisé plus de 2 000 personnes (principalement des volontaires) originaires de 22 pays. Elle s'est concentrée sur 12 pays (la Belgique, la Bolivie, le Brésil, le Burkina Faso, la France, le Guatemala, Haïti, Madagascar, Maurice, le Pérou, les Philippines et la Pologne). Deux pays développés ont été intégrés à l'étude afin de démontrer que la pauvreté chronique est présente dans le monde entier, pas seulement dans les pays ciblés par les OMD.

Dans chaque pays, les équipes d'ATD Quart Monde ont réuni des participants volontaires afin de leur permettre de discuter des enjeux du développement lors de réunions hebdomadaires ou mensuelles pendant une durée de six mois à deux ans. Les participants ont mené des entretiens, appris à faire entendre leurs préoccupations et bâti ensemble des connaissances collectives. Les membres de l'équipe de coordination étaient des volontaires internationaux.

Cette préparation avec des participants vivant dans la pauvreté ou l'extrême pauvreté s'est accompagnée d'un processus mené par d'autres partenaires. Dans différents pays, des représentants universitaires, des ONG, des syndicats, des fonctionnaires issus de différents ministères (Éducation, Affaires sociales, Travail, Formation professionnelle) et des responsables d'organismes internationaux tels que l'Union européenne (UE), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'UNESCO, le PNUD, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) ou la Banque mondiale se sont réunis et préparés à dialoguer avec les personnes vivant dans l'extrême pauvreté.

Tous les participants se sont réunis lors de huit séminaires dans différentes régions. Les analyses et recommandations issues de ces séminaires ont ensuite alimenté le séminaire de synthèse organisé au siège des Nations Unies à New York. Les personnes vivant dans la pauvreté ont partagé leurs témoignages avec les organismes des Nations Unies et les partenaires de la société civile concernés, notamment la Confédération syndicale internationale et Social Watch, contribuant ainsi au dialogue sur le cadre de développement durable pour l'après-2015¹⁷⁶.

La méthode de « croisement des savoirs » permet aux plus pauvres d'analyser leur situation, de mieux comprendre et de s'appropriier les éléments qu'ils peuvent contrôler, de s'exprimer et de s'engager volontairement dans les processus publics et politiques mondiaux en vue de l'élaboration des objectifs de développement durable pour l'après-2015. Dans le même temps, l'émergence d'un compromis permet aux responsables politiques d'impliquer les personnes concernées par leurs décisions¹⁷⁷.

Porter l'attention sur le changement climatique et la justice économique

Toutes les initiatives impulsées par des volontaires ne débouchent pas sur des politiques ou des accords internationaux. Certains mouvements attirent l'attention sur des questions pressantes possiblement ignorées par les gouvernements nationaux et les organismes intergouvernementaux. Ces dernières années, quelques-uns d'entre eux ont réussi à faire évoluer le débat sur divers sujets d'intérêt mondial.

Le mouvement Occupons Wall Street s'est efforcé d'attirer l'attention de la communauté internationale sur des questions très diverses : justice économique, droit à l'emploi, aux services de santé et aux services de base, déréglementation financière et contribution de la « cupidité de Wall Street » à la corruption du processus démocratique partout dans le monde ainsi qu'à la récession de 2008 avec ses centaines de millions de personnes privées de travail, de droits et, dans les pays en développement, de nourriture en quantité suffisante¹⁷⁹.



ENCADRÉ 4.2. **VOIX DE VOLONTAIRES:** LOMBE TEMBO, VOLONTAIRE AU SEIN DU GROUPE ACCOUNTABILITY TASK TEAM SOUTENU PAR RESTLESS DEVELOPMENT

« Les jeunes doivent participer au dialogue et pas seulement en être le sujet. Ils doivent participer activement au suivi, à l'évaluation et à la préparation des rapports relatifs à ces politiques. Pourtant, c'est loin d'être le cas dans la pratique. Et je veux que cela change. » Lombe Tembo, jeune volontaire au sein du groupe Task Team on Governance and Accountability

Créé par les ONG Plan UK, Restless Development, British Youth Council et ActionAid et animé par des jeunes, le groupe Youth Governance and Accountability Task Team œuvre à faire évoluer le rôle de la jeunesse dans les processus de gouvernance et de responsabilité à l'échelle mondiale. Âgés de 20 à 28 ans et originaires de 16 pays, ses 18 membres s'engagent aux côtés de parties prenantes nationales et internationales, joignent leur voix à la leur et créent des sous-groupes et des partenariats avec d'autres jeunes et mouvements de jeunesse.

Lombe Tembo est l'une des volontaires du groupe. Diplômée en économie et en statistiques de l'université de Zambie, elle se passionne pour le développement international. Dans son pays natal, elle travaille sur des projets pour des organisations nationales et internationales et intervient en tant que volontaire dans le domaine du genre et des droits de l'homme.

« J'ai été acceptée pour participer à la Conférence mondiale de la jeunesse qui s'est tenue au Sri Lanka après avoir reçu un courriel d'appel à candidatures (pour intégrer l'équipe du Task Team on Governance and Accountability). J'ai postulé et j'ai été retenue. J'y ai vu l'occasion d'exprimer les préoccupations de la jeunesse de mon pays ainsi que mes idées sur la participation des jeunes ici en Zambie ».

Plan UK et Restless Development renforcent les capacités des volontaires du groupe à participer au débat mondial et à se faire entendre. En 2014, Lombe s'est rendue à New York pour le lancement par l'Assemblée générale des Nations Unies du rapport de l'Overseas Development Institute intitulé « Partners for Change : Young people and governance in a post-2015 world » (Partenaires du changement : les jeunes et la gouvernance dans le monde de l'après-2015). Son appartenance au groupe lui vaut également de participer à des événements de haut niveau tels que ceux qui se sont déroulés en Azerbaïdjan, à Copenhague et au Maroc. Elle y plaide en faveur de la participation de la jeunesse aux processus de gouvernance et de responsabilité, notamment en rapport avec le programme pour l'après-2015, et émet des propositions en ce sens.

Le renforcement de l'engagement au niveau national constitue un volet important de l'action du groupe. Un grand nombre de ses membres interviennent en première ligne dans différents domaines tels que le plaidoyer auprès des États membres, la sensibilisation des responsables nationaux à l'importance du nouveau cadre et la prise en compte des priorités des jeunes.

« Nous intervenons au niveau local et au niveau national, mais aussi au niveau international. Nous collaborons avec d'autres organisations largement implantées et à même de faciliter la participation des jeunes. Tout cela ne restera pas du domaine de l'utopie. Notre travail est bien réel. Il est en train de changer des vies », affirme Lombe.

Les nouveaux groupes et alliances issus de l'action du Task Team ont attiré l'attention et le soutien de personnalités de premier plan, notamment l'Envoyé du Secrétaire général des Nations Unies pour la jeunesse, Ahmad Al-hendawi. Mais surtout, le groupe est en train de faire évoluer les pratiques existantes en matière de participation des jeunes aux débats sur les politiques : des jeunes femmes et des jeunes hommes commencent à troquer leur rôle d'auditoire passif contre celui de leaders façonnant activement les priorités du développement de demain.

« Avant que je ne commence à participer aux conférences, le ministre de la Jeunesse représentait les jeunes, ce qui, quand on y pense, n'a aucun sens. Comment parler des expériences de la jeunesse en l'absence de jeunes ? »¹⁷⁸

Pendant une brève période à l'automne 2011, ce mouvement né au Canada a essaimé partout dans le monde (en Afrique du Sud, en Argentine, en Bosnie-Herzégovine, au Brésil, au Chili, en Espagne, en France, à Hong Kong, en Inde, au Japon, au Mexique, au Royaume-Uni et ailleurs)¹⁸⁰. Et bien sûr à New York, où des manifestants ont dressé un « village de tentes » dans le parc Zuccotti et « occupé » Wall Street.

Des mécontents de tous bords (contribuables, personnes âgées, étudiants, immigrés, syndicats et groupes de femmes), qui se baptisaient eux-mêmes les « 99 % », se sont rendus en masse aux diverses manifestations d'Occupons Wall Street pour protester contre une multitude de choses, depuis le creusement des inégalités de revenu jusqu'à la déréglementation bancaire en passant par la corruption du processus politique par les élites fortunées.

Dans quelle mesure l'action volontaire de masse d'Occupons Wall Street a-t-elle contribué au débat international sur le développement ? Difficile à dire. Néanmoins, avant que le mouvement finisse par s'étioler, il a clairement fait prendre conscience aux décideurs à quel point la concentration de la richesse entre quelques mains suscitait la colère publique. Ce mouvement majoritairement constitué de volontaires s'est efforcé de prendre des décisions consensuelles dans le cadre d'assemblées populaires démocratiques. Il a sensibilisé les citoyens aux opportunités et aux moyens à leur disposition pour se faire entendre et participer à la vie publique¹⁸¹.

Près de trois ans après Occupons Wall Street, la Mobilisation populaire pour le climat a attiré non seulement des foules de citoyens ordinaires mais aussi un nombre significatif de membres de « l'establishment ». Cette manifestation, la plus importante de l'histoire sur le thème du changement climatique, a eu lieu le 21 septembre 2014. À New York, le cortège, estimé à 300 000 personnes, comptait dans ses rangs Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU, Al Gore, ancien vice-président des États-Unis, l'acteur Leonardo DiCaprio ainsi que des élus des États-Unis et d'autres pays. Près de 2 500 marches réunissant des hommes et des

femmes lambda se sont déroulées le même jour dans 162 pays, dont l'Afghanistan, la Bulgarie, la France et le Royaume-Uni. Toutes ces manifestations avaient pour objectif d'envoyer un message au Sommet sur le climat des Nations Unies où devait être discutée la réduction des émissions de carbone. Plusieurs intervenants à cette conférence, du Secrétaire général de l'ONU au président Obama en passant par la présidente brésilienne Rousseff, ont affirmé considérer personnellement ces marches comme un appel à l'action.

Qualifiée de « triomphe organisationnel » par le quotidien britannique The Guardian, la marche de New York a été mise sur pied par un réseau de volontaires qui s'est affranchi des obstacles physiques et temporels et servi des réseaux sociaux et d'Internet pour faire campagne en faveur du changement¹⁸². Deux groupes militants actifs sur le web, Avaaz et 350.org, comptaient parmi les principaux organisateurs. Avec plus de 2,1 millions de signatures, la pétition présentée par Avaaz exigeant la prise de mesures pour répondre au changement climatique a convaincu des individus et des communautés disparates de s'unir pour atteindre un but commun.

La stratégie était calculée : elle associait action sociale et engagement hors ligne à une campagne de relations publiques et une activité sur les réseaux sociaux très intenses afin d'inciter un groupe démographique plutôt apolitique à s'exprimer et à participer.

La marche est désormais terminée, mais son site Internet permet d'entretenir la mobilisation grâce à des liens proposés en fonction de centres d'intérêt, du lieu de résidence, des compétences ou de l'identité commune. Des sites partenaires fournissent des informations à propos des discussions sur le changement climatique à venir et des opportunités de poursuivre l'engagement¹⁸³.

ADAPTATION LOCALE DES POLITIQUES MONDIALES POUR RENFORCER LA RESPONSABILITÉ NATIONALE

L'action en faveur du changement social local menée par Martin Luther King, Jr., Aung San Suu

Certains mouvements ont réussi à faire évoluer le débat sur divers sujets d'intérêt mondial

Kyi, Rigoberta Menchú, Nelson Mandela, Wangari Muta Maathai et, plus récemment, Malala You-safzai et Kailash Satyarthi, tous lauréats du prix Nobel de la paix et volontaires, a eu des répercussions mondiales.

Les formes d'action volontaire mondiale les plus efficaces harmonisent les interventions aux ni-

veaux local, national et régional et leur donnent les moyens de se renforcer mutuellement¹⁸⁴. Des groupes informels locaux de volontaires engagés dans la défense des femmes, des peuples autochtones, des petits agriculteurs et des jeunes ont rejoint des plateformes d'autres pays et exprimé leurs recommandations dans le cadre de rencontres internationales. Depuis le Sommet de la Terre



ENCADRÉ 4.3. VOIX DE VOLONTAIRES: MOBILISATION POPULAIRE POUR LE CLIMAT : UN PHÉNOMÈNE POST-MODERNE

Il est 11 h 30 à New York, le ciel est couvert et le temps, lourd. Pourtant, l'excitation est tangible. À l'approche de Central Park, je suis quasiment portée par le flot des manifestants qui a envahi la 8e avenue alors que les gens continuent à affluer dans les rues adjacentes. Je dépasse un homme qui porte une fillette sur ses épaules : « Regarde Maman, pas d'avenir » affirme la pancarte qu'elle brandit à bout de bras. Au-dessus du cortège qui se forme, un hélicoptère solitaire vole bas dans le ciel gris. Il jouit d'une vue imprenable sur ce qui va devenir le plus vaste rassemblement de l'histoire de la lutte contre le changement climatique.

À première vue, ces manifestations au nom de l'écologie ressemblent aux formes « traditionnelles » du militantisme. De fait, elles rappellent « le bon vieux temps » aux marcheurs qui ont l'âge de se remémorer le Mouvement des droits civiques ou la Campagne pour le désarmement nucléaire des années 1980. Mais au vu du rôle majeur des réseaux en ligne dans l'organisation de cet événement ainsi que de son ampleur internationale, la Mobilisation populaire pour le climat constitue peut-être davantage un phénomène post-moderne.

Contrairement aux anciens modèles du militantisme et du volontariat (diffusion de consignes à la base par une autorité centrale), cette action s'est caractérisée par l'absence de leaders, et même dans une certaine mesure de frontières, ainsi que par une organisation principalement menée en ligne, libérée des contraintes physiques et temporelles. La sortie d'un court-métrage baptisé « Disruption » quelques semaines avant la marche relevait de cette stratégie. Produit par 350.org et d'une durée à peine supérieure à 50 minutes, il explique de manière claire et émouvante pourquoi une action urgente et immédiate s'impose en réponse au changement climatique. Il se termine par un décompte de 10 à 0, qui s'accompagne, jusqu'au générique de fin, d'une répétition en boucle de la question centrale du film : « Are you ready to march ? » (Êtes-vous prêts à marcher ?). Je l'étais. Tout comme des centaines de milliers d'autres personnes.

Deux mois après la marche, je me rends à Amsterdam pour assister à un événement organisé par des étudiants qui militent pour que les principales universités de la ville renoncent aux combustibles fossiles. Catalina Von Hildebrand, membre du comité organisateur, appartient au mouvement « Fossil Free » depuis 2012. C'est un documentaire de 350.org qui l'a convaincue de rejoindre ce groupe qui pousse les institutions et les organisations de toute nature à cesser d'investir dans l'industrie des combustibles fossiles.

« Ces réseaux virtuels de militants ouvrent des possibilités entièrement nouvelles et changent la manière dont les gens perçoivent l'engagement politique, affirme Daniel Isler, un membre actif de "Fossil Free". Cela contredit l'argument que ces organisations ne font qu'engendrer une génération de "militants 2.0" ». Il semble plutôt que le principal pouvoir de ces mouvements en ligne soit de mobiliser. En effet, ils proposent aux individus et aux groupes un cadre flexible qui leur permet de devenir autonomes et de traduire le programme politique et social d'une manière pertinente pour eux.

Source: Hannah Wallace Bowman, partenaire en charge de la stratégie chez rnw.org

de 1992, les Nations Unies reconnaissent la nécessité de favoriser la participation de divers secteurs de la société et types de personnes. Aux Nations Unies, neuf « groupes majeurs » et d'autres parties prenantes participent aux processus intergouvernementaux, notamment ceux relatifs au développement durable et au cadre pour l'après-2015¹⁸⁵. Ces forums permettent de fusionner les opinions et la participation locales, nationales et mondiales. À leur tour, les résolutions, les conventions, les cadres et les accords intergouvernementaux et internationaux peuvent renforcer les possibilités d'alliances entre différentes campagnes locales et nationales prônant la responsabilité et la réactivité aux préoccupations des populations.

Les exemples d'initiatives volontaires d'utilisation locale des politiques et des conventions internationales dans le but de renforcer la responsabilité ne manquent pas. Certains textes comme la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) ont permis de demander des comptes aux gouvernements et au secteur privé en matière de discrimination à l'encontre des femmes. Dans un autre contexte, l'intégration dans les cadres juridiques nationaux de la Convention 169 de l'OIT relative aux droits des peuples autochtones a permis à ces populations de négocier avec les multinationales sur un pied plus égal. Dans certains cas, il a suffi à des groupes d'attirer l'attention internationale pour que les acteurs de la gouvernance se montrent plus réceptifs à leurs revendications.

Adaptation à l'échelle locale de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

La CEDAW défend la pleine participation des femmes à la vie économique, politique et sociale. Elle a permis à des organisations et des réseaux de femmes constitués de volontaires d'orienter des changements de politiques, de proposer des amendements, d'évaluer les actions des États, de renforcer les capacités en matière d'application des dispositions de la Convention et donc d'augmenter la prise en compte des droits des femmes et la responsabilité en la matière. Ces organisations et réseaux ont noué des alliances et collaboré avec de nombreux acteurs, y compris des

gouvernements¹⁸⁶. Ainsi, un groupe de femmes japonaises engagées dans la lutte contre la discrimination sur le lieu de travail a réussi à obtenir le soutien du Comité CEDAW. Au Kirghizistan et au Tadjikistan, des femmes ont fait campagne en faveur de l'alignement des codes fonciers sur l'article 16 de la CEDAW. En Afghanistan et au Bangladesh, le rapport consacré à la conformité aux dispositions de la CEDAW a constitué un outil de sensibilisation et a ajouté du poids aux exigences relatives au respect des droits des femmes.

Le Japon a ratifié la CEDAW en 1985 et mis en route des réformes importantes, notamment une loi sur l'égalité des chances en matière d'emploi. Malgré cela, les femmes continuaient à être victimes de discrimination au travail. Un groupe d'employées a saisi la cour d'appel d'Osaka d'un recours contre la Sumitomo Electric Company pour discrimination salariale. Le Réseau des travailleuses a sollicité le soutien du Comité CEDAW. Le procès s'est conclu par l'octroi de dommages-intérêts à certaines demandeuses et par une décision de justice exigeant d'amender la loi sur l'égalité des chances en matière d'emploi afin de réduire la discrimination *de facto* à laquelle étaient confrontées les femmes. Suite aux actions en justice et aux actions volontaires de réseaux de femmes visant à attirer l'attention sur d'autres questions telles que le congé parental, le gouvernement japonais, appliquant le principe de responsabilité, a mis en place des politiques et organisé des campagnes de sensibilisation du public afin d'améliorer la situation en matière d'égalité sur le lieu de travail.

Au Kirghizistan et au Tadjikistan, une réforme foncière exhaustive passant par la suppression de la collectivisation et la privatisation a eu des conséquences discriminatoires involontaires pour les femmes et privé beaucoup d'entre elles de la possibilité de devenir propriétaires de terres. Des volontaires membres de groupes de femmes ont lancé des campagnes médiatiques et de plaidoyer dans le but de réformer les codes fonciers des deux pays et de les aligner sur l'article 16 de la CEDAW qui appelle à l'égalité entre époux, y compris concernant la propriété. Les institutions gouvernementales, les responsables locaux, les coopératives de femmes et les femmes à titre

individuel ont bénéficié d'actions de sensibilisation et de ressources afin de nouer des alliances et d'augmenter l'efficacité et la réactivité à ces problèmes. Entre 2002 et 2008, la proportion de femmes propriétaires d'exploitations agricoles familiales est passée de 2 % à 14 % au Tadjikistan¹⁸⁷.

Lorsque les gouvernements sont plus réceptifs, les volontaires se basent sur les dispositions de la CEDAW pour exprimer leurs revendications. En Afghanistan, dont le gouvernement a ratifié la Convention mais n'a jamais publié de rapport de conformité, les organisations de femmes se sont servies de la Convention comme d'un outil pour éduquer les femmes et inciter le gouvernement à appliquer ce traité. Leur action a ainsi promu l'expression et la participation volontaires des femmes¹⁸⁸.

Au Bangladesh, le forum de la CEDAW, créé et lancé en 1992, regroupe des personnes et des organisations qui se consacrent à la cause des femmes et à la mise en œuvre de la Convention. La Bangladesh National Women Lawyers Association, Mahila Parishad et Naripokkho (chapitres 2 et 3) en sont les principaux organisateurs. Avec l'aide d'International Women's Rights Action Watch, des ateliers, des formations et des forums sur la CEDAW ont été organisés pour différents groupes, des avocats aux journalistes en passant par les citoyens ordinaires, afin de les sensibiliser à la Convention et de les aider à mieux en comprendre la teneur.

Un 6^e et 7^e rapport alternatif combiné a été préparé à l'intention du Comité CEDAW des Nations Unies par Citizens' Initiatives on UN CEDAW-Bangladesh, une plateforme citoyenne regroupant 38 organisations de défense des femmes et des droits de l'homme. Le contenu des rapports thématiques est issu des consultations menées avec plus de 500 organisations locales de tout le pays¹⁸⁹.

À chaque fois, des volontaires et des militants ont lié des demandes de longue date à une norme internationale qui leur a permis de remettre en question des traditions discriminatoires et a ajouté du poids à leurs revendications. L'alignement sur des normes internationales a également permis aux volontaires d'informer la

communauté mondiale de leurs problèmes et de mobiliser l'opinion publique en leur faveur. Parfois, comme au Japon, les volontaires ont ainsi pu solliciter et obtenir l'appui d'un organisme international en faveur de leurs campagnes.

Les contre-rapports, outils de responsabilité

Comme pour la CEDAW, des groupes de la société civile ont produit des contre-rapports concernant d'autres traités internationaux relatifs aux droits de l'homme qui leur ont servi d'outils de plaidoyer et de sensibilisation ainsi que de base pour nouer des alliances. Les rapports gouvernementaux tendent à se focaliser sur les réussites et négligent ou minimisent parfois les violations des droits de l'homme constatées dans la pratique. L'élaboration de contre-rapports, qui recensent les cas de non-conformité et de manquements, requiert en général beaucoup de travail ainsi que des informations détaillées sur la situation locale. Les groupes de volontaires jouent un rôle fondamental à double titre : ils fournissent aux organismes chargés du suivi des traités des informations et des exemples de problèmes et de non-respect des dispositions conventionnelles et garantissent que les rapports rendent compte d'opinions plus diverses.

Le contre-rapport issu de la collaboration entre la Foundation for Human Rights Initiative de Kampala (Ouganda) et Human Rights Watch n'aurait pu voir le jour sans le travail des volontaires. La participation de Human Rights Watch lui a donné une visibilité mondiale et lui a permis de bénéficier d'une expertise internationale, incitant le gouvernement à s'y intéresser de plus près. Suite à ce contre-rapport, le Comité des Nations Unies contre la torture a recommandé d'amender la loi ougandaise sur les prisons¹⁹⁰.

Le contenu du rapport de la société civile présenté par l'Australie à la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) se fonde sur des consultations, y compris en ligne, menées auprès d'organisations représentatives et de défense des personnes handicapées et des intéressés eux-mêmes, sur les résultats d'enquêtes menées par le gouvernement et les communautés ainsi que sur divers rapports

et documents produits par des OSC intervenant dans le domaine de la protection et de la promotion des droits des personnes handicapées. De nombreux volontaires ont contribué à la production de ce contre-rapport, sous la houlette d'un groupe de projet constitué d'organisations chefs de file en matière de handicap et de droits de l'homme. Ce groupe de projet a bénéficié d'un soutien bénévole important de la part du cabinet juridique DLA Phillips Fox et mené des consultations dans toute l'Australie avec l'appui du département des Familles, du Logement, des Services communautaires et des Affaires autochtones¹⁹¹.

Suivi des activités des acteurs nationaux et locaux relatives aux questions transnationales

Le Réseau africain pour le droit à l'alimentation a organisé au Bénin et en Ouganda des ateliers de formation aux Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Il a été demandé aux agents de coordination nationaux et aux membres du réseau d'avoir une culture établie du service volontaire, de posséder des valeurs communes et de faire preuve d'une volonté de participer à la défense et à la promotion du droit à une alimentation adéquate à l'échelle nationale et panafricaine. La coalition nationale du Bénin réalise désormais des émissions de radio animées par des volontaires sur ce thème. La coalition nationale ougandaise surveille les actions du gouvernement, soutient et coordonne les OSC qui luttent contre la faim et conseille des sanctions en cas de violation de ces droits¹⁹².

L'application des cadres non contraignants par les entreprises peut s'avérer difficile et requiert un suivi permanent de la part des groupes de volontaires. À partir de janvier 2007, le Rainforest Action Network et ses alliés ont organisé plus de 60 manifestations devant des agences de Citibank aux États-Unis et orchestré des actions en ligne pour faire pression sur cette institution. En février 2008, trois leaders du secteur bancaire américain (Citibank, JPMorgan Chase et Morgan Stanley) ont publié leurs propres « Principes en matière de carbone » qui appellent les banques et les services collectifs à se montrer

plus attentifs à l'évaluation des risques climatiques et économiques associés à la construction de nouvelles centrales à charbon¹⁹³.

Wells Fargo, Bank of America et Crédit Suisse ont signé par la suite cette première déclaration du secteur bancaire traitant du changement climatique et des investissements dans des secteurs à forte intensité de carbone. Mais le rapport d'évaluation des investissements bancaires réalisés entre janvier 2008 et juin 2010 publié par le Réseau en janvier 2011 a révélé que ces Principes n'avaient ni arrêté ou ralenti le financement des projets polluants ni incité les banques à investir davantage dans l'énergie propre. Le Réseau a recommencé à organiser des campagnes de volontaires réclamant l'élaboration d'un cadre mettant davantage l'accent sur la responsabilité¹⁹⁴.

Adaptation locale de la Convention 169 de l'OIT relative aux peuples indigènes et tribaux

Quand elles sont appliquées, les politiques internationales peuvent renforcer les capacités des gouvernements à promouvoir la réceptivité et la réactivité d'autres acteurs de la gouvernance, tels que les entreprises, aux aspirations des citoyens.

Les campagnes menées par des volontaires ont conduit plusieurs gouvernements d'Amérique latine à incorporer dans leurs cadres juridiques nationaux des politiques mondiales en matière de droits des peuples autochtones, telles que la Convention 169 de l'OIT. La reconnaissance formelle croissante des droits des peuples autochtones par les gouvernements du continent rééquilibre les relations entre ces populations et les sociétés internationales désireuses de mener des projets miniers sur leurs terres.

En Amérique latine, trois types de politiques (attribution de droits culturels, territoriaux et de consultation préalable) ont conduit à une reconnaissance accrue des droits des peuples autochtones et, ce faisant, à une diminution du nombre de conflits avec les industries extractives. Au moins dix États de la région ont introduit les droits culturels des peuples autochtones dans leur Constitution. Certains d'entre eux, notamment l'Argentine, la Bolivie,

Les campagnes menées par des volontaires ont conduit plusieurs gouvernements d'Amérique latine à incorporer dans leurs cadres juridiques nationaux des politiques mondiales en matière de droits des peuples autochtones

le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Équateur, le Honduras, le Guatemala, le Mexique, le Paraguay et le Pérou, ont ratifié la Convention 169 de l'OIT. D'aucuns, dont la Bolivie, la Colombie et le Panama, sont allés plus loin et ont conféré aux peuples autochtones certains droits territoriaux et un contrôle partiel sur le territoire. La Convention recommande également aux gouvernements de prévoir la réglementation et la mise en œuvre de processus consultatifs. Ce droit à consultation préalable figure désormais dans neuf Constitutions nationales¹⁹⁵.

Fruit, pour une large part, de campagnes nationales menées par des volontaires, ces politiques internationales et les cadres juridiques nationaux qui les appuient ont soutenu les gouvernements dans leurs tractations avec les industries minières. Désormais, la réalisation de projets d'extraction sur les terres autochtones n'est plus imposée aux populations mais résulte de plus en plus fréquemment de négociations avec les gouvernements et les entreprises. Pour les gouvernements, le respect des droits des peuples autochtones renforce la pérennité sociale des projets approuvés¹⁹⁶.

Les gouvernements peuvent mettre en place des espaces invités où se retrouvent les communautés et des acteurs de la gouvernance mondiale. Certains ont ainsi réussi à arbitrer des litiges entre des peuples autochtones et des multinationales du secteur extractif. En matière de projets miniers, les gouvernements d'Amérique latine sont de plus en plus favorables aux référendums communautaires afin que les individus et les groupes aient leur mot à dire dans des décisions susceptibles d'affecter leur vie¹⁹⁷. La Bolivie a par exemple créé un espace de consultation de cette nature pour un projet de prospection d'hydrocarbures sur le territoire ancestral des Indiens guarani proposé par la société argentine Pluspetrol. Cela a permis à la communauté autochtone et au gouvernement bolivien de donner d'un commun accord l'autorisation de commencer la prospection à Pluspetrol¹⁹⁸.

Inde : lutte des femmes dalit contre la discrimination fondée sur la caste et le genre

Passé du plan national au plan international avant de redevenir local, le mouvement des femmes dalit constitue un exemple du rôle synergique des

conférences, des commissions et des réseaux internationaux dans l'internationalisation des luttes nationales. Les femmes dalit (anciennement dénommées intouchables) sont considérées inférieures et doublement exploitées du fait de leur caste et de leur sexe. Les années 1990 ont vu la création de la National Federation of Dalit Women et du All India Dalit Women's Forum, de même que de diverses organisations de femmes dalit régionales, qui voulaient ajouter l'appartenance à une caste aux revendications du mouvement des femmes indiennes.

Insatisfait de la réponse des États indiens, qui considéraient les questions de caste comme purement nationales, le mouvement des femmes dalit a joué un rôle essentiel au sein d'une alliance entre divers groupes dalit et des militants de castes inférieures d'autres pays d'Asie du Sud comme le Népal et le Sri Lanka. Ils ont mobilisé l'appui de la Conférence mondiale des Nations Unies contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée de 2001 qui s'est tenue à Durban (Afrique du Sud). En 2000, un réseau de solidarité international (International Dalit Solidarity Network) avait été créé. Doté d'un secrétariat à Copenhague, il regroupait des organisations membres et des réseaux dans le monde entier, y compris dans sept pays européens.

Cette action transnationale de volontaires a conduit le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale à affirmer en 2002, dans sa Recommandation générale concernant la Convention internationale, que la définition de la discrimination fondée sur la descendance devait inclure la caste. Le Forum social mondial a également servi de plateforme au militantisme transnational. En novembre 2006, le Dalit Network Netherlands a organisé à La Haye, avec d'autres réseaux, une conférence sur les droits et la dignité des femmes dalit. La Déclaration de La Haye sur les droits et la dignité des femmes dalit qui a conclu la Conférence affirme que les gouvernements nationaux ont l'obligation de prendre toutes les mesures politiques requises pour faciliter l'application des droits fondamentaux des femmes dalit.

Le gouvernement indien a autorisé un Rapporteur spécial des Nations Unies à enquêter dans le pays¹⁹⁹. Même si des liens transnationaux peuvent faire pression sur les gouvernements nationaux, les volontaires nationaux doivent entretenir des alliances fortes pour conserver leur légitimité aux yeux de leur base locale et des acteurs de la gouvernance nationale²⁰⁰. C'est dans ce but qu'a été lancé en novembre 2006 le projet Dalit Women's Access to Justice and Dignity en partenariat avec le ministère de la Justice, le gouvernement indien et le PNUD²⁰¹.

Mobilisation de l'opinion publique sur le territoire national et au-delà

Lorsque Ben Rattray fonde change.org depuis son domicile à San Francisco en 2007, il a l'ambition modeste mais digne de mérite de créer un site Internet polyvalent consacré au changement social positif destiné aux militants souhaitant lever des fonds, recruter des volontaires ou faire signer des pétitions. Son entreprise n'est pas vraiment couronnée de succès.

Mais en 2011, une Sud-africaine nommée Ndumie Funda se rend dans un cybercafé du Cap et utilise l'outil de pétition du site afin de dénoncer le « viol correctif ». En Afrique du Sud et plus particulièrement dans les townships, le viol, voire le meurtre des lesbiennes afin de les « guérir » de leur orientation sexuelle, est monnaie courante à l'époque. Funda demande à ce qu'il soit mis un frein à cette violation des droits de l'homme. Sa pétition se répand sur Internet comme une traînée de poudre, recueille plus de 171 000 signatures émanant de 175 pays et attire l'attention des médias internationaux. Cette visibilité a poussé le gouvernement sud-africain à créer une équipe chargée de se pencher sur le problème.

Le fait que cette femme apparemment impuissante ait pu impulser un véritable changement a convaincu Rattray de changer de stratégie et de dédier son site exclusivement aux pétitions. Au cours des deux années suivantes, change.org est devenu une présence majeure sur le web. Ses équipes sont présentes dans 28 pays, il compte 85 millions d'utilisateurs dans le monde (signataires de pétitions) et a des participants dans 196 pays²⁰².

ACCROÎTRE LA RESPONSABILITÉ DES ACTEURS TRANSNATIONAUX

La mondialisation a entraîné une participation accrue d'acteurs mondiaux tels que les ONG internationales, les multinationales, les donateurs publics et privés ou les organisations intergouvernementales à la gouvernance locale et nationale. Nombre de ces acteurs ne rendent pas directement des comptes aux personnes dont ils influencent la vie. En outre, du fait de la nature transfrontalière de leurs activités, les gouvernements nationaux ne disposent pas toujours du pouvoir ou de l'autorité nécessaire pour contrôler leurs activités et leur demander de rendre des comptes. Les volontaires ont contribué à dynamiser les mouvements aux niveaux local, national et mondial et à accroître la responsabilité des acteurs non étatiques sur toute une série de questions relatives aux droits de l'homme. Ces mouvements durent généralement plusieurs années et reposent en grande partie sur des volontaires. Les inégalités de pouvoir constituent un enjeu majeur pour les volontaires.

Demander des comptes aux institutions financières internationales

Les institutions financières internationales figurent parmi les plus puissants acteurs de la gouvernance mondiale et peuvent se montrer réticentes aux appels à la responsabilité et à la réactivité. Reflétant les relations de pouvoir et les priorités économiques de leurs puissants États membres, des institutions telles que la Banque mondiale ou le FMI ont été, pendant des années, la cible de vastes campagnes de volontaires ayant obtenu des résultats mitigés.

Des militants ont convaincu la Banque mondiale de créer des groupes consultatifs issus de la société civile, de définir des mécanismes de responsabilité pour les projets et de prendre en compte l'impact négatif de ses activités de prêt sur l'environnement, les déplacements involontaires de populations et les peuples autochtones. Des réclamations publiques peuvent être déposées et examinées par le Panel d'inspection ou le Conseiller-médiateur pour l'application des directives. Des mécanismes de consultation per-

Les volontaires ont contribué à dynamiser les mouvements aux niveaux local, national et mondial et à accroître la responsabilité des acteurs non étatiques

mettent de recueillir l'avis des parties prenantes concernées lorsqu'une révision des politiques est envisagée.

Cependant, malgré les politiques et mécanismes en place, la mise en œuvre n'est pas toujours responsable ou transparente du fait de la persistance des inégalités de pouvoir. La société civile a apporté sa contribution, mais elle est de plus en plus frustrée par l'impact des consultations sur les décisions finales. Les principaux détracteurs, notamment des gouvernements, la société civile, des militants volontaires, d'autres institutions internationales, des universitaires et le personnel de la Banque mondiale, constatent que la mise en œuvre n'est pas suffisamment représentative, transparente, ouverte à la participation publique ni responsable envers les personnes concernées par ses activités²⁰³.

Surveiller les conditions de travail et l'industrie manufacturière dans le tiers monde

La mondialisation de l'industrie manufacturière a soulevé des questions de responsabilité et d'éthique, galvanisant les actions syndicales des volontaires.

L'effondrement de l'usine du Rana Plaza au Bangladesh le 24 avril 2013 a causé la mort de 1 129 personnes. Ce fut la pire d'une série de catastrophes, notamment l'effondrement de bâtiments et de nombreux incendies meurtriers. 80 % des travailleurs étaient des jeunes femmes²⁰⁴. Des images terrifiantes de cette tragédie ont immédiatement fait le tour des médias du monde entier. Le drame du Rana Plaza a suscité une réaction mondiale et une pression considérable à l'égard des importateurs du monde entier, mais égale-

ment des patrons de l'industrie textile et du gouvernement du Bangladesh. Des milliers de travailleurs bangladais se sont mis en grève suite à l'effondrement de l'usine. Au niveau mondial, des volontaires travaillant dans des cadres formel et informel ont participé à des campagnes en ligne et à des manifestations menées par des syndicats internationaux, des étudiants, des militants de l'industrie de la mode et le grand public, qui ont rapidement pris de l'ampleur²⁰⁵.

En 2005, le mouvement ouvrier indépendant du Bangladesh mené par Kalpona Akter et d'autres jeunes leaders, en collaboration avec ses alliés à l'étranger, a rédigé un accord ferme sur la sécurité et s'est battu sans succès pendant des années pour convaincre les puissants distributeurs occidentaux de le signer (voir l'encadré 4.4). Suite au drame du Rana Plaza, de nombreuses voix se sont élevées pour demander des comptes au gouvernement, à l'usine et à l'industrie textile. Des citoyens, y compris en Australie, dans l'Union européenne et aux États-Unis, ont demandé aux dirigeants internationaux du prêt-à-porter de signer l'Accord sur la sécurité incendie et bâtiments au Bangladesh.

En réponse aux nombreuses voix de volontaires qui s'élèvent pour demander une participation et une responsabilité accrues, et avec l'aide des réseaux sociaux et des médias traditionnels, l'Accord sur la sécurité incendie et bâtiments au Bangladesh a été signé à ce jour par plus de 150 entreprises de l'habillement basées dans 20 pays d'Asie, d'Australie, d'Europe et d'Amérique du Nord. Il a également été signé par deux syndicats internationaux et de nombreux syndicats bangladais. L'OIT joue le rôle de président indépendant. L'Accord prévoit des contrôles de

ENCADRÉ 4.4. LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS DE POUVOIR À PARTIR DE LA BASE

Arrivée sur le marché du travail à l'âge de 12 ans et devenue présidente de syndicat à l'âge de 15 ans, Kalpona Akter dirige actuellement le Centre pour la solidarité des travailleurs du Bangladesh. Elle accourt à chaque nouvelle catastrophe touchant une usine textile dans le pays afin d'aider et de consoler les victimes, et pénètre dans les décombres encore fumants pour récupérer les étiquettes des vêtements fabriqués. « Les grands importateurs européens et américains nient parfois s'être approvisionnés auprès d'une usine spécifique », explique-t-elle²⁰⁶.

sécurité indépendants et la publication des résultats obtenus dans chaque usine. Lorsque des problèmes de sécurité sont identifiés, les distributeurs s'engagent à s'assurer que des réparations sont effectuées, que les fonds nécessaires sont mis à disposition et que les travailleurs des usines concernées continuent à recevoir un salaire pendant toute la durée des travaux.

Dans la mesure où l'Europe achète 60 % des vêtements fabriqués au Bangladesh, le ralliement de grandes entreprises européennes telles que H&M ou Zara constitue une victoire importante en termes de responsabilité. Cet exemple montre comment la voix des volontaires et la mobilisation des réseaux mondiaux de volontaires a permis une véritable prise de conscience. La route vers la responsabilité et la réactivité peut cependant être longue. La plupart des grands importateurs américains, notamment Walmart et Gap (qui possède également Old Navy et Banana Republic) continuent à refuser de signer l'Accord. Ils ont proposé une alternative volontaire non contraignante, représentant un engagement financier nettement inférieur, qui a été validée par le gouvernement américain²⁰⁷.

Des volontaires du monde entier refusent d'oublier les ouvriers de l'industrie textile au Bangladesh et continuent à maintenir la pression de la campagne. Sur la scène internationale, la pionnière du commerce équitable Carry Somers et les militantes Lucy Siegel et Livia Firth ont fait du 24 avril la Fashion Revolution Day, encourageant des personnes du monde entier à porter leurs vêtements à l'envers. « Nous voulons que les gens parlent de l'origine de leurs vêtements », déclare Carry Somers, « afin de prendre conscience qu'ils n'achètent pas seulement un vêtement, mais l'ensemble d'une chaîne de valeur et de relations. [Fashion Revolution Day] deviendra une plateforme de pratiques exemplaires, permettant aux marques de montrer ce qu'elles font pour améliorer les choses²⁰⁸ ».

Des groupes d'étudiants volontaires ont convaincu 15 universités américaines (notamment l'Université Cornell, l'Université d'État d'Arizona, l'Université d'État de Pennsylvanie et l'Univer-

sité de Syracuse) de mettre fin à leurs relations commerciales avec VF Corporation (qui possède JanSport Apparel, producteur de vêtements marqués à l'effigie des établissements) au motif que l'entreprise refusait de signer l'Accord. Cette alliance nationale cible d'autres universités²⁰⁹. La capacité de l'expression et de la participation à ouvrir les espaces fermés de puissants acteurs continue à les motiver.

Assurer la responsabilité des acteurs multinationaux

Des facteurs sociaux, écologiques, économiques et politiques peuvent unir ou diviser les groupes communautaires, posant des difficultés aux groupes de volontaires. Par exemple, des volontaires locaux issus des communautés touchées et des groupes locaux de défense de l'environnement essaient de pousser ArcelorMittal, qui se décrit lui-même comme le « seul groupe sidérurgique mondial », à assumer la responsabilité des impacts sociaux et environnementaux négatifs de ses activités. Malheureusement, les questions d'ordre environnemental sont en concurrence avec l'économie et l'emploi.

En Afrique du Sud, en Bosnie-Herzégovine, aux États-Unis, en Irlande, au Kazakhstan, au Luxembourg, en Roumanie, à Trinité-et-Tobago et en Ukraine, le groupe a été reconnu responsable de la pollution de l'air et de l'eau, de la destruction de communautés locales, de l'exploitation de la main-d'œuvre et de conditions de travail et de vie dangereuses ayant fait plusieurs victimes. En Afrique du Sud, un long combat visant à stopper la pollution et à demander le dédommagement des préjudices sanitaires et économiques liés aux activités d'une usine sidérurgique s'est soldé par un échec. Considérant la production d'acier comme indispensable à la croissance et à l'emploi, les syndicats ont privilégié l'emploi par rapport à l'opinion des communautés.

Une coalition appelée Action mondiale contre ArcelorMittal, mettant en relation des volontaires du Triangle de Vaal, fortement pollué, et des militants issus d'autres pays touchés, a organisé des manifestations simultanées dans huit pays à l'occasion de l'Assemblée générale

Le volontariat au niveau mondial est une force pour le multilatéralisme, en particulier dans les lieux où les normes et les principes sont définis

annuelle d'ArcelorMittal en 2008. Grâce à son ancrage local, la coalition s'efforce d'établir des liens entre la justice environnementale et l'emploi et la nature au niveau international. Mais face à la fonction d'employeur mise en avant par ArcelorMittal vis-à-vis des gouvernements et des travailleurs, la coalition a obtenu des résultats mitigés. Les syndicats internationaux continuent à coopérer avec le groupe, privilégiant l'emploi au détriment de l'environnement²¹⁰.

Responsabilité des OSC

Alors que les ONG internationales acceptent de plus en plus de contrats de gouvernance, elles sont parallèlement appelées à garantir leur propre responsabilité et leur propre transparence. Ceci concerne les institutions de volontariat, qui doivent également s'assurer que leurs modalités internes de gouvernance sont participatives, transparentes et responsables. En effet, des pratiques irresponsables ou une mauvaise gouvernance interne peuvent gravement entacher leur réputation et leur crédibilité²¹¹.

Les volontaires soutiennent depuis longtemps des initiatives d'autorégulation de la société civile alors que les OSC cherchent à renforcer leur efficacité et leur réactivité internes. CIVICUS, par exemple, a récemment publié un guide faisant office de référence et de recueil de pratiques exemplaires. Les volontaires sont jugés utiles pour optimiser les ressources affectées aux initiatives d'autorégulation et sont inclus dans le processus d'évaluation de ces initiatives. Ils peuvent également renforcer les capacités et apporter des connaissances spécialisées aux activités. Les volontaires issus de la société civile ou du secteur privé qui disposent de compétences dans le domaine de la comptabilité, de l'audit, du suivi et de l'évaluation peuvent être très utiles. Les volontaires en ligne apportent une certaine diversité et élargissent la portée géographique, facilitant les évaluations et les activités de sensibilisation²¹².

La société civile doit résister aux tendances à l'institutionnalisation de la gestion des alliances afin de garantir la réactivité et la diversité d'expression. En 2001, le premier Forum social mon-

dial organisé à Porto Alegre (Brésil) comprenait un « salon VIP » réservé aux principaux groupes d'affinité mondiaux, principalement composés d'une élite masculine et de militants internationaux. Le Forum social mondial de 2003 a donné lieu à de grandes conférences devant un public passif. Enfin, en 2005, lors la rencontre de Porto Alegre, les participants ont pu prendre part aux réunions et aux discussions, les organisations programmant des groupes d'intervenants et des discours. Depuis lors, les militants volontaires locaux ont réussi à maintenir un espace ouvert et une organisation participative et horizontale, permettant une expression et un engagement plus variés malgré la complexité des processus décisionnels et de la gestion des événements²¹³.

STRATÉGIES COMMUNES

Bien que très variées en termes d'objectif et de contexte, les actions de volontariat décrites dans le présent chapitre présentent certaines caractéristiques communes. La première est que les volontaires qui soutiennent une cause locale ou nationale sont souvent issus de milieux extérieurs aux groupes de parties prenantes et aux pays concernés. Par exemple, des événements aussi différents que la campagne Jubilee 2000 ou la catastrophe du Rana Plaza ont bénéficié du soutien de volontaires issus des pays touchés, mais aussi en provenance d'autres pays. La seconde est que de nombreuses actions de volontariat menées à l'échelle mondiale sont ancrées aux niveaux local et national (par exemple pour permettre aux populations de se faire entendre dans les forums décisionnels internationaux ou contribuer à garantir l'application locale des politiques et normes mondiales). Le volontariat au niveau mondial est donc une force pour le multilatéralisme, en particulier dans les lieux où les normes et les principes sont définis.

Les données relatives au volontariat à l'échelle mondiale révèlent trois stratégies communes : la création d'alliances en vue d'accroître la responsabilité et la réactivité, le recours créatif à Internet en tant qu'espace virtuel permettant de se faire entendre et l'utilisation de la surveillance internationale pour influencer les acteurs nationaux.

Sceller des alliances

Aucun groupe ni aucune organisation ne peut obtenir seul une mobilisation d'envergure capable d'apporter des changements d'orientation à l'échelle transnationale ou faire évoluer l'état des discours au niveau mondial. La création d'alliances entre différentes parties prenantes et d'autres groupes a joué un rôle déterminant dans la réussite d'initiatives telles que la campagne Jubilee 2000. La campagne « Contrôlez les armes » dépendait de la diversité et de l'ampleur des alliances établies entre les pays, les acteurs et les groupes de parties prenantes. Les paysans et exploitants agricoles d'Afrique de l'Ouest ont pu infléchir la politique régionale en raison de leur puissance en tant que réseau, non d'individus, mais d'organisations. Pour mener à bien les consultations relatives au programme pour l'après-2015, les Nations Unies ont délibérément cherché à établir des partenariats avec des organisations de la société civile ou employant des volontaires afin d'étendre leur influence auprès des simples citoyens. Le mouvement Occupons Wall Street et la Mobilisation populaire pour le climat se sont tous deux appuyés sur de nombreuses alliances pour prendre de l'ampleur, susciter un débat international et se faire entendre à travers le monde.

Les alliances ont été importantes, non seulement en termes de mobilisation, mais également pour accroître la responsabilité des acteurs mondiaux. La constitution d'alliances au sein des différents secteurs ou entre eux a permis de renforcer la responsabilité et la réactivité des acteurs mondiaux. En l'absence de responsabilité directe, les alliés peuvent susciter un degré de réactivité que les principaux groupes de parties prenantes ne peuvent pas forcément obtenir d'un acteur mondial. Par exemple, les gouvernements ont joué un rôle déterminant en donnant aux peuples autochtones les moyens de négocier avec les entreprises de l'industrie extractive en Amérique latine. Cependant, la constitution de telles alliances ne va pas de soi. En effet, les équations de pouvoir et la poursuite d'intérêts opposés peuvent dissuader différents groupes de parties prenantes d'unir leurs forces. Comme le montre le combat des groupes œuvrant pour

qu'ArcelorMittal assume ses responsabilités vis-à-vis de ses activités polluantes, les gouvernements et les syndicats ne prennent pas toujours parti pour les personnes dont la vie est bouleversée par une multinationale.

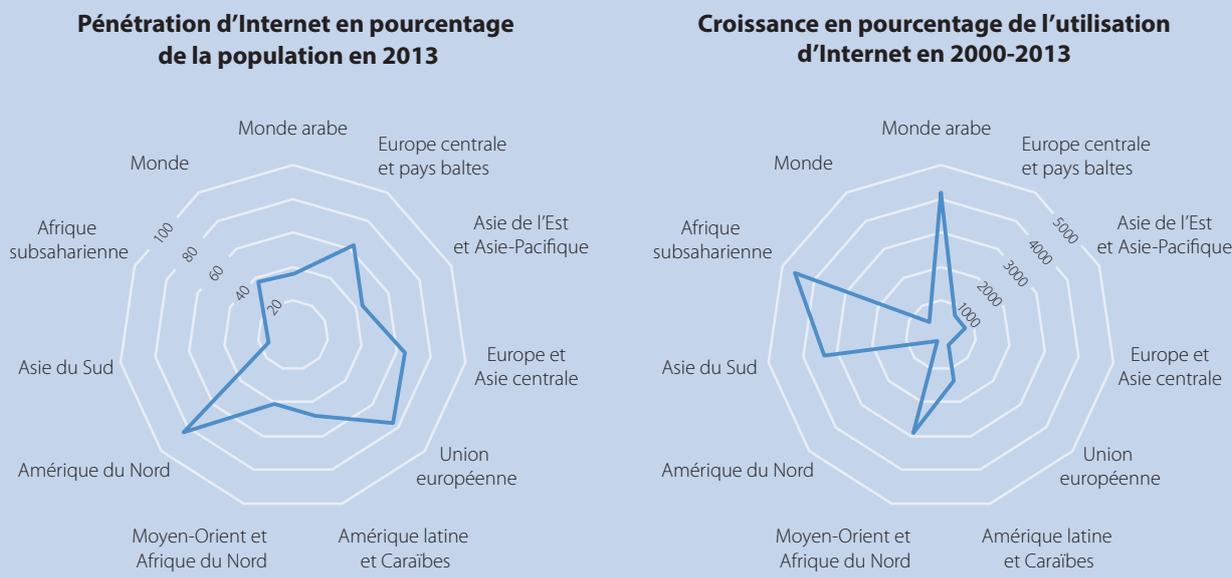
Utiliser les espaces virtuels pour favoriser l'engagement international

Les espaces virtuels révolutionnent la participation des volontaires. Le mouvement Occupons Wall Street et la Mobilisation populaire pour le climat se sont tous deux fortement appuyés sur Internet pour se faire entendre, coordonner leurs activités à travers le monde et mobiliser l'opinion publique. Change.org a permis la concrétisation de milliers d'initiatives aux niveaux local, national et mondial. Le militantisme en ligne compte cependant des détracteurs.

Ces actions de masse ont été qualifiées de « slacktivism » ou « militantisme paresseux », qui permet aux individus de se sentir bien plutôt que d'obtenir de véritables changements sociaux²¹⁴. Des changements surviennent pourtant. Brandon Evans de Crowdtap, une plateforme de marketing social basée à New York, souligne que « les technologies sociales ont permis aux individus de se mobiliser bien plus rapidement et de se rassembler autour de questions qui comptent pour eux²¹⁵ ».

Le projet de recherche sur le militantisme numérique financé par l'Université de Washington, la National Science Foundation, l'United States Institute of Peace et la Fondation MacArthur a permis d'analyser quelque 1 200 cas de militantisme en ligne à travers le monde. Il a montré que les campagnes réussies utilisaient un ensemble d'outils en ligne et hors ligne pour cibler un objectif précis. Facebook et Twitter dominent globalement, mais de multiples outils sont généralement utilisés, notamment des vidéos numériques et des pétitions en ligne. Le projet a mis en évidence d'importantes variations régionales, avec plus de vidéos que de microblogage en Europe de l'Est et inversement en Afrique de l'Ouest, en Amérique latine et dans de nombreux pays d'Asie, et un recours plus fréquent aux pétitions en ligne en Amérique du Nord. Il n'existe pas d'outil idéal pour obtenir un résultat spécifique.

GRAPHIQUE 4.1: AMPLEUR ET CROISSANCE DE L'UTILISATION D'INTERNET PAR RÉGION



Source : Groupe de la Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde 2014

Un engagement mondial pourrait ouvrir des possibilités dans des espaces qui ne sont généralement pas ouverts au niveau national

Le projet a démontré que quelques outils numériques et une mobilisation modérée dans les rues pouvaient suffire dans le contexte mondial. Les campagnes de militantisme numérique parviennent plus facilement à susciter des manifestations publiques lorsque le gouvernement est la cible, en particulier dans les régimes autoritaires ou lorsque de multiples outils numériques sont utilisés. Lorsque la cible est une entreprise, un groupe de la société civile ou un individu, la réussite des campagnes est liée à un solide contexte politique démocratique²¹⁶.

Le second problème du militantisme numérique est qu'il limite la participation des personnes les plus pauvres, et bien souvent des femmes. L'accès à Internet est encore limité dans de nombreux pays (voir la figure 4.1) et plus encore pour les femmes. En 2013, à peine 17 % de la population d'Afrique subsaharienne et 14 % de la population d'Asie du Sud avait accès à Internet, contre 84 % en Amérique du Nord. À l'échelle mondiale, 38 % seulement de la population est connectée, et ce, bien que la pénétration d'Internet ait explosé dans les pays en développement entre 2000 et 2013,

avec des bonds de 4662 % en Afrique subsaharienne, de 4210 % dans les pays arabes et de plus de 3404 % en Asie du Sud. En outre, la majorité des conversations mondiales en ligne se déroule en anglais, même si des sites tels que change.org permettent de participer dans d'autres langues. Ce facteur limite le nombre de personnes pouvant participer et se faire entendre.

Une surveillance mondiale pour un impact local

Toutes les initiatives de volontariat décrites dans le présent chapitre n'ont pas conduit les volontaires à s'engager au niveau mondial ou à conclure des alliances avec d'autres acteurs mondiaux. Les volontaires et les organisations qui emploient des volontaires ont souvent utilisé la surveillance internationale comme un moyen pour accroître la responsabilité et la réactivité aux niveaux local et national. Par exemple, l'International Dalit Solidarity Network met en lumière le fléau du statut d'intouchable dans les pays d'Asie du Sud, précisément pour inciter leurs gouvernements respectifs à agir. Les contre-rapports utilisent la même stratégie en mettant l'accent sur les défauts de

mise en œuvre des conventions et traités internationaux, non seulement pour susciter un débat interne, mais également pour informer un public international. Les pétitions publiées sur change.org peuvent avoir le même effet.

Un engagement mondial pourrait ouvrir des possibilités dans des espaces qui ne sont généralement pas ouverts au niveau national. En agissant au niveau mondial, des réseaux de volontaires tels que le mouvement des femmes dalit peuvent obtenir une légitimité et des ressources susceptibles de servir les mobilisations locales ou nationales. « La déclaration des Nations Unies nous offre un excellent cadre de travail et nous permet de ne pas nous éloigner de ce qui compte vraiment. Elle contribue véritablement à orienter notre travail et nos combats », a déclaré Ethel Long-Scott du Women's Economic Agenda Project²¹⁷. Cette approche n'est cependant pas sans risque.

En agissant au niveau mondial, les réseaux de volontaires peuvent être confrontés à un plus grand nombre d'espaces fermés au niveau national. Les gouvernements peuvent se méfier des activités mondiales²¹⁸. Les réseaux peuvent être accusés d'être manipulés par des intérêts étrangers. En outre, l'attention portée aux politiques et ressources mondiales peut pousser les partisans locaux à s'interroger sur les intérêts que le réseau défend²¹⁹.

CONCLUSIONS

Le présent chapitre s'est concentré sur les initiatives de volontariat liées aux piliers de la gouvernance dans le contexte d'acteurs mondiaux variés et transversaux qui influencent tous les niveaux de la société (local, national et mondial). L'engagement mondial par le biais du volontariat est le plus souvent confronté à des espaces fermés, car les acteurs de la gouvernance, y compris parfois les gouvernements, tendent à privilégier d'autres parties prenantes telles que les donateurs, les États membres, les actionnaires et les investisseurs, plutôt que les citoyens et les communautés.

Les campagnes de volontariat qui se sont unies à l'échelle transnationale ont parfois pu revendi-

quer des espaces locaux, nationaux et mondiaux pour accroître la reddition de compte. Les stratégies visant à rattacher des politiques et conventions internationales à l'expression et à la participation de volontaires nationaux ont soulevé des problèmes de responsabilité qui ont parfois été résolus positivement. Cependant, les OSC ancrées dans le volontariat local doivent résister aux pressions de la mondialisation qui affaiblissent leurs liens avec les communautés locales ainsi que leur légitimité auprès des acteurs de la gouvernance locale.

La constitution d'alliances au sein des différents secteurs et niveaux ou entre eux peut renforcer la responsabilité et la réactivité des acteurs mondiaux. Les organismes de volontariat issus du monde des affaires, des pouvoirs publics ou de la société civile concluent des alliances, partagent leur expertise et donnent aux citoyens les moyens de solliciter divers acteurs de la gouvernance, tous niveaux confondus, de façon plus efficace. Les gouvernements peuvent ouvrir des espaces invités permettant aux communautés et aux acteurs non étatiques de la gouvernance d'organiser des consultations et des médiations.

La technologie est un puissant outil d'engagement civique qui doit être développé à l'échelle mondiale de manière à favoriser la réalisation de son potentiel d'intégration. Elle augmente la vitesse, l'ampleur et la diversité des possibilités d'engagement volontaire, que ce soit en ligne ou en personne, pour aborder des questions locales, nationales et internationales. Il est nécessaire de combler le fossé numérique dans les communautés rurales, marginalisées et pauvres.

Les organismes de volontaires utilisent diverses stratégies leur permettant d'intervenir indifféremment auprès de simples citoyens, de décideurs nationaux et sur les forums internationaux. Ce faisant, ils contribuent efficacement à l'expression et à la participation, à la responsabilité et à la réactivité des divers acteurs de la gouvernance mondiale.

La constitution d'alliances au sein des différents secteurs et niveaux ou entre eux peut renforcer la responsabilité et la réactivité des acteurs mondiaux

*Une bénéficiaire du projet d'amélioration des droits
des femmes veuves dans le Nord-ouest du Cameroun.
© Cuso International, 2013*



5

Les capacités au service du nouveau programme de développement

« Dans le cadre de l'action que nous menons pour renforcer les capacités et établir durablement les nouveaux objectifs de développement durable, le bénévolat peut également se révéler un moyen d'action puissant et polyvalent. Il peut en effet contribuer à mobiliser le public et à faire participer la population à l'élaboration des plans d'action nationaux et à la réalisation des objectifs de développement durable. Des groupes de bénévoles peuvent contribuer à faire connaître les nouveaux objectifs au niveau local en organisant des débats entre les pouvoirs publics et la population afin d'arrêter des mesures concrètes, réalisables à différentes échelles». Nations Unies²²⁰

Le volontariat ouvre des voies là où il n'y a rien, organise ce qui est déstructuré, fournit des ressources et des capacités en dépit des lacunes. Il représente pour les personnes les plus marginalisées un vecteur de connexion solidaire et crée une base de pouvoir à même de changer les lois, les systèmes et les orientations. Il constitue un acte de citoyenneté qui nécessite un environnement favorable pour œuvrer au bien commun.

À la veille des négociations et de l'adoption du nouveau programme de développement durable, nous pouvons tirer deux enseignements principaux des vingt dernières années du développement humain. Premièrement, de nombreuses personnes ont été laissées pour compte. En dépit des avancées remarquables en matière de réduction de la pauvreté et d'accès à l'éducation et à la santé auxquelles les OMD ont notablement contribué, les inégalités croissantes entre et au sein des pays constituent l'un des principaux défis de notre époque. Deuxièmement, le développement ne pourra être efficace, avoir une incidence réelle sur la vie des personnes et s'inscrire sur le long terme que si les citoyens y contribuent et se l'approprient. Cet aspect couvre notamment la participation des groupes systématiquement exclus, comme les femmes. Il est temps de redéfinir non seulement les objectifs mais également les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Saisissons cette occasion pour passer une nouvelle fois en revue les tenants et les aboutissants du développement.

Il est nécessaire de redéfinir l'approche du développement, il faut redéfinir les rôles des différents acteurs de la société

CHANGEMENT DE MENTALITÉ POUR FAIRE ÉVOLUER LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT

Ces questions importantes ne peuvent être résolues sans changement réel des mentalités. Dans le modèle dominant de développement, la gouvernance est une approche en vertu de laquelle les gouvernements sont débiteurs d'obligations et les citoyens détenteurs de droits, leurs responsabilités respectives sont clairement réparties et la dichotomie entre les demandeurs et les prestataires de services est nettement définie. Ce modèle ne correspond plus aux réalités actuelles locales, nationales ou mondiales. Il est nécessaire de redéfinir l'approche du développement, pour tenir compte de la diversité des acteurs de la gouvernance et de leur capacité à fournir des résultats équitables dans le domaine du développement, relever les défis en la matière et tenir compte des citoyens qui y sont le plus vulnérables, comme les communautés et les groupes exclus. Dans un monde où de nombreux enjeux environnementaux, sociaux et économiques ignorent les frontières nationales et où les personnes soutiennent des causes transnationales à dimension internationale (dont le lien avec les réalités locales est de plus en plus évident), il faut redéfinir les rôles des différents acteurs de la société ainsi que la mise en œuvre et les modalités de suivi du nouveau programme de développement.

Pour y parvenir, il convient de changer la manière dont tous les acteurs de la gouvernance, à tous les niveaux d'action et de fonctionnement, s'acquittent de leurs responsabilités pour permettre l'expression d'opinions différentes, la participation d'un plus grand nombre de personnes, l'ouverture de nouveaux espaces et le renforcement de la responsabilité et de la réactivité de la gouvernance. Ce changement requiert également de modifier radicalement la manière dont les personnes peuvent participer et/ou participent aux processus de développement. Une approche qui inclut toutes les parties prenantes et exploite toutes les ressources disponibles pour mettre en œuvre et assurer le suivi du nouveau programme de développement doit aller

au-delà de la rhétorique, et être envisagée et utilisée comme la pierre angulaire de l'exercice de la gouvernance. Il ressort du présent rapport que le volontariat constitue une ressource précieuse dans ce contexte et qu'il recèle un fort potentiel encore inexploité. Le volontariat fait figure de vecteur d'amplification de l'expression et de la participation et peut contribuer aux efforts de développement.

Pour placer l'individu au cœur du développement, en particulier les personnes exclues de la société pour des raisons de genre, d'appartenance ethnique ou d'inégalité des revenus, il faut également modifier l'exercice du pouvoir, ainsi que la compréhension et la mise en pratique des liens de responsabilité entre tous les acteurs de la gouvernance. Cela ne concerne pas seulement les gouvernements, mais également leurs sous-traitants, qui peuvent être issus de la société civile ou du secteur privé. Les liens de responsabilité doivent avoir une composante plus importante de responsabilisation et d'applicabilité, étant donné la diversité des acteurs de la gouvernance, qui rendent rarement des comptes aux citoyens à l'heure actuelle. Ainsi, en Bolivie, dans le cadre d'un projet d'extraction d'hydrocarbures de l'entreprise argentine Pluspetrol sur les terres ancestrales des peuples autochtones guarani, le gouvernement a créé un espace de participation efficace et responsable ouvert à l'entreprise, aux communautés et aux autorités.

Pour placer l'individu au cœur du développement, il faut également que sa participation accrue aille de pair avec la réactivité accrue de tous les acteurs de la gouvernance, qui manifestent ainsi leur volonté d'écouter les opinions des citoyens et de modifier leurs actions en conséquence. En Inde, en réponse aux manifestations massives ayant suivi le viol et le décès d'une étudiante en 2012, le gouvernement a créé un comité chargé d'examiner la législation et de recommander des modifications. Les acteurs de la société civile ont été invités à contribuer à l'élaboration des recommandations. Plus généralement, on ne pourra réaliser le changement nécessaire pour inverser les répercussions du

changement climatique, réduire sensiblement les inégalités, éradiquer la pauvreté et défendre les libertés et les droits fondamentaux de chacun que si la réactivité des acteurs de la gouvernance devient la norme plutôt que l'exception. La mise en œuvre efficace de tout programme de développement durable doit avoir pour corollaire la réactivité.

Au niveau mondial, les gouvernements vont devoir répondre aux millions de voix qui constatent l'évolution du contrat social.

Aux niveaux local et national, la réactivité des différents acteurs de la gouvernance doit se traduire par des actions concrètes qui permettent aux personnes de participer aux décisions qui les affectent, de profiter de la répartition des richesses, d'exercer pleinement leurs droits et de collaborer à la gestion des ressources.

CONCLUSIONS

Le présent rapport s'est appuyé sur d'abondantes données factuelles pour identifier plusieurs thèmes communs, stratégies clés, défis et possibilités concernant le volontariat et qui ont des répercussions sur les trois piliers de la gouvernance, à savoir l'expression et la participation, la responsabilité, et la réactivité. Les chapitres précédents analysent les actions et stratégies spécifiques des volontaires à différents niveaux (local, national et mondial) ainsi que les différentes manières dont ils sont intervenus dans les espaces invités, ont ouvert les espaces fermés ou revendiqué de nouveaux espaces. Ils ont permis de dégager cinq grands messages politiques, qui méritent d'être soulignés ici.

Le volontariat peut contribuer à renforcer l'expression et la participation, la responsabilité et la réactivité de nombreux acteurs à tous les niveaux

Bien que ce ne soit pas la seule réponse possible, le volontariat peut contribuer à la mise en œuvre d'un modèle de développement véritablement humaniste. Il constitue une réelle passerelle pour faire entendre davantage de points de vue, soutenir les initiatives de la société civile

et compléter les efforts des pouvoirs publics en vue d'élargir la participation, de renforcer la responsabilité et de stimuler la réactivité institutionnelle à tous les niveaux dans un but de paix et de développement durables. Il emploie pour cela différentes méthodes, notamment la mobilisation et l'engagement dans les communautés de volontaires locaux qui décident de se consacrer durablement aux problèmes de gouvernance influençant leur vie quotidienne en participant à des conseils, des commissions et d'autres mécanismes de gouvernance. Les volontaires sont les principaux exécutants de nombreux programmes de grande envergure. . Pourtant, ils sont rarement identifiés ou reconnus comme tels, ni même inclus dans l'analyse des échecs et des réussites ou dans la liste des contributeurs importants. La gouvernance participative devra donc évoluer pour que les volontaires soient davantage reconnus et que d'autres espaces s'ouvrent à leur intention. Il faudra également que les autres acteurs de la gouvernance écoutent l'opinion de ces volontaires, dont on attend souvent qu'ils aident à l'exécution, mais qui sont rarement impliqués dans la conception et la planification des interventions ou dans leur évaluation.

Les circonstances adverses ne constituent pas une barrière incontournable à l'engagement des volontaires. Ils s'approprient alors les espaces moins formels et y revendiquent l'accès à des espaces plus formels tout en renforçant les compétences et les réseaux qui leur serviront, une fois les conditions favorables réunies, à intensifier l'engagement civique pour tenter d'améliorer la gouvernance. Lorsque les conditions sont plus favorables, les volontaires peuvent jouer un rôle déterminant dans l'amélioration de l'efficacité des gouvernements. La politique sanitaire au Brésil en constitue un bon exemple.

Les volontaires peuvent attirer l'attention des décideurs sur de nouvelles questions et connaissances fondamentales. De fait, l'une des stratégies utilisées par les volontaires aux niveaux local, national et mondial consiste à générer un corpus de connaissances et de données factuelles en s'appuyant sur des recherches parti-

La gouvernance participative devra donc évoluer pour que les volontaires soient davantage reconnus et que d'autres espaces s'ouvrent à leur intention.

cupatives, des témoignages des groupes exclus, des manifestations artistiques, l'utilisation créative de la technologie numérique et des rapports officiels afin de donner une résonance aux questions et aux voix qui ne sont pas toujours prises en compte dans les rapports officiels du gouvernement. Ces connaissances donnent une dimension humaine aux questions, renseignent sur leur portée et leur impact depuis différentes perspectives et signalent les questions ayant un impact sur les groupes vulnérables qui peuvent ne pas être inscrites à l'ordre du jour des décideurs.

Le volontariat proprement dit ne s'exerce pas dans des conditions identiques et possède une dynamique du pouvoir et des hiérarchies qui lui sont propres

Les conditions d'exercice du volontariat doivent être plus équitables

Les volontaires constituent naturellement un groupe dont les origines, les structures d'organisation, les âges, les niveaux d'éducation, le sexe et les compétences sont très variés. Le rapport révèle que le volontariat proprement dit ne s'exerce pas dans des conditions identiques et qu'il possède une dynamique du pouvoir et des hiérarchies qui lui sont propres. Ses espaces sont différenciés selon le genre et ses différents groupes ont un accès variable aux financements, à l'aide et au pouvoir en place. Les volontaires ne se heurtent pas tous aux mêmes obstacles, et ils n'ont pas accès aux mêmes possibilités ni aux mêmes espaces clés. Ainsi, bien que dans de nombreuses communautés et sociétés, les femmes constituent la majorité de la population, intervenant en tant que volontaires, exerçant des fonctions de soins et d'assistance, participant et s'exprimant dans les espaces revendiqués et invités, elles ne bénéficient pour la plupart que de fonds et d'appuis limités. Elles subventionnent souvent des processus que les autorités ne peuvent pas financer. Et dans les espaces invités mis en place pour qu'elles soient plus nombreuses à participer, elles constatent fréquemment que leur opinion n'est pas prise en compte. Les femmes se trouvant dans une situation de pauvreté ont souvent du mal à accéder à des structures formelles de volontariat, en raison de problèmes notamment de mobilité, d'analphabétisme, d'inexpérience des espaces publics ou de manque d'argent pour les transports. Il existe également une réelle différence

entre les sexes dans l'accès aux nouvelles technologies de communication, indispensables pour un engagement mondial. Les populations les plus pauvres, en particulier les femmes, sont souvent exclues des formes officielles de volontariat à l'échelle nationale et mondiale, ce qui signifie qu'elles ont rarement la possibilité d'exprimer leur opinion sur des forums nationaux ou internationaux.

La création d'un environnement favorable est une condition indispensable pour que le volontariat puisse pleinement contribuer à la réalisation d'un programme de développement durable

Pour que le volontariat puisse optimiser sa contribution au bien commun, il a besoin d'un environnement favorable. Le contexte social, juridique et politique général joue un rôle important dans ce que les volontaires peuvent offrir ou non pour améliorer la gouvernance. Les négociations politiques entre État et citoyens, la constitution en vigueur, le cadre juridique, le tissu social de différents pays, l'interaction entre gouvernance locale, nationale et mondiale, la diversité des acteurs de la gouvernance intervenant à un niveau donné : tous ces éléments influencent qui pourra ou non pénétrer les différents espaces, qui pourra exprimer son opinion et qui orientera les prises de décision.

Lorsque les autorités ont créé un environnement propice à l'engagement civique (plus particulièrement à la participation des volontaires) ou lorsqu'elles ont été sensibles aux initiatives communautaires d'origine volontaire, davantage de monde participe aux processus décisionnels. Le volontariat réussit d'autant mieux à améliorer l'engagement civique lorsque le cadre juridique et institutionnel global y est favorable. Cela suppose la liberté d'expression et d'association et la présence d'espaces d'engagement suffisamment inclusifs.

Certains gouvernements reconnaissent l'efficacité de la systématisation de la législation, des politiques, des structures et des programmes relatifs à l'engagement des volontaires et disposent de structures permettant à un plus grand

nombre de personnes de devenir volontaires. Au Népal, le gouvernement augmente les espaces invités dans les comités de développement des villages, et au Kenya, le gouvernement fait participer les citoyens à la gestion des fonds pour le développement des communautés. Les gouvernements et autres organes de gouvernance nécessitent des mécanismes pratiques pour établir des liens avec les citoyens et interagir directement avec eux.

Ces espaces permettent parfois aux volontaires de façonner les politiques et la prestation de services, et de suivre leur mise en œuvre, dans le but d'amener les gouvernements et d'autres acteurs à assumer leurs responsabilités. Au Honduras, où le Congrès national a adopté à l'unanimité la loi sur le volontariat, le gouvernement a facilité l'engagement des groupes exclus, comme les jeunes et les personnes âgées. Les gouvernements qui ne l'ont pas encore fait peuvent s'inspirer de cette approche et créer des systèmes permettant d'élargir la participation.

Au niveau local, où les citoyens participent surtout à la prestation des services publics, les gouvernements locaux doivent créer des institutions et des mécanismes qui facilitent leur engagement dans les espaces de prise de décisions. L'analyse du présent rapport montre que c'est au niveau des collectivités locales que l'on peut observer la collaboration des autorités avec les volontaires. On constate dans plusieurs pays l'ouverture d'espaces locaux dans les comités de développement des villages, les conseils de santé locaux, la planification des villages, et la gestion des fonds pour le développement des communautés. Ces initiatives peuvent doter les gouvernements et autres organes de gouvernance de mécanismes pratiques pour établir un lien avec les citoyens et interagir directement avec eux. Si un environnement adéquat est mis en place, ils peuvent également offrir aux volontaires l'occasion de façonner la politique et la prestation de services et de suivre leur mise en œuvre.

Cependant, un gouvernement à lui seul ne peut pas inverser la tendance et résoudre des pro-

blèmes mondiaux tels que la pauvreté, l'inégalité et le changement climatique. Les mesures descendantes ne suffisent pas à ouvrir les espaces de la gouvernance, qu'ils soient fermés, créés ou invités, aux volontaires. Cette ouverture doit reposer sur un large éventail de stratégies, de collaborations, de partenariats et d'alliances à l'ensemble du système et à tous les niveaux de la gouvernance.

La collaboration, les alliances et les partenariats multipartites sont essentiels à la réussite du volontariat

La collaboration entre les autorités et la société civile a permis l'adoption de lois et de structures. Ainsi, au Honduras, le gouvernement s'est associé aux réseaux de volontaires pour assurer leur participation aux consultations législatives ; au Pérou, les autorités ont collaboré avec des réseaux de volontaires de tout le pays pour faire participer le plus grand nombre ; enfin, au Togo, l'État coopère étroitement avec les réseaux de jeunes pour garantir la prise en compte de l'opinion de la jeunesse, filles et garçons, dans différents processus. En facilitant le rapprochement entre les autorités et les OSC, il est possible de créer des voies d'engagement volontaire qui renforceront la capacité des autorités à mettre en œuvre les politiques.

La société civile a également cherché à conclure des alliances avec le gouvernement, le secteur privé et d'autres acteurs en mobilisant des volontaires autour d'une cause commune. Au Bangladesh, Naripokkho a réussi à intensifier la mobilisation et à obtenir des résultats au niveau national en grande partie grâce à ses alliances et ses partenariats, ainsi qu'à sa collaboration avec les médias. L'implication du gouvernement et des institutions de l'État a suscité confiance et respect, et la participation des médias a renforcé la visibilité de la violence domestique et donné lieu à la modification de la législation. Le combat contre les lois sur la nationalité dans le monde arabe constitue un autre exemple : l'identification des alliés stratégiques au sein des gouvernements, des parlements, des autorités religieuses et des médias s'est révélée déterminante dans tous les pays.

Les mesures descendantes ne suffisent pas à ouvrir les espaces de la gouvernance, qu'ils soient fermés, créés ou invités, aux volontaires

Lorsque les communautés se familiarisent avec la nature changeante des règles d'engagement, notamment par le biais d'actions collectives locales dans des espaces revendiqués de manière informelle, elles peuvent constater l'intérêt stratégique d'établir des alliances et des partenariats pour traiter des questions de développement liées à la gouvernance qui transcendent les frontières locales, nationales et internationales. En consacrant leur temps, leurs connaissances et leur expertise à relever des défis mondiaux de nature sociale, économique ou environnementale, les volontaires peuvent compléter, interroger et contester les efforts du gouvernement et de la société civile dans son ensemble. À l'échelle mondiale, des groupes de volontaires poursuivant des buts communs collaborent par-delà les frontières pour s'exprimer et participer à des forums internationaux. Il existe de nombreuses possibilités de promouvoir des accords, politiques, conventions et principes propices au volontariat au niveau mondial. Ils contribueront ensuite à renforcer la légitimité, les connaissances et les ressources des actions locales et nationales.

En ce qui concerne la société civile, il est intéressant de noter que dans les situations où la diversité et le pouvoir des acteurs de la gouvernance au niveau mondial entravent la responsabilité, les politiques et stratégies qui favorisent la mise en place d'alliances multiniveaux entre les parties prenantes semblent être les plus avantageuses et inclusives pour toutes les parties. Les mouvements de masse mondiaux, virtuels ou réels, lancés le plus souvent par des militants volontaires travaillant dans un cadre informel, entraînent parfois une pression importante de l'opinion publique, des médias ou des pairs sur les espaces fermés et encouragent un certain degré de responsabilité dans les relations de collaboration.

En 2013, après dix ans de mobilisation autour du commerce des armes, le premier traité mondial de régulation des armes classiques et munitions a été adopté à une écrasante majorité par l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. Des volontaires de tous horizons ont participé

aux campagnes nationales et mondiales visant à faire pression sur les décideurs. Plus récemment, la Mobilisation populaire pour le climat a multiplié les fronts – action directe auprès de la société, engagement hors ligne et présence sur les réseaux sociaux – pour mobiliser une communauté aussi vaste que possible et faire pression sur les décideurs et les gouvernements qui rechignaient à lutter contre le changement climatique.

Il est nécessaire de reconnaître formellement les rôles du volontariat dans de tels mouvements, d'écouter les volontaires de tous horizons, de comprendre les questions qui sont liées à des contextes différents et spécifiques, et de fournir aux volontaires plus d'occasions de discussion et de négociation dans une gamme d'espaces et de niveaux accessibles à un nombre croissant de personnes. Pour y parvenir, il conviendra de mettre en place des stratégies variées et délibérées visant une plus grande égalité des conditions d'exercice du volontariat, en particulier pour certains des groupes les plus exclus, dont les femmes pauvres, qui sont systématiquement marginalisées dans la plupart des contextes et se heurtent à de multiples obstacles pour accéder aux espaces de prises de décisions ; les jeunes peu ou pas instruits ; ou les personnes marginalisées pour des raisons de pauvreté, d'appartenance ethnique, de classe, de caste ou d'apatridie font également partie de ces groupes.

Il est primordial d'approfondir notre compréhension par des recherches

Ce rapport lance une discussion sur ce que le volontariat apporte pour soutenir des processus de gouvernance participatifs, responsables et réactifs à différents niveaux et dans différents espaces. Mais les défis liés aux données sont réels et doivent être pris en compte si l'on veut profiter pleinement du potentiel de ressources qu'offre le volontariat dans les années à venir. Une difficulté consiste à définir et décrire l'immense variété des formes de volontariat à travers le monde. Saisir la mesure, la portée et l'ampleur des différentes formes de volontariat par le biais d'indicateurs quantitatifs en est une autre. Enfin, il faut recueillir les nuances, les dis-

tinctions et les contributions complexes par des études de cas plus qualitatives ancrées dans divers contextes. Ces trois cas tireraient profit de recherches complémentaires. Il conviendrait également de s'attacher sérieusement à améliorer la collecte des données, y compris par des données qualitatives axées sur un plan culturel sur la manière dont le volontariat est défini et pratiqué dans différents pays.

De toute évidence, il est important de mesurer la contribution des volontaires au développement, tout comme il est important de leur permettre de suivre et de rendre compte du développement à l'échelle locale, nationale et mondiale. Pour y parvenir, l'association des technologies

à la bonne volonté et à la détermination des citoyens à se mobiliser pour le développement, à demander des comptes aux acteurs de la gouvernance et à s'assurer de leur réactivité constitue un autre moyen de faire appel aux citoyens en tant que surveillants et rapporteurs volontaires des progrès du programme de développement. Des millions de personnes ont participé à l'enquête MY World, pour laquelle les volontaires ont facilité l'engagement des communautés afin de garantir un maximum de mobilisation. Avec la généralisation de l'accès à Internet et à la téléphonie mobile, il est important de saisir cette occasion de garantir une gouvernance participative, responsable et réactive à tous les niveaux.

Annexe — Méthodologie

Méthodologie suivie :

1. Constitution d'une équipe de recherche et de rédaction du programme VNU épaulée par un conseiller extérieur pour la recherche, une équipe consultative interne et un conseil consultatif externe composé de membres de l'ONU et de pairs spécialistes du volontariat (universitaires et praticiens).
2. Analyse documentaire spécifiquement centrée sur la gouvernance, le volontariat, le contexte mondial et les enjeux de l'après-2015.
3. Consultations au sein du programme VNU sur le volontariat et la gouvernance.
4. Mise au point d'un cadre analytique pour guider la recherche.
5. Élaboration de rapports de recherche par des chercheurs du monde entier, notamment : analyses régionales portant sur les questions clés de la gouvernance et des actions de volontariat, études de cas individuelles, et documents thématiques découlant des analyses.
6. Processus itératif de rédaction des données, au sein de l'équipe elle-même et engageant le conseil consultatif et la haute direction du programme VNU. Trois réunions du conseil consultatif externe.
7. Diffusion du projet de rapport au sein de l'ONU pour consultation et retour d'information.

Quelques aspects importants :

1. La majorité du rapport est basé sur des sources secondaires, provenant de livres, de rapports, d'évaluations, de littérature grise, de sites Internet, etc. suivant des critères précis applicables à la collecte de données écrites.
2. Un large éventail de sources a été utilisé. Les documents promotionnels établis par les organisations n'ont pas été pris en compte. Dans la mesure du possible, la triangulation des données a été assurée.
3. Plusieurs informateurs clés ont été consultés. Dans certains cas, les témoignages et les exemples ont été rédigés spécifiquement pour le présent rapport à partir de données originales.
4. L'équipe de rédaction était fortement déterminée à représenter toutes les régions du monde tout en reconnaissant que la situation dans certaines régions

est moins documentée que dans d'autres et que le volontariat dans les pays riches fait l'objet d'un plus grand nombre de rapports. Finalement, le volontariat dans les pays du Sud l'a emporté.

5. Si une grande importance a été attachée à la triangulation des données, il est cependant évident que certaines voix se font rarement entendre car elles ne sont pas étayées par d'autres sources. C'est pourquoi des « paroles de volontaires » ont parfois été incluses même lorsqu'elles n'étaient pas confirmées par d'autres sources. Les déclarations des organisations ont été vérifiées dans toute la mesure du possible.
6. Un grand nombre de données sont qualitatives et ne sont pas aussi complètes que l'équipe l'espérait. Les analyses quantitatives sur la portée et l'étendue des actions du volontariat dans les domaines de la gouvernance et du pouvoir sont très rares. Les données disponibles étant incomplètes et ne pouvant être comparées, elles n'ont pas été incluses dans le présent rapport.

Limitations :

1. Langue anglaise
2. Étendue du domaine
3. Absence de données pertinentes sur le volontariat, les résultats obtenus et les rôles des volontaires dans de nombreux projets
4. Absence d'évaluations de qualité
5. Caractère inexploré du domaine
6. Impossibilité d'inclure toutes les données factuelles détaillées sous peine d'alourdir le rapport. Ces données sont toutefois disponibles pour étayer les déclarations formulées.
7. Critères de sélection des données pour les études de cas

Les points suivants devaient être pris en compte :

1. Rôle spécifique des volontaires
2. Contributions du volontariat aux trois piliers de la gouvernance
3. Identité des volontaires
4. Source et légitimité des informations
5. Contexte environnant

Notes

CHAPITRE 1

1. Clark 2015.
2. UNDP 2010, p. x.
3. Busan Partnership for Effective Development Cooperation, South Korea, 29 November to 1 December 2011.
4. OECD n.d.
5. Busan Global Partnership for Effective Development Cooperation n.d.
6. ActAlliance and CIDSE 2014, p. 7.
7. European Commission 2012, p. 3.
8. Ban 2014.
9. Clark 2014.
10. United Nations, Overseas Development Institute and Ipsos Mori. 2014. MY World est une enquête mondiale menée par les Nations Unies auprès des citoyens. Réalisée avec le concours de partenaires, elle vise à recenser les voix, les priorités et les opinions de la population afin d'informer les dirigeants internationaux qui s'apprêtent à définir la prochaine série d'objectifs mondiaux pour mettre fin à la pauvreté.
11. WEF 2014.
12. Ortiz and others 2013, p. 2.
13. Edwards 2014.
14. UNV 2011a, p. 4.
15. Naidoo 2007.
16. UNV 1999.
17. UNV, IAVE and CIVICUS 2008.
18. UNV, IAVE and CIVICUS 2008, p. 11.
19. UNV 2014a.
20. McArthur 2013.
21. Oxfam International 2014.
22. Oxfam International 2015.
23. CIVICUS 2011.
24. CIVICUS 2014.
25. Meek 2014.
26. Anderson and Cavanagh 2000.
27. Giddens 1989, p. 727.
28. Giddens 1989, p. 520.
29. Carlson 2012.
30. APAN 2013.
31. 350.org; avaaz.org.
32. ITU and UNESCO 2013, p. 6.
33. UNV 2011a, p. 22.
34. UNV 2011a, p. 9.
35. Twum-Danso 2014.
36. Welbourn 2014.
37. ICWglobal.org.
38. Modern Ghana 2007; National Council for Law Reporting 2006
39. Morayef 2013; Women on Walls n.d.
40. Mercy Corps 2012, p. 5.
41. ICP and the American University in Cairo 2011, p. 41.
42. UNDP 2011.
43. UNV 2013, p. iv.
44. Kadi 2011.
45. PRIA 2012.
46. Dahiya 2012.
47. Dahiya 2012; UN-Habitat 2011.
48. UN-REDD Programme 2014.
49. UNV and UNDP 2011.
50. Making all Voices Count n.d.
51. PRIA 2013.
52. Asian Peasant Coalition n.d.
53. ICD 2012.
54. Cruz 2014, p. 5.
55. Latinobarómetro 2013, p. 37.
56. Cruz 2014, p. 8.
57. Fundación América Solidaria n.d.
58. Amnesty International 2012.
59. UNV 2011a, pp. 14-23.
60. Helms and McKenzie 2014.
61. ILO 2013.
62. Haddock 2014.
63. ISTAT 2014.
64. Pro Bono Australia 2014.
65. CNCS and NCOC 2014.
66. Widows for Peace through Democracy n.d.
67. Caprara and others 2012.
68. Newbury and Wallace 2014.
69. Helms and McKenzie 2014.
70. Joseph 2014, p. 19.
71. Gaventa 2006; Cornwall 2002.
72. McEwan 2005, p. 973.
73. Cornwall 2007.

CHAPITRE 2

74. Mandela 1990, p. 228.
75. UNDP n.d.
76. Oswald 2014.
77. Mann 2014
78. Joshi and Schultze-Kraft 2014.
79. Gaventa 2006.
80. Singh, Pandey and Prakash 2011, p. 3.
81. The Citizenship DRC 2011.
82. The Citizenship DRC 2011, p. 26.
83. Volontaires de Voluntary Services Overseas.
84. Nath 2013.
85. Sharma and Sudarshan 2010.
86. Sharma and Sudarshan 2010, p. 49.
87. WFP n.d.
88. Langue-Menye 2007.
89. UNGEI 2011.
90. UNDP 2013.
91. Bruns and Taher 2009.
92. McGee 2014, p. 6.
93. Gaventa 2006, p. 27.
94. Welbourn 2014.
95. Welbourn 1995.
96. Salamander Trust 2015.
97. Jewkes and others 2008.
98. Munabi 2013.
99. Munabi 2013.
100. Munabi 2013.
101. Marulanda and Tancredi 2010.
102. Marulanda and Tancredi 2010.
103. Marulanda and Tancredi 2010.
104. Mercy Corps 2012.
105. Suaedy 2014.
106. Suaedy 2014.
107. The Citizenship DRC 2011.
108. Thomas and others 2003.
109. The Citizenship DRC 2011.
110. Pimbert 2008.
111. Mann 2014.
112. ANAMURI 2011.
113. DuMonthier 2014.
114. Xu 2014.
115. À Beijing, par exemple, le projet Blue Sky a entraîné la délocalisation des usines, le renforcement des transports publics et le durcissement des normes relatives aux émissions des véhicules.
116. Xu 2014.
117. Treat 2013.

118. Özkaynak and Rodríguez-Labajos 2012.

CHAPITRE 3

119. The Daily Beast 2011.
120. Il est ardu d'établir un lien de causalité. Dans certains cas, une liberté d'expression et une participation accrues entraînent une réactivité et une redevabilité plus grandes du gouvernement. Dans d'autres cas, un gouvernement plus réactif et responsable promeut un niveau plus élevé d'expression et de participation. Enfin, il est possible que l'expression et la participation des citoyens et la réactivité et la redevabilité des autorités soient le fruit d'un troisième facteur, comme la culture politique d'un pays ou d'une communauté.
121. Haruna and Curtain 2014.
122. UNV 2011b.
123. UNV 2011b.
124. Daniel 2013.
125. Coelho 2013.
126. Coelho 2013, p. 5.
127. Mehta 2013.
128. Citons, entre autres, la reconnaissance du viol conjugal comme infraction et les dispositions spécifiques concernant la violence infligée aux femmes par les membres des forces armées.
129. PRS Legislative Research 2015.
130. Government of India 2013.
131. UNV 2014b.
132. The Guardian 2014a.
133. Financial Times 2014.
134. Cruz 2014.
135. Electoral Commission of Zambia 2015.
136. Aked 2014.
137. UNV and UNDP 2007, p. 8.
138. Lough and Matthew 2014; Bezhani 2008 cited in Lough and Matthew 2014.
139. Amawi 2000; Joseph 1999a; Joseph 1999b; UNDP 2002; CRTD-A n.d.
140. Joseph 1999a; UNDP 2002; El-Kholy 2002.
141. Haggart n.d.
142. Haggart n.d.
143. Abdoush 2008.
144. Mkhize 2014.
145. Mann 2014.
146. La Via Campesina 2013.
147. Gucciardi 2011.

148. Organic Consumers Association 2015.
149. Abbott 2014.
150. Walker 2014.
151. Thomas and others 2003.
152. African Elections Project n.d.
153. African Elections Project n.d.
154. Awan 2014; Ushahidi n.d.
155. Ionescu 2014.
156. Press 2010.
157. Berkley Center for Religion, Peace & World Affairs 2013.

CHAPITRE 4

158. Annan 2009.
159. www.worldwewant2015.org.
160. Gaventa and Rootes 2007.
161. United Nations Intellectual History Project 2009.
162. WEF 2013.
163. Benequista and Gaventa 2012.
164. Mayo 2005.
165. Barrett 2000.
166. Barrett 2000; Donnelly 2002; Mayo 2005.
167. MacDonald and Green 2014.
168. Control Arms 2014.
169. MacDonald and Green 2014; Jaeger 2014.
170. Controlarms.org n.d.
171. Controlarms.org n.d.
172. MacDonald n.d.
173. MacDonald 2013.
174. Herbel and others 2012, p. 63.
175. United Nations, Overseas Development Institute and Ipsos MORI 2014. MY World Analytics, 7 October. Available from <http://data.myworld2015.org>.
176. ATD Fourth World 2014.
177. Shahrokh and Wheeler 2014.
178. Palomino González 2014.
179. UNSCN n.d.
180. The Guardian n.d.
181. CIVICUS 2011, pp. 51-52.
182. The Guardian 2014b.
183. People's Climate March n.d.; 350.org.
184. Gaventa and Rootes 2007.
185. United Nations Department of Economic and Social Affairs (UN DESA) n.d.. Les principaux groupes sont les femmes et les enfants, les jeunes, les peuples autochtones, les organisations non gouvernementales, les autorités locales, les travailleurs et les syndicats, les entreprises et les industries, la communauté scientifique et technologique et les agriculteurs. Les autres parties prenantes sont les communautés locales, les groupes de volontaires et les fondations, les migrants et leur famille ainsi que les personnes âgées et les personnes handicapées.
186. UN Women n.d.
187. ICRW 2010.
188. ICRW 2010.
189. CIC-BD 2010; AWORC 1998.
190. New Tactics in Human Rights 2009.
191. PWDA 2010-2014.
192. Right to Food and Nutrition Watch 2010.
193. Newell 2008.
194. Rainforest Action Network 2008.
195. ELLA 2012a.
196. ELLA 2012a.
197. ELLA 2012b.
198. ELLA 2012b.
199. Mahanta 2012.
200. Institute of Research and Debate on Governance, 2009, pp. 35-36.
201. Mahanta 2012.
202. Reno 2013.
203. Ebrahim and Herz 2007.
204. Kakuchi 2013.
205. North 2013.
206. North 2013.
207. North 2013; Accord on Fire and Building Safety in Bangladesh 2015.
208. Jones 2014.
209. Kitroeff 2014.
210. Cock 2012; Rätzl and Uzzell 2013.
211. Gaventa and Rootes 2007.
212. CIVICUS 2014; Anheier and Hawkes 2009.
213. Pleyers 2012.
214. Christensen 2011.
215. Vega and McKinley 2013.
216. Edwards, Howard and Joyce 2013.
217. Institute of Research and Debate on Governance 2009, p. 26.
218. Institute of Research and Debate on Governance 2009.
219. Meyers 2014.

CHAPITRE 5

220. United Nations 2014.

Références

- 350.org. New York, USA. Available from <http://350.org>. Accessed 12 March 2015.
- Abbott, Jeff (2014). In Guatemala, indigenous communities prevail against Monsanto, 4 November. Available from <http://wagingnonviolence.org/feature/guatemala-indigenous-communities-prevail-monsanto/>.
- Abdoush, Rahada (2008). Syrian Women Married to Foreigners: Endless Stories of Suffering. Arab Reporters for Investigative Journalism, 16 July. Available from <http://arij.net/en/syrian-women-married-foreigners-endless-stories-suffering>.
- Accord on Fire and Building Safety in Bangladesh. Homepage. Dhaka, Bangladesh. Available from <http://bangladeshaccord.org/>. Accessed 12 March 2015.
- ActAlliance and CIDSE (2014). Space for civil society: how to protect and expand an enabling environment. Brussels and Geneva: ActAlliance and CIDSE.
- African Elections Project. Homepage. Available from <http://africanelections.org>. Accessed 12 March 2015.
- Aked, Jody (2014). How volunteerism promotes and enables the practice of participation. An Asia-Pacific perspective [unpublished]. Background paper for the 2015 State of the World's Volunteerism Report. Bonn: UNV.
- Amawi, Abla (2000). Gender and Citizenship in Jordan. In: *Gender and Citizenship in the Middle East*, Suad Joseph, ed., pp. 158-184. Syracuse: Syracuse University Press.
- Amnesty International (2012). Colombia: the victims and land restitution law. An Amnesty International Analysis. London: Amnesty International Publications.
- ANAMURI (2011). El Correo de las Mujeres del Campo. [Bulletin, October]. Available from <http://anamuri.cl/index.php/boletines>.
- Anderson, Sarah and John Cavanagh (2000). Top 200: The Rise of Global Corporate Power. Corporate Watch. New York: Global Policy Forum.
- Anheier, Helmut K., and Amber Hawkes (2009). Accountability in a globalizing world: International non-governmental organizations and foundations. In *Leadership in sozialen Organisationen*, Johannes Eurich and Alexander Brink, eds., pp. 193-212. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Annan, Kofi A. (2009). Problems without passports. Special Report, Foreign Policy, 9 November. Available from http://www.foreignpolicy.com/articles/2002/09/01/problems_without_passports.
- Armstreay (n.d). Arms Trade Treaty Negotiation Mapping Database. Available from <http://armstreay.org>. Accessed on 10 March 2015.
- Asia Pacific Adaptation Network (APAN) (2013). South Pacific "Comes Together" Over Climate Change. Available from <http://www.apan-gan.net/resource/south-pacific-%E2%80%9Ccomes-together%E2%80%9D-over-climate-change>.
- Asian Peasant Coalition. Homepage. Available from <http://www.asianpeasant.org/content/asian-peasant-coalition-apc>.
- Asian Women's Resource Exchange (AWORC) (1998). CEDAW and Women: The Bangladeshi Experience. WPRN Newsletter, 1(3), March-June. Available from http://www.aworc.org/bpfa/pub/sec_i/hum00001.html.
- ATD Fourth World (2014). Challenge 2015: Towards sustainable development that leaves no one behind. Paris: Éditions Quart Monde.
- Avaaz.org. Homepage. Available from www.avaaz.org
- Awan, Omer Ahmed (2014). Volunteerism and E-Governance [unpublished]. Background notes for the 2015 State of the World's Volunteerism Report. Bonn: UNV.
- Ban, Ki-moon (2014). Moving to implementation: findings from UNDG dialogues on post-2015 implementation. Speech at United Nations Headquarters, 25 September. Available from http://www.un.org/apps/news/infocus/speeches/statments_full.asp?statID=2370#.VDTySSIdWF4.

- Barrett, Marlene (2000). *The World Will Never Be the Same Again*. London: Jubilee 2000 Coalition and World Vision.
- Benequista, Nicholas, and John Gaventa (2012). What we now know about citizen action and development outcomes. In *Gouvernance en révolution(s). Chroniques de la gouvernance 2012*. Institute for Research and Debate on Governance. Paris: Charles Léopold Mayer Publishing House.
- Berkley Center for Religion, Peace & World Affairs (2013). *Ending Liberia's Second Civil War: Religious Women as Peacemakers*. Religion and Conflict Case Study Series. Washington DC: Georgetown University.
- Bezhani, Lindita (2008). *National volunteering and peace-building: The case of the Philippines and the Balkan Region*. London: VSO International.
- Bruns, Bryan and Taha Taher (2009). *Yemen Water User Association Study: Findings and Recommendations for a Problem-Solving Approach*. Available from <http://www.yemenwater.org/wp-content/uploads/2013/05/Yemen-Water-User-Assosiation-Study.pdf>.
- Busan Global Partnership for Effective Development Cooperation (n.d.). *Open Forum for CSO Development Effectiveness*. Available from <http://cso-effectiveness.org/post-busan-interim-group,202>.
- Caprara, David and others (2012). *Volunteering and civic service in three African regions. Contributions to regional integration, youth development and peace*. Washington DC: Brookings Institution.
- Carlson, Laura (2012). *Genocide on Trial in Guatemala*, 29 February. Available from <http://www.thenation.com/article/166526/genocide-trial-guatemala>.
- Christensen, Henrik Serup (2011). *Political activities on the Internet: Slacktivism or political participation by other means?* *First Monday*, Vol. 16, No. 2, 2 February. Available from <http://firstmonday.org/article/view/3336/2767#p3>.
- Citizens' Initiatives on CEDAW-Bangladesh (CIC-BD) (2010). *Combined Sixth and Seventh Alternative Report to the UN CEDAW Committee*. Dhaka: CIC-BD.
- CIVICUS (2011). *State of Civil Society Report 2011*. Johannesburg: CIVICUS: World Alliance for Citizen Participation.
- CIVICUS (2014). *State of Civil Society Report 2014. Reimagining global governance*. Johannesburg: CIVICUS: World Alliance for Citizen Participation.
- Clark, Helen (2014). *Opening Speech at the United Nations General Assembly High Level Event on Post-2015 on 'Ending Poverty: Why Strong, Accountable Institutions Matter'*. New York, 24 September. Available from <http://www.undp.org/content/undp/en/home/presscenter/speeches/2014/09/24/helen-clark-opening-speech-at-the-united-nations-general-assembly-high-level-event-on-post-2015-on-ending-poverty-why-strong-accountable-institutions-matter/>.
- Clark, Helen (2015). *Keynote given at a public event 'Delivering the 2015 ambition' organized by the Overseas Development Institute*, 20 January. Available from <http://www.odi.org/events/4097-delivering-2015-ambition>.
- Cock, Jacklyn. (2012). *Labour and the globalisation of local resistance: the case of Arcelor Mittal*. In: *Global Civil Society: Shifting Powers in a Shifting World*, Heidi Moksnes and Mia Melin, eds., pp. 208-211. Uppsala: Uppsala Universitet.
- Collective for Research and Training on Development – Action (CRTD-A). *Homepage*. Beirut, Lebanon. Available from <http://www.crt-da.org.lb/>
- Controlarms.org. *Homepage*. New York, USA. Available from <http://controlarms.org/en/>
- Control Arms (2014). *Women, Gender and the Arms Trade Treaty*. Available from: <http://controlarms.org/en/actforwomen/>
- Coelho, Vera Schattan Pereira (2013). *What did we learn about citizen involvement in the health policy process? Lessons from Brazil*. *Journal of Public Deliberation*: Vol. 9, Issue 1, Article 9. Berkeley: The Berkeley Electronic Press.

- Cornwall, Andrea (2002). Making spaces, changing places: situating participation in development. IDS Working Paper 170. Brighton: Institute of Development Studies.
- Corporation for National and Community Service (CNCS) and National Conference on Citizenship (NCOC) (2014). Volunteering and Civic Life in America 2014. Available from <http://www.volunteeringinamerica.gov/>
- Cruz, Anabel (2014). Volunteerism and Governance in Latin America: An Overview and Regional Scan [unpublished]. Background notes for the 2015 State of the World's Volunteerism Report. Bonn: UNV.
- Dahiya, Bharat (2012). Cities in Asia, 2012: Demographics, economics, poverty, environment and governance. Available from <http://www.uclg.org/sites/default/files/Bharat%20Dahiya%20-%20Cities%20in%20Asia%2C%202012%20-%20Cities.pdf>
- Daniel, Patricia (2013). Evaluation of UNV Contribution to Volunteer Infrastructures. Country Mission Report: Togo. Centre for International Development and Training. Telford: University of Wolverhampton.
- Development Research Center on Citizenship, Participation and Accountability (The Citizenship DRC) (2011). Blurring the Boundaries. Citizen Action Across States and Societies. A summary of findings from a decade of collaborative research on citizen engagement. Brighton: The Citizenship DRC.
- Donnelly, Elizabeth A. (2002). Proclaiming Jubilee: The Debt and Structural Adjustment Network. In Restructuring World Politics: Transnational Social Movements, Networks and Norms, Sanjeev Khagram, James Riker, and Kathryn Sikkink, eds., pp. 155-180. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- DuMonthier, Asha (2014). Chile Derails 'Monsanto Law' That Would Privatize Seeds, 28 March. Available from http://www.grain.org/bulletin_board/entries/4915-chile-derails-monsanto-law-that-would-privatise-seeds.
- Ebrahim, Alnoor, and Steve Herz (2007). Accountability in Complex Organizations: World Bank Responses to Civil Society. Boston: Harvard Business School.
- Edwards, Frank, Philip N. Howard, and Mary Joyce (2013). Digital activism & non-violent conflict. Digital Activism Research Project. Seattle: University of Washington.
- Edwards, Michael (2014). When is civil society a force for social transformation? openDemocracy, 30 May. Available from <https://www.opendemocracy.net/transformation/michael-edwards/when-is-civil-society-force-for-social-transformation>
- Electoral Commission of Zambia (2015). Are you a monitor or an observer? Available from <http://www.elections.org.zm/monitor.php>
- El-Kholy, Heba (2002). Arab Women: Towards Equal Citizenship? Concept Note [unpublished]. Amman: United Nations Development Programme - Programme on Governance in the Arab Region (UNDP-POGAR).
- European Commission (2012). Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions: The roots of democracy and sustainable development: Europe's engagement with Civil Society in external relations. 12 September. Brussels: European Commission.
- Evidence and Lessons from Latin America (ELLA). (2012a). Indigenous people, conflict and extractive industries: Latin America's approaches. Available from: <http://ella.practicalaction.org/node/1034>
- Evidence and Lessons from Latin America (ELLA). (2012b). Latin American Approaches to Extractive Industry Conflicts. Available from: <http://ella.practicalaction.org/node/1052>
- Financial Times (2014). Indonesian techies crowdsource election results, 18 July. Available from <http://www.ft.com/intl/cms/s/0/6c62a8b6-0e33-11e4-85ab-00144feabdc0.html#axzz3SI8rliF>
- Fundación América Solidaria. América Solidaria. Santiago, Chile. Available from <http://www.americasolidaria.org/>. Accessed 12 March 2015.
- Gaventa, John (2006). Finding the Spaces for Change: A Power Analysis in Power, Exploring Power for Change. IDS Bulletin 37.6, Brighton: Institute of Development Studies.
- Gaventa, John, and Christopher Rootes (2007). From local to global. ESRC Seminar Series: Mapping the public policy landscape. Swindon: Economic and Social Research Council.
- Giddens, Anthony (1989). Sociology. Cambridge: Polity Press.

- Government of India (2013). Criminal Law (Amendment) Ordinance, 2013. Available from <http://pib.nic.in/newsite/erelease.aspx?relid=91979>
- Gucciardi, Anthony (2011). Peru Passes Monumental Ten-Year Ban on Genetically Modified Foods, 24 June. Available from <http://naturalsociety.com/peru-passes-monumental-ten-year-ban-on-genetically-modified-foods/>
- Haddock, Megan (2014). Two important volunteering policy developments. Center for Civil Society Studies at the Johns Hopkins Institute for Health and Social Policy, 10 March. Available from <http://ccss.jhu.edu/two-important-volunteering-policy-developments>
- Haggart, Kelly (n.d.). Research leads to Rights Breakthrough for Arab Women. Ottawa: International Development Research Center.
- Haruna, Ella, and Ellie Curtain (2014). Thematic Evaluation of UNV Contribution to Volunteer Infrastructures. Final Report. Centre for International Development and Training. Telford: University of Wolverhampton.
- Helms, Sara and Tom McKenzie (2014). Gender Differences in Formal and Informal Volunteering in Germany. *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, Vol. 25, Issue 4, pp. 887-904. Baltimore: International Society for Third Sector Research and The Johns Hopkins University.
- Herbel, Denis, and others (2012). Good practices in building innovative rural institutions to increase food security. Rome: Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) and International Fund for Agricultural Development (IFAD).
- Innovations in Civic Participation (ICP) and The American University in Cairo (AUC). (2011). Youth Activism and Public Space in Egypt. Washington DC and Cairo: ICP and AUC.
- Institute of Research and Debate on Governance (2009). The access of self-help networks to the international arena. International Meeting of Rambouillet, 23-25 March. Available from http://www.institut-gouvernance.org/docs/actes_rambouillet-en.pdf
- Instituto de Comunicación y Desarrollo (ICD) (2012). El Poder de la Transparencia. FONTRA: Un programa de la sociedad civil del Cono Sur. Montevideo: ICD and IADB.
- International Center for Research on Women (ICRW) (2010). Recognizing Rights, Promoting Progress: The global impact of the Convention of the Elimination of All Forms of Discrimination against Women. Washington DC: ICRW.
- International Labour Organization (ILO) (2013). Resolution concerning statistics of work, employment and labour underutilization. Adopted by the Nineteenth International Conference of Labour Statisticians, October 2013. Geneva: ILO.
- International Telecommunication Union (ITU) and United Nations Educational Scientific and Cultural Organization (UNESCO) (2013). Doubling digital opportunities: enhancing the inclusion of women and girls in the information society. A report by the Broadband Commission Working Group on Broadband and Gender. Available from <http://www.broadbandcommission.org/Documents/working-groups/bb-doubling-digital-2013.pdf>.
- Ionescu, Mihaela (2014). Volunteerism and Governance: Arab Region. Background notes for the 2015 State of the World's Volunteerism Report. Bonn: UNV.
- Italian National Institute of Statistics (ISTAT) (2014). Unpaid activities to benefit others. Rome: ISTAT.
- Jaeger, Joel (2014). Arms Trade Treaty gains momentum with 50th ratification. Inter Press Service (IPS), 28 September. Available from: <http://www.ipsnews.net/2014/09/arms-trade-treaty-gains-momentum-with-50th-ratification/>
- Jewkes, Rachel and others (2008). Impact of Stepping Stones on incidents of HIV and HSV-2 and sexual behaviour in rural South Africa: cluster randomised controlled trial. Available from <http://www.bmj.com/content/bmj/337/bmj.a506.full.pdf>
- Jones, Dolly (2014). How the World Has Changed Since Rana Plaza. *Vogue*, 1 April. Available from: <http://www.vogue.co.uk/news/2014/04/01/bangladesh-rana-plaza-anniversary-fashion-revolution-day>
- Joseph, Joe (2014). Global Volunteering in the Context of Globalization [unpublished]. Background paper for the 2015 State of the World's Volunteerism Report. Bonn: UNV.
- Joseph, Suad (1999a). Women between Nation and State in Lebanon. *Between Women and Nation: Transnational Feminism and the State*. Durham: Duke University press.

- Joseph, Suad (1999b). *Descent of the Nation: Kinship and Citizenship in Lebanon*. In *Citizenship Studies*, Vol. 3, Issue 3. New York: Routledge.
- Joshi, Anuradha and Markus Schultze-Kraft (2014). Introduction—Localizing Governance: An Outlook on Research and Policy. In *Localizing Governance*, IDS Bulletin Vol. 45, No. 5, p. 1. Brighton: Institute of Development Studies.
- Kadi, Osama (2011). Middle East and Northern Africa. Regional paper for the 2011 State of the World's Volunteerism Report. Unpublished paper. Bonn: UNV.
- Kakuchi, Suvendrini (2013). Female garment workers bear brunt of tragedy, 10 May. Inter Press Service. Available from <http://www.ipsnews.net/2013/05/female-garment-workers-bear-brunt-of-tragedy/>
- Kitroeff, Natalie (2014). Colleges cut ties with apparel maker over worker safety. *BloombergBusinessWeek*, 20 October. Available from: <http://www.businessweek.com/articles/2014-10-20/students-push-cornell-to-end-vf-corp-deals-over-labor-practices>
- Latinobarómetro (2013, p. 37). Informe Latinobarómetro 2013. Santiago: Corporación Latinobarómetro.
- Langue-Menye, Gisele (2007). With mothers' help, more girls are going to school in Cameroon, 25 May. Available from http://www.unicef.org/infobycountry/cameroon_39815.html
- La Via Campesina (2013). *Our seeds, our future*. Jakarta: La Via Campesina.
- Lough, Benjamin and Leonore Matthew (2013). *International Volunteering and Governance*. A joint project of the United Nations Volunteers Programme and the International Forum for Volunteering in Development. Bonn: UNV and International Forum for Volunteering in Development.
- MacDonald, Anna (n.d.). Meeting the Control Arms 'Millionth Supporter' Julius Arile: a message from Kenya. Blog post presented on Oxfam International. Available from <http://blogs.oxfam.org/en/blogs/12-06-26-control-arms-millionth-supporter-julius-arile-kenya>
- MacDonald, Anna (2013). One in a Million. Blog post presented on Control Arms, 7 November. Available from <https://controlarmsblog.wordpress.com/2013/11/07/one-in-a-million/>
- Macdonald, Anna, and Duncan Green (2014). *Power and change case study: the Arms Trade Treaty*. Oxford: Oxford International.
- Mahanta, Upasana (2012). Transnational activism and the Dalit women's movement in India. In *Global Civil Society Shifting Powers in a Shifting World*, Heidi Moksnes and Mia Melin, eds. pp. 140-148. Uppsala: Uppsala Universitet.
- Making All Voices Count. Homepage. Johannesburg, South Africa. Available from <http://www.makingallvoicescount.org/what>. Accessed 12 March 2015.
- Mandela, Nelson (1990). *The struggle is my life*. Atlanta: Pathfinder Books Ltd.
- Mann, Alana (2014). *Global Activism in Food Politics—Power Shift*. International Relations and Development Series. The Graduate Institute. Geneva: Palgrave Macmillan.
- Marulanda, Nohra Rey de and Francisco B. Tancredi (2010). *From social innovation to public policy: success stories in Latin America and the Caribbean*. Santiago: Economic Commission for Latin America and the Caribbean (ECLAC).
- Mayo, Marjorie (2005). 'The world will never be the same again'? Reflecting on the Experiences of Jubilee 2000, *Mobilizing Globally for the Remission of Unpayable Debts*. In *Social Movement Studies: Journal of Social, Cultural and Political Protest*, Vol. 4, Issue 2, pp.139-154. London: Routledge.
- McArthur, John (2013). *Own the Goals: What the Millennium Development Goals Have Accomplished*. Washington DC: Brookings Institution.
- McGee, Rosemary (2014). *Power, Violence, Citizenship and Agency*. IDS Bulletin Vol. 45, No. 5, pp. 36-47. Brighton: Institute of Development Studies.
- McEwan, Cheryl (2005). *New spaces of citizenship? Rethinking gendered participation and empowerment in South Africa*. *Political Geography*. 24(8), pp. 969-991. Oxford: Elsevier Ltd.
- Meek, James (2014). In *Farageland*. *London Review of Books*, Vol. 36 (19), pp. 5-10. London: London Review of Books.
- Mehta, Dhvani (2013). *The Justice JS Verma Committee Report on Amendments to Criminal Law relating to Sexual Violence in India—Preliminary Observations*, 23 January. Blog post. Available

- from <http://ohrh.law.ox.ac.uk/the-justice-js-verma-committee-report-on-amendments-to-criminal-law-relating-to-sexual-violence-in-india-preliminary-observations/>
- Mercy Corps (2012). *Civic Engagement of Youth in the Middle East and North Africa: An Analysis of Key Drivers and Outcomes*. Portland: Mercy Corps.
- Meyers, Stephen (2014). *Global Civil Society as Megaphone or Echo Chamber? Voice in the International Disabilities Rights Movement*. In *International Journal of Politics, Culture and Society*, Patrick Baert, ed. Vol. 27, Issue 4, pp. 459-476. New York: Springer International Publishing.
- Mkhize, Sithuthukile (2014). *A Victory for the Rights of Women in Rural South Africa*, 7 May. Open Society Foundations. Available from <http://www.opensocietyfoundations.org/voices/victory-rights-women-rural-south-africa>
- Molyneux, Maxine (2009). *Conditional Cash Transfers: A 'Pathway to Women's Empowerment'? Working Paper 5*. Sussex: Institute of Development Studies.
- Morayef, Soraya (2013). *Women in Egypt through the Narrative of Graffiti*. Blog presented on Atlantic Council, 5 March. Available from <http://www.atlanticcouncil.org/blogs/egyptsource/women-in-egypt-through-the-narrative-of-graffiti#>
- Modern Ghana (2007). *Domestic violence bill passed at last*, 22 February. Available from <http://www.modernghana.com/news/124409/1/domestic-violence-bill-passed-at-last.html>
- Munabi, Annette (2013). *Improving resource allocation in Uganda*. Blog post presented on Development Initiatives, 28 August. Available from <http://devinit.org/citizen-engagement-in-resource-allocation-in-uganda-brings-results-for-communities/>
- Naidoo, Kumi (2007). *Closing the gap between volunteering and social activism*, 8 October. Available from <http://www.worldvolunteerweb.org/news-views/viewpoints/doc/closing-the-gap-between.html>
- Nath, Priya (2013). *Women in Power: beyond access to influence in a post-2015 world*. Surrey: Voluntary Service Overseas.
- National Council for Law Reporting (2006). *The Sexual Offences Act. No. 3 of 2006*. Nairobi: National Council for Law Reporting
- New Tactics in Human Rights (2009). *Using Shadow Reports for Advocacy*, 3 August. Available from: <https://www.newtactics.org/using-shadow-reports-advocacy/using-shadow-reports-advocacy>
- Newbury, Emma and Tina Wallace (2014). *The space between: the analytical framework of women's participation*. Kildare: Trócaire.
- Newell, Peter (2008). *Civil Society, Corporate Accountability and the Politics of Climate Change*. In *Global Environmental Politics*, Vol. 8, No. 3, pp.122-153. Cambridge: MIT Press.
- North, James (2013). *Bangladeshi Garment Workers Fight Back*, 15 November. Available from: <http://www.thenation.com/article/177181/bangladeshi-garment-workers-fight-back#>
- Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights (OHCHR) and Center for Economic and Social Rights (CESR) (2013). *Who will be accountable? Human Rights and the Post-2015 Development Agenda*. Geneva and New York: United Nations.
- Organic Consumers Association (2015). *Millions against Monsanto*. Available from <https://www.organicconsumers.org/campaigns/millions-against-monsanto>
- Organization for Economic Co-operation and Development (OECD) (n.d.). *The Paris Declaration on Aid Effectiveness (2005) and the Accra Agenda for Action (2008)*. Available from <http://www.oecd.org/dac/effectiveness/34428351.pdf>
- Ortiz, Isabel and others (2013). *World Protests 2006-2013. Executive summary*. Working paper. New York: Initiative for Policy Dialogue (IPD) and Friedrich-Ebert Stiftung (FES).
- Oswald, Katy (2014). *Which Voices are Heard & by Whom?* Blog post presented on Making All Voices Count, 29 January. Available from <http://www.makingallvoicescount.org/blog/voices-heard/>
- Oxfam International (2014). *Even it up: Time to end extreme inequality*. Oxford: Oxfam International.
- Oxfam International (2015). *Wealth: Having it all and wanting it all*. Oxford: Oxfam International.
- Özkaynak, Begüm, and Beatriz Rodríguez-Labajos (2012). *Mining conflicts around the world: Common grounds from an Environmental Justice perspective*. Environmental Justice

- Organizations, Liabilities and Trade (EJOLT) Report No. 07. Available from <http://www.ejolt.org/wordpress/wp-content/uploads/2012/11/Mining-Report-low.pdf>
- Palomino Gonzalez, Raquel (2014). Finding space for youth in global policy making: a case study on the Task Team on Governance and Accountability [unpublished]. Background notes for the 2015 State of the World's Volunteerism Report. Bonn: UNV.
- Participatory Research in Asia (PRIA) (2012). Civil Society @ Crossroads. Shifts, Challenges, Options? New Delhi: PRIA.
- Participatory Research in Asia (PRIA) (2013). Global Charter: Right to Participation in Local Democratic Governance—Consultations from South Asian Region. New Delhi, India: Participatory Research in Asia (PRIA). Available from <http://www.practiceinparticipation.org/documents/276/169/global-charter-right-to-participation-in-local-democratic-governance-consultations-from-south-asian-region>
- People with Disability Australia (PWDA) (2010-2014). CRPD Civil Society Shadow Report. Available from: <http://www.pwd.org.au/issues/crpd-civil-society-shadow-report-group.html>
- People's Climate March. Homepage. Available from <http://www.peoplesclimate.org>. Accessed 12 March 2015.
- Pimbert, Michel (2008). Towards food sovereignty: reclaiming autonomous food systems. Report. London and Munich: CAFS, IIED and RCC.
- Pleyers, Geoffrey (2012). A Decade of World Social Forums: Internationalization without institutionalization? In Global Civil Society 2012, Mary Kaldor, Henrietta Moore, Sabine Selchow, eds. pp.166-181. London: Palgrave Macmillan.
- Press, Robert M. (2010). 'Guided by the Hand of God': Liberian Women Peacemakers and Civil War. The Review of Faith & International Affairs, pp. 23-29. Arlington: Institute for Global Engagement.
- Pro Bono Australia (2014). National Review of the Definition of Volunteering, 13 May. Available from <http://www.probonoaustralia.com.au/news/2014/05/national-review-definition-volunteering#>
- PRS Legislative Research (2015). Justice Verma Committee Report Summary. Available from <http://www.prsindia.org/parliamenttrack/report-summaries/justice-verma-committee-report-summary-2628/>
- Rainforest Action Network (2011). New report finds bank carbon principles did not curb financing of coal, 20 January. Available from <http://www.ran.org/new-report-finds-bank-carbon-principles-did-not-curb-financing-coal>
- Räthzel, Nora, and David Uzzell (2013). Trade Unions in the Green Economy: Working for the Environment. London: Routledge.
- Reno, Jamie (2013). Change.org Petitions Cover Issues from Sarah Palin To Human Trafficking To the Rape of Lesbians in South Africa; a New Model for Global Change, 20 December. Available from: <http://www.ibtimes.com/changeorg-petitions-cover-issues-sarah-palin-human-trafficking-rape-lesbians-south-africa-new-model>
- Right to Food and Nutrition Watch (2010). Land grabbing and nutrition: Challenges for global governance. Stuttgart: Brot für die Welt.
- Salamander Trust (2015). Stepping Stones. Training package on gender communication and HIV. Available from <http://www.steppingstonesfeedback.org/>. Accessed 12 March 2015.
- Shahrokh, Thea, and Joanna Wheeler (2014). Knowledge from the Margins: An anthology from a global network on participatory practice and policy influence. Brighton: Institute of Development Studies.
- Sharma, Divya, and Ratna M. Sudarshan (2010). Towards a Politics of Collective Empowerment: Learning from Hill Women in Rural Uttarakhand, India. IDS Bulletin Vol. 41, Issue 5, pp.43-51, September. Brighton: Institute of Development Studies.
- Singh, Vijai Shanker, Deep Narayan Pandey, and Neha Pandey Prakash (2011). What determines the success of joint forest management? Science-based lessons on sustainable governance of forests in India. In Resources, Conservation and Recycling, 56 (1): 126-133. Oxford: Elsevier Ltd.
- Suaedy, Ahmad (2014). The Role of Volunteers and Political Participation in the 2012 Jakarta gubernatorial Election. In Journal of Current Southeast Asian Affairs, Vol. 33, No. 1, pp. 111-138. Hamburg: GIGA German Institute of Global and Area Studies.

- The Daily Beast (2011). There is no turning back, 10 September. Available from <http://www.thedailybeast.com/articles/2011/10/09/tawakul-karman-interview-nobel-peace-prize-could-help-arab-spring.html>
- The Guardian (n.d.). Occupy protests around the world: full list visualised. Available from <http://www.theguardian.com/news/datablog/2011/oct/17/occupy-protests-world-list-map>. Accessed 9 April 2014.
- The Guardian (2014a). Indonesians rally to protect presidential vote from rigging, 18 July. Available from <http://www.theguardian.com/world/2014/jul/18/indonesia-presidential-vote-volunteer-monitors>
- The Guardian (2014b). People's Climate March: thousands demand action around the world—as it happened, 22 September. Available from <http://www.theguardian.com/environment/live/2014/sep/21/peoples-climate-march-live>
- The World Bank Group (2015). World Development Indicators 2014. Available from <http://databank.worldbank.org/data/views/variableSelection/selectvariables.aspx?source=world-development-indicators>. Accessed 12 March 2015.
- Thomas, Deborah, and others (2003). Citizen Participation and voice in the health sector in Bangladesh. London: Department of International Development.
- Treat, Jonathan (2013). Community Defenders Celebrate 4th Anniversary Blockade of Proposed Hydroelectric Project on Oaxacan Coast, 3 October. Available from http://www.huffingtonpost.com/beverly-bell/community-defenders-celeb_b_4040693.html
- Twum-Danso, Afua (2014). Volunteerism and governance in Sub-Saharan Africa: An overview [unpublished]. Background paper for the 2015 State of the World's Volunteerism Report. Bonn: UNV.
- United Nations (2014). The Road to Dignity by 2030: Ending Poverty, Transforming All Lives and Protecting the Planet. Synthesis Report of the Secretary-General on the Post-2015 Agenda [unedited], December 2014. New York: United Nations.
- United Nations, Overseas Development Institute, and Ipsos Mori (2014). MY World Analytics, 7 October. Available from <http://data.myworld2015.org>
- United Nations Department of Economic and Social Affairs (UN DESA) (n.d.). About Major Groups and other stakeholders. Available from <http://sustainabledevelopment.un.org/majorgroups/about>
- United Nations Development Programme (UNDP) (n.d.). Local Governance—Building stronger communities. Available from http://www.undp.org/content/undp/en/home/ourwork/democraticgovernance/focus_areas/focus_local_governance/
- United Nations Development Programme (UNDP) (1997). Governance for sustainable human development: A UNDP Policy Document. New York: UNDP.
- United Nations Development Programme (UNDP) (2002). Women are Citizens too: The Laws of the State, the Lives of Women. New York: UNDP.
- United Nations Development Programme (UNDP) (2010). Beyond the Midpoint: Achieving the Millennium Development Goals. New York: UNDP.
- United Nations Development Programme (UNDP) (2011). Human Development Report. Sustainability and Equity: A Better Future for All. New York: UNDP.
- United Nations Development Programme (UNDP) (2013). Water governance in the Arab Region. Managing scarcity and securing the future. New York: UNDP.
- United Nations General Assembly (UNGA) (2002). Recommendations on support for volunteering (A/RES/56/38). Resolution adopted by the General Assembly at the fifty-sixth session—Agenda item 108.
- United Nations Girls' Education Initiative (UNGEI) (2011). New education initiative targets hard to reach girls in Cameroon, 18 May. Available from http://www.ungei.org/infobycountry/cameroon_2824.html
- United Nations-Habitat (UN-Habitat) (2011). Cities and Climate Change Initiative—Asia-Pacific, Regional Strategy. Nairobi: UN-Habitat.
- United Nations Intellectual History Project (2009). The UN's Role in Global Governance. Briefing Note No. 15. Ralph Bunche Institute for International Studies and the CUNY Graduate Centre. Available from <http://www.unhistory.org/briefing/15GlobalGov.pdf>
- UN-REDD Programme (2014). UN-REDD Programme 2014 Semi-Annual Progress Update. UN-REDD Programme Thirteenth Policy Board Meeting, 3-7 November 2014, Arusha,

- Tanzania. Rome, New York and Nairobi: FAO, UNDP, UNEP.
- United Nations Standing Committee on Nutrition (UNSCN) (n.d.). Global financial and economic crisis—the most vulnerable are at increased risk of hunger and malnutrition. Available from http://www.fao.org/fileadmin/templates/tci/pdf/Investment_Days_2010/Session_I/SCN_brief_impact_of_crisis_on_nutrition.pdf
- United Nations Task Team on the post-2015 UN Development Agenda (2013). Global governance and governance of the global commons in the global partnership for development beyond 2015. Thematic think piece. OHCHR, OHRLLS, UNDESA, UNEP, UNFPA. Available from http://www.un.org/en/development/desa/policy/untaskteam_undf/thinkpieces/24_thinkpiece_global_governance.pdf
- United Nations Volunteers (UNV) (1999). Volunteering and social development: A background paper for discussion at an Expert Group Meeting. In: United Nations Volunteers. Expert Group Meeting. New York, USA, 29-30 November 1999. Bonn: UNV.
- United Nations Volunteers (UNV) (2011a). State of the World's Volunteerism Report. Universal Values for Global Well-being. Bonn: UNV.
- United Nations Volunteers (UNV) (2011b). Strengthening the Policy Environment for Volunteering and Peace and Development in Southern Africa. Paper prepared for the Southern African Conference on Volunteer Action for Development, 17-19 October, Johannesburg, South Africa. Bonn: UNV.
- United Nations Volunteers (UNV) (2013). Arab youth volunteering for a better future. National Consultations: Country Findings Report Egypt, Jordan, Morocco, Tunisia and Yemen—2012-2013. Bonn: UNV.
- United Nations Volunteers (UNV) (2014a). UNV Strategic Framework 2014-2017. Bonn: UNV.
- United Nations Volunteers (UNV) (2014b). UNV support to justice access in Niger. Concept Note, September. Bonn, Germany: UNV. Available from http://www.unv.org/fileadmin/docdb/pdf/2014/corporate/UNV_Concept_Notes/Basic_Services_Disaster_Reduction/Niger_Access_to_Justice.pdf
- United Nations Volunteers (UNV) (2014c). Raising voices, Claiming Spaces, Changing Laws: A Case Study of the Role of Volunteers in Influencing citizenship laws in the Arab region [unpublished]. Case study prepared for the 2015 State of the World's Volunteerism Report. Bonn: UNV
- United Nations Volunteers (UNV), International Association for Volunteer Effort (IAVE) and CIVICUS (2008). Volunteering and Social Activism. Pathways for participation in human development. Bonn, Washington DC and Johannesburg: UNV, IAVE and CIVICUS.
- United Nations Volunteers (UNV) and United Nations Development Programme (UNDP) (2007). Reintegration & Transition to peace building project. Report of an evaluation Mission, 5-28 February. New York: UNDP.
- United Nations Volunteers (UNV) and United Nations Development Programme (UNDP) (2011). State of Volunteerism in China. Engaging People through Ideas, Innovation and Inspiration. Bonn and New York: UNV and UNDP.
- United Nations Women (UN Women) (n.d.). Committee on the Elimination of Discrimination against Women. Available from <http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/committee.htm>
- Ushahidi (nd). Homepage. Available from <http://www.ushahidi.com>. Accessed 12 March 2015.
- Vega, Tanzina, and James C. McKinley Jr. (2013). Social Media, Pushing Reebok to Drop a Rapper, 12 April. The New York Times. Available from: <http://www.nytimes.com/2013/04/13/arts/music/reebok-drops-rick-ross-after-social-media-protest.html>
- Walker, Chris (2014). Battling the 'Mosanto Law' in Ghana, 20 October. Blog post presented on New Internationalist. Available from <http://newint.org/blog/2014/10/20/plant-breeders-bill-ghana/>
- Welbourn, Alice (1995). Stepping Stones: A training package on HIV/AIDS, Gender Issues, Communication and Relationship Skills. Oxford: Strategies for Hope Trust.
- Welbourn, Alice (2014). HIV: witnessing the realization of raw human rights, 9 December. Available from <https://www.opendemocracy.net/5050/alice-welbourn/hiv-witnessing-realisation-of-raw-human-rights>
- Wendoh, Seniorina and Tina Wallace (2006). Living Gender in African Organisations and Communities: Stories from The Gambia, Rwanda,

Uganda and Zambia. London:
Transform Africa.

Widows for Peace through Democracy.
Homepage. London, United
Kingdom. Available from <http://www.widowsforpeace.org/>. Accessed 12
March 2015.

Women on Walls. Homepage. Available
from <http://womenonwalls.com/>.
Accessed 12 March 2015.

World Economic Forum (2013). The
Future Role of Civil Society. Geneva:
World Economic Forum.

World Economic Forum (WEF) (2014).
Global Risks 2014. Ninth Edition.
Geneva: World Economic Forum.

World Food Programme (WFP) (n.d.).
Learning from experience: Good
practices from 45 years of school
feeding. Rome: World Food
Programme.

Xu, Janice Hua (2014). Communicating
the Right to Know: Social Media
in the Do-It-Yourself Air Quality
Testing Campaign in Chinese
Cities. In *International Journal of
Communication*, Vol. 8, pp. 1374-1398.
Los Angeles: USC Annenberg Press.

CONTACTS POUR LE PROGRAMME VNU

Pour des informations générales sur le programme VNU, veuillez contacter :

Programme des Volontaires des Nations Unies

Postfach 260 111
D-53153 Bonn
Allemagne

Téléphone : +(49) 228 815-2000
Fax : +(49) 228 815-2001
www.unv.org/fr

Facebook: www.facebook.com/unvolunteers
Twitter: www.twitter.com/unvolunteers
YouTube: www.youtube.com/unv

Bureau du programme VNU à New York

Two United Nations Plaza
New York, NY 10017, États-Unis

Téléphone : +(1) 212 906-3639
Fax : +(1) 212 906-3659
E-mail : ONY@unv.org

Pour savoir comment devenir Volontaire des Nations Unies, consultez le site du programme VNU :

www.unv.org/fr

Pour plus d'informations sur le service de volontariat en ligne du programme VNU, consultez le site :

www.onlinevolunteering.org



Imprimé sur du papier certifié FSC 100 % recyclé avec des encres d'origine végétale. Document recyclable.



UN
Volontaires

l'inspiration en action

ISBN 9789295045828



9 789295 045828